



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

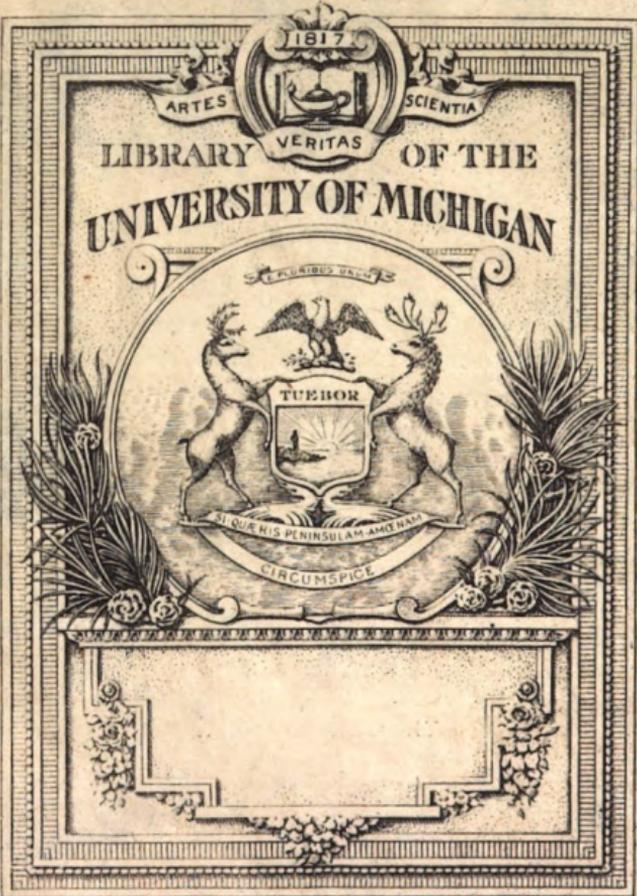
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





840
M5.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
AOUST. 1764.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

Chez { **CHAUBERT**, rue du Hurepoix.
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DU CHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

11

11

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

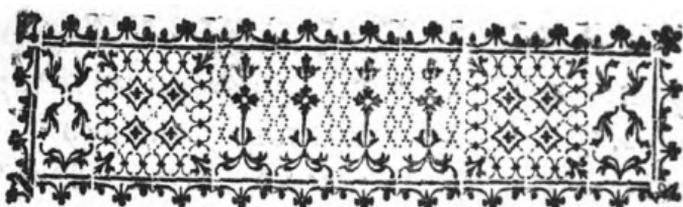
Les Libraires des provinces ou des pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercures & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit Volumes. On en prépare une Table générale , par laquelle ce Recueil sera terminé ; les journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de Pièces pour le continuer.



MERCURE DE FRANCE.

AOUST. 1764.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

*SUITE de l'Histoire raisonnée des
Discours de CICÉRON.*

*HISTOIRE ^{de} du Plaidoyer pour
CNEIUS PLANCIUS.*

ON demandoit à un homme de beaucoup d'esprit ce qu'il pensoit du Discours de Cicéron pour le Poète Archias. Je pense, répondit-il, qu'un in-

A ij

6 - MERCURE DE FRANCE.

grat ne peut pas le lire sans rougir.
Je crois qu'on peut appliquer cette répartie fine & délicate au Plaidoyer pour *Plancius*. La harangue de notre Orateur est un monument qui attestera à tous les siècles que la reconnoissance étoit sa vertu principale.

Cnèius-Plancius briguoit l'Edilité : il avoit pour compétiteur un certain *M. Juventius Lateranensis*, qui eut le malheur d'être exclus, pour des raisons que l'Histoire ne nous dit pas, tandis que *Plancius* obtint ce qu'il desiroit. Cet affront lui fut sensible : il ne trouvoit dans *Plancius* aucun mérite supérieur au sien ; & quand son rival en auroit eu, son amour-propre blessé l'auroit empêché de l'y reconnoître. Ainsi moitié par dépit, moitié par jalousie, il résolut de faire perdre l'Edilité à *Plancius*, en l'accusant d'avoir acheté en particulier toutes les voix qui lui avoient été nécessaires pour son élection, espèce de brigue dont on étoit plus rigoureusement (a) puni à Rome que de toutes les autres.

(a) La Loi accordoit à l'Accusateur nombre de privilèges, tous au désavantage de l'Accusé. C'étoit lui par exemple qui choisissoit les Juges, & qui nommoit le Président. Dans cette occa-

A O U S T. 1764.

Cicéron vit avec peine son ami engagé dans une affaire désagréable : il embrassa sa défense avec chaleur, & prouva qu'il se souvenoit des services que l'Accusé lui avoit rendus pendant son exil. *Plancius* étoit alors Questeur en Macédoine. *Cicéron* y étant allé, y reçut de ce Magistrat les traitemens les plus honorables ; & ce qui le flatta davantage, c'est que c'étoit des mains de l'amitié qu'il les recevoit. S'il est possible de s'acquitter d'un bienfait, *Cicéron* s'en acquitta alors, en faisant décharger *Plancius* de l'accusation, & en démontrant son innocence.

HISTOIRE de la Défense de PUBLIUS SEXTIUS & du Discours contre VATINIUS, connu sous le nom d'INTERROGATION.

Publius Sextius étoit revêtu de l'emploi de Tribun du Peuple sous le Consulat de *Lentulus* & de *Metellus*, époque à jamais célèbre dans les Annales de la République Romaine par le rétablissement de *Cicéron* après son exil. L'His-

tion *C. Allius* fut choisi par *Lateranensis* pour en faire les fonctions.

A iv -

8 MERCURE DE FRANCE.

toire du Discours qu'il prononça à son retour nous a fait voir que l'affaire de son rappel éprouva de grandes difficultés avant de réussir. *Clodius* ne respiroit que la vengeance, & comme son ennemi comptoit presque autant de partisans qu'il y avoit de Citoyens, sa fureur trouvoit aisément à immoler un grand nombre de victimes. Son escorte ordinaire étoit une troupe de Gladiateurs déterminés, qu'il mettoit souvent aux mains avec les amis de *Cicéron*. Affamés de carnage, ils apperçurent un jour un groupe de ceux-ci, sur lesquels ils fondirent avec la dernière impétuosité. *Sextius* se trouvoit du nombre, & fut plus maltraité que les autres. *Clodius* le connoissoit pour un de ses plus ardens adversaires: il fut dévoué à la mort, & poursuivi par les Factieux. Ce fut par une espèce de prodige qu'il échappa à leur colére. *Cicéron* fut informé du danger auquel le Tribun s'étoit exposé pour lui; mais, comme on est quelquefois difficile sur la reconnoissance, *Sextius* ne fut pas satisfait de celle de *Cicéron*, & son amitié se refroidit jusqu'à le négliger entièrement depuis son retour. Ce changement ayant fait peu d'impression sur

un cœur véritablement sensible aux bienfaits, *Cicéron* n'eut pas plutôt appris qu'un Satellite de *Clodius*, nommé *M. Tullius Albinovanus* venoit de l'accuser de violence publique pendant son Tribunal, qu'il se rendit à sa maison & lui offrit de prendre sa défense.

I. Les Adversaires de *Sextius* furent d'autant plus allarmés de cette démarche, qu'ayant fait fond sur un refroidissement qu'ils avoient cru réciproque, ils s'étoient persuadés que *Cicéron* demeureroit immobile. Il entreprit néanmoins cette cause avec toute l'ardeur qu'il auroit eue pour ses propres intérêts; & son Plaidoyer, qui est venu jusqu'à nous, fait autant d'honneur à la générosité de ses sentimens, qu'à l'innocence de *Sextius*, qui fut absous par l'unanimité des suffrages (b).

(b) Il fut exilé pourtant dans la suite, on ne sçait pas trop pourquoi. Il est vraisemblable que ce fut pour avoir embrassé le parti de *Pompée* contre *César*. Les Lettres qui composent le VII. Liv. de celles qui sont adressées à *Atticus* semblent le faire entendre. Quoiqu'il en soit de cette opinion que je ne garantis pas, au moins est-il constant que cet exil n'arriva qu'après la mort de *Pompée*. Nous avons encore une Lettre de consolation que *Cicéron* lui adressa sur ce tragi-

II. *Pompée* assistoit à l'Audience en qualité d'ami de *Sextius*, tandis que *Vatinius*, ami de *César*, y parut non-seulement pour accompagner son Adversaire, mais encore pour faire contre lui diverses dépositions. *Cicéron* en prit occasion de le piquer par quelques railleries qui réjouirent beaucoup l'Assemblée. Au lieu de l'interroger suivant l'usage sur les faits qu'il avoit déposés, il lui fit une infinité de questions qui rappellerent tous les désordres de son Tribunal & les circonstances les plus odieuses de sa vie. *Vatinius* couvert de honte & de confusion, voulut faire quelque effort en raillant *Cicéron* à son tour ; mais celui-ci eut toujours les rieurs de son côté.

Ce Discours contre *Vatinius* s'est conservé sous le titre d'*interrogation*, & n'est, comme *Cicéron* le dit lui-même, qu'une invective perpétuelle contre la Magistrature de *Vatinius*, & contre ceux qui lui avoient servi de support. Comme il est essentiellement uni à l'affaire de *Sextius*, j'ai cru devoir joindre son histoire à celle de la défense de ce Tribun.

que événement. C'est la XVII. du V. Livre du Recueil connu sous le titre d'*Epîtres Familières*.

*HISTOIRE de la Défense de M.
CÆLIUS.*

La défense de *Cælius* a pour époque l'année six cent quatre-vingt-dix-sept de la Fondation de Rome : *Cicéron* étoit alors âgé de cinquante-un ans ou environ.

Marcus Cælius étoit un jeune homme aussi considéré par son mérite que par sa naissance, qui avoit été élevé sous les yeux de *Cicéron*, aux soins duquel son père l'avoit confié particulièrement, lorsqu'il avoit paru au Barreau pour la première fois. Avant l'âge où l'on pouvoit prétendre aux Magistratures, il s'étoit déjà fait connoître par deux Causes célèbres ; l'une contre *C. Antonius*, accusé de conspiration ; l'autre contre *L. Atratinus*, chargé de corruption & de brigue. C'étoit dans cette occasion le fils d'*Atratinus*, qui pour venger son père l'accusoit à son tour de violence publique, & d'avoir tenté d'empoisonner *Clodia*, sœur du fameux *Clodius*. *Cælius* avoit été l'amant de *Clodia*, & toute la querelle n'avoit point d'autre cause que le ressentiment de cet-

12 MERCURE DE FRANCE.

te Dame , pour le mépris qu'il avoit bientôt fait de ses faveurs.

Cicéron traite cet Article dans son Plaidoyer avec tant de vivacité & d'enjouement qu'il peut passer pour un de ses plus agréables ouvrages. Il paroît qu'au fond *Cælius* étoit un jeune libertin qui vivoit au mont Palatin dans une espèce de *petite maison* qu'il avoit louée de *Clodius* ; & parmi les objections qu'on faisoit contre sa conduite , on lui reprochoit qu'à son âge , & n'ayant encore aucun emploi , il occupoit une autre maison que celle de son père , & du prix annuel d'environ mille écus. *Cicéron* répondit que *Clodius* pensoit apparemment à vendre sa maison , puisqu'il faisoit monter si haut le loyer d'une petite partie de l'édifice qui ne valoit pas au fond plus de cent pistoles par an.

Cælius, ayant été absous, fit profession pendant toute sa vie d'un parfait attachement pour *Cicéron* , & lia avec lui un commerce de lettres qui existent encore pour la plûpart. (c)

(c) V. la page 348. du II. Vol. de l'Histoire de *Cicéron* déjà citée.

HISTOIRE du Discours prononcé
l'an 697 de la F. D. R. sous le
Consulat de MARCELLINUS & de
PHILIPPUS, au sujet du partage
des Gouvernemens Consulaires ; connu
sous le titre vulgaire, DE PROVIN-
CIIS CONSULARIBUS.

La République Romaine ne fut jamais plus brillante que lorsqu'elle toucha au moment d'être détruite. Près-que tous les Peuples de la Terre connue, vaincus par elle ou soumis à ses loix, sous les titres plus honnêtes d'alliés ou d'amis du Peuple Romain, attestoient sa puissance, & fondoient sa grandeur. Chacune de ces Provinces éloignées de l'Italie étoit gouvernée par un Magistrat Romain, qui prenoit le titre de *Gouvernement Consulaire*, ou de *Prétorien*, selon que le Magistrat revêtu du titre de Gouverneur avoit exercé l'un des deux Offices de *Consul* ou de *Préteur*. Dans les Provinces conquises leur pouvoir égaloit celui du Souverain le plus absolu ; & les Peuples si souvent victimes des injustices de ses Maîtres, n'avoient d'autre remède à leurs maux,

14 MERCURE DE FRANCE.

que la ressource des appellations & des accusations, à Rome, moyen toujours long long, & la plûpart du temps inutile. Cette facilité de faire le mal avec impunité, & d'acquérir aisément des richesses immenses, étoit cause que la possession de ces Gouvernemens étoit l'objet des desirs & de l'ambition des Seigneurs de Rome. Ils étoient ordinairement la récompense des Consuls & des Préteurs quand ils quittoient leur emploi, & c'étoit le Sénat seul qui avoit droit d'y nommer.

La manière de faire cette nomination ne fut pas toujours la même avant la Loi dite *Sempronia* : on assignoit aux Consuls désignés les Gouvernemens dont ils devoient être mis en possession après leur Consulat. La Loi *Sempronia* abrogea cet usage pour établir celui de régler le partage des Gouvernemens avant l'élection des Consuls. Par cet établissement sage, *Gracchus*, Auteur de cette Loi, faisoit cesser un abus dont on se plaignoit depuis long-temps. Le Sénat, qui tenoit dans ses mains la source des fortunes les plus considérables & les récompenses les plus précieuses, n'en dispoit qu'en faveur de ceux qui lui étoient agréables, & résér-

voit pour les Magistrats populaires, & par conséquent contraires à ses vues, ceux qui étoient de moindre valeur. Ce préliminaire étoit nécessaire pour entendre l'histoire de ce qui donna lieu à *Cicéron* de prononcer le Discours dont il est question.

Les Consuls *Cn. Corn. Lent. Marcellinus* & *L. Marcius Philippus*, peu de temps après avoir pris possession du Consulat, proposerent au Sénat de faire le partage des Gouvernemens qui devoient échoir, selon l'usage, aux Consuls de l'année suivante. La Macédoine, l'Achaïe & la Thessalie étoient alors entre les mains du Consul de l'année précédente. *L. Calp. Pison*: son Colleague *Aulus Gabinius* avoit eu en partage la Babylonie, la Perse & la Syrie. D'un autre côté, *C. J. César* commandoit en maître dans l'une & l'autre Gaule (d). La plupart des Sénateurs mécontents du crédit immense qu'il s'attiroit par ses manières populaires, & soupçonnant peut-être les desseins ambitieux qui lui coûterent la vie dans la suite, n'étoient point d'avis de le continuer dans un Gouvernement qui

(d) La Transalpine & la Cisalpine.

16 MERCURE DE FRANCE.

lui donnoit un pouvoir trop étendu, & dont il pouvoit aisément abuser. Tous ceux qui parlerent avant *Cicéron* conclurent à rappeler *César*, ou du moins à diminuer considérablement son pouvoir, en lui ôtant le Gouvernement de l'une des deux Gaules. L'Italie retentissoit alors du bruit de ses conquêtes, & la fortune, qui ne s'étoit jamais démentie en sa faveur, sembloit prendre un nouveau plaisir à favoriser ses armes. Ce fut précisément ce temps qu'il choisit pour présenter une Requête, par laquelle il faisoit trois demandes au Sénat : l'une, qu'on lui envoyât de l'argent pour le paiement de son Armée ; la seconde, qu'on lui accordât la permission de créer dix Lieutenans pour la conduite de la Guerre & pour le Gouvernement des Provinces conquises ; la troisième enfin, qu'on prolongeât de cinq années le terme de son commandement. Ces prétentions parurent excessives pour ne rien dire de plus. On fut surpris qu'après avoir fait sonner si haut ses victoires, il ne fût point en état de soutenir son Armée sans le secours de Rome, dans un temps où le trésor public étoit épuisé ; & le renouvellement d'une Commission qu'il avoit

arrachée contre l'inclination & l'autorité du Sénat, fut regardé comme une proposition insupportable. Malgré tous ces obstacles, le parti de *César* prévalut, parce que *Cicéron* s'employa pour faire passer le Décret. Celui qui avoit défendu la liberté contre *Catilina*, ne prévoyoit pas sans doute qu'il fournissoit des armes à celui qui travailloit à l'entière destruction de la République.

Cicéron alléguâ les importans services de *César*. Il prétendit que dans le cours d'une prospérité qui servoit si glorieusement à reculer les bornes de l'Empire par la conquête de plusieurs Nations dont le nom même avoit été inconnu jusqu'alors aux Romains, il ne falloit pas lui refuser quelques secours qui étoient nécessaires à sa situation; & quand les dépouilles de l'Ennemi auroient suffi pour l'entretien de son Armée, il soutint que sans injustice il pouvoit les réserver pour son triomphe, & qu'il n'étoit pas juste de lui ôter cette espérance après tant de services (e).

(e) La prudence ne permettoit pas sans doute d'interrompre le succès des armes de *César*, & de laisser la guerre imparfaite. Mais il semble néanmoins que *Cicéron* avoit moins égard au mérite

*HISTOIRE de la Défense de L. COR-
NÉLIUS BALBUS.*

La ville de Gades en Espagne étoit la

de la cause, qu'aux conjonctures du temps & à sa propre situation. Il avoue dans sa Lettre. (*Ep. Fam. l. 7.*) » que l'envie & la malignité des
» Chefs du Parti Aristocratique lui faisoient pres-
» que abandonner ses anciens principes, & que
» si cela n'alloit pas jusqu'à lui faire oublier sa
» dignité, il jugeoit aussi que l'intérêt de sa su-
» reté le dispensoit de bien des devoirs qui au-
» roient pu s'accorder néanmoins avec ceux qu'u-
» ne juste prudence lui imposoit pour lui-même,
» s'il y avoit eu plus de droiture & de véritable
» zèle dans les Sénateurs, Consulaires... &c... &c...
Dans une autre Lettre (*ib. 8.*) il assure que l'É-
tat & la forme du Gouvernement sont entière-
ment changés, & que cette dignité, cette liberté
d'agir & de parler qu'il s'étoit toujours propo-
sées comme la fin de ses travaux, s'étoient éva-
nouies sans ressource : qu'il étoit résolu par con-
séquent d'abandonner ces anciennes idées aux-
quelles il avoit rapporté inutilement toute sa
conduite, & de se conformer absolument aux in-
tentions de *Pompée* : que l'estime extraordinaire
qu'il avoit pour lui commençoit à lui faire croire
qu'il n'y avoit de justice & de sincérité que
dans ses vues, & que la reconnoissance qu'il lui
devoit d'ailleurs serviroit toujours à justifier son
attachement. Qu'au reste, il se sentoit plus de pen-
chant pour un autre choix si son amitié pour
Pompée lui permettoit de s'y fixer, c'étoit celui
d'une retraite paisible, où il pût satisfaire son
goût pour l'étude.

Patrie de *Balbus*, & sa Famille étoit aussi distinguée par l'antiquité de sa noblesse, que par les services qu'elle avoit rendus à la République dans le temps de la guerre de *Sertorius*. Le droit de *Bourgeoisie Romaine* avoit été sa récompense. Mais *Pompée* lui ayant accordé cette faveur en vertu d'une Loi qui lui donnoit ce pouvoir, on révoquoit en doute la vertu de cette Loi pour *Balbus* & sa Famille, sous prétexte que la ville de *Gades* n'étoit point dans les bornes de l'alliance de Rome, où elle devoit être pour rendre ses Citoyens capables de ce Privilège. Il avoit choisi *Pompée* & *Crassus* pour ses Avocats; mais à leur prière *Cicéron* se joignit à eux, & prit le troisième rang (f).

C'étoit moins à *Balbus* que ses Agressors vouloient nuire, qu'à *Pompée* & à *César*, dont la faveur lui avoit fait acquérir de grands biens & un crédit considérable. Il étoit alors Général de l'Artillerie de ce dernier, & le principal Intendant de toutes ses affaires: ce qui lui fut pas néanmoins si utile que l'élo-

(f) C'étoit le plus honorable, parce qu'il rendoit un Orateur Maître de la Cause, en lui laissant le droit d'y mettre comme la dernière main.

20 MERCURE DE FRANCE.

quence de *Cicéron* pour lui faire confirmer son droit de Bourgeoisie. La Sentence des Juges lui fut favorable, & ce fut sur ce fondement que la fortune l'éleva ensuite jusqu'au Consulat (g).

HISTOIRE du Discours de CICÉRON, prononcé l'an 698 de la F. D. R, sous le second Consulat de CN. POMPEE le Grand, & de M. LIC. CRASSUS, pour servir de Réponse aux invectives de L. CALP. PISON, ancien Consul.

Le Discours de *Cicéron* sur le partage des Gouvernemens Consulaires, dont on a lu plus haut l'histoire, n'avoit pas peu mécontenté l'ancien Consul *L. Calp. Pison*. Il sçavoit que c'étoit par l'avis de notre Orateur que le Sénat l'avoit rappelé de son Gouvernement,

(g) Le jeune *Balbus*; son neveu, qui participa au même avantage, obtint aussi dans la suite les honneurs du triomphe pour avoir vaincu les Garamantes, & *Pline* (*Hist. Nat.* 7. 43, & 5. 5.) les donne pour le seul exemple d'Étrangers ou de Citoyens adoptés, qui ayent obtenu l'une ou l'autre de ces deux distinctions. (*Hist. Cic.*)

& mis fin à ses brigandages , c'étoit avoir avec lui un tort impardonnable. Arrivé à Rome , il ne tarda pas à faire éclater son ressentiment ; & dans la première Assemblée du Sénat où il assista , il prononça un Discours rempli d'investives amères contre celui qu'il appelloit l'auteur de son rappel.

Cicéron lui fit une réplique sanglante ; elle est connue sous le titre vulgaire , *in Lucium Calp. Pisonem*. Il est excusable d'avoir pris quelquefois le ton de son adversaire , parce que celui-ci mortifia cruellement son amour-propre ; & quand on suit les mouvemens de l'amour-propre blessé , on est sujet à s'égarer dans la vengeance. On lui a reproché de s'être étendu avec trop de complaisance sur les événemens de son Consulat , & sur les circonstances glorieuses de son retour après son exil. Mais qui ne fait pas qu'il est des occasions où le Sage lui-même est obligé de faire son éloge , afin d'imposer silence à l'envie & de faire taire les calomnieux ? C'étoit précisément la circonstance dans laquelle *Cicéron* se trouvoit à l'égard de *Pison*.

Le commencement de cette belle Harangue est perdu pour la postérité :

22 MERCURE DE FRANCE.
il n'en existe que des fragmens recueillis
par quelques Commentateurs (h).

(h) Quintilien, Servius, Asconius, &c.

ÉPITRE à EUTHYME, sur sa
retraite.

Vous, qui pour jamais sur vos traces
Conduirez loin de ce séjour
Les Vertus, les Arts & les Graces
Et nos regrets & notre Amour !
Recevez avec indulgence
L'hommage de la vérité,
Offert par la reconnoissance,
Et malgré l'envie, adopté
Par tous les cœurs d'intelligence.

Que d'autres sous ces murs vieillis,*
Attendant leur chute prochaine,
Veillent rester ensevelis,
Je les admire & j'applaudis
Ce trait de fermeté Romaine ;
Et les exemples qu'ont transmis
Les chroniques du temps jadis,
Selon moi l'égalent à peine.

* La maison qui doit perdre le chef que je regrette,
sera transférée dans une autre.

Mais, quoi qu'en disent ces esprits
 Que le vieux préjugé gouverne,
 Un tombeau parmi des débris
 Flatte bien peu le goût moderne.
 Sur ce point, comme en tout, je suis
 De mon siècle & de mon pays ;
 Et soit inconstance ou foiblesse,
 Tel honneur sans doute a son prix,
 Mais je n'y vois rien qui nous presse.

Du sort propice ou furieux,
 J'attends encor dans le silence,
 Avec la même indifférence
 L'accueil terrible ou gracieux,
 Depuis long-temps fait à ses jeux ;
 Comme il doit l'être à ma constance,
 Eclairé sur les dons trompeurs
 Sortis de sa main libérale,
 J'ai sçu mépriser les faveurs,
 Braver son humeur inégale,
 Et m'amuser de ses fureurs.
 Oui, dans ce court pèlerinage,
 Que nous faisons tous ici-bas ;
 Mon œil de sang froid l'envisage,
 Qui se présente sur les pas
 Des voyageurs de tous états,
 De tous Pays, & de tout âge.
 Là, par forme de passe-temps,
 Il leur adjuge ses présens,
 Tantôt le Sceptre ou l'esclavage,

24 MERCURE DE FRANCE.

Tantôt la Satyre ou l'encens ,
De *Phæbus* le frivole hommage ,
De *Mars* les honneurs inconstans ,
De *Plutus* les écus comptans ,
D'*Hymen* le bizarre assemblage ,
Les Cyprès, les Lauriers brillans ,
Mortiers, fourrure, & ces rubans
Dont la politique & l'usage
Ont fait des chaînes pour les grands ;
Santé, maladie, héritage ,
A l'un ou l'autre des passans
Tombent tour-à-tour en partage ,
Selon l'humeur du Dieu volage ,
Qui rit sur-tout des mécontents.
Mais il n'a jamais vu le Sage
Au nombre de ses courtisans ;
Et quelque fâcheux contre-temps
Que la vengeance lui ménage,
Il n'arrive pas moins à temps
Au terme commun du voyage.

Cependant il est des revers
Qui trouvent son âme sensible :
Pour lui comme pour l'univers
Le destin s'est rendu terrible.
Parmi les coups de sa fureur
Qu'il voit sans crainte & sans allarme:
Un seul l'accable & le désarme,
C'est celui qui le frappe au cœur.

Tel

Tel est le coup qui nous menace,
Lorsque prêt à quitter ces lieux
Vous rompez les aimables nœuds
Que rien n'égale & ne remplace.
Comment renoncer aux douceurs
De cette autorité paisible,
Cette dépendance insensible
Qui forçoit à l'envi nos cœurs
D'embrasser sa chaîne invisible,
Et son joug caché sous les fleurs?
Quels maux feroient couler nos pleurs?
Quelle constance nous anime,
Si nous pouvions voir sans douleurs
Finir ce concert unanime
Formé par l'Amour & l'estime
Qu'inspire & que ressent *Euthyme*.
Qui peut rester indifférent
Quand nous perdons cet assemblage
Et de vertus & d'agrémens,
Et cet heureux assortiment
De la Raison austère & sage
Avec le ton de l'enjouement
Et le charme du Sentiment !
Que devient cet esprit solide
Dont le coup d'œil vif & perçant
Saisissoit dans l'essai timide
Du mérite obscur & tremblant,
Le germe & le feu du talent ?

B

26 MERCURE DE FRANCE.

J'ai vu par vos conseils utiles
Les chants de nos Muses dociles
S'embellir se varier :
Et de leurs peintures fertiles
Les traits sublimes ou faciles
S'étendre & se multiplier.
Aussi le laurier qui couronne
Apollon & ses favoris,
Sur votre front qu'il environne
Augmente son lustre & son prix ;
Et pour tant d'autres le Permesse ,
Avaré de ses dons chéris ,
Aux fruits heureux de la sagesse
Joint pour vous les fleurs & les fru

Je n'en dirai pas davantage :
Mais sur ce portrait peu flatté ,
Quel ami de la vérité
N'avoûra pas que c'est dommage
D'en perdre la réalité ,
Et que pour être supporté
Ce coup exige de courage ?

Pardon si j'ai plus consulté
La voix publique & l'équité ,
Que votre aveu dans cet hommage !
Mais ce que le sort irrité ,
Me fait perdre , a trop mérité ,
Quoiqu'en dise tout bas l'envie ,

La peine d'être regretté ,

Et regretté toute la vie.

Non potuit mea meus , quin esset grata , teneri.
Ovid. ex Ponto. Lib 4. Epit. 1.

Par M. TRICOT.

4 Juillet 1764.

É P I G R A M M E.

UN Duc & Pair, entrant dans une Ville,
Chaque Rhéteur s'en vint révéremment
D'un ton pompeux lui faire compliment.
Un... soi-disant très-habile,
S'en vint aussi débiter sçavamment
Un impromptu médité trois semaines.
Seigneur, dit-il, nos forces sont trop vaines
Pour célébrer vos vertus dignement:
Notre *Phabus* craignant donc de mal faire,
Bien plus encor craignant de vous lasser,
Aime bien mieux admirer & se-taire....
Et c'est par là, dit-le Duc en colère,
Que son *Phabus* auroit dû commencer.

C. a. D. De L* * * * *



ENVOI d'un Eventail.

JE vous devois, *Iris*, faire un autre présent ;
 Vous en abuserez , ma folie est extrême :
 Donner un Eventail à l'ingrante qu'on aime,
 C'est pour n'avoir hélas ! que des coups , ou de
 vent.

Par M. GUYCHARD.

*VERS d'un Militaire obligé de quitter sa
 Maîtresse pour aller faire son service.*

AIMABLE *Iris* , si mille fois
 Je t'ai juré que je t'adore ,
 Reconnois aujourd'hui ma vois
 C'est elle qui le jure encore.
 Oui je ne veux aimer que toi :
 A toi seule je suis fidèle....
 Mais attends , le Tambour m'appelle !
 Je veux aussi l'être à mon Roi :
 Entre l'Amour & lui je partage mon zèle.
 Où peut-on mieux placer & son cœur & sa
 foi ?

GOUDEMETS

ÉPIGRAMME A IRIS.

QUOI ! Sage femme & femme sage,
 Sont même chose, à ton avis ?
 Ce n'est pas le mien & je gage
 Que j'aurai pour moi tout Paris.
 De l'un à l'autre, belle *Iris*,
 Il est un intervalle immense !
 Connois-en donc la différence :
 La Sage femme l'est par Art ;
 L'autre l'est souvent au hazard.

Par le même.

**LA MORT NATURELLE,
 D I A L O G U E S**

A U

SOCRATE RUSTIQUE. (*)

(*La Scène de ce petit Drame est près d'une Cabane ombragée d'un hêtre.*)

DE ce temps précieux que vous con-

(*) *Kliyogg* ou le *Socrate rustique*, natif de *Vermetschweil* en *Suisse*, augmente tous les jours son bonheur & celui de sa Patrie par ses travaux & par la sagesse de ses procédés œconomiques, &c. *M. Hirzel*, premier Médecin de la République de *Zurich*, a écrit son histoire en Allemand : elle a

B iij

30 MERCURE DE FRANCE.

facrez à admirer , à cultiver la Nature , à bénir son Auteur & à rendre vos enfans semblables à vous , ILLUSTRE KLIYOGG (*), accordez , je vous prie , quelques momens à l'inspection du tableau que je vous offre. Vous vous y reconnoîtrez. Vous vivez comme *Ariste* a vécu : vous aurez le bonheur de mourir comme il est mort. . . . Un homme tel que vous conçoit sans peine que l'instant de la mort est d'autant plus heureux , qu'il termine une plus heureuse vie , pourvu qu'elle ait duré le temps prescrit par la Nature.

Mon cher *Kliyogg* , vous êtes à mes yeux un très-grand homme. Je ne vous le dirois pas , si je n'étois sûr que vous avez l'âme trop élevée pour qu'elle soit accessible à un sot orgueil , & que vous ne trouvez dans la sagesse dont le Ciel

été traduite en François par un Officier Suisse au Service de France ; on la trouve à Paris chez *Brocas & Humblot* , Libraires , rue Saint-Jacques.

(*) Les Lecteurs qui ont le goût difficile , trouveront que l'épithète *illustre* figure mal à côté du nom d'un simple Laboureur. Je suis fâché de cela pour eux , & je suis bien plus fâché encore que mon Héros ne soit pas aussi illustre , c'est-à-dire , aussi généralement connu & respecté qu'il mérite de l'être.

vous a doué, qu'un bien qui vous est en quelque sorte étranger, que vous ne pouviez vous procurer par vos efforts, & qui vous est moins donné pour vous-même, que pour la société à laquelle vous devez vous rendre utile.

On dit qu'après avoir épuisé presque toutes les erreurs & les travers imaginables, nous commençons enfin à nous corriger. J'ai plusieurs motifs de le croire, & ils sont bien consolans. Une preuve néanmoins que la Raison ne fait pas encore chez nous des progrès fort rapides, c'est que votre Histoire, écrite avec une noble simplicité, si digne de son sujet, n'est pas encore entre les mains de tout le monde, depuis deux ans que nous en avons la traduction.

Je vous salue, respectable KLIYOGG, je vous aime & vous honore de tout mon cœur.

SCENE PREMIERE.

DAPHNIS, voyant son Père endormi, dit à demi-voix.

QUE son sommeil est délicieux ! il n'est ni trop profond ni trop agité....

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.
Ô mon Père ! si je ne craignois de
troubler ton repos , avec quelle ardeur
je baiserois cette main bienfaisante
qui a éssuié les larmes & brisé les
chaînes de tant de malheureux !.....
Comme les mouvemens de son cœur ,
sont égaux ! Comme la vertu respire
sur ses lèvres entr'ouvertes !..... le
Soleil étend vers lui ses premiers
rayons... Ah ! peut-être il va l'éveiller !
..... Les zéphirs amènent des portes de
l'Orient , un nuage qui va couvrir cet
Astre ; il n'éveillera pas mon Père
Mais le nuage passera.... j'ai ma ser-
pente ; voici des arbuttes ; leurs branches
se plieront volontiers sous mes mains
pour faire un berceau autour de mon
Père. (*Il fait un berceau.*)

SCENE II.
ARISTE DAPHNIS.

ARISTE , *s'éveillant.*

SOLEIL , qui éclaires depuis si long-
temps mon bonheur ! Je te (*il*
apperçoit le berceau,) est-ce un songe ?
d'où viennent ces branches qui s'entre-
lacent au-dessus de ma tête ? c'est quel-

qu'un de mes enfans qui a fait ce berceau pendant mon sommeil. (*il tourne la tête & apperçoit Daphnis.*) Ah mon Fils ! c'est toi ; je vois que tu t'applaudis de cette belle action : la joie éclate dans tes yeux. Viens embrasser ton Père ; viens ranimer ma chaleur expirante.

D A P H N I S, (*l'embrassant.*)

Puissé-je te communiquer toute la mienne !

A R I S T E.

Non *Daphnis* ; non mon Fils , je ne le voudrois pas. Je ne souhaite vivre encore jusqu'au coucher du Soleil , que pour voir encore une fois ma nombreuse famille rassemblée ; que pour descendre paisiblement , en sa présence , dans le tombeau de nos Pères. . . . je serois mort jeune , que j'aurois assez vécu , que je serois mort sans regret , parce que ma conscience ne me reprochoit rien. Comment ne quitterois-je pas sans peine , une vie dont je jouis depuis un siècle & que je vois se reproduire , s'éterniser dans la longue suite de mes petits enfans ? Comment ne quitterois - je pas avec plaisir un séjour , heureux , à la vérité , mais que je n'abandonne que pour entrer dans

B v

34 MERCURE DE FRANCE.
les tabernacles éternels ? Mon
Fils, on ne peut douter de l'immortalité de l'âme, que quand on a lieu de souhaiter qu'elle ne soit pas immortelle. . . . Va dire à tes Frères que je respire encore ; que je veux les voir & mourir.

D A P H N I S.

Ils sont allés avec nos enfans visiter le tombeau de notre Mère & faire des vœux au ciel pour n'avoir pas de long - temps ces lugubres devoirs à rendre.

A R I S T E.

Vœux surperflus, & qui m'offensent : je vais avec transport m'unir une seconde fois & pour jamais à ma digne épouse. . . . l'on voit croître des Cyprès autour des Tombeaux de ceux qui n'ont point vécu ; on verra des Rofiers & des Myrthes croître autour du mien. Va dire à tes Frères que je veux les voir & mourir.

D A P H N I S.

Thémire vient avec *Chloë*. . . . je vais porter au reste de la famille les ordres dont tu me charges.



S C E N E I I I.

ARISTE, *seul, en se levant avec peine.*

MES yeux se couvrent ; le Soleil dont l'éclat me frappe encore , me paroît cependant moins brillant qu'à l'ordinaire ; mes jambes fléchissent, mes mains tremblent. (*Il en porte une sur son cœur.*) Mon cœur ne bat plus que lentement ; mon sang se glace dans mes veines : la vie m'abandonne ; mais sans douleur , sans violence. Je suis un fruit mûr & précieux que la mort va cueillir avec une forte de respect.

S C E N E I V.

ARISTE , THEMIRE , CHLOÉ.

A R I S T E.

VENEZ , venez ; je vous ai appris à vivre ; je vais vous apprendre à mourir. L'un n'est pas plus difficile que l'autre, quand on prend pour guide la nature & la vertu. . . .

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

CHLOË, *pleurant.*

O mon Père! nous allons donc te perdre?

ARISTE,

Oui ma fille; mais tu ne me dois pas regretter; mon départ ne fait que t'imposer la douce nécessité d'être pour tes enfans ce que j'ai été pour toi.... Nous tiendrions trop à la terre, si nous y devions vivre toujours ensemble: Elle n'est point notre patrie.... Disons-nous, sans foiblesse, un adieu de quelques jours. La mort qui me sépare de vous, mes enfans, reviendra bientôt vous unir à moi. Consolons-nous. (*à Thémire,*) quoi *Thémire*, tu pleures aussi?

THÉMIRE.

Je suis plus malheureuse que *Chloë*; elle n'aura de larmes à essuier que les siennes, & celles de son jeune époux. Aucun de ses enfans n'a encore atteint l'âge où l'on connoît le malheur. Mais moi, dont la douleur sera augmentée & par celle de *Daphnis*, & par celle de nos enfans & de nos petits - enfans.... hélas! n'aurois-je pas été encore assez accablée sans cet affreux surcroît de peines?

ARISTE:

Il en est de la douleur comme du

travail : elle s'allége en se partageant. D'ailleurs , pourquoi ces larmes dont tu me menaces , & que tu commences déjà à répandre ? Je vais te donner un moyen d'en tarir la source. Dès que j'aurai fermé les yeux , souviens-toi de ma vie passée & de ma vie présente : tu ne pourras que t'en réjouir. Je n'aurai eu qu'un soupir à faire pour passer de l'une à l'autre : sera-ce de quoi t'affliger ?.... Plains un jeune homme que la mort vient arracher des bras de la Nature. Plains un veillard que les remords suivent jusqu'au tombeau. Mais me pleurer , moi ! reconnois , ma chère *Thémire* , l'injure que tu me fais ? Je meurs sans effort ; je meurs sans trouble , sans inquiétude , sans crainte : je n'ai jamais fait que du bien , & Dieu est juste. . . . Non , non , ce n'est point dans les larmes du regret , mais dans la joie d'un innocent festin , qu'il faut que je quitte la vie. Je l'ai ordonné ce festin : je le terminerai par déclarer mes dernières volontés , & tu me verras mourir , en pressant contre ma poitrine le dernier de mes petits-enfans , en souriant à la belle & nombreuse lignée dont j'ai le bonheur d'être père. . . . Je vois venir vers nous deux hommes ,

38 MERCURE DE FRANCE.
dont l'un marche avec un peu de
peine.

THÉMIRE.

C'est *Daphnis* & votre ami *Ménalque*.

ARISTE.

Je verrai donc encore cet ancien ami? Mon dernier jour va être bienheureux! Il y a si longtemps que je connois *Ménalque*; il est si gai, si aimable... Mais que veut dire ceci? (*Il chancelle; ses deux filles s'empressent autour de lui.*) Ne craignez rien... (*Il rêve un moment.*) *Thémire*, vas à la rencontre de *Ménalque* & de *Daphnis*. Dis-leur que *Chloë* va me suivre un moment à la maison; qu'il faut que j'y sois seul avec elle; que je ne tarderai pas à les venir joindre sous ce hêtre. (*Thémire sort.*)

SCÈNE V.

ARISTE, CHLOË.

JE suis vieux & mourant; je suis ton père; tu m'aimes... Je veux vivre encore quelques heures, pour voir tous mes enfans rassemblés... Viens, ma fille;

viens entendre quelque chose d'agréable que j'ai à te dire : viens recevoir une préférence qui t'est due , & que d'ailleurs le hazard te procure. (*Il l'em-mène. Ménalque , Daphnis & Thémire arrivent. Ariste leur fait signe qu'il va revenir.*)

SCENE VI.

MÉNALQUE , DAPHNIS , THÉ-
MIRE.

THÉMIRE.

O *Daphnis!* tu sçais si j'eus jamais pour toi aucun de ces sentimens violens dont la durée est ordinairement si courte. Nous n'eumes jamais l'un pour l'autre que cette amitié douce & tendre qui, au contraire du trop ardent amour , se fortifie & se resserre en vieillissant. Je n'imaginois pas qu'elle pût s'accroître encore. Mais ce miracle étoit réservé à ton père.... Quel nombreux cortége de vertus ! quel héroïsme l'accompagne jusqu'au dernier instant de sa vie. Tu l'aimes trop pour ne lui pas ressembler ; tu l'imites trop.

40 MERCURE DE FRANCE.

bien, pour ne pas mourir comme lui. Cette réflexion, que sa vue vient de m'inspirer, ajoute à ma tendresse & à mon respect pour toi.

MÉNALQUE (*souriant.*)

Oh ! cela n'est ni fade ni romanesque ! & quand une femme de soixante ans fait l'amour sur ce ton à un époux de soixante-dix, on ne sçauroit qu'y applaudir.

DAPHNIS.

Que tu es heureux de conserver jusques dans la vieillesse la plus avancée, tant de sérénité & d'enjouement !

MÉNALQUE.

Oui, telle a toujours été mon humeur, & tu sçais que c'étoit aussi celle de ton père. Nous avons passé d'heureux jours ensemble. Depuis peu cependant je l'ai trouvé plus sérieux, mais sans en être moins aimable..... Tu dis que ce matin il est plus sérieux encore ? Cela m'étonne peu. Ce jour est un grand jour pour lui ; & quand j'en serai là, tu me verras peut-être aussi moins enjoué que de coutume.... Mais croit-il que le jour qu'il fait son testament doive être celui de sa mort ? Rien n'est moins raisonnable. Quant à moi, je serai tou-

A O U S T. 1764. 41
jours gai jusqu'à ce que les approches
de la mort me fassent changer de ton.

S C E N E V I I.

MÉNALQUE , DAPHNIS , THÉ-
MIRE , LYCAS.

LYCAS.

Nous étions prosternés autour du
tombeau de notre mère ; nos bras , lan-
guissamment croisés , s'appuyoient sur
le gazon qui le couvre. Le bruit d'un
vol rapide & de la chute d'un oiseau ,
vint nous distraire. C'étoit une tourte-
relle qui s'abattoit dans les arbuttes que
notre père a plantés près de ce tom-
beau. Nous l'avons prise ; & sans appa-
rence de blessure , elle est morte entre
nos mains. Ciel ! quel présage pour
Ariste. . . . Mais , le voilà qui nous ap-
pelle....

MÉNALQUE.

Cette aventure me frappe , & j'y veux
rêver un instant. (*ils s'en vont.*)



SCENE VIII.

MÉNALQUE, *seul.*

CETTE tourterelle m'attriste.... *Ariste* est un assez grand-homme : il fait assez d'honneur à la nature, pour qu'elle annonce sa mort par un prodige..... Mais je vais éffrayer mon cher *Ariste* par mon air sérieux..... Faisons-nous violence jusqu'au point de paroître gai. Tant d'autres s'en font toute leur vie de bien plus grandes & par des motifs bien moins nobles que celui qui m'anime !

SCENE IX.

ARISTE, MÉNALQUE, DAPHNIS,
THÉMIRE, CHLOË, LYCAS.MÉNALQUE, à *Ariste* en lui prenant la
main.

BONJOUR, mon vieux ami ! je te trouve ce matin, un air de fraîcheur, qui me plaît.

A R I S T E , *en souriant.*

Oui mon ami, je vais rajeunir, tout d'un coup... je vais renaître.

MÉNALQUE , *paroiſſant ſoutenir avec peine le ton qu'il a pris.*

Ce n'est pas mal s'y prendre, que de débiter par un tête-à-tête avec une jeune & jolie femme ! Il est vrai que tu n'es que son ayeul... & que tu n'as que cent quatre ans.

A R I S T E.

Ami, j'ai badiné, ainsi que toi, toute ma vie; mais le moment qui la termine doit du moins être sérieux. Puis-je d'ailleurs prendre un ton assez grave pour ce que je vais te raconter ?

M É N A L Q U E.

Je voulois, pour te réjouir, tâcher d'en prendre un autre..... Mais vois mon trouble; il t'apprendra quel effet produit dans mon âme l'état où je te vois.

A R I S T E.

Un malheur alloit m'arriver; j'y aurois été fort sensible: j'allois mourir sans avoir dit adieu à mes enfans, ainsi qu'à toi. J'ai imaginé un moyen de prolonger ma vie de deux ou trois heures sans employer les secours de ces confortatifs vulgaires dont l'usage trom-

44 MERCURE DE FRANCE.

pe si souvent nos espérances..... je
cherchois moins des forces momen-
tanées, qu'à retenir encore quelques
instans mon âme dans sa prison, » elle
» y restera, ai-je dit à *Chloë*; elle y
» restera, ma fille, pour peu que tu le
» veuilles. Presse moi contre ton sein;
» fais passer en moi une étincelle de
» cette douce & vive chaleur qui t'a-
» nime. Fais couler sur ma langue aride
» quelques gouttes de ce lait pur & vi-
» vifiant dont tu nourris ton fils....
Aussi-tôt Chloë (il lui prend les mains.)
sans me répondre, me serre dans ses
bras..... Elle veut parler; elle soupire;
elle sanglote: elle couvre de larmes &
de baisers, mes lèvres mourantes.....
Mon cœur déjà presque glacé se ranime;
la vie semble circuler de nouveau dans
mes veines; je lève vers *Chloë* des yeux
reconnoissans & attendris.... Ah! mon
ami. Ah! cher *Ménalque*! combien unê
si douce extâse l'emporte sur les plaisirs
les plus vifs de l'amour!

MÉNALQUE, (embrassant Chloë.)

Belle *Chloë*, que je t'embrasse! Tu
as rendu la vie à qui te l'a donnée....
(*Il embrasse Ariste.*) Ah, mon ami!
quel plaisir pur doit éprouver ton cœur
à la vue de la main si chère qui t'ar-
rête sur les marches du tombeau!

C H L O É.

Pourquoi ne puis-je, hélas, l'en arracher pour toujours !

A R I S T E.

Ne le souhaitez pas. Eh ! que desirerois-je encore après les marques de tendresse que tu viens de me prodiguer ?... Mais je ne vois point mes enfans. . . . Pourquoy donc ne viennent-ils pas ?

L Y C A S.

Ils vont venir dans le moment.

M É N A L Q U E.

Heureux Vieillard ! tu as toujours aimé l'humanité & la vertu, l'humanité & la vertu vont fermer doucement tes yeux. J'ai tâché de vivre comme toi, & j'espère mourir de même. Nous avons eu le bonheur de soulager les pauvres sans le devenir ; une fortune médiocre a rendu tous nos jours sereins & paisibles. Ah, mon ami ! qu'on est heureux lorsque l'on peut faire du bien ! . . . Tu te souviens à ce propos d'une Sentence qui nous a souvent fait frémir. *Le méchant a dit, je veux une proie pour la dévorer. Le puissant lui a répondu : VOILA LE PAUVRE.**

* On trouve cette pensée dans la seconde partie de l'Élève de la Nature : elle est si vraie, &

A R I S T E.

Oui, oui, je m'en souviens ; & c'est parce que cette affreuse vérité ne cessera de longtems d'en être une , & c'est parce qu'on ne peut s'empêcher de se la rappeler souvent quand on a le cœur bon , que je n'ai pas été parfaitement heureux ; car du reste je peux dire de moi ce que me disoit dernièrement de lui-même le vieux Berger *Palémon*, notre sage & vertueux ami. » Quand je regarde en arrière , il me semble que toute ma vie n'a été qu'un long-printemps , & que les momens ténébreux semés dans son cours , ont été de ces orages passagers, qui rafraîchissent les Campagnes & raniment les Plantes. Jamais une contagion funeste n'a diminué notre troupeau ; jamais aucun accident n'a fait périr nos arbres ; jamais l'infortune ne s'est reposée long-temps sur cette cabane. *

D A P H N I S.

Je vois venir à pas lents toute la Fa-

frappante , si propre à nous faire sentir nos injustices & nos torts , qu'on ne la sçauroit trop répéter.

* GESNER , *Idylle XII.*

mille : sa démarche peint le regret & la douleur.

A R I S T E.

Pourquoi donc encore cette douleur & ces regrets ? Je ne vais point mourir comme meurent les hommes du monde.

C H L O É.

Il s'en faut bien sans doute ! mais tu vas mourir pour nous....

A R I S T E.

Si quelqu'un de vous pleure , je lui demanderai s'il a quelques reproches à me faire ; s'il est quelques vertus dont je ne lui aie point donné l'exemple ?

C H L O É.

Eh bien : ce n'est point la douleur qui pleurera ; mais permettez que ce soit la tendresse.

A R I S T E.

Ah ! dans ce cas nous mêlerons nos larmes : elles n'auront rien d'accablant.



SCENE X. & DERNIERE.

*Les Interlocuteurs précédens & toute
la Famille.*

*(Pendant la fin de la Scène précédente & le
commencement de celle-ci , on couvre une table en-
tre la cabane & le hêtre.)*

ARISTE.

JE vais donc finir dans les bras de ce
Peuple naissant, dont chaque individu
est un autre moi-même ; en qui je me
vois revivre, & qui m'assure dès ici-
bas une immortalité, symbole de celle
où j'aspire... Partagez tous ma joie, ô
mes enfans ! mes chers enfans ! Je
vois s'ouvrir les portes éternelles... Le
petit globe que nous habitons, s'il
passoit sous leurs vastes arcades, à peine
y seroit-il apperçu... Quelle immensité !
que de merveilles ! que de bonheur !
(il change de ton.) il faut être généreux
& humain jusqu'au dernier soupir
Voyez, mes enfans, tout ce que vous
me devez aujourd'hui ; & que ce ne soit
point pour m'admirer ou m'aimer da-
vantage, mais pour vous souvenir que
vous devez faire un jour ce que vous
me

me voyez faire. Je détourne les yeux de la perspective qui m'enchanter : je retiens mon âme impatiente de s'élever dans les Cieux : je la répands sur vous tous... Ecoutez mes dernières volontés.

CHLOË, *lui baisant la main.*

Ah mon père ! qu'elles seront religieusement suivies.

(*Un signal avertit qu'il faut se mettre à table.*)

ARISTE, *marchant vers la table.*

Allons commencer le festin. Mais je crains bien de l'interrompre ! . . . Comptez pourtant sur le desir que j'en ai. Ce sera le dernier effort de mon amour pour vous.

(*Ariste se place entre Daphnis & Ménalque. Le reste de la Famille se range selon l'âge. On entend un Concert d'une Musique tendre & majestueuse, qui dure pendant une partie du repas.*)

A R I S T E.

J'ai sans doute pleuré en naissant, parce que je souffrois, & parce que la Nature me croyant destiné à souffrir, a voulu dès les premiers instans de ma vie m'y accoutumer. La bonne & sage éducation que j'ai reçue m'a rendu inutile cette leçon de la Nature. Mon père a sçu mettre mon âme & mon corps à l'abri de la douleur : il m'a appris, c'est.

C

50 MERCURE DE FRANCE.

à-dire, il m'a prouvé, par son exemple, que rien ne manque à qui ne desire rien ; que la vertu détourne le malheur ou en console, & que la sobriété & les exercices pénibles préviennent la plupart des maladies. . . . J'ai pleuré en naissant, parce que je souffrois. . . . Si j'avois pu prévoir alors combien le reste de ma vie seroit heureux, j'aurois supporté mes premiers maux sans me plaindre. . . . Embrasse-moi, mon ami, embrassez-moi, mes enfans : écoutez mes dernières volontés. Pour vous les rendre & plus chères & plus sacrées, j'ai attendu l'instant où mon dernier soupir pourroit y mettre le sceau. . . . Voici ce que j'ai à vous dire. . . . *Daphnis*, mon fils aîné, sera mon successeur & votre père ; qu'il soit votre Juge suprême. N'étendez pas les limites étroites que j'ai prescrites parmi vous à la propriété ; regardez comme le poison de l'âme & du corps ce qui excède le simple nécessaire. Soez unis ; chérifiez-vous les uns les autres ; que tout soit commun entre vous ; point d'alliances étrangères ; contentez-vous de ce que vous avez Mais prêtez-vous toujours aux besoins d'autrui : de là naîtra votre bonheur. . . .

D A P H N I S.

Ah, mon père ! quel feu divin t'anime ? ... Non, tu n'es pas prêt à mourir, nous te posséderons encore.

A R I S T E.

C'est parce que je vais mourir, qu'un feu divin m'anime... Ah mon fils, mon cher fils ! que ne peux-tu seulement entrevoir, ainsi que moi, dans ce moment... le terme de la carrière du Juste.

(*Il expire.*)

V E R S faits le soir de la journée de Mindene, par un homme de qualité attaché à un jeune Prince qui se distingua à cette bataille.

QUAND tu marchois avec audace*

Vers un malheur déjà certain,

J'ai cru voir l'Amour en cuirasse

Et Mars un cimeterre en main :

J'ai ri de la jalouse peine

Des Divinités du *Kézer*,

Qui t'ont vu de lauriers couvert

* Quand ce Prince chargea à la tête de la Cavalerie, il étoit déjà décidé que ses efforts seroient inutiles.

52 MERCURE DE FRANCE.

Dans leur bicoque de *Mindene*.
 L'Anglois fit répéter ton nom
 A tous les échos du rivage ,
 Craignant l'effet de son canon
 Quand il admiroit ton courage.
 Parmi tant de sang répandu
 Sur la pelouse mémorable ,
 Dans ce désordre épouvantable ,
 Je t'ai cru pour jamais perdu !
 C'est là que des mains de Bellonne
 Ton jeune front fut couronné.
 Embellis de cette couronne
 Celles que l'Amour t'a donné.
 Mais d'un Dieu fier & redoutable,
 Cesse un peu de suivre les pas ;
 Il en est un bien plus aimable
 Qui t'appelle & te tend les bras :
 Que sa flamme douce & féconde
 Embrase ton cœur à son tour ;
 Consoler les malheurs du monde ,
 Est l'ouvrage du tendre amour.
 Comme autrefois le jeune *Alcide* ,
 Après ses travaux meurtriers ,
 Sur le sein d'*Omphale* timide .
 Venoit déposer ses lauriers :
 Laisse la Beauté qui t'engage
 Essuyer de ses doigts chéris
 La poussière de ton visage

Avec les myrthes de *Cypis*.
 Que son bras , foible en apparence ,
 Désarme ton bras triomphant
 Et délasse sans résistance
 Ton homicide accoutrement.
 Cette parure étincelante
 Est ton habit de tous les jours
 Quitte cette armure sanglante
 Pour l'uniforme des Amours.
 Ecoute la voix qui t'appelle ;
Achille n'y résista pas :
 C'est la Divinité fidelle
 Qui vient t'arracher aux combats.
 Suspens le cours de ces ravages ,
 Dieu , protecteur des bons *Germain* !
 Protège ces féconds rivages ,
 Arrosés du sang des humains....
 Allons sur les bords de la Seine
 Respirer les tendres zéphirs
 Et reprendre la douce chaîne
 Qui nous attachoit aux plaisirs.
 Adieu , grosses *Hanovriennes* ;
 Serviteur à l'Electorat :
 Il faut oublier *Alberstât*
 Et Mesdames *Canikfeichtaines* *.
 A l'aspect de l'hyver frileux ,

* Mot Allemand , familier aux femmes du pays ,
 pour dire je ne vous entends pas.

54 MERCURE DE FRANCE.

Tandis que les Rois de la Terre ,
 Sur des monceaux de malheureux ,
 Feront reposer leur tonnerre ,
 J'irai de ma jeune Bergère
 Ranimer les sens amoureux ,
 Au lieu des accens de la guerre ,
 Des tambours le bruiant refrain ,
 Un baiser , où sa main légère ,
 Sera mon réveil-matin .
 A ses loix soumis & fidèle ,
 Sans révérence & sans façon ,
 J'irai prendre l'ordre chez elle
 Au lieu d'aller chez *Cornillon* * .
 En attendant la conférence ,
 Qui désarmera nos Héros ,
 Dans les bras de la négligence ,
 Allons goûter quelque repos .
 Mais au moindre cri de la gloire ,
 Malgré l'amour & ses soupirs ,
 Nous volerons à la victoire
 En sortant du sein des plaisirs .
 Que tes beaux jours soient sans nuage ;
 Oui , j'aime à chanter ton bonheur ;
 Et je trouve à te rendre hommage ,
 Le premier plaisir de mon cœur .

* *Major-Général de l'Armée.*



*A une jeune Demoiselle fort aimable ,
quelques jours avant son mariage.*

Sous les chaînes de l'hyménée
 L'Amour , dit-on , va fixer votre choix ?
 C'est fort bien fait. Suivez toujours ses loix
 Bien doucement vous serez enchaînée.
 Mais que l'époux soit digne d'être amant :
 Sinon jamais je ne vous le pardonne.
 S'il est bienfait , n'aimez que sa personne.
 S'il est gouteux , n'aimez que son argent.
 L'Amour alors veut bien qu'on soit friponn.

Par M. COSTARD fils

*LETTRE à M. DE LA PLACE ,
Auteur du Mercure.*

ON lit avec plaisir, Monsieur, *les Dialogues des Morts*, que vous insérez dans votre Journal: ce sont des espèces de Fables fort instructives. Comme elles, les Dialogues intéressent par le sens qu'ils renferment, & par l'application qu'on peut en faire. Il ne faut pas moins se prêter à l'illusion pour une conférence entre *Néron*

C iv

56 MERCURE DE FRANCE.

& *Louis XI*, entre *Mécène* & *Colbert*, que pour les apologues du Loup & de l'Agneau, du Renard & des raisins, &c. La supposition est tout aussi fabuleuse. Une conversation d'un certain genre entre deux personnes existantes pourroit présenter des circonstances assez originales pour tenir lieu d'un Conte fait à plaisir, comme un Dialogue entre deux personnes qui ont vécu à plusieurs siècles l'une de l'autre. On m'assure que l'entretien dont je vais vous faire part a eu lieu tout nouvellement en Angleterre : contentez-vous du récit, je n'ai pas eu le talent de le dialoguer.

CONVERSATION SINGULIÈRE.

Un homme riche & fort avare, ennuyé de la vie, conservoit assez de sens & de raison pour regarder le *Suicide* comme une mort furtive & honteuse, comme un vol fait au genre humain. Il vouloit néanmoins cesser de vivre. Agité par ces idées contradictoires, il imagina un moyen qui paroïssoit lui fournir la solution de ses difficultés. Il va trouver l'Exécuteur. Bon jour, Monsieur.... Est-ce au Maître des hautes-œuvres que je parle ? Celui-ci convint de

la qualité , & pensa à l'air timide & respectueux de l'Inconnu , qu'il étoit visité par un confrère indigent , qui venoit demander assistance , emploi , ou protection. Mais la seconde question lui fit connoître qu'il ne parloit pas à un homme de la profession. Combien , Monsieur , vous vaut une exécution ordinaire ? C'est suivant , répondit l'homme de la Justice. Je demande à quelle somme montent vos honoraires pour la peine que vous avez à pendre un homme ? Elle est assez modique : trois livres *sterlings*. Je vous en donne fix , faites-moi l'amitié de me pendre.

A une proposition si extraordinaire , le Bourreau objecte que cela ne se peut. Obtenez , dit-il , une Sentence qui vous y condamne , & je ferai volontiers votre affaire. Sans cette formalité je ne puis vous obliger.

Ce refus excita la colère du sollicitateur : il crut injurier le Bourreau , en lui disant qu'il n'étoit pas digne de la Charge dont il étoit revêtu. Je m'avise d'un moyen plus simple , reprit-il , après un moment de réflexion.... Puisque vous ne voulez pas m'expédier , je dois renoncer à votre secours : mais je me pendrai moi-même , vous n'en aurez rien , &

j'aurai la satisfaction d'épargner la somme que j'allois sacrifier pour me délivrer du poids importun de la vie. Quelle erreur est la vôtre , repartit l'Exécuteur ; comme la passion vous aveugle ! Remarquez donc , Monsieur , je vous prie : 1°. que votre procédé seroit une contravention manifeste ; & que dans un état bien policé , il n'est pas permis d'empiéter ainsi sur la profession d'autrui. 2°. Que du côté de l'intérêt , cela m'est absolument indifférent , parce que la Justice m'ordonnera de vous reprendre , & mon salaire est égal pour un mort comme pour un vivant. 3°. Que vous n'y gagnerez rien , parce que les frais du procès criminel , qui seront assez considérables , & l'amende à laquelle vous serez personnellement condamné , seront pris sur votre bien. Cette dernière considération toucha vivement notre homme. Il renonça au projet d'une mort volontaire. Son avarice lui sauva la vie.



 É P I T R E familière à F L O R E.

A U T R E F O I S il étoit commode
 D'avoir des amoureux tourmens :
 La plainte étoit libre aux amans
 De *Cythère* le triste code
 Alors le permettoit ainsi ,
 Il nous le défend aujourd'hui ,
 L'Élégie a passé de mode
 Et peut-être l'Amour aussi.

Mais rayons ce trait de Satyre
 Où l'humeur guidoit nos pinceaux :
 Je n'aimai jamais à médire ,
Flore, surtout de mes rivaux.

O toi de qui le doux visage ,
 Les blonds cheveux , le beau corsage ,
 Et plus encor l'œil agaçant ,
 Et le talent du persiflage ,
 De ton siècle font l'ornement !
 Pourquoi par le vil esclavage
 Où tu tiens un infortuné ,
 Nous présenter la triste image
 De l'austérité du vieil âge ,
 Exemple aujourd'hui suranné ?
 Je souffre de cet alliage :
 C'est donner à la vive *Hébé* ,

C vj

60 MERCURE DE FRANCE.

Les yeux de *Minerve*, la prude,
C'est mettre des livres d'étude
Entre les mains d'un jeune Abbé;
Ou prétendant droit d'hypothèque
Sur le temps présent & passé,
Avec un bonnet à la Grecque
Porter un habit * retrouffé.

Quitte ce contraste bizarre ;
Car l'épithète de barbare ,
Dans ce siècle de volupté,
N'est qu'un outrage à la beauté.
On ne craint plus d'être infidèle :
On a sagement adopté
Ce droit que Nature a dicté ,
Si doux & si bien fait pour elle !
On a seulement ajouté
Une clause simple au traité ,
C'est de n'être jamais cruelle ;
Et l'on en sent l'utilité.

O *Flore* ! maîtresse chérie ;
Tu vois bien que la jalousie
Ne m'a point soufflé ses venins ;
Je suis juste si je me plains ;
L'astre du jour qui nous éclaire ,
Pour moi seul ne luit point aux cieus :
La Maîtresse qui m'a sçu plaire

* Sorte d'habit de Femme à la mode pendant la Régence.

A O U S T. 1764.

61

Peut aussi plaire à d'autres yeux.
Bien loin de prendre des allarmes
De tant de triomphes nouveaux ,
Flore ; je compterois tes charmes ,
Par le nombre de mes rivaux ,
Pourvu que moins fière & plus tendre
Tu me permiffes de songer
Au prix qu'ils ont droit de prétendre ,
Mais que je devrois partager.

*E N V O I à Mlle ***.*

CETTE Épître est une folie
Digne de *Flore* , & non de vous ,
S. . . . vous êtes trop jolie
Pour avoir , soit dit entre nous ,
Quelque soit sa Philosophie ,
Un amant aussi peu jaloux.

Par l'Auteur de l'Épître à Ménélie.

*V E R S à Madame de *** , Auteur des
Lettres de M. DE ROZELLE.*

QUAND *Minerve* aux humains fit entendre
sa voix ,
Ils goûterent bientôt ses leçons de sagesse ;

62 MERCURE DE FRANCE.

Mais la trop sévère Déesse
D'un ton si sec, si dur, leur prescrivait ses
Loix.

Que l'impatiente Jeunesse
S'écria hautement, que ses Discours moraux
Pleins de préceptes froids, & rarement nouveaux
N'inspiroient que l'ennui, le dégoût, la tristesse.
Que fit alors *Minerve*? Elle eut recourt à l'art.
La vérité, dit-elle, autrefois étoit nue;
Mais aujourd'hui, malgré sa candeur ingénue,
Elle a besoin d'habits, & quelquefois de fard.
Pour rendre sa morale aimable
Sous les plus belles fleurs elle en cacha le fond,
Couvrit la vérité du voile de la Fable,
Et se fit écouter sous le nom de ***.

Ornement de la Normandie,
Gloire de tes parens, honneur de tes amis,
***, Me sera-t-il permis
D'exprimer mes transports de te voir applaudie?
Et quel cœur en effet, ne seroit enchanté
En contemplant *Ferval*, *S. Sever*, & *Rozelle*?
De leur tendre union l'image naturelle,
Et leur noble simplicité,
Font éprouver, chérir, la sensibilité;
Et dans l'illusion que chaque objet rappelle,
Les larmes qu'on répand sont une volupté.
Tandis que tu déris d'une main libre & sûre

Les ridicules, les travers,
 Qui déshonorent l'Univers,
 Ta conduite en est la censure,
 Et donne encore un nouveaux prix
 A la douce Raison qui parle en tes écrits.

Des Grâces, des Amours le séduisant langage,
 Le ton naïf & vrai des vertus & des mœurs,
 L'art puissant d'émouvoir les cœurs,
 Régnent dans ce charmant ouvrage
 Où tu nous peins si vivement
 Le sublime du Sentiment.
 Pour ce morceau digne d'*Apelle*,
 La Nature en secret te donna son pinceau,
 Ton âme fournit le modèle,
 Le génie en traça l'expression fidèle,
 Et l'esprit finit le tableau.

Par M. DIFS.

PROBLÈME historique, ou **LETTRE**
 de M. DE LA DIXMERIE à M.
 DE LA PLACE, Auteur du *Mercur*
 de France, au sujet de la **PUCELLE**
 d'ORLÉANS.

L'HISTOIRE, Monsieur, a ses Pro-

84. MERCURE DE FRANCE.

blèmes comme les autres Sciences, & ce ne sont pas les plus faciles à résoudre. On doutera toujours de la véritable origine du Fondateur de Rome & de la plûpart des autres Fondateurs d'Empires. Notre *Mérouée* ne nous est pas mieux connu. Quelle est la source de cette ignorance ? Le défaut d'Historiens & de Monumens. Toutes les Nations de la Terre ont à certaines époques éprouvé une pareille disette. Il se trouve même dans leurs Histoires les plus modernes certains faits qui peuvent être envisagés comme douteux ; d'autres qui exigent des éclaircissemens. C'est dans cette première ou cette seconde classe qu'il faut placer la mort de *Jeanne d'Arcq*, cette héroïne qu'un de nos plus mauvais Poëtes essaya d'illustrer, & un de nos plus grands d'avilir. Ni l'un ni l'autre n'ont réussi dans leur projet. Le mien, dans cette Lettre, n'est pas de rien décider sur la question que je propose, & qui se réduit à ce peu de mots : *Jeanne d'Arcq a-t-elle subi réellement l'Arrêt qui la condamnoit au supplice du feu ?* *Pasquier*, dans ses recherches ; *Duhaillan*, qui a écrit avant lui, & quelques autres, sont pour l'affirmative. Le Moine *Jean-Etienne*, Auteur contem-

porain , & livré sans réserve au parti Anglois , dit expressément que la Pucelle fut *harse*. On montre même encore à Rouen la chaudière où elle fut , dit-on , brulée à la manière des anciens Romains. On assure que son cœur ne put être consumé , ni même endommagé par les flammes. Le même prodige , si c'en est un , avoit déjà été opéré en faveur de *Germanicus*. Ce trait historique auroit pû épargner bien des réflexions à l'Auteur de la *Cour Sainte*. On sçait d'ailleurs que la Mission de *Jeanne d'Arcq* n'est rien moins qu'un article de foi. Elle la prouva comme le Prophète des Turcs avoit prouvé la sienne , avec l'épée. Mais , en mettant à part toute inspiration , *Jeanne d'Arcq* n'en est que plus admirable. On vit une simple Paysanne avoir l'âme & la conduite d'un Héros. Il falloit que nos ennemis eussent une bien haute idée de ses actions , puisqu'ils les attribuoient à quelque pouvoir magique. Ils firent condamner , comme sorcière , une Héroïne qu'ils auroient dû combler d'honneurs. Ce Jugement seul est déjà une tache pour eux : que sera-ce donc si l'exécution s'en est suivie ? Mais fut-il en effet exécuté ?

66 MERCURE DE FRANCE

On trouve dans les Registres d'Orléans que cette Ville faisoit une pension à *Jeanne la Pucelle* dans des temps très-postérieurs à celui de ce Jugement. On assure de plus, que *Jeanne* vint à Orléans accompagnée de son mari, & qu'elle y fut reçue avec les plus grands honneurs. Elle n'avoit donc pas été brûlée à Rouen ?

On demandera sans doute quel étoit ce mari ? C'est ce que nous apprend un manuscrit trouvé à Metz par le Père *Vignier* de l'Oratoire. On y voit en langage & en style du temps, que le vingtième jour de Mai de l'an 1436, la Pucelle *Jeanne*, qui avoit passé quelque temps à la Grange-ès-Ormes près de Saint-Privé, fut amenée à Metz, y parla à différentes personnes de poids ; que ses deux frères, dont l'un étoit Chevalier & s'appelloit Messire *Pierre* & l'autre *Petit-Jean*, Ecuyers, se rendirent à la même Ville ; que l'un & l'autre ne croyoient plus leur sœur vivante ; mais qu'aussi-tôt qu'ils la virent, ils la reconnurent & en furent également reconnus ; qu'ils l'emmenèrent à Boquelon, où certain sieur *Nicole*, en qualité de Chevalier, lui fit présent d'un *roussin* du prix de trente frans & d'une paire de

Houffels; que le sieur *Aubert Roule* lui donna un chaperon & le sieur *Nicolas Grognet* une épée; que la Pucelle saillit sur ledit cheval très-habilement, & dit au sieur *Nicolas* plusieurs choses qui le persuaderent entièrement que c'étoit elle qui avoit été en France; en un mot, qu'elle fut reconnue à plusieurs enseignes pour la Pucelle *Jeanne*, qui avoit mené sacrer le Roi *Charles* à Reims. Après quelques autres détails très-circonscanciés, le manuscrit la fait aller à Erlon, dans le Duché de Luxembourg, & de là à Cologne, accompagnée du jeune Comte de *Wnembourg*; » & l'aimoit ledit Comte très-fort, » ajoute le Manuscrit; & quand elle en » vult venir il l'y fit faire une très-belle » curasse pour le y armer, & puis s'en » vint à ladite Erlon, & là fut fait le » mariage de M. de *Hermoise*, Chevalier & de ladite *Jehanne la Pucelle*, » & puis après s'en vint ledit sieur *Hermoise* avec sa femme la Pucelle demeurer en Metz, en la maison que » ledit sieur avoit devant Sainte Sege- » lenne, & se tinrent là jusqu'au temps » qu'il leur plaisit aller ».

Avouez, Monsieur, qu'il en faut souvent moins à un Amateur d'Anec-

68 MERCURE DE FRANCE.

dotes & de faits ignorés pour se croire suffisamment instruit ? On nous apprend , toutefois , que le Père de Vignier porta plus loin ses recherches. Il se rendit chez M. des Armoises , Noble des plus distingués de la Lorraine. Celui-ci confia au Sçavant les clefs de son Trésor , autrement dit de ses Chartres. Après une revue des plus laborieuses , le Père de Vignier trouva enfin le Contrat de mariage d'un Robert des Armoises , Chevalier , avec Jehanne d'Arcq , dite la Pucelle d'Orléans. Voilà donc le fait rapporté dans le Manuscrit confirmé par un autre monument ? Voilà donc le mari de la Pucelle clairement désigné , entièrement reconnu ?

J'ignore s'il existe aujourd'hui quelqu'un de la Maison d'Armoises ; je ne prétends point m'ériger en Généalogiste , encore moins en Erudit. Je n'ai guères figuré jusqu'à ce jour dans vos Mercurus que par des bagatelles , & sur-tout par des Contes : * je me suis même réduit sur ce point au rôle d'Anonyme , à celui du

* On nous flatte de voir bientôt paroître une édition en deux volumes des Contes de M. de la Dixmerie. Ceux que l'on a vus de lui dans le Mercure , font naître un préjugé très-favorable pour les autres.

A O U S T. 1764.

69

Peintre caché derrière sa toile; & si
fai-je même un *Zeuxis*, je n'en sorti-
rois pas pour interrompre la censure du
Savetier.

Quoiqu'il en soit, Monsieur, je pro-
pose ici un doute à quiconque voudra
essayer de le résoudre. Ce Problème
historique intéresse la gloire de deux
grandes Nations; l'une & l'autre ont
presque également lieu de regretter
qu'une Héroïne digne des hommages
de son siècle, ait subi le plus affreux
de tous les supplices.

Votre Journal, Monsieur, devenu
plus que jamais un Ouvrage agréable
& solide, est un champ très-propre à
ces sortes de combats littéraires.

J'ai l'honneur d'être, &c.

L'ASYLE DE L'AMOUR,

*A Mademoiselle * * **

L tendre Amour jadis jouissoit sur la Terre
Du destin le plus beau que puisse avoir un Dieu.
S'empresser sous ses loix, l'adorer & lui plaire;
Faisoit en tous temps, en tout lieu
Des Mortels réunis la principale affaire.

70 MERCURE DE FRANCE.

Mais aujourd'hui, la sourde fausseté,

La frivole coquetterie,

La capricieuse fierté,

La frénétique jalousie,

Par leurs secrets complots, par leurs détours per-
vers,

L'ont enfin dégoûté de ce triste Univers.

Dans un cœur né tendre & docile,

A peine cet aimable enfant

A-t-il fixé son domicile,

Qu'au Village comme à la Ville,

Il en est chassé dans l'instant.

Eh quoi ! dit l'Amour en colère,

J'aurai tout fait pour les Mortels,

Et leur âme vile préfère

De vrais maux aux plaisirs réels ?...

L'ingratitude est mon salaire,

Quand de biens je comble leur cœur ?...

Que désormais ils sentent mes rigueurs.
Je cours les oublier dans les bras de ma mère.

Tout en parlant, le Dieu mutin

S'envoloit.....mais en son chemin,

Il trouve les yeux de *Sylvie*.

Aussi-tôt l'Amour s'y logea,

En s'écriant : oh ! je défie

Qu'on puisse me chasser de là.

N. B. D.



LE CIZEAU DES PARQUES,

*Epître à M. par Mlle A***.*

Tu le dirai-je , *Acaste* ? une sombre tristesse
 Agité & trouble mes esprits ?
 Vainement les jeux & les ris ,
 Qui suivent l'aimable jeunesse ,
 S'offrent à mes sens interdits !
 Ils n'en sçauroient goûter l'ivresse.

Ne crois pas cependant que d'injustes dégoûts
 M'éloignent des plaisirs au printemps de mon
 âge ;

Cette aimable gaiété , ce charmant badinage ,
 Que la vertu permet , & qu'elle rend plus doux ,
 Toujours reçoivent mon hommage.

Mais ces attrait si chers à mon cœur enchanté ,
 Cés doux amusemens , divinités des hommes ,
 En songeant à ce que nous sommes ,
 Pouvons-nous les goûter avec tranquillité ?
 En vain d'une main obstinée ,
 Nous baissions le rideau sur ces momens d'horreur
 Annoncés par la destinée :

Leur image , présente à notre âme étonnée ,
 Y vient souvent jeter le trouble & la terreur.

La Parque avide & meurtrière
 Menace à chaque instant la trame de nos jours ,

72. MERCURE DE FRANCE.

Quelques lustres au plus termineront le cours
De notre pénible carrière.

Nos yeux, nos tristes yeux, sans espoir de secours,
Se fermeront à la lumière,
Et s'y fermeront pour toujours.

Êtres infortunés ! que nous sommes à plaindre !
Sujets aux Loix du Sort, soumis à ses Arrêts,
Que servent nos travaux ? Que servent nos pro-
jets ?

Pour des jours malheureux, toujours prêts à s'é-
teindre,

Pourquoi de vains plaisirs rechercher la douceur ?

Pourquoi de l'aveugle fortune

Briguer la trompeuse faveur ?

Pourquoi sacrifier son repos, son bonheur,

Aux soins d'une grandeur trop souvent impor-
tune ?

Le fatal précipice est creusé sous nos pas :

Un instant peut l'ouvrir, un instant nous y plonge ;

Ces biens chers à nos cœurs ne nous sauveront
pas,

Et nous verrons tous leurs appas

S'enfuir & passer comme un songe.

Ami, voilà donc notre sort !

La Parque, par nos cris, ne peut être attendrie ;

Chaque moment de notre vie

Est un nouveau pas vers la mort.

Qu funeste cizeau tout devient la victime ;

Rien.

Rien n'en sçauroit être excepté :

Gloire , jeunesse , attraits , richesse , dignité ;

Tout se perd dans le même abîme ;

Tout périt ! C'est en vain qu'on voudroit résister ;

Gardons-nous cependant d'une inutile crainte.

Non : de ce coup fatal l'inévitable atteinte

Ne doit point nous épouvanter :

Ces honneurs , ces plaisirs , que nous aimons à

suivre ,

Par combien de tourmens les faut-il acheter ?

Lâches , pourrions-nous redouter

Le moment qui nous en délivre ?

Mais faudra-t-il quitter cet objet de mes pleurs ?

Cet ami si fidèle , & dont la main chérie ,

Répandoit d'agréables fleurs

Sur les épines de ma vie ?

Faut-il perdre ce fils , dont mes soins précieux

Soulaçoient les ennuis de ma froide vieillesse ?

Faut-il de cet époux , si cher à ma tendresse ,

Recevoir les derniers adieux ?

Douce amitié ! tendre nature !

Une âme vertueuse & pure

Doit s'ouvrir à vos sentimens ;

Mais si votre aimable puissance

Fait le bien de notre existence ,

Que d'horreurs elle ajoute à nos derniers instans !

Hélas ! le cœur frémit de quitter ce qu'il aime.

Que dis-je , Le quitter ? mon erreur est extrême ;

D

74 MERCURE DE FRANCE.

Cessons plutôt de le penser ;

Chers & tendres objets dont je cause la peine ;

Dans la profonde nuit où le destin m'entraîne ,

Je ne fais que vous devancer.

Et t mon cher *Acaste*, ami sage & fidèle ,

Puisque tout est soumis à cette loi cruelle ,

A cet implacable destin ;

Sans plaintes, sans murmure , il faut que chacun
cède ;

Présentons à ses coups un front toujours serein....

Aux maux qu'on ne peut fuir c'est l'unique
remède.

*A Mlle A*** sur l'Épître précédente.*

QUELLE main sçavante & hardie ,

Par une secrète magie ,

Etonne & frappe mes esprits ,

Et présente à mes sens éffrayés & ravis ,

L'abîme où le néant rassemble le débris

De la nature ensevelie ?

Eh quoi ! vous que les jeux & les ris ont suivie ;

Vous par *Hébé* , par l'Amour embellie ,

C'est vous qui descendez dans la nuit des tom-
beaux ,

Pour y puiser cette mâle énergie

Qui fait passer dans notre âme attendrie

Le sentiment amer & profond de nos maux ?
 Jeune & charmante A***, ah ! quittez ces pin-
 ceaux ;

Votre gaité dément votre philosophie :
 A la voix des Amours, de l'aimable Folie,
 La Parque a dû briser ses funestes ciseaux ;
 Le Plaisir a le droit de prolonger la vie :

Elle est un bien quand on jouit.

Connoissez mieux le prix de l'instant qui nous
 suit :

On aime à le fixer sur vos riantes traces ;
 Et par le sentiment sans cesse reproduit,
 Après de vous il s'embellit
 Par les plaisirs, les talens & les grâces.



*DISCOURS de remerciement fait le 30
 Juin 1764 par M. le P. DE RUF-
 FEY, Vice-Chancelier de l'Académie
 de DIJON, à M. LE GOUZ, Acadé-
 micien Honoraire, ci-devant Grand-
 Baillif de la Noblesse du Dijonnois,
 au sujet du présent de son Cabinet
 d'Histoire Naturelle * qu'il a fait à
 cette Compagnie.*

MONSIEUR,

RIEN ne pouvoit plus me flatter
 dans les fonctions de la Place que
 j'occupe à l'Académie, que d'être char-

* Ce Cabinet, dont le Catalogue sera donné incessamment au Public, consiste dans une ample collection de Minéraux & de Pétrification de toute espèce : mais la principale richesse est du Règne animal. On y voit ce qu'il y a de plus précieux en Testacées & en Crustacées, en Coraux, Lithophytes, Madrépores, &c. Mais il est singulièrement remarquable par une collection de la plus grande partie des Poissons de la Méditerranée, desséchés avec art & mis sous verre, qui ne se trouvent en aussi grand nombre dans aucun Cabinet d'Histoire naturelle connu.

A O U S T. 1764. 77

gé de vous témoigner sa reconnoissance du présent que vous venez de lui faire.

Quelque précieux que soit ce don, vous en avez augmenté le prix par la façon noble & désintéressée dont vous l'avez offert.

Aucune vue personnelle n'a servi de motif à cette action généreuse ; le plaisir de faire le bien & d'être utile à votre Patrie, est le seul but que vous vous êtes proposé.

L'amitié qui nous unit depuis long-temps, m'a mis à portée de connoître la bonté de votre cœur & la noblesse de vos sentimens. Je vous ai toujours vu avec admiration dans un siècle dont l'intérêt est l'Idole, garantir votre cœur de la corruption générale, & ne connoître ce Monstre que pour l'immoler au bien public & au service de vos amis.

Votre amour pour les Sciences & les Lettres, vous a fait entreprendre des voyages dispendieux, en Italie & en Angleterre, pour perfectionner votre goût & vos connoissances ; vous en avez rapporté les plus précieux trésors de la Nature : vous en jouissiez, mais vous auriez cru n'en jouir qu'à demi si vous ne les aviez partagé avec nous.

Recevez, MONSIEUR, le Titre de

D iij

87 MERCURE DE FRANCE.

premier Bienfaiteur de cette Académie :
C'est le gage le plus glorieux que nous
puissions vous donner de notre gra-
titude.

Nos Fastes instruiront à jamais la
postérité sçavante de votre nom &
de vos bienfaits ; ils y seront gravés par
la reconnoissance ; mais ils le seront
encore plus profondément dans nos
cœurs.

LE mot de la première Enigme du
second volume du Mercure de Juillet
est *une Enseigne*. Celui de la seconde
est *la Flute* ou *la Musette*. Celui du
premier Logogryphe est *Chimère*, où
l'on trouve *Michée*, *mer*, *cher*, *ire*,
mère, *cire*, *cime*, *mi*, *re*, *Remi*, *chré-*
me, *merci*, *Rhée*, *cri*, *hier*, *cé*, *méri*,
crie, *chrie*, *eric*, *mêché*, *emir*, *riche*,
rime, *crimée*, *ère*, *Meir* (Rabbin du
16^e Siècle. Celui du second Logogry-
phe est *Catastrophe*.

E N I G M E.

COMME on trouve, à me voir, un bien très-
important,

Je mets mon corps en vue autant qu'il y peut
être.

Quoique vieux , cher Lecteur , je nais à chaque
instant ,

Et je suis avant que de naître.

C'est fort peu de chose pour moi

Que ce qui m'occupe sans cesse ;

Et je ne puis , je le confesse ,

Remplir qu'à demi mon emploi.

Ma fille jamais ne me quitte ,

Si ce n'est dans les lieux où je suis trop puissant.

Plus on me voit , moins on me sent ,

Et plus je crois , plus ma force est petite.

A U T R E.

TANTOT pauvre , tantôt riche ,

Vous me voyez chaque jour

A mon voisin faire niche :

Il me la fait à son tour.

A chacun je m'abandonne :

La volonté fait ma loi ;

Et toujours mon nom se donne

A ce qui vaut mieux que moi.

Dans une sombre demeure ,

Sans regret je suis caché ,

Et malgré cela je pleure

Lorsque j'en suis arraché.

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

Quand on m'expose à l'orage
Sur un perfide élément,
Je ne crains point le naufrage
Et me noye à tout moment.

L O G O G R Y P H E.

A certain pauvre Diable on dit qu'il en a cul
Pour n'avoir pas bien sçu ce que je pouvois être ;
A vos dépens , ainsi que lui ,
Il faut apprendre à me connoître.
Trouver d'abord , puis combiner
Trente ou quarante mots que mon nom vous
présente ,
N'est pas chose fort amusante ;
Mais ce n'est qu'à ce prix qu'on peut me de-
viner.
Trois consonnes & trois voyelles
Vous donneront deux gentilles femelles ;
Jupiter à l'une en conta :
Métamorphose en arriva ;
L'ingénieux & tendre *Ovide*
Aima l'autre avec passion ;
Item , voyez un coquin d'espion ,
Qui tient son coin dans l'Enéide ;
Et ce poisson si merveilleux ,
Au visage de femme , au chant mélodieux ;

Qu'*Ulyffe* eut le plaisir d'entendre ;
 Sans être obligé de se rendre,
 A son mât s'étant fait lier ;
 Gardez-vous bien de l'oublier.

J'offre aux maris jaloux l'ornement de leur têtes
 Aux avares l'objet de leurs vœux les plus doux ;
 Aux Rois leur nom ; aux Amoureux leur fêtes ;
 Le mors des chiens ; l'aurore des hiboux ;
 Un furnom de Religieuse ;
 Ce que de bien cacher elle fait son devoir ,
 Qu'une autre femme laisse voir ,
 Quand elle n'est pas scrupuleuse ;
 La plus belle des fleurs ; le plus sot des oiseaux ;
 Un oiseau plus petit , charmant par son romage ;
 Agréable par son plumage ;
 Cette rivière dont les eaux
 Baignent Paris ; ce qui sert pour écrire ;
 Une graine bonne à manger ;
 Un parfum qu'en honneur je ne sçaurois vous dire ;
 Ce qu'à nos Opéra l'on voit souvent changer ;
 Le contraire d'humide ; & de blanc le contraire ;
 Un synonyme de colère ;
 Un autre de querelle ; un nom d'Ambassadeur ;
 D'une mouche & d'un ver les présens admirables
 D'autant de mots encor je fais grace au Lecteur ;
 Il m'enverroit à tous les Diables ,

GELRAY.

D V

A U T R E.

JE suis d'une espèce connue,
 Qui charme l'odorat, & qui flatte la vue.
 Six lettres font mon nom. Prends-en quatre, Lec-
 teur :
 Du corps humain tu tiens une partie ;
 Prends-en trois, c'est un bien d'où dépend le bon-
 heur,
 Un des plus grands biens de la vie ;
 Je t'offre encor, en n'en prenant que deux ;
 Certaine carte utile à certains jeux ;
 Puis une note de Musique ;
 Puis l'ensemble des douze mois.
 Ce sont dans ces cinq mots, cinq lettres que tu
 vois ;
 Il en faut six ; & c'est ce qui te pique.

CHANSON DIALOGUÉE.

LE BERGER.

Sur ton cœur, aimable *Flore*,
 Est sensible à mes soupirs,
 Que peux-tu donc craindre encore
 De l'ardeur de mes desirs ?
 Quand ma flâme,
 Dans ton âme,
 En ce jour



Si ton cœur aimable Flore, Est sen - sible à



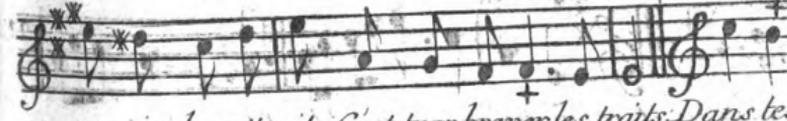
mes soupirs; Que peux tu donc craindre encore De l'a-



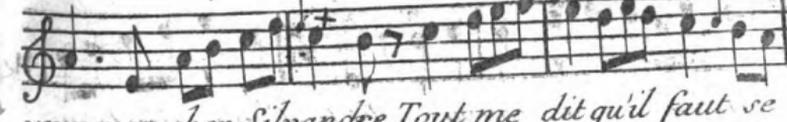
-deur de mes desirs Quand ma flamme Dans ton



ame En ce jour Ne trouve aucun retour, Du Dieu dont



tu peins les traits C'est trop braver les traits Dans tes



yeux, mon cher Silvanre, Tout me dit qu'il faut se



rendre, Et tu me verrois plus tendre, Si des amans je croyois

les sermens Mais en vain de ta tendresse je veux arrêter l'ar-
 -deur; je sens au trait qui me blesse, Que malgré moi je connois
 un vainq^r. Dans tes y^es, m^ocher Silvanre, Tout dit que j'ai du me
 rendre, Tu me vois enfin plus tendre, Et d'un amant en croire
 le serment. *Majeur.* Oui, ton cœur aimable Flore, Est sen-
 -sible à mes soupirs, Et ta flame ajoute en-
 -core A l'ardeur de mes desirs.

Ne trouve aucun retour ;
 Du Dieu dont tu peins les attraits,
 C'est trop braver les traits.
 Si ton cœur , aimable *Flore* , &c.

L A B E R G E R E.

Dans tes yeux , mon cher *Silvandre* ;
 Tout me dit qu'il faut se rendre ;
 Et tu me verrois plus tendre ,
 Si des Amans
 Je croyois les sermens.
 Mais en vain de ta tendresse ;
 Je veux arrêter l'ardeur ;
 Je sens , au trait qui me blesse ,
 Que malgré moi je connois un vainqueur.
 Dans tes yeux , mon cher *Silvandre* ,
 Tout dit que j'ai dû me rendre.
 Tu me vois enfin plus tendre ,
 Et d'un Amant ,
 En croire le serment.

L E B E R G E R.

Oui , ton cœur , aimable *Flore* ;
 Est sensible à mes soupirs.
 Et ta flamme ajoute encore
 A l'ardeur des mes desirs.

*La Musique est de M. du C. . . . Etudiant
 au Collège d'Harcourt , âgé de 12 ans & demi.
 Les paroles de M. D. L. P.*

D vj

ARTICLE II.
NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*HISTOIRE de la Maison de MONT-
MORENCI, par M. DESORMEAUX.*

PREMIER EXTRAIT.

L'HONNEUR qu'a mérité *Achille* d'être célébré par le plus grand des Poètes, étoit un des avantages que lui envia long-temps après un de ses rivaux. *Alexandre* mettoit ce desir parmi les objets de son ambition. En effet, un des aiguillons de la gloire humaine, c'est l'image de cette espèce d'immortalité qui suit la grande réputation; & qui, si l'on peut parler ainsi, étend plus le son de la trompette de la Renommée, que les Historiens? Ce sont eux qui donnent une nouvelle vie aux Héros, qui les exposent une seconde fois aux regards attentifs de l'Univers, qui les élèvent encore, pour nous exprimer poétiquement, sur le char de la gloire. La Maison de *Montmorenci* bril-

loit de tous les rayons d'une splendeur véritable : elle avoit justifié la plus haute Noblesse par des Vertus & des Services qui seuls auroient suffi pour lui attirer la reconnoissance & les respects éternels de la Nation. Il lui manquoit un Peintre, qui réunît dans un tableau tous ces personnages si intéressans, & les remontrât à la fois aux yeux du François, adorateur de ses Héros. Cette illustre Maison, si l'on ose le dire, va être redevable d'un nouvel éclat à la plume de M. *Desormeaux*. Cet Ecrivain étoit déjà connu avantageusement par son Histoire d'Espagne & par les derniers volumes des *Révolutions*, Ouvrage commencé par M. *Duport du Tertre* : mais ce qui ajoutera beaucoup à la réputation du premier, c'est son *Histoire de la Maison de Montmorenci* en cinq volumes, qui paroît chez *Desaint & Sailant, Libraires, rue S. Jean de Beauvai, & Duchesne, Libraire, rue S. Jacques*. Elle est dédiée à M. le Maréchal Duc de Luxembourg, dont tous les honnêtes-gens pleureront à jamais la perte. Tout le monde retrouvera ses sentimens dans cette Epître si noble & si précise de M. *Desormeaux*.

» MONSEIGNEUR,

» VOICI l'Histoire de vos Ancêtres :
 » vous y verrez de grands exemples de
 » courage, de probité, de désintéresse-
 » ment, d'amour pour la Patrie. Ce
 » sont les vertus qu'on voit briller en
 » vous, MONSEIGNEUR ; puissent-
 » elles être à jamais le partage de tous
 » ceux qui porteront le nom immortel
 » de *Montmorenci* ».

L'Auteur commence son Histoire par une *introduction* qui en quelque sorte sert de préliminaire. Il est bien éloigné d'imiter la plupart des Ecrivains, qui sont toujours prêts à décrier ceux qui les ont devancés. M. *Desormeaux* donne des éloges au travail du sçavant *André Duchesne* ; à qui nous devons l'Histoire généalogique de la Maison de *Montmorenci*. » D'après l'excellent Ouvrage de *Duchesne*, (dit le même Historien) il paroîtroit peut-être inutile & superflu de donner une nouvelle Histoire de la Maison de *Montmorenci* ; mais comme cet Ecrivain s'est plus attaché à la généalogie & aux alliances des *Montmorenci*, qu'à leurs actions, on a cru que le Public verroit

» avec d'autant plus de plaisir l'Histoire
 » des Hommes les plus illustres de cette
 » Maison , qu'on y a ajouté celle de
 » *François-Henri de Montmorenci*, Ma-
 » réchal, Duc de Luxembourg, l'un
 » des plus grands Capitaines que la
 » France ait produits ». L'Historien
 ajoute avec cette noblesse philosophi-
 que qui distingue les Ecrivains de génie
 de cette foule obscure de barbouilleurs
 de papier : » on proteste ici qu'on se
 » seroit bien donné de garde de publier
 » cet Ouvrage, si les *Montmorenci* n'a-
 » voient été que de grands Seigneurs, les
 » premiers Barons de France. On ne l'a
 » entrepris que parce que la plupart de
 » ceux qui ont porté le nom de *Montmo-*
 » *renci*, ont rendu des services excellens à
 » la Patrie ». On les doit compter parmi le
 petit nombre des premiers Gentilshom-
 mes de la Nation. Si les *Montmorenci*
 n'ont pas eu l'honneur de monter sur
 le Trône, ils ont celui de l'avoir sou-
 tenu, & depuis *Hugues Capet* jusqu'à
 nos jours, la grandeur de cette Maison
 s'est maintenue sans nulle interruption.
Duchefne commence sa généalogie à
Bouchard I, environ l'an 950 de l'Ere
 Chrétienne. L'Histoire ancienne & mo-
 derne n'offre point de Maison, dans

• 83 MERCURE DE FRANCE.

quelque Nation que ce soit , qui ait fourni à sa Patrie plus de Généraux & de défenseurs. *Ronsard* , il y a deux cens ans , écrivoit :

- » Cette Race est sur toutes , la plus belle
- » Race héroïque & antique , laquelle ,
- » De père en fils , guerrier victorieux ,
- » A porté son renom jusques aux cieux »

Que M. *Desormeaux* sçait se montrer digne d'être l'Historien d'une pareille Maison ! » En voyant , dit-il , réunis » sous un seul point de vue toutes les » grandes actions de leurs Ancêtres , » que les *Montmorenci* jugent eux-mêmes de tout ce que l'Etat est en droit » d'attendre de leur zèle , de leur courage , de leur application !

La Maison de *Montmorenci* se perd dans l'obscurité des temps. Un Ecrivain du dernier siècle (le Père de la Rue) disoit : la couronne n'est pas plus ancienne sur la tête de nos Rois , que la noblesse dans le sang de ces Héros.

Nous ne nous arrêterons qu'aux principaux personnages qui ont le plus attaché la plume de l'histoire.

Thibaud de Montmorenci & son frère *Hervé* , Bouteiller de France , sont

appelés par le Roi Henri I (en 1059)
Princes du Royaume, nobles Princes.
 La charge de Bouteiller étoit alors la
 seconde de l'Etat.

Un des plus illustres des *Montmorenci* du temps de l'Abbé *Suger* fut *Gui* Comte de *Rocheport*, Sénéchal de France, surnommé le *Rouge*; cet Abbé en parle comme d'un des plus grands hommes de ce siècle: il le représente sage, appliqué, plein de génie & de valeur, ne respirant que la gloire du nom François. Il a été combattre les Musulmans dans le fond de l'Orient. A son retour sa fille *Lucianne* épousa le fils aîné du Roi, & vers le même temps *Elisabeth de Montlhéri*, sa petite nièce, épousa *Philippe*, second fils du Monarque.

Le nom de *Mathieu I*, Seigneur de *Montmorenci*, est consacré à jamais dans nos Fastes. Nul Seigneur de son temps n'eut plus de part au Gouvernement du Royaume & à la faveur des Rois. *Louis VI*, qu'il suivit dans toutes ses Campagnes, le combla de bienfaits & de distinctions. Il fut élevé à la dignité de Connétable. *Alix de Savoie*, Reine douairière de France, du consentement

90 MERCURE DE FRANCE.

du Roi son fils , épousa *Mathieu* , qui étoit veuf.

Bouchard V , Sire de *Montmorenci* , parut à la Cour avec plus d'éclat qu'aucun de ses Ancêtres. Sa suite étoit presque aussi nombreuse que celle du Roi. Sa naissance & sa réputation lui méritèrent l'alliance de *Laurence de Hainault* , fille de *Baudouin III* , Comte de Hainault & d'*Alix de Namur* , descendue en droite ligne de *Charlemagne* par *Ermengarde* , Comtesse de Namur , fille de l'infortuné *Charles de France* , Duc de Lorraine , exclu du Trône : c'est par cette alliance que les *Montmorenci* ont l'honneur de descendre de *Charlemagne*.

Mathieu de Montmorenci , Sire de Marly , a joué un très-grand rôle dans les Croisades : il fut un des premiers Chefs de la Noblesse Française qui se distinguèrent à la prise de Constantinople sur les Grecs : car les plus cruels ennemis de ce malheureux Peuple furent les Croisés. C'étoit une des absurdités révoltantes du siècle : on partoit pour combattre les Musulmans , auxquels on vouloit arracher la Palestine , sans trop sçavoir pour quelle raison , & on trem-

poit ses mains dans le sang des Chrétiens. Il est constant que Constantinople emportée depuis d'assaut par les Turcs, souffrit moi d'horreurs que de la part des Croisés. Le butin seul qui tomba en partage à nos Seigneurs François, monta à plus de quatre cent mille marcs d'argent. *Mathieu de Montmorenci* mourut des fatigues du siège : il fut enterré dans l'Eglise de S. Jean de Jérusalem ; & l'Armée victorieuse regarda sa mort comme une des plus grandes pertes qu'elle pût faire.

Mathieu, Sire de *Montmorenci*, Connétable de France, surnommé le *Grand*, s'est montré digne en effet d'un si glorieux titre. Il fit à Bouvines des miracles de valeur : il renversa & prit douze Bannières Impériales. *Philippe*, en mémoire des exploits de *Mathieu de Montmorenci*, qui avoit tant contribué à son triomphe, voulut qu'il ajoutât douze aiglettes ou alerions aux quatre qu'il portoit déjà dans ses armes. La branche de *Montmorenci Marly* continue de porter les anciennes armes de la Maison. » *Louis VIII*, avant que de mourir, éprouva les plus vives inquiétudes sur la destinée de ses enfans. Les Rois, depuis *Hugues Capet*, se dé-

92 MERCURE DE FRANCE.

» fiant de l'ambition éffrénée des Grands,
» avoient eu la précaution de faire sacrer
» & couronner de leur vivant leurs suc-
» cesseurs. *Louis*, dans le court espace
» d'un Règne de trois ans, n'avoit pu
» suivre cet exemple. L'aîné de ses en-
» fans avoit à-peine douze ans : avant
» que d'expirer il appella dans sa cham-
» bre les Princes, les Barons & les Evê-
» ques. Ce fut en présence de cette au-
» guste assemblée que le Roi tournant
» ses regards mourans sur *Mathieu de*
» *Montmorenci*, le conjura dans les ter-
» mes les plus touchans, de prendre son
» fils sous sa garde. *Mathieu* accablé de
» douleur ne put d'abord répondre que
» par ses larmes & ses sanglots ; mais
» enfin faisant un effort sur lui-même,
» il protesta à son Roi qu'il verseroit
» jusqu'à la dernière goutte de son sang
» pour la défense du Prince & de la Fa-
» mille Royale ». Le jeune Roi, qui
fut *Louis IX*, ne trouva pas en effet
de plus ardent défenseur que ce grand
homme. Il mourut avec la réputation
du plus grand Capitaine & du plus hon-
nête Chevalier de son siècle. On a con-
servé de lui un trait qui donne une
haute idée de son désintéressement &
de ses modérations. Moyennant une

légère redevance, il affranchit tous ses vassaux des corvées, des tailles & des impositions que les Barons étoient alors en droit d'exiger d'eux. » Ce bienfait, » dit l'Historien, étoit immense; car, » de la seule Baronie de *Montmorenci*, » dépendoient plus de six cens Fiefs. » Cette action est sans doute moins brillante que des victoires; mais elle est » plus intéressante aux yeux de l'humanité ». Le moindre des titres du Connétable est d'avoir été grand-oncle, oncle, beau-frère, neveu & petit-fils de deux Empereurs, de six Rois, & allié de tous les Souverains de l'Europe. Il prenoit, comme ses Ancêtres, la qualité de *Sire de Montmorenci*, par la *grace de Dieu*.

Vous voyez un nombre de Héros de cette Illustre maison, payer de leur sang l'honneur de passer pour les plus braves Chevaliers qu'ait produit la France. Ils partagerent les malheurs de l'Etat sous *Philippe de Valois*. Sous *Charles VI* plusieurs d'entre-eux furent tués, d'autres blessés, ceux-ci eurent la douleur de voir leur héritage envahi par les rebelles; ceux-là prisonniers de Guerre par le fort des Armes, furent ruinés par les rançons exorbitantes qu'on exigea

94. MERCURE DE FRANCE.

d'eux. Nous ne suivons point exactement la succession de tant de grands hommes.

Le Roi *François I*, combla d'honneurs *Guillaume de Montmorenci*, en 1524, année si célèbre par les désastres de la France ; le Parlement de Paris donna au Baron de *Montmorenci*, des marques de confiance & d'estime, telles qu'aucun Citoyen n'en a peut-être jamais reçues de plus glorieuses de la part de cette auguste Compagnie. Aussitôt après qu'on eut appris la perte de la Bataille de Pavie, & la prise du Roi, le Parlement ordonna qu'on inviteroit le Baron de *Montmorenci* à se rendre dans la Capitale, pour rassurer par sa présence les habitans consternés & maintenir la paix, l'ordre, & la tranquillité. Le Roi en sortant de sa prison, l'accabla d'éloges, & de caresses, il lui remit les lods & ventes de quelques terres qui lui étoient échues & qui relevoient de la grosse Tour du Louvre : il voulut qu'on insérât dans les Lettres-Patentes que c'étoit en faveur des bons, grands & très-agréables services que sondit Cousin, le Baron de *Montmorenci* lui avoit rendus ainsi qu'aux Rois ses prédécesseurs.

M. *Deformeaux* a répandu sur l'histoire d'*Anne de Montmorenci* tout l'intérêt dont cette vie étoit susceptible. Ce grand homme nous est représenté sous des traits qui caractérisent à la fois & le Héros & l'Ecrivain. » *Anne de Montmorenci* est un des hommes » les plus célèbres de l'histoire moderne. Sa vie offre un spectacle aussi » varié qu'intéressant. Elevé par son » courage , son génie , & ses talens » à un degré de puissance & de fortune qui ne laissoit que le Trône au-dessus de lui , on le verra disgracié , » exilé par ce même Prince dont il avoit » sauvé le Royaume ; bientôt après rappelé avec gloire de son exil , il gouverne pour la seconde fois le Royaume avec une autorité presque absolue , mais la fortune lui vend cher » ses faveurs. Au milieu de ses succès , » il est vaincu & pris dans les plaines » de S. Quintin. Il ne sort de sa prison que pour être témoin de la mort » déplorable de son Roi. Relégué de nouveau dans ses Terres , dépouillé » de l'administration des affaires par des rivaux pleins de courage , de talens » & d'ambition , la fortune le ramène » sur le théâtre des événemens ; &

96 'MERCURE DE FRANCE.

» dans un âge où les autres hommes
» ne respirent plus qu'après le repos,
» il combat avec le courage le plus
» intrépide & jusqu'à la dernière extré-
» mité pour le culte de ses Pères &
» l'autorité Royale ; tantôt vaincu , tan-
» tôt vainqueur , mais toujours le plus
» fier des hommes , c'est au milieu de
» cette alternative singulière de succès
» & de revers , de faveurs & de dis-
» grâces , de défaites & de victoires ,
» qu'il termine une carrière dont une
» partie eût suffi pour illustrer d'au-
» tres hommes. Au reste , quoique le
» Connétable *de Montmorenci* ait sou-
» vent éprouvé l'infortune , quoiqu'on
» lui ait reproché des défauts , ses ver-
» tus , ses talens , son courage & sa ré-
» putation ont surpassé ses malheurs. Il
» eut la gloire de gouverner sa Patrie ,
» de la sauver & de mourir pour elle ».
» Je ne crois pas que depuis *Saluste* on
» ait peint avec plus de vigueur & d'éner-
» gie. Il faut lire dans M. *Desormeaux*
» tous les détails de cette vie si remplie
» d'événemens. L'Historien a eu l'art de
» lier l'Histoire générale des temps à l'His-
» toire particulière des *Montmorenci* , ce
» qui donne encore un nouveau degré
» d'intérêt à cet excellent Ouvrage. La fin
» du

du Connétable présente le spectacle le plus frappant des malheurs de l'humanité. On sçait que ce fut à la bataille de Saint-Denis qu'il termina sa longue carrière. « Revenu de son évanouissement, il demande à ceux qui l'environnoient, des nouvelles de la Bataille & des autres Chefs. Lorsqu'on lui eut répondu que l'Armée du Roi étoit maîtresse du champ de Bataille, & que le combat n'avoit été, pour ainsi dire, fatal qu'à lui seul, il remercia le Dieu des Armées. Il demanda ensuite pourquoi on s'arrêtoit autour de lui sans poursuivre la victoire. *Mon cousin*, dit-il, en s'adressant à M. *de Sangai*, homme de qualité, & son parent, *je suis mort; mais je bénis le Ciel de mourir ainsi pour ma Religion, mon Roi & ma Patrie: dites à SA MAJESTÉ que j'ai été enfin assez heureux pour trouver la mort que j'avois cherchée tant de fois pour le service de son père & de ses aïeux. En même temps il prend son épée, dont le pommeau étoit fait en forme de croix, qu'il baise sans cesse, recommandant son âme à Dieu. Sur ces entrefaites arrivent ses enfans, qui se jettent sur lui, l'embrassent & l'exhor-*

E

98 MERCURE DE FRANCE.

» tent à avoir bon courage, en l'assu-
 » rant avec tous ceux qui étoient pré-
 » sents, qu'il guériroit de ses blessures :
 » mais le Connétable, qui se sentoit
 » frappé à mort, vouloit expirer sur le
 » champ de Bataille. Il résista long-
 » temps aux prières qu'on lui fit de se
 » laisser transporter à Paris : enfin ne
 » pouvant plus résister aux vives atta-
 » ques de tout ce qu'il avoit de plus
 » cher. *J'y consens*, dit-il, *non que j'aie*
 » *aucune espérance de guérir, car je suis*
 » *mort ; mais c'est pour voir encore une*
 » *fois le Roi & la Reine, leur dire*
 » *adieu, & leur porter moi-même par*
 » *mes blessures les assurances de la fidé-*
 » *lité que j'ai toujours portée à leur ser-*
 » *vice* ». On se rappellera ce que ce
 grand homme expirant répondit à un
 Prédicateur Cordelier qui l'exhortoit
 dans ces derniers momens : *Ah ! mon*
père, lui dit le Connétable, *croyez-vous*
qu'un homme qui a sçu vivre près de
80 ans avec honneur, ne sçache pas
mourir un quart d'heure ? François, Duc
de Montmorenci ; Henri premier du
nom, Duc de Montmorenci ; Charles,
Duc d'Amville, Grand-Amiral de Fran-
ce, offrent chacun des traits d'héroïsme
& de grandeur, qui sont consacrés par

la plume de l'Historien. Nous nous bornons à dire en ce moment que cet Ouvrage est un monument éternel , élevé par le talent & la vérité même , à la gloire des *Montmorenci* , & que cette Race de grands Hommes a trouvé une plume digne d'eux.

BIBLIOGRAPHIE *instructive, ou Traité de la connoissance des Livres rares & singuliers , contenant un Catalogue raisonné de la plus grande partie de ces Livres précieux qui ont paru successivement dans la République des Lettres depuis l'invention de l'Imprimerie jusqu'à nos jours ; avec des Notes sur la différence & la rareté de leurs éditions & des Remarques sur l'origine de cette rareté actuelle , & son degré plus ou moins considérable ; la manière de distinguer les éditions originales d'avec les contrefaites, avec une description typographique particulière du composé de ces rares Volumes , au moyen de laquelle il sera*

100 MERCURE DE FRANCE.

aisé de reconnoître les Exemplaires ou mutilés en partie, ou absolument imparfaits, qui se rencontrent journellement dans le Commerce, & de les distinguer sûrement de ceux qui seront exactement complets dans toutes leurs parties; disposé par ordre de Matières & de Facultés, suivant le système bibliographique généralement adopté; avec une Table générale des Auteurs & un Système complet de Bibliographie choisie.

Par *Guillaume-François de Bure le jeune*, Libraire de Paris.

Volume de la JURISPRUDENCE ET DES SCIENCES ET ARTS.

A Paris, chez Guillaume-François de Bure, Libraire, quai des Augustins 1764, avec Approbation & Privilège du Roi, vol. in-8°. de 800 pages.

CE Titre qui promet beaucoup & qui est pleinement justifié dans l'exécution, nous annonce un des Ouvrages les plus importans pour notre Littérature & nous dispense de nous étendre sur son objet. Le mérite de l'Auteur en

cette partie est aujourd'hui universellement reconnu par le premier volume de cette Bibliographie dont nous rendimes compte dans le temps & qui reçut du Public l'accueil le plus favorable. S'il en a paru quelques critiques, elles n'ont servi qu'à mettre dans un plus grand jour la vérité des recherches & la supériorité des lumières de M. de Bure en ce genre de connoissance.

Dans un Avertissement qui est à la tête de ce volume-ci, M. de Bure dit avec une modestie dont on doit lui sçavoir gré, *qu'il ne lui convenoit pas d'apprécier le mérite intrinsèque de la plupart des Livres dont il parle : & que le but de son Ouvrage, comme le Titre même l'annonce, n'est destiné qu'à faire connoître les Livres RARES.* Il le remplit avec la plus grande fidélité. Nous en pouvons citer un bon garant, c'est le Censeur même de l'Ouvrage, connu de toute l'Europe pour le Juge le plus respectable & le plus éclairé soit de la rareté qui fait rechercher les Livres, soit du mérite qui doit les faire estimer. Nous rapportons ici l'Approbation qu'il donne à la *Bibliographie* instructive, comme le témoignage qui doit prévenir

le plus le Lecteur en faveur de l'Ouvrage.

» J'ai lu , par ordre de Monseigneur
 » le Vice - Chancelier, le second vo-
 » lume de la Bibliographie instructive,
 » contenant la Jurisprudence & les
 » Sciences & Arts. Les différentes
 » critiques que le premier volume a
 » essuyées ne m'ont point fait changer
 » d'avis sur le mérite de cette produc-
 » tion. Je crois encore qu'elle manquoit
 » à notre Littérature; qu'elle peut &
 » doit être d'une grande utilité aux
 » Gens de Lettres & aux Bibliophiles:
 » & je ne sçaurois m'empêcher d'ex-
 » horter l'Auteur à suivre sans se dé-
 » tourner une carrière où lui seul peut
 » marcher d'un pas assuré. C'est un
 » éloge qu'on ne peut lui refuser sans
 » humeur, & auquel souscriroient les
 » *Quirini*, les *Maittaire*, les *Shelhorn* &
 » les *Clément*, qui verroient avec plai-
 » sir s'élever un monument, dont leurs
 » sçavans Ouvrages ont fourni quel-
 » ques modèles. Fait à la Bibliothèque
 » du Roi. Ce 28 Mai 1764.

CAPPERONNIER.

Les Bibliophiles surtout doivent savoir le plus grand gré à l'Auteur du travail & des recherches immenses qu'il a faites ; c'est là ce qui l'a mis à portée d'entrer dans tous les détails qui peuvent les garantir à l'avenir des surprises & des supercheries si communes dans les objets de leur curiosité. Le goût des Livres rares est une espèce de passion qui devient naturelle aux gens qui cultivent ou qui aiment les Lettres, & dont les meilleurs Esprits n'ont pas toujours été exempts. MM. de la Monnoie, de Bosc & Falconnet, qui tous trois ont laissé des Bibliothèques si précieuses & si singulières, en sont une assez bonne preuve. On seroit souvent moins surpris aux inventaires du prix où certains Livres sont poussés, si l'on réfléchissoit qu'il est toujours proportionné au plaisir que l'Acquéreur est sûr de retirer de leur possession. *Arbitror, dit Cicéron, hæc à nobis ità spectari oportere, quanti eorum judicio, qui studiosi sunt harum rerum, estimantur.* Un homme qui paye cher un Livre rare nous étonne : celui qui perd au Jeu des sommes considérables devroit nous étonner bien davantage ; mais chacun ne consultant

que sa façon de penser, se plaît à condamner dans les autres les goûts qui lui sont étrangers. *Demus igitur alienis oblectationibus veniam, ut nostris impetremus.*

LAVIE DES PEINTRES Flamands, Allemands & Hollandois, avec des Portraits gravés en taille-douce, une indication de leurs principaux Ouvrages, avec des réflexions sur leurs différentes manières. Par M. J. B. DESCAMPS, Peintre du ROI, Membre de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, de l'Académie Impériale Franciscienne, de celle des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, & Professeur de l'Ecole du Dessin de la même Ville, Tome quatrième. A Paris, chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais; Pissot, quai de Conti; & Durand le Neveu, rue S. Jacques, au coin de la rue du Plâtre.

IL n'est plus question de faire connoître cet Ouvrage, dont la réputation est faite parmi les Artistes, les Amateurs, & les Gens de Lettres de France & des Pays Etrangers. Le quatrième & dernier Volume qui vient de paroître ne mérite pas moins leur suffrage que les précédens. Le Frontispice est décoré du nouveau Titre dont l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture vient d'honorer l'Auteur. Le choix d'un Corps si éclairé est le fruit des talens & des travaux de *M. Descamps*, & nous ne croyons rien hasarder en applaudissant au nom du Public au prix dont cette Compagnie, la première de l'Europe en son genre, vient de couronner le mérite d'un Artiste si estimable à tous égards.

On trouvera dans ce quatrième volume, le même style & la même manière que dans les trois autres, ce ton de sagesse & de modestie qui instruit sans pédanterie, & qui loue sans fadeur. *M. Descamps* juge toujours du mérite & de la conduite des Artistes dont il écrit la vie, d'après les vrais principes des Arts & les règles d'une

E. v.

106 MERCURE DE FRANCE.

morale saine. Rien n'est plus instructif particulièrement pour les jeunes Elèves auxquels on ne peut trop recommander la Lecture de cet Ouvrage où les exemples & les faits leur inculquent bien mieux que des préceptes arides, la nécessité d'un travail long & opiniâtre, l'obligation de regarder la Nature comme le premier des Maîtres, la manière de profiter de ses leçons & de faire un choix dans les objets qu'elle présente; enfin l'incompatibilité des talens & du bonheur avec le dérèglement des mœurs. On ne peut trop louer sur cet article les attentions de l'Auteur. Les plus beaux Ouvrages ne trouvent point grace auprès de lui lorsqu'ils blessent l'honnêteté; & il s'éleve en plusieurs endroits contre l'abus qui a trop souvent prostitué un art si noble aux passions & au libertinage. On conçoit en le lisant, l'idée la plus sublime des Beaux-Arts & c'est celle qu'en ont eue presque tous les grands Hommes. On remarque avec plaisir dans ce volume plusieurs traits de la noblesse des sentimens que le génie & le goût du vrai beau inspirent aux âmes capables de le sentir. *Kupeski*, Peintre de Bohême, l'un des

caractères les plus originaux de ce Volume, ne voulut pas accepter la place de premier Peintre de l'Empereur, parce qu'il étoit résolu, disoit-il, de ne dépendre d'aucun homme. Les Courtisans se moquerent de lui. L'Empereur dit que c'étoit un fou : mais le fameux Prince *Eugene* l'en estima davantage. Ces deux hommes si différens de naissance & d'état avoient plus de rapport l'un avec l'autre qu'avec tout ce qui composoit alors la Cour Impériale. *Arlaud*, Peintre en miniature, célèbre à Paris, parloit avec la même dignité à *Louis XIV.* Ce Prince le louoit sur ses beaux Ouvrages. Un Courtisan lui dit : vous devez être bien satisfait des louanges d'un si grand Roi. SA MAJESTÉ, répondit *Arlaud* me fait bien de l'honneur, mais elle me permettra de dire que l'Académie est encore un meilleur Juge. L'excellent Républicain, repartit le Courtisan, en lui frappant sur l'épaule ! Il ne sentoit pas apparemment que la réponse d'*Arlaud* lui étoit plus inspirée par estime de son Art que par les préjugés de sa patrie & de son éducation. On voit dans ce même Volume nombre d'autres exemples de célèbres Artistes

qui ont préféré la liberté à la fortune la plus brillante, achetée au prix de la servitude & des périls de la Cour ; tant le vrai génie élève l'âme & la met au-dessus de ce qui est l'idôle des petits esprits. Il est aisé de voir que l'Auteur lui-même est pénétré de ces sentimens nobles qui ont toujours distingué les hommes de mérite. Il répète par-tout que l'unique motif digne d'un Artiste, est l'amour de son Art. *Ceux qu'un sordide intérêt guide, dit-il, manquent à la fois la gloire & la perfection. Ils aiment mieux multiplier leurs productions que de les finir.*

Cette remarque sage n'a que trop d'application dans la vie dont nous la tirons. *Anna Wasser*, Fille aussi célèbre par ses Talens pour la Peinture dit *M. Descamps*, que les *Deshoulières*, & la *Suze* l'ont été dans la Poësie, fut la malheureuse victime de la cupidité de son Père, qui ne regardoit le talent de sa Fille que par ce qui pouvoit flatter son avarice ; tandis que touchée uniquement de l'amour de l'Art en lui-même, elle n'étoit sensible qu'aux progrès qu'elle y faisoit. Assez vertueuse cependant pour sacrifier ses goûts les

plus chers aux volontés absolues d'un Père dur, elle n'eut pas assez de force pour résister à la violence qu'elle fut obligée de se faire. Le dégoût & le chagrin la firent périr à la fleur de son âge, & le Père avare perdit & sa fille & le profit qu'elle lui faisoit par ses ouvrages. Belle leçon pour ses pareils, si quelque chose pouvoit les corriger!

Les vies des hommes célèbres sont un genre d'écrire qui plaît toujours à beaucoup de Lecteurs, surtout quand l'Historien sçait peindre & faire ressembler. Ceux qui courent la même carrière y trouvent des leçons & des exemples, ceux qui cherchent à s'amuser le sont par la variété des caractères & des événemens; les Gens de Lettres recueillent des anecdotes intéressantes; enfin les Philosophes y observent la marche de l'esprit & du cœur humain. Le volume que nous annonçons est décoré comme les précédens de plusieurs beaux Portraits dessinés par l'Auteur & par M. Eisen, gravés par M. Ficquet & autres célèbres Graveurs. Ils sont dans ce volume au nombre de 32. M. Descamps dans son avertissement promet un autre Ouvrage au moins aussi

110 MERCURE DE FRANCE.
intéressant. C'est un Voyage pittoresque de la Flandre & du Brabant. La manière dont est exécuté celui qu'il vient de terminer ne peut que faire désirer le prompt accomplissement de ses promesses.

AVIS au sujet du dixième Volume de la Table générale du Journal des Sçavans, in-4°, qui vient de paroître à Paris, chez BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.

ON attend depuis plusieurs années le dernier Volume de la Table générale du *Journal des Sçavans*, que divers événemens ont retardé jusqu'à présent. Le Libraire qui vient d'achever cet Ouvrage important à la Littérature, a cru nécessaire de publier cet Avis, pour informer le Public qu'on peut l'avoir complet chez lui, & que ceux qui voudront avoir le tout, ou les Volumes qu'ils ont omis de prendre, pourront s'adresser à lui d'ici à la fin de cette année 1764, passé lequel temps il ne croit pas pou-

voir fournir aucuns Tomes séparément, parce que cet Ouvrage a été imprimé à très-petit nombre.

Les premiers Volumes de ce Livre, qui ont été publiés un à un depuis 1753, ont déjà assuré sa réputation. On sçait qu'ils ont été reçus avec empressement, & que l'on a donné à l'Auteur les éloges les mieux mérités, par la façon heureuse avec laquelle il a sçu rendre, dans un précis aussi resserré, presque toutes les connoissances répandues dans plus de quatre-vingt-dix Volumes *in-4^o*. publiés pendant près de cent ans.

On trouve dans ce dixième Volume,

1^o. La fin de la Table.

2^o. Un Supplément ample & tout-à-fait nécessaire aux Volumes précédens.

3^o. Un Mémoire historique sur le Journal des Sçavans, & sur les événemens auxquels il a donné lieu.

4^o. Une notice abrégée des Journaux de Littérature qui se sont formés à l'imitation du Journal des Sçavans.

Le prix de ce dixième Volume sera, comme celui des neuf précédens, de quinze-livres en feuilles, pendant tout le courant de cette année 1764; après

112 MERCURE DE FRANCE.

laquelle le Libraire se propose de l'augmenter de 5 liv. par volume.

On peut avoir encore chez le même Libraire quelques corps complets du Journal des Sçavans, mais en très-petite quantité.

Livres qui ont paru chez le même Libraire en 1764.

Les Panégyriques des SS. par M. l'Abbé Trublet, *in-12.* 2. vol.

Essai politique sur la Pologne, *in-8°.* 1764.

Grammaire des Sciences Philosophiques, *in-8°.* *fig.* 1764.

Essai sur la beauté de la Peinture, *in-8°.* 1764.

Opuscules Mathématiques de M. d'Alembert, *in-4°.* *fig.* Tom. III.

Métaphysique de l'Âme, ou Théorie des Sentimens moraux, *in-8°.* 2. vol.

La Science du Gouvernement, par M. de Real, *in-4°.* 8 volumes.

ANNONCES DE LIVRES.

TRAITÉ des Monnoies & de la Jurisdiction de la Cour des Monnoies, en

forme de Dictionnaire , qui contient l'Histoire des Monnoies des anciens Peuples Juifs , Gaulois & Romains , les Monnoies de France , leurs variations , titres , poids & valeur , depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à la fabrication ordonnée par l'Edit du mois de Janvier 1726 , avec des Remarques particulières à la fin de chaque Règne sur les affoiblissemens des Monnoies , les causes qui les ont produites & les effets qui les ont suivis. Les monnoies de compte réelles & courantes de l'Asie , de l'Afrique & de l'Amérique ; les Monnoies & les Changes des principales Places de l'Europe en correspondance avec Paris , suivant l'ordre alphabétique ; des Tables de la valeur des marcs d'or & d'argent , des monnoies , de leur titre , taille , poids & valeur , depuis 1258 jusqu'en 1726 ; les anciens Généraux des Monnoies , la Chambre des Monnoies , jusqu'à son érection en Cour Souveraine , les progrès de son établissement & tout ce qui y a rapport ; ensemble les Edits , Déclarations , Arrêts & Réglemens qui établissent , confirment & constituent sa Jurisdiction , dans lesquels sont contenus les devoirs , fonctions & obligations de ses

114 MERCURE DE FRANCE.

Justiciables dans l'emploi des matières d'or & d'argent, & l'explication des termes usités dans la Fabrique des monnoies ; Ouvrage utile & nécessaire aux Officiers des Monnoies , aux Changeurs , Affineurs , Fondeurs , Orphèvres , Horlogers , Tireurs , Batteurs d'or & d'argent , Négocians , Banquiers , &c , & à tous ceux qui employent & négocient les matières d'or & d'argent : par M. *Abot de Bazin ghen* , Conseiller-Commis saire en la Cour des Monnoies de Paris , avec cette épigraphe : *Ament memini sse periti*. A Paris , chez *Guillyn* , quai des Augustins , près du Pont S. Michel , au Lys d'or , 1764 ; avec approbation & privilège du Roi ; deux volumes in-4°. Prix , 24 liv. reliés.

La longueur de ce Titre , où toutes les parties de ce grand Ouvrage sont annoncées , nous dispense d'en donner l'extrait. D'ailleurs , la forme très-commode de Dictionnaire , que l'Auteur a donnée à son Livre , n'est guères susceptible d'analyse. Nous dirons seulement que sur cette matière nous ne croyons pas qu'il y ait actuellement d'Ouvrage plus complet , plus utile & d'un usage plus universel que cet excellent Dictionnaire.

HISTOIRE abrégée des Insectes, dans laquelle les animaux sont rangés suivant un ordre méthodique ; par M. Geoffroy, Docteur en Médecine, avec cette Epigraphe : *admiranda tibi levium spectacula rerum.* Virg. Georg. IV. A Paris, chez Durand, neveu, rue S. Jacques, à la Sageffe, 1764, avec approbation & privilège du Roi, deux vol. in-4°, avec un très-grand nombre de Planches très-bien gravées, & où sont représentées les figures des insectes, qui ont paru absolument nécessaires.

Jusqu'ici la classe des insectes a été celle du Règne animal qu'on a le moins travaillée. Tout ce qu'on nous a donné sur cet article, ou manque de méthode, ou n'embrasse que quelques espèces du nombre immense que renferme cette classe. L'Ouvrage que nous annonçons, n'a aucun de ces deux défauts L'ordre qui y règne est admirable ; & l'Auteur est parvenu à rassembler environ deux mille espèces, ce qui double plus de moitié le catalogue de la plupart des autres Naturalistes. Nous ne doutons pas que ces deux avantages ne donnent à cette histoire une grande supériorité sur tous les autres Livres de ce genre. Non seule-

146 MERCURE DE FRANCE.
ment les Amateurs de l'Histoire Naturelle y trouveront de quoi satisfaire leur goût & leur curiosité ; mais ceux qui aiment la campagne y étudieront les manèges merveilleux & singulier de tous ces petits animaux qu'ils rencontreront dans leurs promenades.

L'HOMME, ou le tableau de la vie ; histoire des passions, des vertus & des événemens de tous les âges, trouvée dans les papiers de feu M. l'Abbé P***, avec figures, & cette Epigraphe : *Quis est homo ? omnis est, nihil est . . .* A Londres, & se vend à Paris chez Cailleau, Libraire, rue S. Jacques, près les Mathurins, à S. André, & chez Robin, rue des Cordeliers, proche la rue de la Comédie Française, 1764. 3 volumes in-12.

S'il est vrai, comme il est dit dans le Titre, que cet Ouvrage se soit trouvé dans les papiers de feu M. l'Abbé P***, & que par cette Lettre initiale on veuille désigner l'Auteur de *Cleveland* & des *Mémoires d'un Homme de qualité* ; sans doute que ce Manuscrit lui avoit été confié pour qu'il le lût, en dît son avis, & le corrigeât : mais il n'est pas possible que M. l'Abbé Prévôt en

soit l'Auteur, ni même qu'il y ait fait les corrections convenables. C'est tout ce que nous pouvons dire de ce Roman, soit au-dessous de la réputation du célèbre Auteur auquel il semble qu'on voudroit l'attribuer.

L'HOMME éclairé par ses besoins, avec cette épigraphe : *foetum naturæ matris adumbrat.* A Paris, chez *Durand*, le neveu, Libraire, rue S. Jacques, à la Sageffe, avec approbation & privilège du Roi, 1764. : un volume in-12.

La connoissance de l'Homme & de toutes les choses qui peuvent éclairer son esprit, réformer son cœur & orner sa Raison, est le but que l'Auteur s'est proposé dans ce Volume, où l'on parle d'abord des connoissances qui tiennent à nos premiers besoins. De là on traite des passions, de la morale, de la Politique, des Loix, des Sciences, de la Poësie & des Arts agréables; toutes matières qui, à la vérité, n'ont pas le mérite de la nouveauté : mais l'Auteur a celui de les présenter sous un jour nouveau, & d'offrir à ses Lecteurs des idées utiles, agréables, solides & instructives.

118 MERCURE DE FRANCE.

EXAMEN de quelques objections faites à l'Auteur du nouvel abrégé Chronologique de l'Histoire de France, dans l'ouvrage intitulé *Mémoires Historiques, Critiques & Anecdotes de France*, imprimé en 8 volumes *in-12*, à Paris, de l'Imprimerie de *Prault*, 1764, brochure *in-8°*, de 52 pages.

Nous avons annoncé dans le temps ces 8 volumes de *Mémoires Historiques* sous le titre d'*Anecdotes des Reines & Régentes de France*, dans lesquelles on reprend plusieurs endroits de l'abrégé de l'Histoire de France, par M. le Président *Hénault*. C'est pour répondre à ces différentes critiques, qu'on a publié la brochure que nous annonçons; & il nous a paru qu'on ne laissoit à l'agresseur de M. le Président *Hénault*, aucun lieu à une réplique raisonnable. On cite l'endroit censuré, & on réfute la censure d'une manière victorieuse.

POLICE sur les mendiants, les vagabonds, les joueurs de profession, les intrigans, les filles prostituées, les domestiques hors de maison depuis longtemps, & les gens sans aveu; à Paris, chez *Dessain Junior*, quai des Augustins; 1764; volume *in-12*.

Le but de cet Ouvrage est d'indiquer les moyens d'employer utilement pour le bien de l'État toutes les personnes mentionnées dans le Titre du Livre. Ces différens moyens entraînent l'Auteur dans des détails infinis & qu'il faut lire dans l'ouvrage même, ainsi que la description des désordres affreux que commettent, principalement dans les Provinces, tous les brigands, vagabonds & bandits, auxquels on déclare ici une guerre ouverte.

DISSERTATION sur la Traite & le Commerce des Nègres; 1764; brochure in-12 de 174 pages; à Paris, chez *Despilly*, rue S. Jacques, à la Croix d'or. Prix, 1 liv.

L'origine, quoique ancienne, de la traite des Nègres, n'a pas encore levé tous les doutes sur la légitimité de ce commerce; & c'est ce qui fait le sujet de la question suivante. L'achat des Nègres aux côtes d'Afrique pour les transférer & les vendre dans nos possessions de l'Amérique, est-il un commerce légitime, & peut-on le faire en conscience? L'Auteur tient pour l'affirmative, & ses preuves occupent le fond de cette Brochure théologique.

220 MRRCURE DE FRANCE.

MÉMOIRES d'une Provinciale, écrits par elle-même. A *Amsterdam*, & se trouve à Paris chez les Libraires du Palais Royal; 1764: deux Parties, formant chacune près de 150 pages in-12.

Les Aventures Romanesques qui composent cette double Brochure se font lire sans ennui, quoiqu'elles ne présentent que de ces événemens ordinaires dans les Ouvrages de ce genre; ce qui prouve que ce Livre n'est pas mal écrit, & que les faits y sont bien racontés.

TRAITÉ & Tarif général du Toisé des bois de charpente, quarrés & mi-plats, en grumes, cylindriques à pans, courbes & à sections coniques, calculé suivant les us & coutumes de Paris, & sur les longueurs effectives; avec un Tarif du débitage des bois, à toise courante; un autre des fers quarrés & mi-plats, & un dernier pour le prix du cent des bois de charpente, & plusieurs devis. Le tout précédé d'une instruction sur les qualités, dénominations, âge & coupe des différens bois; par M. *Ginet*, Arpenteur de la Maîtrise des Eaux & Forêts au département de Paris.

A O U S T. 1764. 121

Paris, un vol. in-8°. avec figures : Prix,
3 liv. relié. A Paris, chez *Bauche*, Li-
braire, quai des Augustins.

*ETAT des Livres qui ne se trouvent que
chez DURAND le Neveu, Libraire,
à la Sageffe, qui les a acquis en
totalité dans la vente du fond de
Librairie de feu M. DURAND son
Oncle.*

HISTOIRE abrégée des Insectes, par
M. *Geoffroy*, Docteur en Médecine.
Paris, 1764 ; in-4° reliée & enrichie
de vingt-deux Planches en taille-
douce. 24 liv.

Abrégé des deux Livres d'Architecture
de *Vitruve*, un vol. in-12, avec
figures. 2 liv.

Amusement de la Raison, par M.
l'Abbé *Seran de la Tour*, in-8°. 5 liv.

Les Beaux-Arts réduits à un même
principe, par l'Abbé *le Batteux*, in-
8°. un volume relié. 3 liv.

Exposition du calcul astronomique, par
M. *de la Lande*, de l'Académie Royale
des Sciences, pour servir d'introduction

F

122 MERCURE DE FRANCE.

duction à la connoissance des Temps,
in-8°. broché. 3 liv.

Recueil de différens Traités de Physique
& d'Histoire Naturelle, par M. *de la*
Lande. in-8°. broché, 7 liv. 10 f.

Dissertation sur la glace, par M. *Dor-*
tous de Mairan, de l'Académie
Royale des Sciences, un vol. in-12.
2 liv. 10 f.

Ecole de l'Amitié, Roman, 2 volumes
brochés. 2 liv. 8 f.

Essais sur l'éducation de la Noblesse,
par M. le Chevalier *de...* 2 vol. 5 liv.

Essais sur les passions & leurs caractères,
par M. *de Montenaut*, 2 vol. 5 liv.

Introduction à la Philosophie, conte-
nant la Métaphysique & la Logique,
par *G. P. S. Gravesande*, traduit du
Latin, in-8°. 1 vol. 2 liv. 10 f.

Principes & usages concernant les dix-
mes, par M. *Louis-François de Jouy*,
Avocat au Parlement, un volume.
2 liv. 10 f.

ŒUVRES de M. DE MAUPERTUIS.

Astronomie nantique, in-8°. 1 vol. 4 liv.

Discours Académiques, 1 vol. 2 liv.

Essais de Cosmologie, in-8°. 2 liv.

Le même in-8°. grand pap. 2 liv. 10 f.

A O U S T. 1764. 123

Essais de Philosophie morale , in-8°. 1
vol. 2 liv.

Vertus physiques , 1 vol. 2 liv.

Exposition des découvertes philosophi-
ques de M. le Chevalier *Newton* , par
Macbaurin , de la Société Royale de
Londres , traduit de l'Anglois , par
M. de la Virotte , 1 vol. in-4°. fig.
10 liv.

Règles pour former un Avocat , tirées
des plus célèbres Auteurs anciens &
modernes , contenant une suite abré-
gée de l'ordre des Avocats , & un In-
dice des Livres de Jurisprudence les
plus nécessaires à un Avocat , & que
l'on trouvera chez le même Libraire ,
1 vol. in-12 relié. 2 liv. 10 s.

Voyages de *Chapelle* & *Bachaumont* ,
avec les Poësies du Chevalier d'*A-*
ceilly , 1 vol. in-12. 2 liv.

ŒUVRES de M. l'Abbé RAYNAL.

Ecole Militaire , composée par ordre du
Gouvernement , trois volumes in-12.
7 liv. 10 s.

Histoire du Parlement d'Angleterre ,
nouvelle édition , revue , corrigée &
augmentée , in-8°. 2 vol. 5 liv.

Histoire du Stadthouderat , depuis son

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

origine jusqu'à présent, fixième édition, in-8°. 2 vol. 5 liv.

Querelles Littéraires, ou Mémoire pour servir à l'Histoire des Révolutions de la République des Lettres, depuis Homère jusqu'à nos jours, par l'Abbé Irail, 4 vol. 10 liv.

Le même Libraire offre le treizième Exemplaire *gratis* de tous les Livres ci-dessus, aux Libraires de Province qui en prendront douze à la fois.

A R T I C L E I I I .

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

A C A D É M I E S .

SÉANCE publique de la Société Littéraire de CHALONS-SUR-MARNE, tenue le 7 Septembre 1763.

M. FRADET, Secrétaire perpétuel de la Société, ouvrit la Séance par la lecture d'un Mémoire de M. *Viallet* sur les moyens qu'on pourroit employer pour

diriger le cours des eaux de la manière la plus avantageuse à l'Agriculture. Les eaux doivent être regardées comme un des plus puissans agens de la végétation, tant par elles-mêmes, que parce qu'elles charient aux végétaux les sels & tous les principes qui entrent dans leur composition : mais elles demandent de la part de ceux à qui la direction de leur cours est confié, la double attention de prévenir d'abord tous les maux qu'elles peuvent faire, & de les employer le plus utilement qu'il est possible. Voilà l'objet que se propose M. *Viallet*.

Dans la première partie, il s'attache principalement au préjudice que les eaux portent aux terres en y séjournant trop long-temps : il montre de quelle manière on peut remédier à ce mal. On doit d'abord hâter l'exhaussement des dépôts que l'eau qui se rassemble dans les marais y forme avec le temps, & on y parvient en dirigeant vers la partie qu'on veut exhausser la première, tous les ravins qui descendent des montagnes voisines ; les simples fossés ne suffisant pas pour procurer le desséchement : on peut à l'aide de quelque moulin à vent simple & peu coûteux, élever l'eau assez haut pour la conduire par des canaux &

126 MERCURE DE FRANCE.

augets de bois dans un endroit, d'où il seroit après facile de lui trouver un écoulement naturel. . . . Il ne suffit pas, ajoute M. *Viallet*, pour prévenir les ravages que les eaux font dans les campagnes, de remédier à un mal qui résulte des anticipations des rivérains, il en est de plus respectables en apparence, mais qui n'en sont pas moins préjudiciables, & qui ne doivent par conséquent pas être plus ménagées. De vingt moulins à eau, on n'en trouve souvent pas un qui ne cause dix fois plus de ravages au Public, qu'il ne rapporte de profit à son maître..... Ce n'est pas à dire que M. *Viallet* prétende interdire entièrement l'usage des usines : il convient même que l'on peut en concilier les services avec l'amélioration des terres.... Mais une règle invariable, & dont on ne doit jamais souffrir que les propriétaires des usines s'écartent, c'est que le dessus des seuils des vanes de décharge affleure le fond du lit naturel de la rivière, & que toutes les vanes ensemble produisent un débouché égal à celui qui aura été fixé pour le reste du lit.

Dans la seconde partie, qui a pour objet les moyens d'employer les eaux le plus utilement qu'il est possible, M.

Viallet fait voir premièrement que l'on pourroit pratiquer de distance en distance des canaux ou réservoirs, où l'on conserveroit une partie de l'eau des orages pour s'en servir au besoin, & il prévient les objections que l'on pourroit lui faire. Il montre ensuite que l'on pourroit encore remplir & entretenir ces réservoirs avec des eaux qu'on tireroit d'un puits, à l'aide d'un moulin mù par le vent : mais quelques secours qu'on pût espérer pour arroser les terres pendant les sécheresses, des eaux de pluie rassemblées & réservées à cet effet, & de celles qu'on pourroit élever des puits à l'aide de quelque machine, *M. Viallet* avoue que ces ressources sont souvent très-couteuses, & qu'il est des cas où le produit qu'on en tireroit ne dédommageroit pas de la dépense. Il ne peut cependant se dispenser de faire observer à cette occasion, que tel ouvrage qu'il seroit imprudent à un Particulier d'entreprendre, peut se faire sans inconvénient aux frais de l'Etat, pour lequel toute amélioration de fond est un avantage réel, sans égard à ce qu'il peut coûter. Mais comme l'Etat doit, ainsi que les Particuliers, commencer par les améliorations qui produisent da-

128 MERCURE DE FRANCE.

vantage à proportion de la dépense qu'elles exigent , c'est principalement des fontaines , des ruisseaux , des rivières , qu'on doit tirer l'eau dont on veut nourrir les canaux d'arrosage.

Voici comme M. *Viallet* indique l'opération. Les sources doivent être prises à cet effet le plus haut qu'il est possible ; & lorsqu'on ne peut absolument pas trouver le point supérieur qui fournit l'eau à une source située plus bas , il faut élever l'eau de cette source aussi haut qu'elle peut aller , en la contenant , soit par de la maçonnerie , qu'on butte avec de la terre , soit dans des tonneaux , qu'on met les uns sur les autres , & qu'on entoure d'un corroi de terre grasse , retenu par un bâtis extérieur de charpente , de claye & de fascinage ; car une économie bien entendue doit faire le caractère distinctif de tous les ouvrages relatifs à l'Agriculture.

Quand on tient une fois une source au point le plus élevé qu'il a été possible , on doit au lieu de laisser tomber le ruisseau par cascades , le soutenir à mi-côté & en retenir les eaux de distance en distance par des vannes ou pelles qu'on ferme & ouvre suivant que les circonstances l'exigent ,

mais toujours de manière que l'eau s'y maintienne à pleins bords, jusqu'à ce qu'on en fasse la distribution. Elle doit se faire par de petites vanes dont les dimensions sont terminées relativement à la part pour laquelle chacun a contribué à la construction du Canal, ce qui fixe en même temps la proportion dans laquelle il doit contribuer à son entretien

M. *Viallet* n'oublie pas d'observer que l'on pourroit aussi faire des saignées, non seulement aux ruisseaux, mais encore aux grandes rivières; & comme toutes les vues qu'il propose ne pourroient s'exécuter sans des travaux considérables, il enseigne sur la fin de son mémoire les moyens de le faire de la manière la moins dispendieuse.

Cette lecture fut suivie de celle d'un mémoire de M. *France* sur les engrais propres aux terres crayeuses de la haute Champagne. Chaque sol à ses propriétés & ses qualités particulières, & c'est la connoissance que chaque Cultivateur doit avoir du sien, qui peut le conduire dans le choix des moyens de le cultiver utilement. Tel est le principe posé par M. *France*, persuadé que les instructions & les méthodes générales que l'on trouve répandues dans des ou-

230 MERCURE DE FRANCE.

vrages d'Agriculture , d'ailleurs excellens , ne ſçauroient convenir aux terres de la haute Champagne , il continue de s'appliquer avec un égal succès à rechercher celles qui peuvent leur être propres.

Les instructions qu'il propose dans ce mémoire touchant les engrais , sont fondées sur l'expérience même. Pour s'en former une juste idée , il nous suffit d'exposer ici l'avis qu'il donne à ceux des habitans de la campagne qui emploient les pailles du sarrasin à se chauffer , & vendent les bois qu'ils peuvent tirer des émondes de leurs haïes & des arbres qu'ils élaguent : conservez , le dit M. France , le peu de bois que vous trouvez sur vos possessions , c'est pour votre soulagement que la Nature vous l'offre , & faites de vos pailles de sarrasin l'emploi qu'on vous indique. Après les travaux de Mars , transportez sur un champ bien labouré quelques voitures de gazons , que vous prendrez sous vos haïes , dans vos mesures , dans des endroits où vos bestiaux ne pâturent point ; transportez-y aussi les pailles de sarrasin que vous aurez conservées de la récolte précédente : avec ces gazons élevez de petites tours rondes d'environ

deux pieds de diamètre , & de la hauteur de deux pieds & demi, en plaçant ces gazons l'un sur l'autre , & toujours le côté des racines en haut : laissez à la base de cette tour une ouverture formée avec trois carreaux de terre , deux pour faire les mortans & le troisième le linteau : remplissez la tour de paille de sarrafin ; entassez-la sous vos pieds : jetez-y les débris de vos gazons , de la terre même , que vous prendrez à la pèle afin de comprimer la paille & d'y laisser moins de vuide : comblez la mesure en continuant de construire avec vos gazons , & formant un dôme qui sera fermé par le dernier gazon , & rempli exactement de pailles bien entassées. Ces fourneaux ainsi dressés , il faudra y mettre le feu avec une torche de paille ordinaire, qu'on aura placée à l'ouverture en commençant le fourneau , qui une fois allumé, ne craindra point d'être éteint par la pluie : la fumée se fera passage de tous côtés ; il faudra boucher avec des gazons les ouvertures qui se feront , pour empêcher la flamme de s'échapper , étant très-essentiel que ces fourneaux brûlent sourdement. Ils seront ainsi quatre , six , huit jours à se consumer ; & comme les gazons auront été

132 MERCURE DE FRANCE.

employés tous verds, il arrivera souvent qu'ils resteront dans leur entier & qu'il n'y aura que la voûte de détruite. Alors il faut retirer les cendres par l'ouverture du fourneau, qu'on aggrandit pour avoir plus de facilité par le déplacement de quelques gazons, & remplir la tour avec de nouvelles pailles pour former une nouvelle voûte, & recommencer le brulis. Ces cendres doivent être déposées en tas terminés en pointe, comme un cône renversé; car il ne faut pas les laisser dans le fourneau, elles cuiroient trop, & perdroient de leur qualité. En cet état, la première rosée les couvrira d'une croute qui empêchera l'évaporation, & il faut bien se garder de les ouvrir, jusqu'à ce que l'on veuille répandre les cendres, ce qu'il ne faut faire que par un temps calme & ferein; car le vent dissiperoit les sels qu'elles contiennent, & la pluye les laveroit. Aussi-tôt qu'elles sont répandues, ou le lendemain dès le matin, si cet ouvrage n'a été fini que le soir, il faut distribuer la semence dessus, & l'enterrer à la charrue. En 1762 on choisit un champ de quinze denrées, le plus mauvais sol du domaine, & sur lequel on n'avoit jamais pu obtenir de récoltes

On le prépara en demi parties égales. Sur une moitié on étendit des cendres de pailles de sarrazin à l'épaisseur d'environ deux lignes, & l'on enfemença les deux moitiés en seigle ; la première a rendu à la récolte dernière cent huit gerbes de grand & beau seigle, dont les épis étoient pleins & le grain bien nourri, & la seconde moitié n'a fourni que trente gerbes, telles que pourroit en produire une très-mauvaise terre.

M. de la Pagerie lut aussi un Mémoire qui avoit pour objet un bled froment qui se sème au Printemps. On trouve au commencement de ce Mémoire une digression sur les motifs de découragement qu'ont les gens de campagne. C'est, dit M. de la Pagerie, le plus grand mal qui puisse arriver à l'Agriculture : c'est pourquoi il recherche, il présente même les moyens d'y apporter remède. Après cela il vient au sujet de son Mémoire ; il apprend d'après des expériences réitérées, quand, de quelle manière il faut semer le bled en question : il en montre les avantages & les qualités. Une des plus admirables, & qui doit faire donner à cette denrée la préférence sur plusieurs autres, c'est que les balles sont fournies de paillettes

134 MERCURE DE FRANCE.

qui mettent le grain à l'abri des vents orageux & même de la grêle. Celle qu'il a effuyée la nuit du 12 au 13 Juillet 1763, lui en a fourni une preuve bien convaincante. Aussi-tôt que le jour parut il fut visiter la campagne, & au milieu du désastre affreux que présentoient les moissons, il eut la satisfaction de voir ses champs d'orge nud & ceux du froment dont il s'agit très-bien conservés, quoiqu'enclavés dans le canton le plus maltraité du terroir.

On fit encore la lecture de plusieurs autres pièces. M. *Roussel* lut un discours sur l'éloquence. M. *Maupoint*, Médecin, une dissertation sur la matière nutritive, dont il n'oublia pas de démontrer que le sucre fait partie. M. *Gelée*, un discours sur les avantages que la Paix doit nous procurer. La Séance fut terminée par une Epître en vers de M. *Meunier* à un ami, sur la situation d'un cœur partagé entre la sagesse & l'ambition.

*SÉANCE publique de la même Société,
tenue le 14 Mars 1764.*

Cette Séance a été ouverte par la lecture de l'éloge historique de M. *Culq-*

teau de Velye, Avocat du Roi au Présidial de Chalons, & Baillif de Vertus. *M. de Velye* étoit véritablement homme de Lettres; il faisoit de l'étude ses plus chères délices, & la couronne qui lui fut adjugée par l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres en 1739, en est une preuve.

Cet éloge a été suivi d'une dissertation sur l'état ancien & nouveau de la Champagne : elle s'est trouvée parmi les papiers de *M. de Velye* après sa mort. Il n'est point encore d'Auteur, dit *M. de Velye*, qui ait entrepris d'écrire l'Histoire générale de la Champagne. Quelques-uns en ont parlé par occasion; d'autres nous ont laissé quelques Mémoires particuliers, & aucun n'a donné une idée juste de son étendue, soit avant qu'elle fût gouvernée par ses Ducs, soit du temps de ses Comtes : ils n'ont point discuté avec exactitude ni les raisons pour lesquelles ces Comtes ont pris ce titre, ni l'époque de la réunion des différens pays qui la composent; mais presque tous ont avancé contre la vérité de l'Histoire, que les Comtes ont succédé aux Ducs, & ils n'ont considéré la Champagne que dans son état actuel, ou dans celui qu'elle

136 MERCURE DE FRANCE.

avoit comme Comté; enfin ils ont prétendu que la ville de Troyes ayant été le lieu de la résidence ordinaire des Comtes, & le siège de la tenue de leurs grands jours, elle avoit été la Capitale du pays qu'ils possédoient. Tels sont les divers points que *M. de Voltaire* discute dans cette dissertation posthume.

M. Roussel a lu ensuite un discours sur le style. Comme le style intéresse les Auteurs pour être lus, & les Lecteurs pour s'instruire, qu'il est naturel à celui qui lit de desirer la clarté & la noblesse dans les termes; qu'il est du devoir de ceux qui écrivent de seconder les desirs de leurs concitoyens & de se proportionner à leurs besoins. L'Auteur examine dans son Discours en quoi consiste la pureté du style & la manière de l'acquérir. Dans la première partie, il parcourt les divers genres d'écrire, tels que le Comique, le Tragique, l'Épistolaire, &c, & montre en même temps quel est le style propre à chaque genre. La seconde partie instruit des moyens qu'il faut employer pour acquérir le style.

Après ce Discours, *M. Sabbathier*, Professeur au Collège de Châlons, a lu

un Mémoire contenant des remarques critiques sur l'Histoire d'*Attila*, avec quelques observations historiques touchant l'origine & les diverses transmigrations des Huns, sur lesquels ce Prince commença à regner vers l'an 433 ou 434. Ce Mémoire doit être suivi d'un autre, où *M. Sabbathier* se propose d'examiner quel lieu dut être le théâtre de cette sanglante journée où *Attila* fut défait en 451.

M. de la Pagerie a fait aussi lecture d'un Mémoire touchant la nécessité des troupeaux de bêtes à laine dans la maigre Champagne, & la manière de les élever. Ce Mémoire contient des choses d'autant plus intéressantes pour les Agriculteurs, que *M. de la Pagerie* ne propose que ce qu'il a appris par une expérience de vingt années. On y trouve non-seulement la manière d'élever les bêtes à laine, mais encore celle de les conserver, & l'usage qu'on en fait.

M. Meunier termina la Séance par la lecture d'une Fable de sa composition.



ASSEMBLÉE de l'Académie Royale
des Belles-Lettres de la Rochelle.

L'ACADÉMIE Royale des Belles-Lettres de la Rochelle tint, le neuf de Mai, sa Séance publique, dans la Salle de l'Hôtel de Ville. L'Assemblée fut honorée de la présence de M. le Maréchal de Seneçtere, de M. le Marquis de Narbonne, Lieutenant-Général des Armées du Roi & d'un nombre de personnes de distinction.

M. *Seignette*, Avocat, & Directeur de l'Académie, ouvrit la Séance par un discours sur la question qui consiste à sçavoir, jusqu'à quel point chacun doit s'attacher à un genre particulier, dans les Sciences & les Lettres. L'Auteur, pour résoudre ce problème, établit deux propositions. 1°. Il faut consulter ce goût naturel qui dirige l'esprit vers un objet; on ira toujours à grands pas, quand on ira par la voie du sentiment. 2°. ce goût qui saisit un genre de connoissances, ne doit pas exclure les connoissances d'un autre genre; il seroit dangereux de les approfondir, mais il

est nécessaire au moins de les éffleurer.

M. *Seignette* entre en matière , » les
 » qualités de l'esprit , nous dit-il , n'ont
 » pas été dispensées également entre les
 » hommes ; l'un franchit à pas de géant
 » une carrière dans laquelle un autre se
 » trouve heureux de marcher , tandis
 » qu'un troisième se traîne péniblement
 » dans la poussière. On doit consulter
 » son génie & ses forces , & contenir
 » dans de justes limites cette inquiète
 » activité , qui nous porte à tout connoi-
 » tre & à tout voir Celui qui veut
 » moissonner toutes les fleurs dont est
 » semée la carrière des Lettres , s'en-
 » gage insensiblement dans des routes
 » écartées & s'égaré. Après de longs &
 » pénibles travaux , il reconnoît , mais
 » trop tard , que chaque pas l'a éloigné
 » du but....

» *Pope* , continue M. *Seignette* , selon
 » que nous l'apprend l'Editeur de ses
 » Œuvres , déploreroit quelquefois le sort
 » de trois habiles Peintres qu'il avoit
 » connus. Au lieu de se faire valoir par
 » le talent de la Peinture , l'un étudioit
 » l'Architecture militaire , sans avoir
 » une seule idée de la Géométrie ; l'autre
 » se piquoit d'expliquer la doctrine de
 » la Fatalité , sans rien entendre en Phi-

140 MERCURE DE FRANCE.

» losophie ; & le troisiéme traduisoit
» *Michel de Cervantes*, sçachant à peine
» les élémens de l'Espagnol. L'Histoire
» de ces Peintres n'est-elle pas celle de
» plusieurs Littérateurs de nos jours ,
» qui n'ont pû résister avec les disposi-
» tions les plus heureuses , au penchant
» qui les entraînoit vers toute sorte
» d'objets , & qui ne seront jamais
» comptés que parmi les hommes mé-
» diocres ?.....

» Qu'on ne dise pas qu'il faut éssayer
» de tous les genres , pour connoître
» celui auquel on est propre. Le génie ,
» semblable à l'étincelle renfermée dans
» le caillou , s'élance au moindre choc ,
» & brille à nos yeux. *Achille* voit des
» armes , & le Guerrier est décelé.
» Le *Corrége* voit des tableaux , il est
» Peintre.

» Je fais , ajoute *M. Seignette* , qu'on
» a vu en divers temps des hommes pri-
» vilégiés , supérieurs en différens genres.
» Tel fut *Platon* , connu par ses Ou-
» vrages de Philosophie , de Poësie , de
» Politique , de Mathématique : tel fut
» encoré le célèbre *Aristote*. De pareils
» exemples extrêmement rares & au-
» dessus de la règle , ne servent qu'à la
» confirmer. D'ailleurs ne pourroit-on pas

» dire que dans ces siècles reculés, cha-
 » que Science renfermée dans des bor-
 » nes assez étroites, n'offroit à un génie
 » actif qu'un champ fort limité. Nos
 » Modernes au contraire, ont vu s'ag-
 » grandir sous leurs pas la carrière qu'ils
 » parcouroient. Elle est si vaste, qu'on
 » n'atteindra jamais au but, si l'on s'é-
 » carte du droit chemin. Il faut marcher
 » sans relâche & toujours sur la même
 » ligne. Qui veut tout sçavoir, sçait
 » tout bien imparfaitement. La profon-
 » deur & l'universalité des connois-
 » sances ne vont pas ensemble.

» De tout ce que je viens d'avancer,
 » dit M. le Directeur, dans la deuxième
 » partie de son discours, gardons-nous
 » de conclure qu'il faille si exclusive-
 » ment s'attacher à un genre qu'on ne
 » se permette pas la moindre excursion
 » sur les objets qui l'avoisinent. On
 » connoît assez mal la carte d'une Pro-
 » vince, si l'on n'a pas quelque con-
 » noissance des cantons limitrophes ;
 » elle est absolument nécessaire, quoi-
 » qu'elle ne doive pas être complète,
 » & qu'elle doive s'affoiblir & se dé-
 » grader, (s'il est permis de parler ainsi,)
 » en raison de l'éloignement. Des con-

142 MERCURE DE FRANCE.

» noissances étrangères ne sont pas un
» luxe dangereux , lorsque rassemblées
» avec discernement , & sans une ap-
» plication poussée trop loin , elles ne
» nuisent pas à l'objet principal ; elles
» sont au contraire une véritable richesses
» se pour celui qui sçait les mettre en
» œuvre. Le Chantre immortel d'*A-*
» *chille* embellit son Poëme de ce que
» les Sciences & les Arts ont de plus
» intéressant , ces ornemens qu'on au-
» roit tort de regarder comme étran-
» gers à la Poësie lui donnent un nou-
» veau mérite....

» L'illustre François , à qui l'Acadé-
» mie de Berlin dut une partie de sa
» gloire , couronne de fleurs des dé-
» tails anatomiques prèsque toujours
» dégoutans par eux-mêmes..... Des
» connoissances astronomiques déparées
» par un langage barbare rebutoient
» quiconque ne s'étoit pas totalement
» consacré à l'étude des hautes Scien-
» ces. L'ingénieux Auteurs des Mondes
» a sçu leur prêter des grâces , & les
» mettre à la portée de tout homme
» qui sçait lire. C'est sur un ton plus
» sublime que l'Historien de la Nature
» parle du Spectacle de l'Univers. On

» croit entendre le Dieu qui l'inspire.

Fontenelle emprunta les fleurs d'*Anacréon* ;

Et la chaleur d'*Homère* a passé dans *Buffon*.

Épître aux Muses.

M. Gilbert lut ensuite une Relation concernant une fille qui parle sans langue. Cette Relation piquante par sa nouveauté est de *M. Bonami*, Docteur en Médecine à Nantes, & Associé à l'Académie.

La Terre a ses Phénomènes comme le Ciel : les spectacles qu'elle présente sont aussi frappans que ceux qu'on aperçoit dans la région éthérée. Un événement qui vient d'arriver à Nantes a étonné tout le monde & piqué la curiosité des Sçavans. Il s'agit d'une fille qui parle sans langue. Le fait n'a pas besoin de preuves, il est public & certain. Mais on peut demander quel est le secret de cette Mécanique.

Marie Grélard, née en 1743 dans la Paroisse de S. Hilaire en bas Poitou, Diocèse de Luçon, fut atteinte de la petite vérole; à l'âge de neuf ans. Il survint à la langue des ulcères qui dégénérent en gangrène. Cet organe se rompit. La malade en détachoit des

lambeaux ; le Chirurgien enleva le reste. Dès-lors la fille cessa de parler. Elle ne fit plus entendre qu'un bruit confus, tels que peuvent être les sons inarticulés d'un muet. La déglutition des alimens devint pour elle une opération laborieuse: mais après un certain temps, la nature sçut reprendre ses droits. D'abord *Marie Grélard* bégaya ; elle formoit quelques mots avec effort. Enfin l'usage libre de la parole lui a été rendu. Il y a cependant certains sons qui lui coûtent à prononcer.

Ce phénomène tout rare qu'il est, n'est pas unique. L'histoire de la Médecine nous en fournit des exemples. *Roland de Balebat* dans une brochure dont le titre grec désigne la description d'une bouche sans langue, fait mention d'un nommé *Pierre Durand*, âgé de huit à neuf ans, auquel la petite vérole fit perdre la langue. On trouve le détail de pareils accidens dans les Œuvres de *Riolan*, de *Bertholin* & surtout dans une note curieuse du Dictionnaire de *Bayle*, au mot *Cérisantes*.

Les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1718, nous présentent une Relation de M. *Antoine Jussieu*,

au sujet d'une fille Portugaise née sans langue & qui s'acquittoit fort bien, sans cette organe, de toutes les fonctions propres de cet organe même. Ce célèbre Médecin nous explique le pourquoi d'un fait aussi surprenant. Aussi ne ferai-je à ce sujet que de légères observations particulières & relatives au cas de *Marie Gréland*.

J'ai visité la bouche de cette fille & j'ai trouvé à l'entrée du gosier une tumeur ou petite élévation de la grosseur d'un pouce & qui m'a paru être un reste de la base de la langue ; en pressant avec le doigt, j'ai senti sur cette éminence un mouvement fort vif de contraction musculaire. Vraisemblablement le desir qu'avoit cette fille de rentrer par la parole dans le commerce de la vie, & les efforts continuels qu'elle faisoit pour y réussir, ont mis les muscles en action, & leur ont donné du jeu & du ressort. Ainsi ce reste du bout de la langue s'est trouvé en état de suppléer au défaut du corps entier de cet organe.

Ce que nous avançons ici, n'est pas une conjecture vague & sans fondement ; des passions vives sont bien capables d'opérer des prodiges, & elles en ont

146 MERCURE DE FRANCE.

effectivement opéré dans ce genre. Nous lisons dans les nuits attiques d'*Aulugelle* que le Roi *Crésus* eut un fils qui, dans son jeune âge, avoit eu l'usage de la parole & qui la perdit dans la suite. Il devint muet. *Crésus* ayant été forcé dans une ville qu'il défendoit, un soldat qui le trouva sur ses pas, sans le connoître, leva sur ce malheureux Prince, son cimetère, pour le tuer. Le Fils à côté de son Père, fut si frappé de ce danger, que la tendresse filiale trancha tout d'un coup les liens qui garotoient sa langue. Il parle & dit au farouche soldat : épargne le Roi ! *clamans in hostem ne Rex Cresus occidetur, Aulugelle* a pris ce trait dans *Hérodote*.

Tulpius, au chap. 41^e du liv. 1 de ses observations, parle d'un jeune homme à qui des Pirates barbaresques couperent la langue. Il passa trois ans sans parler. Un jour s'étant trouvé exposé à un orage terrible, un éclair des plus vifs & des plus étincelans, lui causa une si grande frayeur qu'il reprit sur le champ l'usage de la parole.

Les efforts de *Marie Grélard*, pour venir à bout de parler, ont été secondés par les parties auxiliaires qui forment les

sons concurremment avec la langue, tels que la conduite du nez, la luëtte, le Palais, les dents & les lèvres. Ce qui peut avoir encore favorisé notre muette, c'est un certain rétrécissement dans le fond de la bouche que j'ai bien remarqué, & qui a été occasionné par la perte de la langue. La partie inférieure de la bouche n'étant plus assujettie par le volume de cet organe, s'est portée vers le palais, elle en est devenue plus convexe. Les os du palais & de la mâchoire n'ayant pas acquis assez de consistance dans la bouche d'un enfant de huit ans se sont déjettés & poussés un peu en avant, pour remplir une partie du vuide. Le palais s'est aplati : en un mot toutes les parties musculuses & membraneuses aux environs du gosier, se sont un peu rapprochées les unes des autres. Quel a dû être l'effet de ce rapprochement ? L'air chassé du poumon par la glotte, trouvant le passage plus étroit, a produit des vibrations plus vives & plus fortes dans les parties destinées à former la voix, & ce degré d'intensité dans les vibrations a réparé le défaut de la langue.

Le Comte d'*Ericcira*, Seigneur Portugais, aussi distingué par son amour

146 MERCURE DE FRANCE.

pour les Lettres que par sa haute naissance, fit un Distique Latin au sujet de la fille Portugaise dont on a parlé ci-dessus.

*Nil mirum, elinguis mulier quod verba loquatur.
Mirum, cum linguâ quod taceat mulier.*

Un Anonyme a rendu en François ces vers Latins :

Qu'une femme sans langue ait encor du caquet,
Le cas est assez vraisemblable ;
Mais qu'elle garde le *tacet*
Avec cet organe indiscret ;
Oh ! je ne croirai pas un fait si peu croyable.

M. Dupaty, Trésorier de France, fit la lecture de la Vie de *Bianca Cappello*, femme de *François Premier*, Grand-Duc de Toscane. Nous ne ferons pas l'Extrait de cette Vie, remplie d'aventures singulières, & bien propres à amuser la curiosité. Cette vie a été composée en Italien par M. de *Sanseverino*, & traduite en François par M. d'*Acarq*.

La Vie de *Fielding*, célèbre Anglois, mort depuis quelques années, termina la Séance. Les productions de ce genre manquent pour l'ordinaire

d'une certaine chaleur d'intérêt : mais dans les mains d'un homme de goût, ils sont susceptibles d'une forme agréable. Tel est l'Ouvrage de M. l'Abbé *Mounier*, qui ne nous a pas permis d'en donner un extrait.

M É D E C I N E.

M. DE MONGERBET, Médecin du Roi, & Ordinaire de ses Bâtimens, est actuellement à Paris. La collection de ses Plantes qui forment la Poudre balsamique & le baume végétal pour le soulagement de la goutte & des rhumatismes gouteux, est portée à son plus haut degré de perfection ; de même que sa pratique dans le traitement de ces maladies, ce qui rend les effets de ces spécifiques si doux & si assurés que l'on peut les regarder comme une des découvertes les plus utiles & les plus intéressantes. Il loge rue du Gros Chenet, quartier Montmartre : il faut affranchir les Lettres que l'on lui écrit. *C. de Mongerbet*, Médecin du Roi, & ordinaire de ses Bâtimens.



H O R L O G E R I E.

PRÉCIS d'un Mémoire concernant une Montre de construction nouvelle présentée à l'Académie Royale des Sciences, par le Sr HERVÉ, Horloger de Paris, le 16 Mai 1764, & approuvée par délibération de cette même Académie le 20 Juin suivants; ainsi que le certificat délivré à l'Auteur, & signé par M. GRAND-JEAN DE FOUCHY, Secrétaire perpétuel de cette Académie.

CETTE Montre est de forme gracieuse & décorée par sa propre composition : elle marque sur le fond de la boîte par les ouvertures d'un cadran d'or, recouvert d'un cristal de roche, les mois de l'année, l'équation abrégée du soleil pour chaque mois, les phases de la Lune & son quantième, les quantièmes du mois, & les jours de la semaine.

Et ce sans altération quelconque de

la justesse du mouvement auquel tous ces différens effets n'ont point de rapport, par le prinicpe inventé par le sieur *Hervé*, de faire mouvoir toute cette quadrature par la pulsion du crochet de la fusée, lorsque l'on remonte la Montre, & qui réduit cette composition à une espèce de tableau-mouvant qui n'est mobile que dans cette occasion.

Ce qui en fait seul le mérite, puisque l'on n'avoit encore rien produit dans ce genre, qui pour être meû, ne fût relatif à la force motrice, auquel cas ces sortes de Montres ne pouvoient être que très-défectueuses.

L'on peut donc jouir actuellement de tous les avantages qu'elle renferme sans craindre démonstrativement aucun des défauts qu'avoient celles que nos Anciens ont produites : avantages qui paroissent être de quelque considération, puisque tous les effets qui en résultent sont utiles, & particulièrement en voyage.

La seconde partie nouvelle de cette Montre, est une composition renfermée sous le cadran d'émail que l'Auteur substitue à la place des répétitions ordi-

§ 2 MERCURE DE FRANCE.

naire, pour sçavoir l'heure au ta& la nuit.

Cette composition est simple, moins coûteuse, & supérieure pour la solidité, à tout ce dont l'on s'est servi jusqu'à ce jour, sur-tout pour les longs voyages sur mer, où les répétitions ordinaires, par leurs compositions compliquées & leurs principes destructifs ne peuvent guères résister si long-temps, sans quelque altération produite par l'usage.

Il est vrai qu'en celle que l'on propose, l'opération à faire pour sçavoir l'heure la nuit, est un peu plus difficile qu'aux répétitions ordinaires; & pour sentir ces difficultés dans toute leur étendue, il est à propos d'en décrire l'opération.

Il faut premièrement observer qu'il y a deux ouvertures à la lunette au-dessous du bord du cristal; l'une à six heures & l'autre à quatre, & qu'en poussant le pendant de la boîte comme aux répétitions ordinaires, il sort de chacune de ces ouvertures une portion de cercle gradué en dent de scie, du nombre correspondant des heures & des quarts requis.

Il est à propos de tenir le pouffoir en-

foncé sans lâcher, jusqu'à ce que l'on se soit assuré d'avoir bien senti au tact le nombre des degrés qui sortent de la lunette, tant pour les heures que pour les quarts; puis relâcher le pouffoir que l'on tenoit en action: alors tout rentre en-dedans, & l'opération est finie.

L'ouverture de la lunette aux six heures sont les quarts, qui n'ont jamais que trois degrés: celle des quatre heures sont les heures, qui n'en ont jamais que six, par la division du jour en quatre parti:; au lieu que nous ne le divisons ordinairement qu'en deux.

On a préféré cette composition pour plus de sensibilité, quoiqu'elle soit opposée à notre usage, très-persuadé que tout homme intelligent qui voudroit s'en servir, peut en acquérir l'habitude en très-peu de jours, & saura l'heure avec la même précision que s'il avoit quelle répétition que ce fût.

En effet, elle ne diffère de l'ordinaire qu'en ce qu'elle ne nous donne l'heure à notre façon de compter, que depuis minuit jusqu'à 6 heures du matin, & qu'à 7 heures elle recommence à remarquer une heure, qui sont sept, en comptant les six qui sont déjà échues, & en con-

154 MERCURE DE FRANCE.

tinuant ainsi de suite jusqu'à midi, qui est la moitié du jour révolu.

Voilà toutes les difficultés qu'on a pu remarquer dans cette nouvelle Répétition, & l'on ne croit pas qu'elles puissent être mises en parallèle avec les avantages qui résultent de sa composition, puisqu'on retranche au moins la moitié des pièces, & même les plus fautes qui composent les répétitions ordinaires.

L'Auteur demeure à l'entrée de la Place des trois Maries, à la descente du Pont-Neuf.



A R T I C L E I V .

B E A U X - A R T S .

A R T S U T I L E S .

C H I R U R G I E .

*L E T T R E de M. L O U I S , Professeur
Royal de Chirurgie , à M. DE LA
P L A C E , Auteur du Mercure de
France.*

JE m'attendois bien , Monsieur , que
ma dissertation contre la légitimité des
naissances prétendues tardives , que vous
avez annoncée avec éloges dans votre
Journal , ne seroit pas également ap-
prouvée de tout le monde ; mais je
ne pensois pas qu'on m'accuseroit d'être
en contradiction avec moi-même sur
cette importante matière. Les Avocats
de la partie adverse viennent de présenter
dans un Mémoire , comme une chose
des plus remarquables & des plus in-
téressantes à sa défense , qu'on lisoit
dans *l'Encyclopédie* , au mot *Accouche-*

156 MERCURE DE FRANCE.

ment , les paroles suivantes. *Les femmes accouchent ordinairement au bout de 7 , 8 , 9 , 10 & 12 mois.* » La Justice » imaginera-t-elle , ajoute-t-on , que » c'est le sieur *Louis* lui-même , au- » jourd'hui le défenseur le plus zélé du » système injurieux des Dames de *L.* » & *M.* (ce sont les héritières collatérales) qui s'est exprimé ainsi dans le » Dictionnaire des Sciences , qui a couru à consigner dans cet ouvrage de » la manière la plus authentique , la » réalité de l'accouchement dans l'onzième mois. Est-ce intérêt , est-ce envie de se singulariser qui l'a porté si tôt » à se contredire ? »

J'ai plusieurs raisons plus solides les unes que les autres à opposer à cette objection.

1^o La proposition citée n'est pas de moi : ainsi le reproche de contradiction est absolument nul. Les Editeurs & Rédacteurs ont formé l'article *Accouchement* du travail de plusieurs personnes : c'est un fait positif ; & il étoit même très-facile de s'en convaincre par la seule inspection. Je n'ai fait que ce qui regarde la méthode d'accoucher , & qu'exposer les secours que la Nature attend de l'Art pour faciliter cette opé-

ration. Ce morceau commence à la page 82, au premier *alinea* de la seconde colonne, & finit au milieu de la seconde colonne de la page 83, à l'endroit qui renvoie au mot *Césarienne*. Je suis donc à cet égard hors de censure ; car la phrase qu'on oppose est à la page 84. Il y a entre le morceau où elle se trouve & ce que j'ai fait, un emploi de l'Histoire Naturelle de M. de Buffon sur les enfans qu'on appelle *nés coëffés*.

2°. Je montrerai à MM. les Avocats que la proposition dont ils pensent tirer tant d'avantages, & qu'ils croient la plus authentique, ne l'est point du tout. Il est évident que le Dictionnaire Encyclopédique, dans cet endroit, n'a fait que recueillir les diverses opinions, puisqu'immédiatement après avoir dit que les femmes pouvoient accoucher à onze mois, on cite l'autorité de *Peyssonnel*, conciliateur des contradictions apparentes d'*Hippocrate*, sur les différens termes de la naissance, qui déclare formellement que les enfans qui naissent après neuf mois & dix jours, ou ne vivent point, ou ne sont pas légitimes.

3°. Pour prévenir toute espèce de chicane, je dirai que si dans l'Avertissement qui est à la tête du premier Tome

158 MERCURE DE FRANCE.

de l'Encyclopédie, on a mis au dessous de mon nom, que la lettre qui me désigne pour Auteur a été oubliée à la fin de l'article *Accouchement*, il est constant, comme on vient de le voir, que cette omission ne peut convenir à tout l'article, puisqu'il n'est pas entièrement de moi : elle ne peut avoir rapport qu'aux trente-deux dernières lignes de l'article, lesquelles sont de moi effectivement, & ne concernent que des faits de pratique & des observations anatomiques sur l'écartement des os du bassin dans l'accouchement. On auroit dû voir que cette fin d'article est précédée immédiatement de deux grandes colonnes de Texte sous la marque qui désigne M. *Diderot*.

4°. Je n'ai point de réponse à la question que font MM. les Avocats sur l'alternative des motifs qui ont pu me déterminer à me contredire si-tôt. Premièrement cette question porte sur une supposition fautive, puisque je ne suis point en contradiction. J'ose dire de plus que ceux dont j'ai l'honneur d'être connu, ne m'accuseront pas d'intérêt : je crois avoir fait mes preuves sur cet article par une conduite qui ne s'est jamais démentie, malgré les occasions

fréquentes & légitimes qui se sont présentées : & pour toute chose, par quelque considération que ce fût ; je n'aurois pas prêté ma plume à la défense de l'erreur, ni même voulu prendre l'affirmative absolue sur un point que j'aurois regardé comme problématique ou douteux.

L'envie de me singulariser n'est pas plus dans ma manière d'agir. Il n'y a point de singularité à soutenir & à défendre un sentiment, érayé des autorités les plus graves, & confirmé par les raisons les plus solides. J'ai traité le Sujet par pur amour pour la vérité. Les personnes à qui mon travail peut être utile, me sont entièrement inconnues : je n'ai point attaqué leur partie adverse ; & ceux qui m'ont consulté peuvent me rendre justice, & dire que j'ai demandé du temps pour examiner attentivement l'état de la question, avant que de donner mon avis.

J'ai l'honneur d'être, &c.



H O P I T A L

DE M. LE MARÉCHAL DUC DE BIRON.

*Quarante-deuxième & quarante-troisième
Traitement depuis son Etablissement.*

Noms des Soldats.

Compagnies.

B EAUVAIS,	Rasilly.
Dubois,	Rasilly.
Ebrard,	Latour.
Foucault,	Dampierre.
Dupré,	Mithon.
Hermant,	Villers.
Guérin,	Villers.
Le hecq,	Mithon.
Julien,	Dampierre.
Pellant,	D'Anteroches.
Verdun,	Rasilly.
La gayté,	Mithon.
L'Espérance,	De Grasse.
Maréchal,	Pronleroy.
Duchateau,	Tourville.
Des Liens,	D'Obsonville.

Guillot ,
 Clément ,
 Guichenot ,
 Barbier ,
 Barthélemy ,
 Baudry ,
 Lignan ,
 Belle-Fin ,
 Guot ,

Bouville .
 Pronleroy .
 Dampierre .
 Chevalier .
 Villers .
 Villers .
 Viennay .
 Despiez .
 Despiez .

Ces vingt-cinq Soldats ont été à l'ordinaire guéris des maladies les plus graves , & la plupart manqués par les frictions.

Suivant les Registres des Hôpitaux du Roi & du Régiment des Gardes , on voit que le nombre des Soldats , Cavaliers & Dragons traités & guéris jusqu'à ce jour , non compris les Hôpitaux de la Marine , se monte à plus de dix-huit mille ; & il paroît en général une diminution sensible , qui donne lieu d'espérer que dans quelques années on pourra parvenir , sinon à éteindre , du moins à amoindrir considérablement le fleau d'une maladie qui fait depuis plusieurs siècles tant de ravages.

162 MERCURE DE FRANCE.

On est averti presque tous les mois, par des avis certains, que beaucoup de gens pour remplir les vues d'intérêt qu'ils se proposent, aux dépens du bien public, employent tous les moyens possibles, tantôt en contrefaisant les dragées anti-vénériennes, qu'ils débitent dans des boîtes faites à l'imitation de celles de M. Keyser, tantôt en réduisant à la moitié ou au tiers, le nombre des dragées qu'ils font prendre chez lui, & dont la quantité est toujours de quatre onces & demie, pour en former d'autres à leur profit. Comme il peut arriver de ces infidélités, les suites & les accidens les plus fâcheux, soit parce que les remèdes débités en contrefaçon ne peuvent qu'être vraisemblablement hasardés ou dangereux, soit parce qu'en diminuant le nombre des dragées que contiennent les véritables boîtes, il n'en peut résulter une guérison complète & certaine, M. Keyser croit devoir avertir le Public de se tenir en garde contre ces abus, & l'invite plus que jamais à s'adresser à lui directement, ou aux Correspondans de chaque Ville, dont nous avons donné plusieurs Listes, que nous aurons soin de répéter à mesure qu'il y aura quelques changemens. En atten-

A O U S T. 1764.

167

dant nous allons marquer ici les nouveaux Correspondans qui ne se trouvent pas dans les Listes précédentes.

M. *le Febyre*, Médecin, Conseiller de la Cour de feu Son Altesse Sérénissime Electorale.

M. *Mynier*, l'aîné, Chirurgien aux Cayes fond de l'Isle-à-Vache, Côte S. Domingue.

M. *Durèges*, Chirurgien du Roi, par quartier à Versailles.

M. *Sayve*, Docteur en Médecine, à Lavaur.

M. *Brisset*, Maître en Chirurgie, à Auxerre.

Malgré les recherches du Gouvernement contre les contrefaçons dont nous venons de parler, il ne laisse pas de se commettre encore à cet égard des abus considérables. C'est ce qui engagera désormais M. *Keyser* à rendre compte au Public des infidélités & du nom des personnes que l'on prendra en contravention ; & il commence aujourd'hui par insérer ici le certificat d'un Laveur de Bordeaux, à qui un Apoticaire a commandé des boîtes pareilles à celles de M. *Keyser* ; ce qui marque un projet

164 **MERCURE DE FRANCE,**
décidé de contrefaçon , car il doit
être inutile de faire des boîtes dans
aucun cas , puisque *M. Keyser* ne vend
ses dragées que dans leurs boîtes, & que
toutes les personnes qui en tirent de
chez lui ne sont jamais dans la nécessité
d'en faire faire aucunes.

*Certificat du Sieur Jean Ducasse,
Layetier à Bordeaux.*

Je déclare que le sieur *Pigeon*, Mai-
Apoticaire, à Bordeaux, m'a fait faire
douze boîtes sur le modèle de celles
de *M. Keyser*, & par conséquent con-
trefaites, & qu'il me les a payées 3 livres
la douzaine. Ce que je certifie vérita-
ble. A Bordeaux, le 24 Mai 1764.

Signé, JEAN DUCASSE.

Sans vouloir pénétrer les vues du
sieur *Pigeon*, nous croyons qu'on ne
peut les interpréter dans aucun sens
favorable.

HOPITAL DE S. DENIS.

M. le Duc de Choiseul, toujours oc-
cupé des plus grandes vues, & jour-

nellement instruit des avantages qui résultent, dans tous les Hôpitaux militaires, de la méthode des dragées antivénériennes, a confié le traitement des recrues provinciales du Régiment de Paris, selon les mêmes méthodes, à M. *Silvy*, Chirurgien de la Reine, dont le zèle & les talens connus du Public méritent les plus grands éloges. Il en résulte tous les jours des avantages si considérables & des guérisons si bien établies, que l'on croit devoir en faire part au Public en suivant, à cet égard, le même ordre qu'on observe pour l'Hôpital des Gardes Françaises.

Noms des Soldats:

Compagnies:

Premier Traitement.

Maréchal,	Marcy.
Giroy,	Beupoel.
Natté,	Beupoel.
Boyer,	Desclainvilliers.
Hulot,	Martelly.
Colin,	Lafarelle.
Buquet,	Chamifot.
Legros,	Marnay.

Pautra ,
Laroche ,

Marcy.
Chamifot,

Second Traitement.

Lepecque ,
Bauerelle ,
Caillou ,
De Giron ,
Parment ,
Lange ,
Pommé ,
Degand ,
Gouy ,
Picgard ,
Brunelle ,

Chaourches
Gallard.
Ballet.
Gallard.
Marnet.
Marnet.
S. André.
Crenneville.
Crenneville.
Crenneville.
Desclainvilliers.

Ces vingt-un soldats ont été bien
& radicalement guéris des maladies les
plus graves & les plus difficiles.



MÉMOIRE concernant différens remèdes pour les Maladies Vénériennes. Par le sieur ROGER DIBON, Chirurgien ordinaire du ROI dans la Compagnie des Cent-Suisses de la Garde de Sa Majesté. A Paris, de l'Imprimerie de P. A. LE PRIEUR, Imprimeur du ROI, rue S. Jacques, 1764; 24 pages in-8°.

CE Mémoire est intéressant par le double objet qu'il présente. M. Dibon est possesseur depuis 40 ans d'un remède particulier pour la guérison des Maladies Vénériennes, remède éprouvé publiquement à l'Hôtel des Invalides par les ordres de M. de Breteuil, alors Ministre de la Guerre, & dont les succès ont été récompensés d'une Pension du ROI dont il jouit. Il a vû pendant tout ce temps bien des remèdes anti-vénériens avoir une vogue passagère & tomber successivement. Lui-même a plus d'une fois démontré l'illusion de la plupart. Il propose aujourd'hui pour la sûreté des Citoyens à la merci de tous ces Charlatans, assez heureux ou assez

adroits pour s'accréditer , un moyen bien sûr de faire le discernement des remèdes qui ont déjà pû se produire , ou qu'on produira dans la suite ; c'est de n'en tolérer aucun qui n'ait subi l'épreuve d'un concours public fait sous les yeux de l'Académie Royale de Chirurgie & de la Faculté de Médecine. Il seroit même très-important que ce concours fût ordonné par le Roi ; & si une Loi si nécessaire pour un des objets qui intéressent le plus la santé des citoyens avoit lieu ; comme le plus ancien Méthodiste il useroit , dit-il , de son droit d'aînesse pour demander que son remède fût le premier admis au concours. Les défis réitérés qu'il a faits dans tous les temps aux *Charbonnier* , aux *Mollée* , aux *Torrès* , à tant d'autres ; les concours qu'il a proposés , réclamés , sollicités lui-même , prouvent qu'il a toujours cet objet présent , qui a été le vœu de toute sa vie. Mais les motifs les plus puissans sont venus réveiller son zèle , & voici comme il s'exprime : “ Je
 ” suis Pensionnaire du Roi depuis un
 ” grand nombre d'années , & j'aurois
 ” bien des reproches à me faire ; je croi-
 ” rois même être obligé à une restitu-
 ” tion légale , si par malheur je n'avois
 ” pas

» pas mérité ma pension. Ainsi me re-
 » mettant dans l'état où j'étois il y a
 » quarante ans , je me présente comme
 » un homme qui proposeroit une nou-
 » velle méthode. En conséquence , je
 » me soumetts d'avance au concours , &
 » je demande comme une grace de le
 » faire commencer par mon remède ».
 Il n'y a point d'objection à faire à une
 demande si raisonnable & motivée avec
 une pareille énergie. Ce qu'il ajoute est
 encore plus fort.

» Je suis avancé dans ma carrière , &
 » voulant m'acquitter s'il est possible ,
 » au moins en partie , avant de mourir ,
 » des bienfaits que j'ai reçus de Sa Ma-
 » jesté , & de ce que je dois à mes Con-
 » toyens , j'ai résolu de publier mon
 » Remède. Or comme il ne suffit
 » pas que je le croyè bon , & que
 » j'en aye une infinité de preuves ,
 » j'ai pensé que c'étoit le moment d'in-
 » voquer les épreuves publiques que M.
 » *Astruc* , ou son Traducteur , a jugé
 » lui-même être la véritable Pierre de
 » touche des Remèdes particuliers. Si
 » par les nouvelles épreuves qui seront
 » faites du mien , il soutient le plus ri-
 » goureux examen , je le publierai sur le
 » champ dans le plus grand détail ; c'est

H

» l'engagement que je contracte en
 » demandant ces épreuves. S'il est trou-
 » vé insuffisant, je l'abandonne & je
 » me soumets à la peine de la sup-
 » pression. » Rien de plus précis que
 cette déclaration; il l'appuye d'une ré-
 flexion que tout le monde auroit faite.

» On voit, dit-il, que je n'ai plus ici
 » d'autre intérêt que le bien public,
 » puisqu'au moment que mon remède
 » sera jugé tel que je le pense, je m'en
 » défaisis en quelque sorte en le pu-
 » bliant pour le mettre dans la main
 » de tous ceux qui voudront ou scou-
 » ront s'en servir; ce qui est en aban-
 » donner la possession, ou renoncer à
 » tout le fruit que j'en puis tirer; &
 » que si au contraire il échoue dans les
 » épreuves qu'il subira, je m'oblige à
 » n'en plus faire aucun usage.

M. *Dibon*, à la fin de son Mémoire,
 invite par des motifs assez pressans
 l'Inventeur des Dragées anti-vénérien-
 nes, le célèbre M. *Keyser*, à soumettre
 son remède au concours, & son rai-
 sonnement paroît sans réplique. » Deux
 » remèdes particuliers pour les Maladies
 » Vénériennes, le mien & celui de M.
 » *Keyser*, ont, dit-il, été récompensés
 » par la Cour. . . . Ainsi pour le bon
 » exemple, pour ne laisser même sub-

» sifier aucun doute sur la nature de ces
 » deux remédes, & justifier glorieuse-
 » ment la distinction qu'ils ont obte-
 » nue, je crois que ces deux Pension-
 » naires du Roi doivent commencer
 » entre eux le concours, & subordonner
 » tous les Jugemens particuliers rendus
 » en leur faveur à un seul Jugement
 » public qui ne souffrira jamais d'at-
 » teinte.

On ne peut qu'applaudir au zéle d'un
 Praticien qui pour publier un reméde
 qu'il croit pouvoir suppléer, dans cer-
 tains cas, aux frictions, ne demande
 que des Sujets, des Témoins, des Juges

*Nouveaux Cadrans solaires. verticaux,
 dont on peut se servir sans le secours
 de la Bouffolle.*

LE Sr BARABELLE, Ingénieur du
 Roi pour les Instrumens de Mathé-
 matiques, demeurant à Paris, quai de
 l'Horloge du Palais, à l'enseigne de
 l'Observatoire, donne avis que suivant
 le souhait de plusieurs personnes de dis-
 tinction de Lille en Flandre, & autres
 lieux, dessous la même élévation, il
 vient de construire un neuvième Cadran

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

vertical, dont on peut se servir sans le secours de la Bouffolle pour le cinquantième degré 38 minutes, semblable aux huit autres Cadrans qui ont été annoncés au mois de Janvier présente année 1764. Ces Cadrans sont collés sur une feuille de carton épaisse, de la grandeur d'un *in-octavo*. Ils marquent l'heure par le moyen d'une perle qu'on fait glisser le long d'un fil de soie, qui est attaché au centre du cadran, & d'un plomb, qui est aussi attaché à l'autre bout dudit fil, pour le tenir verticalement ou d'à-plomb: il y a une pinulle de peau attachée dans la partie supérieure où est marqué Espace pour l'ombre de la pinulle, étant présentée au soleil, soit le matin ou le soir, l'ombre de la pinulle remplissant ledit espace, le cadran est incliné à la hauteur du soleil sur l'horison: la perle qu'on a fait glisser sur le jour du mois marque le lieu du soleil, & donne l'heure cherchée. C'est une invention de feu M. *Delahire*, connu sous le nom de la *Harpe* de M. *Delahire*. Les lieux pour lesquels ces Cadrans sont construits sont: 1°. Paris: 2°. Marseille & Bayonne: 3°. Tunis & Bordeaux: 4°. Lyon: 5°. Dijon & Tours: 6°. Brest & Vienne en Autri-

che : 7°. Rheims & Rouen : 8°. Amiens : 9°. Lille en Flandre & Liège. Ils peuvent encore servir pour tous les lieux qui ont la même latitude ou élévation : ils peuvent servir tout autour de la terre, en ne quittant point le parallèle du globe de l'Orient à l'Occident. Cependant comme un quart ou un tiers de degré ne peuvent faire aucune différence sensible, ils peuvent servir également pour toutes les autres Villes en-dessus ou en-dessous, c'est-à-dire, plus méridional ou plus septentrional. Ces Cadrans sont tracés & gravés & faits fort proprement : leurs usages se trouvent derrière le carton sur lequel ils sont collés : l'on y trouve aussi les temps des équinoxes d'Automne & de Printemps, & ceux des solstices d'Eté & d'Hyver, & on peut encore par leur moyen connoître l'heure du lever & du coucher du soleil.

Le prix de chacun de ces Cadrans est de 2 liv.



ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE.

*D*UO à la grecque, à deux violons ;
 par M. Papavoine. Prix, 1 liv. 4 sols.
 A Paris, chez l'Auteur seulement, rue
 Mauconseil, la quatrième porte cochère
 après la rue François.

ARTICLE V.

SPECTACLES.

OPERA.

ON a continué le Ballet des *Talens Lyriques*, que le Public voit toujours avec plaisir. En l'absence de M. le GROS, M. du PAR a chanté le rôle de *Mercury*, dans lequel il a été applaudi. On doit remettre le 7 du présent mois d'Août ; *Naïs*, Ballet en trois Actes avec un Prologue ; Poëme de feu M. CAHUSAC, Musique de M. Rameau, donné la première fois le 22. Avril 1749.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE 12 Juillet M. MOUVEL débuta par le rôle d'*Arnolphe*, dans *l'Ecole des Femmes*. Il a continué son début par celui d'*Orgon*, dans *le Tartuffe*, & de l'*Oncle* dans *la Pupile*, *Arpagon* dans *l'Avare*, & *Géronte* dans *le Retour imprévu*, *Chrisale* dans *les Femmes Sçavantes*, le rôle de *Père* dans *la Sérénade*, celui d'*Oronte* dans *l'Esprit de contradiction* &c. Dans l'exécution de tous ces rôles le nouvel Acteur a été applaudi. On reconnoît dans son jeu du naturel & de l'intelligence, une attention singulière à ne point charger les caractères; ce qui peut-être, actuellement, retient un peu en lui la chaleur que l'on apperçoit qu'il seroit en état de donner à certains traits qui en exigent. On doit d'autant plus attendre de cet Acteur les choses qu'il y auroit à desirer, qu'il paroît avoir une connoissance-pratique & bien raisonnée du Théâtre, moyen assuré de voir en lui journellement perfectionner tout ce qui est nécessaire pour

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.
remplir très-bien l'emploi dans lequel
il a débuté.

N. B. On trouvera les Remarques promises à l'occasion des Lettres insérées dans le second Volume de Juillet, en Supplément à la fin du présent Volume ; ou si l'abondance des matières ne le permettoit pas, dans le prochain Mercure.

COMEDIE ITALIENNE.

M. TRIALL, dont nous avons parlé dans le précédent Volume, a continué & terminé son début avec succès, & nous voyons confirmer par le Public ce que nous avons avancé en faveur de ce Débutant.

Il n'y a eu d'autres nouveautés sur ce Théâtre, que la remise de *Georget & Georgette*, petite Pièce en un Acte, mêlée d'Ariettes, qui est agréablement rendue, & paroît faire plaisir au Public.



*LETTRE de M. DESHAYES, Maître
des Ballets de la Comédie Française.*

M O N S I E U R,

ENGAGÉ par le Sieur *Carel*, Maître à Dan-
ser, de travailler pour lui à une Fête dont il
étoit chargé le 8 de Septembre dernier, pour
Mgr le Duc de Chartres, à S Cloud, j'y com-
posai une Contredanse Angloise; & comme il
est permis à un Auteur, quel qu'il soit, de dis-
poser de son ouvrage, cette Fête n'ayant point
eu lieu, je me suis servi de cette même Contre-
danse pour le Ballet Anglois que je viens de
donner Dimanche dernier sur notre Théâtre.
J'ai été fort surpris d'apprendre que le sieur
Carel se l'est arrogée, l'a fait exécuter dans les
Bals à Paris, à Versailles, sous le nom de la
Strasbourgeoise & graver sous le sien. Je reste
donc chargé du Plagiat qu'il m'a fait; & c'est
pour m'en justifier que j'ai l'honneur de vous
écrire.

Ne croyez pas, au reste, que le vain hon-
neur d'avoir fait une Contredanse, soit le mo-
tif qui me guide. Non, Monsieur, mais je
serois au désespoir que l'on pût me soupçon-
ner d'être obligé de recourir à des secours étrā-
ngers pour faire quelque chose de passable. Je
suis jeune, cette opinion pourroit s'accrēditer,
& l'on seroit fondé à mépriser un homme qui
mettroit journellement sous son nom, l'ouvra-
ge d'autrui. Vous voyez Monsieur, que par
cette raison, une simple Contredanse devient

H V.

178 MERCURE DE FRANCE.

pour moi aussi importante que la meilleure scène d'une Pièce de Théâtre que l'on voudroit ravir à son Auteur. Je me flatte donc que vous voudrez bien insérer ma Lettre dans le Mercure prochain. Cette Contredanse que le sieur *Carel* nomme la *Strasbourgaise*, n'est nullement de lui ; elle est de moi, & j'en ai pour garants une partie de Messieurs les Danseurs de la Comédie Italienne & ceux de notre Théâtre qui m'ont vû travailler à cette Fête où ils étoient invités ainsi que moi par le sieur *Carel*.

J'ai l'honneur d'être &c.

DES Hayes.

Paris, ce 18 Juillet 1764.

P. S.

Depuis ma lettre écrite, j'ai eu occasion d'examiner la Contredanse en question, & je me suis apperçu que le sieur *Carel* y a fait plusieurs changemens, qui loin de l'améliorer, la rendent au contraire beaucoup moins agréable. Sans doute que l'intention du sieur *Carel* étoit de la déguiser, mais il n'y a pas réussi, puisque j'ai eu le désagrément de la voir reconnoître pour la même Contredanse donnée par le sieur *Carel* sous le nom de la *Strasbourgeoise*, & d'entendre dire qu'elle étoit de lui & que je me l'étois appropriée. Voici sous quel titre elle est gravée, & se vend chez Mlle *Castagnery*, rue des Prouvaires. La *Strasbourgaise*, Contredanse Allemande, dédiée à M. *Brouder* le fils, Négociant à Strasbourg, par le sieur *Carel*, Maître à Danser, Privilégié du Roi. Je vous

prie instamment de vouloir bien ajouter cette apostille à ma lettre.

A R T I C L E V I.

*SUITE des Nouvelles Politiques
du mois de Juillet.*

*Traité conclu à Petersbourg entre l'Impératrice
de Russie & le Roi de Prusse, le 11 Avril 1764.*

AU NOM DE LA SAINTE TRINITÉ.

SA Majesté le Roi de Prusse & Sa Majesté l'Impératrice de Toutes les Russies, ayant mutuellement considéré que rien n'est plus conforme à leurs intérêts & à leurs avantages communs, ni plus propre à assurer la durée de la paix si heureusement rétablie en Europe, que de resserrer les nœuds de l'amitié & de la bonne intelligence qui a toujours régné ci-devant & qui subsiste à présent entre les deux Cours, & de confirmer cette union par un Traité d'alliance défensive qui n'ait pour but que la sûreté de leurs Etats & Possessions respectives, se sont proposés de porter à sa perfection un ouvrage si salutaire, & ont choisi & nommé pour cet effet leurs Plénipotentiaires, sçavoir, Sa Majesté le Roi de Prusse, le sieur Victor-Frédéric Comte de Solms, son Chambellan Actuel, Conseiller Privé de Légation, & Envoyé Extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire à la Cour de Sa Majesté l'Impératrice & Sa Majesté Impériale de Toutes les Russies, le

II vj.

180 MERCURE DE FRANCE.

seur Niscita de Panin , Gouverneur de Son Altesse Impériale Monseigneur le Grand Duc , son Conseiller Privé Actuel , Sénateur & Chevalier de ses Ordres , & le Prince Alexandre de Gallitzin , son Vice-Chancelier , Conseiller Privé , Chambellan Actuel & Chevalier des Ordres de Saint Alexandre-Newski & de l'Aigle Blanc de Pologne : lesquels Ministres Plénipotentiaires, après être communiqué & avoir échangé leurs pleins-pouvoirs trouvés en bonne & due forme , sont convenus des Articles suivans.

ART. I. Sa Majesté le Roi de Prusse & Sa Majesté l'Impératrice de toutes les Russies s'engagent pour eux & pour leurs héritiers & successeurs , par le présent Traité d'amitié & d'alliance défensive , à se conduire l'un envers l'autre comme il convient à de véritables alliés & sincères amis , en regardant , chacun de son côté , les intérêts de l'autre comme les siens propres , & en écartant , autant qu'il sera possible , tout ce qui pourra y préjudicier.

ART. II. Les Hautes Parties contractantes , posant pour première règle & pour base du système politique de cette alliance d'affermir solidement , pour le bien du genre humain , la tranquillité générale , se réservent en conséquence , d'un côté , la liberté de conclure même à l'avenir , d'autres Traités avec des Puissances , qui loin de porter par leur union quelque préjudice & empêchement à l'objet principal de celui-ci , y pourront encore donner plus de force & d'efficacité : Elles s'obligent d'un autre côté à ne point prendre d'engagement contraire au présent Traité , auquel elles sont convenues d'un commun accord d'inviter & d'admettre d'autres Cours qui seront animées des mêmes sentimens ; voulant non-

seulement ne rien faire , mais même empêcher de tout leur pouvoir qu'il soit rien fait ni directement ni indirectement , de quelque manière que ce soit , qui puisse leur nuire & être contraire à cet engagement mutuel ; & pour donner plus de force à cette alliance , elles s'engagent à se garantir réciproquement , & se garantissent en effet l'un à l'autre , de la manière la plus forte & sans exception , tous les Etats , Principautés , Comtés , Seigneuries , Provinces , Territoires & Villes qu'elles possèdent actuellement en Europe , lors de la conclusion de ce Traité , & à se maintenir & se défendre avec toutes leurs forces , contre qui que ce soit , dans la paisible & entière possession de leurs susdits Etats .

ART. III. En conséquence de la garantie stipulée dans le deuxième Article ; & au cas qu'il arrivât , ce qu'à Dieu ne plaise ; que l'un ou l'autre des Hauts Contractans fût attaqué ou troublé par quelque autre Puissance , en quelque manière que ce fût , dans la possession de ses Etats & Provinces , ils promettent & s'engagent mutuellement d'employer , avant toutes choses , leurs bons offices , aussi-tôt qu'ils en seront requis , pour détourner toute hostilité & pour procurer à la partie lésée toute la satisfaction qui lui sera due ; & , s'il arrivoit que ces bons offices ne fussent pas suffisans pour effectuer une prompte réparation , ils promettent de se donner mutuellement , trois mois après la première réquisition , dix mille hommes d'Infanterie & deux mille hommes de Cavalerie .

ART. IV. Leurs Majestés promettent en même temps de continuer & de maintenir les susdits secours jusqu'à la cessation entière des hostilités . S'il arrivoit cependant que les secours stipulés ne

182 MERCURE DE FRANCE.

fussent pas suffisans pour repousser & faire cesser les attaques de l'ennemi & pour éteindre entièrement le feu de la guerre, Elles se réservent dans cette extrémité, conformément à leur première intention, de se servir des voies les plus propres au rétablissement & à l'affermissement de la tranquillité, de se concerter sur les moyens d'augmenter les secours & d'employer, si cela est inévitable, toutes leurs forces pour leur défense mutuelle, afin de finir plus promptement les malheurs de la guerre & d'en empêcher les progrès.

ART. V. Les troupes auxiliaires doivent être pourvues de l'artillerie de campagne, des munitions & de tout ce dont elles auront besoin, à proportion de leur nombre, & être payées & recrutées annuellement par la Cour qui sera requise. Quant aux rations & portions ordinaires en vivres & en fourages, elles leur seront données, ainsi que les quartiers, par la Cour requérante, sur le pied qu'elle entretient & entretiendra ses propres troupes en campagne & dans les quartiers.

ART. VI. Ces mêmes troupes auxiliaires seront sous le commandement immédiat du Chef de l'armée de la Cour requérante, mais elles ne dépendront que des ordres de leur propre Général, & seront employées dans toutes les opérations militaires, selon les usages de la guerre, sans contradiction : cependant ces opérations seront auparavant réglées & déterminées dans le Conseil de Guerre en présence du Général qui les commandera.

ART. VII. L'ordre & l'économie militaire dans l'intérieur de ces troupes dépendront uniquement de leur propre Chef ; elles ne seront fatiguées & exposées qu'autant que le seront celles de

la Cour même qui les aura demandées, & l'on fera obligé d'observer dans toutes les occasions une égalité parfaite & exactement proportionnée à leur nombre & à leurs forces dans l'armée où elles serviront. En conséquence, elles demeureront ensemble autant qu'il sera possible, & l'on fera en sorte de ne point les séparer dans les marches, commandemens, actions, quartiers & autres occasions.

ART. VIII. De plus, ces troupes auxiliaires auront leurs propres Aumôniers & l'exercice entièrement libre de leur Religion, & ne seront jugées que selon les loix & les articles de guerre de leurs propres Souverains & par le Général & les Officiers qui les commanderont.

ART. IX. Les trophées & tout le butin qu'on aura fait sur les ennemis, appartiendront aux troupes qui s'en seront emparées.

ART. X. Sa Majesté le Roi de Prusse & Sa Majesté l'Impératrice s'obligent non-seulement de ne point conclure de paix ni de trêve avec l'ennemi, à l'insçu l'un de l'autre & sans un consentement mutuel, mais encore de n'entrer dans aucun pourparler à ce sujet sans la connoissance & l'aveu des deux parties contractantes. Elles promettent au contraire de se communiquer sans délai & fidèlement toutes les ouvertures qu'on pourroit leur faire à ce sujet à l'une ou à l'autre, directement ou indirectement, de bouche ou par écrit.

ART. XI. Si la partie requise, après avoir donné le secours stipulé dans le troisième Article de ce Traité, étoit ataquée de sorte qu'elle fût forcée de rappeler ses troupes pour sa propre sûreté, elle sera libre de le faire, après en avoir averti deux mois auparavant la partie requérante. Pa

184 MERCURE DE FRANCE.

reillement, si la partie requise étoit elle-même en guerre dans le temps de la réquisition de manière qu'elle fût obligée de garder auprès d'elle pour sa propre sûreté & pour la défense les troupes qu'elle eût dû donner à son alliée en vertu de ce Traité elle aura la liberté de ne point donner ce secours pendant tout le temps que cette nécessité durera.

ART. XII. Le commerce, tant par terre que par mer, continuera de se faire librement & sans aucun empêchement entre les Etats, Provinces & Sujets des deux Cours alliées & dans les Ports, Villes & Provinces de commerce, tant de Sa Majesté le Roi de Prusse, que de Sa Majesté l'Impératrice : on ne mettra pas de plus grands droits, charges & impôts sur les Vaisseaux & les Sujets des deux Cours que sur ceux des autres Nations amies & alliées, & on ne les traitera pas avec plus de rigueur.

ART. XIII. La durée de ce Traité d'alliance sera de huit ans & avant l'expiration de ce terme il sera renouvelé selon les circonstances.

ART. XIV. Le présent Traité sera ratifié & les ratifications échangées ici dans l'espace de six semaines ou plutôt si faire se peut.

En foi de quoi les Ministres soussignés ont fait faire deux exemplaires semblables signés de leur propre main, & y ont apposé le cachet de leurs armes. *Fait à S. Petersbourg, le 11 Avril (31 Mars V. S. 1764. (L. S.) V. F. DE SOLMS, (L. S.) N. PANIN,*

(L. S.) PR. A. GALLITZIN.

ARTICLE SECRET Comme il est de l'intérêt de Sa Majesté le Roi de Prusse & de Sa Majesté l'Impératrice de Toutes les Russies d'employer

tous leurs soins & tous leurs efforts pour que la République de Pologne soit maintenue dans son droit de libre élection, & qu'il ne soit permis à personne de rendre ledit Royaume héréditaire dans sa famille ou de s'y rendre absolu; Sa Majesté le Roi de Prusse & Sa Majesté Impériale ont promis & se sont engagés mutuellement & de la manière la plus forte, par cet Article secret, non-seulement à ne point permettre que qui que ce soit entreprenne de dépouiller la République de Pologne de son droit de libre élection, de rendre le Royaume héréditaire, ou de s'y rendre absolu dans tous les cas où cela pourroit arriver, mais encore à prévenir & à anéantir par tous les moyens possibles, & d'un commun accord, les vues & les desseins qui pourroient tendre à ce but aussi-tôt qu'on les aura découverts, & à avoir même, en cas de besoin, recours à la force des armes pour garantir la République du renversement de sa constitution & de ses loix fondamentales.

Ce présent Article secret aura la même force & vigueur que s'il étoit inséré mot pour mot dans le Traité principal d'alliance défensive signé aujourd'hui, & sera ratifié en même temps.

En foi de quoi il en a été fait deux exemplaires semblables que Nous les Ministres Plénipotentiaires de Sa Majesté le Roi de Prusse & de Sa Majesté l'Impératrice de Toutes les Russies, autorisés pour cet effet, avons signés & scellés du cachet de nos armes. *Fait à S. Petersbourg, le 11 Avril. (31 Mars V. S.) 1764. (L. S. C. DE SOLMS, (L. S.) PANIN, (L. S. GALLITZIN,*



NOUVELLES POLITIQUES

du mois d'Août.

L'IMPÉRATRICE a fait communiquer aux différentes Cours le Mémoire suivant, concernant les affaires de Pologne & particulièrement la Confédération de Lithuanie.

« Sa Majesté Impériale, sensiblement touchée
 » de l'état violent où se trouve la Pologne, ne
 » peut la voir avec indifférence à la veille d'une
 » guerre intestine. Les droits de l'humanité seule
 » ne lui permettroient pas de rester tranquille
 » spectatrice des fureurs qui, après avoir fait couler
 » des torrens de sang, entraîneroient la destruction
 » totale de cette Nation. Les Souverains sont
 » les défenseurs du genre humain, & le pouvoir
 » qu'il ont sur une partie des hommes leur donne
 » le droit de s'intéresser au bien de tous. Mais,
 » indépendamment de ces motifs, Sa Majesté
 » Impériale a des engagements personnels qui
 » réclament son assistance en faveur de la Polo-
 » gne. Médiatrice naturelle & autorisée par les
 » Traités, entre les différens États qui composent
 » la République, Elle veille à l'exemple de ses
 » Prédécesseurs, à ce que rien ne puisse porter at-
 » teinte aux constitutions fondamentales de cette
 » République. Sa Majesté Impériale, qui avoit
 » prévu les circonstances toujours critiques d'un
 » Interregne, crut, aussi-tôt après la mort de
 » Roi, remplir les devoirs sacrés de l'humanité
 » & de la foi des Traités, en faisant assurer la
 » République par ses Ministres & en l'assurant
 » Elle-même par ses Lettres qu'Elle alloit redou-

» Bler d'attention pour prévenir les dangers aux-
 » quels la perte de son Chef pouvoit l'exposer. Les
 » Ministres de S. M. I. dans toutes les Cours de
 » l'Europe ont eu ordre d'y faire connoître ces
 » dispositions que sa conduite a parfaitement jus-
 » tifiées jusqu'à ce jour. Aux engagements de l'a-
 » mitié & de l'alliance, l'Impératrice joint ceux
 » du voisinage qui rend les premières obligations
 » plus étroites & en forme d'autres uniquement
 » propres à l'Etat voisin. Une correspondance mu-
 » ruelle est le fondement des avantages & le lien
 » du bonheur réciproque de deux Etats limitro-
 » trophes, quand l'un est attaqué en quelque une
 » de ses parties. Le contrecoup qu'en ressent son
 » voisin force celui-ci à prendre part à ce mal.
 » Alors, les motifs de l'amitié & de l'alliance re-
 » çoivent de nouvelles forces & exigent de lui les
 » plus grands efforts après ceux qu'il se doit à
 » soi-même. Toutes ces considérations ont inspiré
 » à Sa Majesté Impériale les démarches qu'Elle
 » a faites, ainsi que les assurances qui les ont pré-
 » cédées & qu'Elle a réitérées autant de fois que
 » les circonstances l'ont exigé. Aujourd'hui, sa
 » gloire, la prospérité de son regne, son atten-
 » drissement sur les malheurs de ses voisins & le
 » propre intérêt de son Peuple exigent qu'Elle
 » remplisse des paroles qui ne sont pas moins sa-
 » crées que dictées par l'honneur & la sagesse.
 » C'est une Nation qui vient l'en prier, qui ré-
 » clame ses engagements, qui l'appelle à son se-
 » cours: Sa Majesté Impériale se rendroit coupable
 » du mal ultérieur, si Elle ne déféroit à des
 » motifs si pressans. Dans la droiture des princi-
 » pes qui la guident & des sentimens qui l'ani-
 » ment, Elle a donc ordonné, aussi-tôt après la

188 MERCURE DE FRANCE.

» réclamation faite par la Confédération générale de Lithuanie, qu'un corps de ses troupes marchât vers cette Province pour y appuyer les bonnes intentions des vrais Patriotes, pour y arrêter tout désordre, y maintenir la liberté des Citoyens & rendre aux constitutions de la République leur première vigueur. Sa Majesté Impériale devoit cette marque de confiance au zèle patriotique de la Confédération qui, loin de s'opposer à la tenue de la Diète Générale, seule voie propre à consolider les constitutions de la République dans une circonstance aussi critique que celle de l'interregne, a chargé son Maréchal d'y envoyer des Députés pour exposer aux Etats de la République assemblés, la pureté de ses intentions & la justice de ses desirs, & pour engager ses frères des Provinces de la Couronne à secourir de concert la Patrie, en leur rappelant l'union de la Lithuanie avec le Royaume, union confirmée par un serment sacré & maintenue inaltérablement depuis plusieurs siècles.

» La nécessité du secours que l'Impératrice envoie à cette Province est d'autant plus pressante que, depuis que la Confédération s'est formée, on apprend que le Prince Radziwill, armé depuis longtemps & le plus ardent à troubler le repos de sa Patrie, a fait des entreprises contre la Confédération, & se propose d'empêcher dès sa naissance tout le bien qu'on doit naturellement s'en promettre.

» Les Généraux de Sa Majesté Impériale n'ont d'autres instructions que de rester tranquilles, de s'opposer à toute espèce de violences & d'éviter scrupuleusement d'en commettre la plus légère, de faciliter en tout les li-

» bres délibérations de la Noblesse, de garder-
 » uniquement la défensive, & enfin de ne faire
 » usage de leurs armes que lorsqu'on les atta-
 » quera eux-mêmes ou les dépôts précieux com-
 » mis à leur garde.

» L'Impératrice, fondée sur les sentimens d'hu-
 » manité & d'amour pour la paix qu'Elle a fait
 » connoître depuis le commencement de son ré-
 » gne, ne doute pas qu'on ne rende la justice
 » qui est due à la légitimité de la démarche
 » qu'Elle se trouve obligée de faire. Comme Sa
 » Majesté Impériale avoit prévu cet événement,
 » Elle avoit tout fait pour le détourner ; &
 » quoique toutes les Puissances avec lesquelles
 » Elle est en amitié soient moins intéressées
 » qu'Elle aux affaires présentes, Elle n'avoit pas
 » balancé à leur en faire part, & avoit cru se de-
 » voir cette satisfaction à Elle-même, à la pureté
 » de ses intentions & à l'uniformité des principes
 » qu'Elle a admis invariablement. »

De WARSOVIE, le 9 Juin 1764.

Le Marquis de Paulmy s'est rendu le 7 au
 matin chez le Primat, & lui a dit que le Roi
 son Maître étant informé de tout ce qui se passoit
 en Pologne, & voyant la République divisée &
 la Ville de Warsovie occupée par des troupes
 Etrangères, Sa Majesté avoit jugé que son Am-
 bassadeur ne pouvoit plus y rester décemment,
 & qu'en conséquence Elle lui ordonnoit de se
 retirer jusqu'à ce que le calme & le bon ordre
 fussent rétablis dans le Royaume ; cet Ambassa-
 deur a ajouté qu'en attendant un changement
 si desirable ; Sa Majesté ne cesseroit de prendre
 une part sincère à la liberté & à la tranquillité
 de la Pologne, ainsi qu'Elle l'a fait connoître

190 MERCURE DE FRANCE.

par ses déclarations. Le Marquis de Paulmy est parti le même jour pour retourner en France

De COPPENHAGUE, le 16 Juin 1764.

Sophie-Caroline, Duchesse-Douairière d'Ostfrise née Margrave de Brandebourg-Culmbach, est morte le 7 de ce mois au Château de Forgenfroy, âgée de cinquante-sept ans. Cette Princesse étoit Sœur de la Reine Mère, & avoit épousé, le 8 Décembre 1723 George-Albert, Duc d'Ostfrise, mort le 12 Juin 1734.

De BERLIN, le 31 Mai 1764.

On mande de Cassel que la convention qui a été faite pour dix ans entre cette Cour & celle de Mayence en 1754, & par laquelle Elles se sont engagées à se rendre réciproquement les déser-teurs de leurs troupes, vient d'être renouvelée pour dix autres années.

De RATISBONNE, le 6 Juin 1764.

Le Prince Clément de Saxe ayant fixé le 1^{er} de ce mois pour venir prendre possession de l'Evêché de cette Ville; le Magistrat fit mettre ce jour-là sous les Armes ses troupes réglées, tant de Cavalerie que d'Infanterie, ainsi que la Milice Bourgeoise; les Jésuites firent aussi mettre sous les Armes, mais hors de la Ville, environ trois cens de leurs Etudians en habits uniformes bleus & verts, & le Prince fit son entrée au bruit du Canon & au son des cloches. Après la prise de la possession, il dîna dans sa résidence avec son Chapitre, les Prélats de la Ville & du Voisinage, & les Vassaux Nobles de l'Evêché, il retourna le soir à Donaustauff, & en revint le 3 pour chanter une Grand'Messe dans la Cathédrale;

A O U S T. 1764. 191

Le Prince en repartit hier au matin pour Frisylng, en laissant à ses Diocésains l'espérance de le revoir tous les ans. Il va faire travailler à sa maison de Donaufauff pour la rendre plus commode.

De FLORENCE , le 15 Juin 1764.

Les Religieux de l'Ordre des Minimes de Saint François de Paule ont tenu ici leur Chapitre le jour de la Pentecôte, & ont élu pour leur Général le Père Marini de Parme. Le Père de Vaux François, à qui il succède, est parti avant-hier pour retourner en Champagne sa patrie.

De GENES , le 4 Juin 1764.

On mande de Bonifaccio que les Rebelles, secondés par un Officier Corse au service de la République, avoient tenté de surprendre cette Place; mais cette entreprise a échoué, & les Rebelles ont été repoussés avec perte dans l'attaque qu'ils ont faite sur le Poste de S. Julien.

Du 23.

On apprend par la voie de Livourne que les Rebelles, qui ont attaqué les Forts de S. Florent & de l'Algaiola, continuent de les canonner le premier sans y causer cependant un dommage considérable. Comme la garnison est de cinq cens hommes, nombre suffisant pour défendre une si petite Place, on ne doute pas que Paoli ne soit obligé d'en lever le Siège.

Le Marquis & la Marquise de Chauvelin, après avoir séjourné ici treize jours, en sont partis ce matin pour se rendre à Parme.

F R A N C E.

Nouvelles de la Cour de Paris, &c.

De VERSAILLES, le 19 Juin 1764.

AUJOURD'HUI le Roi, accompagné de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Madame Adélaïde, & de Mesdames Victoire, Sophie & Louise, est allé coucher à la Muette, d'où Sa Majesté partira le lendemain pour Compiègne. Mgr le Duc de Berry & Mgr le Comte de Provence sont partis hier pour cette dernière Ville. Mgr le Comte d'Artois ainsi que Madame & Madame Elisabeth, resteront ici pendant ce voyage.

L'Abbé de Narbonne-Lara vient d'être nommé Aumônier de Sa Majesté à la place de l'Abbé de Durfort.

Avant hier, le Duc d'Harcourt prêta serment entre les mains du Roi en qualité de Gouverneur de la Normandie. La Marquise de Beauvillier fut présentée le même jour à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Marquise de Valbelle, Dame du Palais de la Reine.

La suite des Nouvelles Politiques au Mercure prochain.

SUPPLÉMENT

SUPPLÉMENT à l'Art. des Nouvelles
Littéraires.

De Compiègne, le 27 Juillet 1764.

L E ROI vient de nommer quatre Commissaires à l'effet d'examiner un Ouvrage immense auquel travaille depuis long-temps M. *Barletti de Saint-Paul* *, & dont voici le titre.

Institutions nécessaires, ou Corps complet d'éducation pratique & relative, dans lequel on trouve la vraie méthode d'étudier & d'enseigner les différentes Sciences convenables aux deux sexes, à tous les âges & à tous les états.

Les Commissaires choisis sont MM. *Bonamy*, Historiographe & Bibliothécaire de la ville de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, &c.

De Guignes, de la même Académie, Professeur Royal de la Société Royale de

* Ancien Secrétaire du Protectorat de France en Cour de Rome, & Membre de plusieurs Académies.

194 MERCURE DE FRANCE.

Londres, Interprète à la Bibliothèque du Roi pour les Langues Orientales, &c.

De Montcarville, Censeur Royal pour les Mathématiques.

De Passe, Censeur Royal pour l'Histoire ancienne, Gouverneur de M. de *S. Farjeau*.

La première Assemblée se tiendra Lundi 30 de ce mois, chez M. de *Montcarville*.

On fera passer également dans le Public le Jugement qu'auront rendu MM. les Commissaires.

SUPPLÉMENT à l'Art. des Spectacles.

OBSERVATIONS sur la Lettre adressée à MM. les Comédiens François, insérée dans le premier Volume du *Mercure de Juillet*.

IL y a long-temps que le goût a lieu d'être blessé des disparates de l'Orchestre dans les entre-Actes de nos Tragédies, & même de quelques-unes de nos Comédies du *haut-comique*. Tout ce qu'observe sur cela le judicieux Anonyme

dans sa Lettre à MM. les Comédiens François, a le mérite d'une vérité généralement sentie, remarquée & discutée avec finesse par un homme d'esprit, délicat, & sensible à toutes les impressions.

On avoit déjà tenté à quelques représentations pour la Cour, d'arranger des suites de symphonies, sinon exactement propres aux diverses situations de la Scène dans les entr'Actes, au moins plus analogues au genre du Théâtre François, que l'espèce de *charivari* plutôt barbare qu'Italien dont se plaint l'Anonyme. En choisissant, comme il le propose, dans nos meilleurs Opéra François, des morceaux relatifs à la Scène tragique, on parviendroit sans doute à soutenir cette suite de mouvemens que l'on doit éprouver sans interruption pendant toute la durée d'un Drame: mais il paroît se présenter sur cela quelques difficultés. On en voit une d'abord, dans les soins & dans la sagacité qu'exigeroit ce choix. En le supposant fait aussi parfaitement qu'il seroit possible, l'embarras d'en diriger l'application à chaque représentation, dont la distribution change quelquefois au moment même du Spectacle, joint à celui de reprendre, pour les

Pièces nouvelles, des morceaux déjà employés dans celles du Répertoire courant, seroit un nouvel obstacle. Ces soins accessoires, qui surchargeroient les Comédiens, pourroient les distraire de celui auquel ils se doivent en entier pour l'exercice de leurs talens. Une autre difficulté s'offre encore dans l'opposition très-légitime que pourroit faire le Spectacle de l'Opéra. On sçait qu'il n'y a qu'un assez petit nombre d'Ouvrages qui puissent soutenir les remises à ce Théâtre. On est obligé de les éloigner par le plus d'espace de temps possible, à cause de celui pendant lequel on est forcé de faire durer sur la Scène chacune de ces reprises : si la plûpart des airs remarquables de ces Opéra se trouvoient journellement répétés au Théâtre de la Comédie, il est certain que les chefs-d'œuvre de notre Scène lyrique en deviendroient encore bien plus promptement surannés, que n'affecte aujourd'hui de le croire le goût insatiable de la nouveauté.

Pour résoudre toutes ces difficultés, & atteindre au but que propose l'Anonyme, il semble que le moyen le plus naturel seroit de faire composer des symphonies, qui rempliroient les Entre-

Actes des Pièces tragiques, & même de beaucoup de Comédies. Qu'il soit permis d'examiner & de détailler les avantages qui pourroient résulter de cette idée.

On entrevoit dans ce qu'on propose une nouvelle carrière ouverte à l'harmonie, à l'expression des sentimens & à la musique imitative. Ce nouveau champ, aussi fertile pour le moins & plus digne de l'art que des bouffonneries auxquelles on en applique quelquefois les plus grands efforts, seroit-il négligé par les meilleurs Compositeurs ? Quel d'entre eux pourroit croire ses Ouvrages & son nom moins illustrés, en les associant à tant de Drames admirables du Théâtre François, qu'à quelques Ouvrages d'un genre mixte, dont le succès est encore incertain dans la postérité ? Ce que des occupations suivies, & par-là plus importantes, ne permettroient pas d'entreprendre à des Musiciens déjà célèbres, de plus jeunes en réputation, ou moins exercés sur de grands Sujets, pourroient s'en saisir. Il n'est pas difficile d'appercevoir de quelle utilité seroit pour ceux-ci cette sorte de concours. Tous les genres d'ex-

198 MERCURE DE FRANCE.

pressions , toutes les espèces d'images qui peuvent entrer dans la musique d'un Opéra , se présenteroient à traiter dans les entre-Actes des Poèmes tragiques du Théâtre François. Beaucoup de caractères de Musique adaptés à certaines Comédies , pourroient être relatifs à ceux de certains Ballets dans les Opéra. Enfin dans ces Essais , le jugement du Public assemblé seroit un guide plus sûr que les suffrages des petits cercles d'un concert particulier ; il contribueroit bien plus efficacement à former , à perfectionner les Auteurs de Musique , à exciter l'émulation , & à faire connoître beaucoup plutôt ceux dont les talens mériteroient une distinction qui les encourageroit.

En suivant ce nouveau Plan , voilà déjà des progrès assez probables , & une école utile pour les symphonies Françaises , partie fort importante de notre Opéra. Seroit-ce une conjecture légèrement fondée que de présumer qu'elle le deviendroit autant pour la Musique vocale ; principalement pour celle du récitatif ? L'adoption d'une Musique qui deviendroit intéressante pour les Spectateurs , occasionneroit indubitablement plus de fréquentation des Musiciens au

Théâtre François. Si les accens de l'âme, dans l'énonciation familière, sont & doivent être le modèle qu'offre la nature à la bonne & à la vraie déclamation, celle-ci doit devenir un modèle intermédiaire pour le Récitatif musical; attendu la manière propre d'imiter de cet Art, qui doit être plus soutenue & plus marquée que la simple déclamation. Ainsi l'habitude d'entendre les grands talens de ce dernier genre, seroit peut-être un des plus sûrs moyens de donner ce tact fin des inflexions ou des modulations, à ceux des Musiciens qui ne l'auroient pas par un sentiment naturel & à le rendre plus juste & plus assuré dans ceux qui l'auroient déjà.

On ne connoît pas assez le prix, ou peut-être on ne profite pas de tous les avantages de ces sortes d'habitudes entre des Arts relatifs. L'étude alors cachée sous l'attrait de l'amusement, devient une distraction plus utile que le travail. Que ceux de nos Lecteurs qui sont nés avec un certain feu d'imagination, (la vraie source peut-être du sentiment) se rappellent combien, dans leur jeunesse, ils se sentoient enflammés en sortant d'une belle Tragédie, rendue par

d'excellens Acteurs. Qu'ils se ressouviennent qu'enlevés, pour ainsi dire, au-dessus d'eux-mêmes, ils étoient entraînés involontairement à composer, à exprimer, à déclamer mentalement ou à haute voix, des fragmens vagues & indéterminés, analogues à la force & à l'objet des passions dont ils avoient été le plus émus au Théâtre. C'est par cette voie que l'on contracte le talent de bien lire, talent plus rare qu'on ne croit parmi les personnes les mieux élevées, & même parmi les Gens de Lettres. Ce genre d'enseignement devient la nature même dans ceux qui s'en pénètrent & qui sont bien disposés; elle procure au moins dans les autres une certaine connoissance du vrai sens des paroles & de la justesse des inflexions. On sera donc suffisamment autorisé à espérer que par là nous retrouverions cette partie, si précieuse de nos Opéra, qui semble avoir perdu à mesure que les autres ont le plus gagné; parce que les Musiciens trop abandonnés aux nouvelles richesses de l'art dans l'harmonie, ont négligé de consulter la Nature dans la mélodie.

En insistant pour que l'on entre dans

l'usage qu'ils en faisoient au Théâtre, nous ne pouvons douter qu'elle ne fut admise à tous les leurs, au moins comme un accessoire nécessaire. Pour que cet accessoire soit toujours agréable à l'Auditeur sensé, il faut qu'il accompagne & qu'il orne le fond sans jamais l'absorber ni distraire du Sujet. C'est ce qui résulteroit des simphonies analogues aux situations & au mouvement des Drames exécutés dans les entr'actes.

Ne peut-on pas présumer que beaucoup d'Amateurs de Musique seroient alors conduits par cet attrait au Théâtre François. Bien loin que les Amateurs du fond de ce spectacle en fussent écartés par là, les Pièces les plus anciennes se trouveroient pour ainsi dire renouvelées. Elles reprendroient bientôt le droit d'étonner & d'attacher, car les hommes en général, ne naissent point avec un goût faux & dépravé; celui du vrai beau ne s'affoiblit en eux que faute de leur être fréquemment présenté. Ainsi le Public ramené insensiblement à un Spectacle digne de lui, encourageroit encore les grands talens par un concours assidu, comme il a fait autrefois. Si cette révolution avoit lieu,

loin de préjudicier au produit des Théâtres, plus dévoués à des genres moins réguliers, elle préviendrait à cet égard le dégoût & la satiété, toujours à craindre dans une continuité d'amusemens de la même espèce. La gaité & le désordre des bouffonneries deviennent plus piquantes, lorsqu'elles ne servent que de distraction passagère, que lorsqu'elles font presque l'objet perpétuel de l'attention. C'est donc le partage, & non l'exclusion d'aucun genre que l'on a en vue, & que l'on croit également intéressant pour les uns & pour les autres.

On prévoit facilement le fruit que tireroit le Théâtre de l'Opéra de l'usage des entre-Actes en question à la Comédie Française.

Une telle occasion d'exercer les talens consommés, de former & de développer les nouveaux, promet un plus grand nombre d'Auteurs pour l'Opéra & une bien plus grande quantité de nouveaux Ouvrages susceptibles de succès à ce Théâtre. D'autre part, le Public accoutumé journellement à écouter avec une sorte d'intérêt, de la musique alliée à un spectacle sérieux & héroïque, en reprendroit l'usage de concilier le plaisir

les vues de l'Amateur éclairé, dont nous ne faisons ici qu'étendre l'idée, si l'on nous croit guidés par un motif de goût & d'intérêt exclusif pour un genre de spectacle, au détriment d'un autre, que l'on daigne nous écouter à cet égard avec impartialité, & l'on sera convaincu que notre but au contraire est d'affurer & de fixer le soutien de tous. Leur intérêt commun est indivisiblement lié à celui des plaisirs du Public.

Dans une grande Ville, comme cette Capitale, où plusieurs Théâtres principaux sont ouverts pendant toute l'année, s'il arrive que la mode, le caprice ou même si l'on veut, des succès très-mérités, attirent perpétuellement à un seul le plus grand nombre des Spectateurs, il faudra que les autres dégèrent par découragement, ou que confondant des genres étrangers, ils empruntent de celui qui sera le plus en faveur, des agrémens qui deviendront ridicules en les déplaçant. De là résultera bientôt la décadence du goût & ce qui le prévient toujours, une sorte d'incertitude inquiète qui fait incessamment & indistinctement changer, si l'on peut

le dire , le système des suffrages du Public. Alors on n'a plus de points fixes & le genre qui semble le plus triomphant , prépare peut - être sa ruine en détruisant les autres.

Il s'introduit quelquefois un luxe dans les Arts & dans les talens , comme dans la façon de vivre. S'il paroît d'abord les enrichir , il les appauvrit peu - à - peu & finit par les corrompre entièrement. Il a cependant des avantages , auxquels on auroit tort de renoncer. Il ne s'agit donc pas de le proscrire , mais d'en réprimer les excès , & d'en distribuer le fruit. La Musique paroît être aujourd'hui dans ce cas. Plus cet art a fait de progrès parmi nous , plus chacun s'est crû obligé de l'aimer & de s'y connoître , même ceux qui ont sur cela le moins de goût & de connoissances. Tout le monde est donc devenu Musicien ou veut le paroître. Ce qui ne revient pas au même , à beaucoup près , pour la justesse du goût général , mais pour la nécessité de recourir à cet attrait dans tous les Spectacles , où il est utile d'entretenir l'affluence des Spectateurs.

Sans connoître bien précisément ni la musique pratique des Anciens , ni

férés, en faveur de celle que d'autres éprouvent à voir trop ouvertement bleffer les vraisemblances.

L'Auteur de la lettre à MM. les Comédiens François s'est renfermé dans ce qui regarde leur Théâtre. S'il a été affecté si défagréablement des disparatés de la Symphonie dans les entr'actes à ce Théâtre, combien auroit-il dû l'être à celui de l'Opéra, où ce défaut d'analogie & de liaisons entre les Actes, est d'autant plus intolérable, que la Musique est le langage unique & perpétuel sur cette Scène. Quand on se ressouvient que l'on y a vû des Personnages héroïques, finissant un Acte par une Scène ou par une Monologue du plus grand pathétique, reconduits par l'orchestre sur un rigaudon très-gai & que des Parodies bouffones avoient rendu encore plus disparat, on ne conçoit pas comment depuis l'institution de l'Opéra, les Auteurs ont fait l'épargne de quelques mesures de Musique plutôt que d'obvier à une inconséquence aussi choquante. Ce qu'on a fait pour cela dans quelques parties de certains Opéra modernes, en fort petit nombre, l'effet admirable & les applaudissemens qu'ont produit dans *Dardanus* la symphonie

208 MERCURE DE FRANCE.

du combat entre le quatrième & le cinquième Acte, ne devroient-ils pas encourager à porter cette attention sur tous les entr'actes des ouvrages modernes & de ceux qu'on remet au Théâtre? C'est particulièrement au célèbre Auteur de *Dardanus*, qu'on vient de citer, qu'il convient d'adresser ce vœu des Amateurs, pour enrichir & perfectionner le Théâtre de sa gloire, certains que son exemple seroit une loi. On croit pouvoir sans indiscretion lui faire cette prière pour les Opéra qu'on remet souvent de lui, parce qu'il ne s'agit que de morceaux détachés, choisis dans le porte-feuille, & adaptés à propos. Il n'y a que les forces de l'esprit nécessaires à soutenir la fatigue d'un ouvrage long & suivi, qui cèdent quelquefois au poids du temps & des travaux passés; mais le génie ne connoît point d'âge, & dans un homme comme M. RAMEAU, il n'aura d'autre terme que celui de la vie. Ainsi, quand il faudroit composer exprès ces morceaux, on est en droit de l'espérer de lui.

On opposera peut-être l'impossibilité de produire des morceaux de symphonie, tant pour les entre-Actes du Théâtre François, que pour celui de

de l'oreille avec celui du cœur & de l'esprit; ce qui depuis un certain temps est fort divisé. Les effets n'en démontrent que trop les funestes conséquences pour le plus beau Spectacle de l'Europe.

De tout ce qu'on vient de dire, n'est-il pas permis de conclure, que si l'on s'est trop livré à ses propres idées dans ce qu'on présume pour l'avantage des trois Spectacles de Paris, au moins le projet ne peut porter préjudice à aucun, & devenir très-utile à celui pour lequel il a été conçu.

On objectera peut-être que depuis la suppression des lustres & de la manœuvre qu'ils exigeoient au Théâtre de la Comédie, ces sortes de symphonies dans les entr'actes sont inutiles, attendu le peu d'intervalle qu'on y laisse. Qui peut assurer que ces morceaux de Musique, composés & exécutés dans les conditions requises par l'Anonyme, ne seroient pas écoutés avec assez d'attention & d'intérêt par le Public, pour mériter qu'on leur donnât un tems convenable? C'est, comme le remarque le judicieux Observateur, le désagrément de ce qu'on exécutoit & le peu d'analogie avec le Drame, qui causoient

l'impatience du Spectateur bien plus que le temps qu'exige la division des Actes. Il n'est pas hors de propos d'observer que dans une action dont la durée est supposée de 24 heures, cette précipitation qui joint les Actes les uns aux autres, est sans contredit fort contraire à l'illusion. On se prête sans doute à bien des choses au Théâtre, mais dans les esprits bien ordonnés cette complaisance a des bornes, & c'est ce qui a donné lieu aux règles de l'Art Dramatique, sans quoi elles seroient presque toutes superflues. Ainsi pour la réduction du temps, dans une action théâtrale, notre jugement observe à-peu-près les mêmes proportions que dans celles des autres Arts imitateurs par rapport à l'étendue des objets. Verra-t-on, par exemple, sans une répugnance sensible pour la Raison, un Personnage quitter la Scène à la fin d'un Acte, pour aller combattre assez loin du lieu de cette Scène & rentrer tout de suite victorieux d'une Armée après beaucoup d'exploits, sans que le temps apparent de son absence puisse au moins tromper sur le temps réel qui lui auroit été nécessaire? On doit donc amuser l'impatience de quelques Spectateurs indif-

L'Opéra, analogues aux parties des Drames qu'ils rempliroient. C'est encore au nom du Public & du respectable Auteur de la Lettre imprimée dans le premier Mercure de Juillet, que l'on prend ici la liberté d'inviter M. RAMEAU à donner son avis sur cette objection & sur le projet que cet Anonyme a daigné nous permettre d'entendre & de développer.

N. B. On donnera dans le prochain Mercure la Réponse à la Lettre insérée dans le second Volume de Juillet.

A V I S D I V E R S.

Le Public est prévenu que les personnes qui composoient ci-devant avec les S. More & Bonaventure, la Société d'Agence, se sont séparées de ces derniers le 30 Mars 1764 & jours suivans.

Le sieur Dallepierre de Neuve-Eglise qui est du nombre de ces personnes retirées de la Société d'Agence, a l'honneur d'observer au Public à cette occasion, qu'il n'a point été Directeur de ladite Société, c'est à-dire, COMMIS & PRÉTE-NOM; mais bien Associé chargé de la Direction de cette entreprise; ainsi qu'il appert par l'art. 7 de la Délibération du 24 Octobre 1763; qu'il n'a jamais été cautionné par aucun des ses Co-associés, & par conséquent des S. More & Bonaventure; & que des circonstances particulières l'ont obligé, ainsi que d'autres, d'aban-

210 MERCURE DE FRANCE.

donner son intérêt dans ladite association. Au moyen de ces faits, ce qui a été dit à la page 211 du Mercure de Mai 1764., & dans une Lettre qui accompagnoit la Gazette de France du 4 Juin dernier, se trouve dénué de fondement.

Le sieur de Neuve-Eglise prévient encore le Public, que la Compagnie qui s'est chargée de Négociations d'Affaires de Commerce, de Banque, &c. tant dans le Royaume, que dans les Pays Étrangers, n'a aucun rapport direct ni indirect avec la Société d'Agence générale pour Paris, qu'annonce aujourd'hui le S. More au Public, sous le nom de Premilon & Compagnie.

La Compagnie dont le sieur de Neuve-Eglise, est membre, & dont il a l'administration, a toujours été connue sous la raison de Neuve-Eglise, Dubacq & Compagnie, pour la distinguer d'avec celle d'Agence, ci-devant connue sous la raison de Neuve-Eglise & Compagnie.*

Le sieur ROUSSEZ donne avis au Public qu'il a trouvé un Remède efficace pour les cors des pieds. Jusqu'ici ces maux avoient paru ne pas devoir mériter une attention particulière, & l'on s'est contenté de chercher dans les secrets douteux de quelques Empyriques un soulagement, trop souvent inutilement attendu. Il suffisoit, en diminuant leur volume par l'amputation d'en rendre les douleurs un peu plus supportables. Beaucoup de personnes, ou risquoient les inconvéniens dangereux qui résultent tous les jours de pareilles opérations, ou aimoient mieux souffrir les maux que causent les Cors, plutôt que

* Les actes qui la constituent sont des 13 Octobre 1763. & 6 Avril 1764.

d'endurer la compression ou l'introduction d'aucun corps étranger. Aujourd'hui l'expérience a fait trouver un Topique aussi sûr contre ce mal, qu'il est aisé à employer. Un morceau de toile noire, ou de soie, enduit du médicament dont il s'agit a, la vertu d'ôter très-prompement la douleur des Cors, de les amollir, & de les faire mourir par succession de temps. On en forme une Emplâtre un peu plus large que le mal, que l'on enveloppe d'une bandelette. Au bout de huit jours on peut lever ce premier appareil, & remettre une autre Emplâtre pour autant de temps. Ce Remède est aussi efficace pour les Verrues ou Poireaux, ayant soin d'en relever l'Emplâtre, d'en substituer une autre à la place, tous les deux jours, pendant l'espace de huit ou dix jours.

Un grand nombre de personnes ont été parfaitement guéries par l'usage de ce Topique, entr'autres;

M. de la Place, Auteur du Mercure, rue Fromenteau.

M. Barer, Maître de Langues de la Cour de Munich, actuellement à Paris, rue S. Etienne des Grès, près le Collège de Lyfieux.

M. David, Marchand Mercier & Négociant, rue Beaurepaire.

M. & Madame Thibault, Maître Plombier, rue S. Sauveur.

Madame de Mongeville, Maréchale de Camp, rue Couture Ste Catherine.

Mademoiselle Tumerie, rue de Limoge, vis-à-vis le Maréchal.

La demeure du Sieur ROUSSEL est rue Jean-de-l'Epine près la Grève, chez M. Dumon au S. Esprit.

212 MERCURE DE FRANCE.

Propriétés & vertu d'une Graisse d'Ours, pour la conservation des Cheveux, par le Sr LAVAULT.

Cette graisse d'ours, déjà connue du Public dès le mois de Juin 1761, & annoncée dans plusieurs feuilles périodiques, n'est pas des parties ordinaires de l'animal, mais de la seule crinière mêlée avec le suc des plantes choisies: elle fait croître & entretient les cheveux, lorsqu'une tête commence à se dépouiller, & lors même que les cheveux sont tombés par sécheresse, maladie ou autre accident. Cette graisse les répare, excepté toutefois les têtes complètement chauves.

Les personnes qui voudront se servir de cette graine, en mettront dans la racine des cheveux seulement, après s'être peignés à fond, & un peu de poudre par-dessus: il suffit de mettre de cette graisse deux fois par semaine.

Le sieur LAVAULT a des connoissances particulières sur la nature des cheveux; c'est l'étude de toute sa vie. Ceux & celles qui ont fait usage de cette graisse d'ours préparée s'en sont bien trouvés, & continuent toujours de s'en servir dans le besoin.

Vu la facilité que le sieur LAVAULT a depuis la paix, d'avoir la graisse d'ours & des simples pour composer sa pommade, il donnera désormais les pots qu'il vendoit 3 livres pour 2 livres, & ceux qu'il vendoit 6 liv. pour 4 liv. Lui seul en a le secret.

On la trouve chez lui, à l'entrée de la rue des Cordeliers, au Bureau de la Loterie de l'École Royale Militaire, au troisième, du côté de la Comédie Française, & au Bureau de cette Loterie, dans la même maison.

L'AUTEUR du *Semoir-à-bras* de Languedoc ; désirant faire connoître aux Agriculteurs de la Capitale du Royaume, la commodité & l'utilité de cet instrument de labourage, déjà au gré du Public dans les Provinces Méridionales & autres, a cru devoir en faire faire un dépôt à Paris. Ceux qui désireront prendre connoissance & se procurer de ces instrumens, pourront s'adresser au sieur *BLEUZE*, à l'*Hôtel de la Prévôté, rue d'Argenteuil*, chargé de ce dépôt & des envois en Province.

Le prix du *Semoir* pris à Paris est de 53 livres, emballage compris. A Avignon il coûte 39 livres emballage également compris.

On se charge de les envoyer dans tels pays que ce soit, à la charge aux Amateurs d'en payer le port.

Les personnes qui désireront s'en procurer, sçavoir, à Paris, doivent s'adresser au sieur *BLEUZE*; A Avignon, il faut s'adresser à M. l'Abbé *Soumille*. Il faut payer d'avance 24 liv parce qu'on ne fait ces instrumens que de commande, & le surplus sera exigé lorsque la fabrication en sera faite, & avant l'envoi.

Il faut affranchir les ports de Lettres & de l'argent.

L'AUTEUR du *Semoir-à-bras* de Languedoc vient de publier la figure, les proportions & l'explications d'un second Instrument d'Agriculture qui fait pendant au premier. C'est une machine propre à briser les mottes des champs que l'on veut ensemençer. Il a eu l'honneur d'en présenter un modèle *en grand* à la dernière l'Assemblée des Etats Généraux de cette Province, qui ont délibéré d'en envoyer des copies dans tous les Diocèses pour le faire connoître. C'est une demie feuille d'impression, gratuite, qu'il offre à tous ceux qui

214 MERCURE DE FRANCE.

la lui demanderont par une lettre affranchie.

Il délivre aussi gratuitement une demie feuille, contenant une seconde suite d'expériences faites avec son Semoir & tirées de la récolte de 1763. On y voit, entre autre chose, un mémoire fort instructif, dressé par M. *Duverger*, Secrétaire perpétuel du Bureau Royal d'Agriculture de la Ville du Mans. Le Public paroît goûter de plus en plus cette nouvelle méthode, puisque la liste des Souscripteurs que nous avons sous les yeux, a été porté à cent seize dans l'intervalle de trois années, sans y comprendre ceux de ces Semoirs que l'on construit ailleurs par imitation, d'après les moyens qu'il en a fournis lui-même dans une petite brochure qu'il donne gratuitement.

L'Adresse est à l'*Abbé Soumille*, Correspondant des Académies Royales des Sciences de Paris, Toulouse & Montpellier, Associé libre de la Société Royale d'Agriculture de Limoges, & *Villeneuve-lès-Avignon*. On doit affranchir le port des Lettres.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le Mercure du mois d'Août 1764, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 31 Juillet 1764. GUIR OY.

T A B L E D E S A R T I C L E S.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ARTICLE PREMIER.

SUIV de l'Histoire raisonnée des Discours
de *Cicéron*.

Page 1.

A O U S T. 1764.

	215
ÉPITRE à <i>Euthyme</i> , sur sa retraite.	22
ÉPIGRAMME.	27
ENVOI d'un Éventail.	28
VERS d'un Militaire.	ibid.
ÉPIGRAMME à <i>Iris</i> .	29
LA MORT naturelle, <i>Dialogues</i> .	ibid.
VERS faits le soir de la journée de <i>Mirandane</i> , par un homme de qualité.	51
VERS à une jeune Demoiselle.	55
LETTRE à M. <i>De la Place</i> , Aneur du <i>Mercur</i> .	ibid.
ÉPITRE familière à <i>Flore</i> .	59
ENVOI à Mlle ***.	61
VERS à Madame de ***. Aneur des Lettres de M. de <i>Rozelle</i> .	ibid.
PROBLÈME historique, ou Lettre de M. de <i>la Dixmerie</i> à M. <i>De la Place</i> , au sujet de la <i>Pucelle d'Orléans</i> .	63
L'ASYLE de l'Amour, à Mlle ***.	69
LE Cizeau des Parques, <i>Épître</i> .	71
VERS à Mlle A *** sur l'Épître précédente.	74
DISCOURS de remerciement fait par M. de <i>Ruffey</i> à M. <i>les Gouz</i> .	76
ÉNIGMES.	79 & 80
LOGOGRAPHES.	81 & 82
CHANSON.	83
ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.	
HISTOIRE de la Maison de <i>Montmorenci</i> , par M. <i>Desormeaux</i> . <i>Premier Extrait</i> .	84
BIBLIOGRAPHIE instructive, ou <i>Traité de la connoissance des Livres rares & singuliers</i> , &c.	99
LA Vie des Peintres Flamands, Allemands & Hollandois, par M. J. B. <i>Descamps</i> , Peintre du Roi.	104

216 MERCURE DE FRANCE.

AVIS au sujet du dixième Volume de la Table générale du Journal des Sçavans in-4°. 110.

ANNONCES de Livres.

112 & suiv.

ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

SÉANCE publique de la Société Littéraire de <i>CHALONS-SUR-MARNE.</i>	124
ASSEMBLÉE de l'Académie Royale des Bel- les-Lettres de <i>LA ROCHELLE.</i>	138
MÉDECINE.	149
HORLOGERIE.	150

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

LETTRE de M. <i>Louis</i> , Professeur Royal de Chirurgie, à M. <i>De la Place</i> , Auteur du Mercure de France.	155
HÔPITAL de M. le Maréchal Duc de Biron.	160
MÉMOIRE concernant différens remèdes pour les Maladies Vénéériennes. Par M. <i>Roger Dibon.</i>	167

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE.	174
----------	-----

ART. V. SPECTACLES.

OPÉRA,	<i>ibid.</i>
COMÉDIE Française.	175
COMÉDIE Italienne.	176
AR. VI. Nouvelles Politiques	179
SUPPLÉMENT aux Nouvelles Littéraires.	193
SUPPLÉMENT à l'Article des Spectacles.	194
Avis divers.	209

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY,
rue & vis-à-vis la Comédie Française.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
SEPTEMBRE. 1764.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DU CHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

A ij

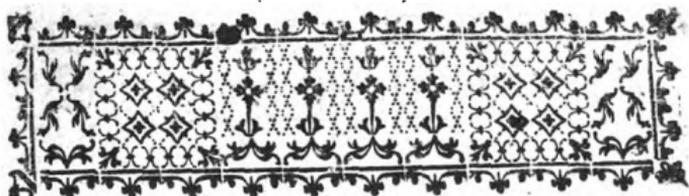
Les Libraires des provinces ou des pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercurès & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit Volumes. On en prépare une Table générale , par laquelle ce Recueil sera terminé ; les journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de Pièces pour le continuer.



MERCURE
DE FRANCE.

SEPTEMBRE. 1764.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

*SUITE de l'Histoire raisonnée des
Discours de CICÉRON.*

*HISTOIRE de la défense de TITUS
ANNIUS MILON, prononcée l'an
701 de la F. D. R. après l'interre-
gne qui suivit le Consulat de CN.
DOM. CALVINUS & de M. VAL.
MESSALA, & qui précéda l'éleva-*

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

*tion de POMPÉE LE GRAND au
Consulat , sans Collègue.*

TITUS Annius Milon , après avoir rempli les différentes charges de la République n'avoit plus rien à desirer que de se voir revêtu du Consulat. Deux Compétiteurs puissans , *P. Plantius Hipsæus & Qu. Met. Scipion* lui disputoient cette place , tandis que d'un autre côté *Clodius* son ennemi juré & irréconciliable s'efforçoit de parvenir à la Préture , & n'épargnoit rien pour l'écarter du Consulat. Il redoutoit ses hauteurs & craignoit d'en être la victime dans un emploi fort inférieur au sien. Cependant le Sénat & toutes les personnes du premier ordre étoient pour lui sans exception. Il ne craignoit que trois Tribuns du Peuple qui s'étoient déclarés contre lui sans aucun ménagement , *Qu. Pomp. Rufus , Num. Pl. Bursa & Salluste* l'Historien. Les sept autres lui étoient absolument dévoués. Mais dans le temps que ses affaires sembloient prendre un tour si favorable , & qu'il ne manquoit au succès que de presser l'élection , sa fortune présente , & ses espérances pour l'avenir furent

SEPTEMBRE 1764. 7

ruinées tout d'un coup par une malheureuse rencontre où *Clodius* périt de la main de ses gens & par ses ordres.

Le hazard seul fit naître cette fatale occasion. Ils se rencontrèrent sur le grand chemin d'*Appius* à peu de distance de Rome. *Clodius* revenoit de la Campagne à cheval avec trois de ses amis, & une suite de trente domestiques bien armés. *Milon* étoit sorti de Rome dans un chariot où il n'avoit avec lui que sa femme & un de ses amis, mais sa suite étoit plus nombreuse que celle de *Clodius*, & il s'y trouvoit quelques *Gladiateurs*.

La querelle commença par des Domestiques qui s'insulterent mutuellement. *Clodius* s'étant approché brusquement de ceux de *Milon*, les menaça du ton fier & emporté qui lui étoit ordinaire : il reçut une blessure à l'épaule de la main d'un Gladiateur. La mêlée s'étant engagée, il fut atteint de plusieurs autres coups, qui lui firent craindre enfin pour sa vie. Il prit la fuite & se retira dans une Hôtelicrie qui se présenta pour lui servir d'asyle. Mais dans l'ardeur de la vengeance, *Milon* jugeant qu'il en avoit déjà fait assez pour donner beaucoup d'avantage à son ennemi

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

s'il lui laissoit la liberté de s'échapper, prit la résolution de s'en délivrer à toute sorte de risques. Il donna ordre à ses gens de le forcer dans sa retraite, & de lui ôter la vie. Le Maître de l'Hôtellerie fut tué aussi dans cet assaut, avec onze domestiques de *Clodius*. Les autres prirent la fuite.

Milon s'étant retiré, le cadavre du malheureux *Clodius* demeura au milieu du chemin, sans que ses propres gens eussent la hardiesse de reparoître pour l'enlever. Le hazard amena sur cette route le Sénateur *L. Tedi*, qui le prit dans sa voiture, & qui l'ayant porté à Rome, le fit exposer tout saignant à la vue du Public. Cette populace, qui l'avoit reconnu si long-temps pour son Chef, s'assembla autour de lui, & se borna le premier jour à des lamentations. Mais le lendemain *Sext. Clodius*, proche parent du mort, & Ministre ordinaire de toutes ses violences, fit dépouiller le corps, afin qu'on découvrit mieux toutes les blessures, & l'ayant porté au *Forum*, il le plaça sur la Tribune. Là les trois Tribuns ennemis de *Milon* haranguerent le Peuple dans les termes les plus propres à l'émouvoir. Les Mercénaires de *Clodius* échauffés

par ces discours séditieux autant que par la vue de leur Maître, prirent le cadavre, se rendirent tumultueusement à la Salle du Sénat, & détachant les bancs, les tables & tout ce qui leur parut combustible, ils en formerent un bucher, sur lequel ils brûlerent le corps, mais dont les flammes envelopperent la Salle & la *Basilique Porcienne*, qui étoit dans le voisinage, & les réduisirent en cendres. Dans le même transport ils coururent à la maison de *Milon* & à celle de *M. Lepidus*, Interrex, qu'ils n'auroient pas plus épargnée, s'ils n'y eussent trouvé tant de résistance, qu'ils furent repoussés avec beaucoup de carnage.

Des excès de cette violence causèrent une indignation si vive à tous les honnêtes-gens, que la cause de *Milon* en tira un grand avantage. Il avoit cru sa perte certaine, & l'exil volontaire lui paroissoit déjà son unique ressource : mais reprenant courage, il osa se montrer au Public, & *Cælius* le produisit sur la Tribune, où il essaya de se justifier lui-même devant l'Assemblée du Peuple. Il joignit au secours de l'éloquence, une libéralité extraordinaire, en faisant distribuer aux pauvres citoyens environ *dix pistoles* de notre monnoie :

mais cette dépense produisit aussi peu d'effet que son discours. Les trois Tribuns continuèrent d'enflammer le Peuple, & *Pompée* lui nuisit encore plus en refusant toute sorte d'accommodement & de compositions.

Cependant le tumulte croissoit de jour en jour. *Pompée* apporta aussitôt tous ses soins à calmer les désordres publics, & fit recevoir différentes Loix qu'il avoit préparées dans cette vue. (a) Celle qui regardoit particulièrement les circonstances présentes ordonnoit des informations sur la mort de *Clodius*, sur l'incendie de la Salle du Sénat, & sur l'insulte qu'on avoit faite à *Lepidus*.

(a) Le trouble continuant, le Sénat n'avoit pu se dispenser d'ordonner par un Decret solennel que *L'INTERREX ASSISTÉ DES TRIBUNS ET DE POMPÉE PRIT SOIN QUE LA REPUBLIQUE NE REÇUT AUCUN DOMMAGE, ET QUE POMPÉE LEVAT PROMPTEMENT UN CORPS DE TROUPES POUR ASSURER LE REPOS PUBLIC.* Il se hâta d'exécuter cette commission. On affecta alors de renouveler adroitement la proposition de créer un *Dictateur*. Nouveau sujet d'allarme pour le Sénat, qui, dans la crainte d'un mal beaucoup plus grand, prit le parti d'élever *Pompée* seul au Consulat. Ainsi après un *Interregne* d'environ deux mois, on déclara tout d'un coup cette étrange élection.

Elle nommoit un Juge de rang Consulaire pour servir de Président à cette commission. Une autre Loi renouvelloit les anciens châtimens pour la brigue & la corruption avec d'autres peines qui sembloient devoir exterminer pour jamais cette peste de la République. Enfin par d'autres Loix la méthode des procédures fut changée, & leur longueur fut limitée. On n'accordoit que trois jours pour les dépositions du témoin. La Sentence devoit être prononcée le quatrième, & dans ce dernier jour l'accusateur n'avoit que l'espace de deux heures pour fortifier ses accusations, & l'accusé n'en avoit que trois pour sa défense. (b) En vain *Cælius* entreprit-il de s'opposer à toutes ces Loix. *Pompée* le força au silence en le menaçant d'employer les armes pour les soutenir.

On commença donc l'instruction du procès. Quand elle fut achevée, le

(b) *Tacite* regarde ce règlement comme le premier coup qui fut porté à l'Eloquence Romaine. C'étoit un frein qui la resserroit dans des bornes trop étroites. *Primus*, dit-il, *tertio Consulatu Cn. Pompeius astringit, imposuitque velut frenos Eloquentiæ, &c.*

(Dial. de Di. 38.)

A vj

12 MERCURE DE FRANCE:

Tribun *Bursa* convoqua le Peuple, & fixant le jour au lendemain, il pria non seulement que l'Assemblée fût nombreuse, mais que les voix y fussent données si nettement qu'il ne pût rester au criminel aucun prétexte pour s'échapper. (c)

L'onzième jour d'Avril 701, toutes les boutiques furent fermées, & la Ville entière s'assembla au *Forum*. Les avenues en étoient gardées par les Soldats de *Pompée* qui parut lui-même assis dans un lieu fort élevé, d'où il pouvoit non-seulement observer toute la procédure, mais donner ses ordres pour le maintien de la Paix. Les accusateurs étoient le jeune *Appius*, neveu de *Clodius*, *M. Antonius* & *P. Valerius*. Ils n'employèrent suivant la loi que deux heures à reprendre toutes leurs allégations & toutes leurs preuves.

Cicéron étoit le seul Avocat du côté de *Milon*. Mais aussitôt qu'il se fut levé pour parler, la *Faction Clodienne* jetta

(c) *Cicéron*, dans sa défense, fit observer que cette précaution des adversaires de son ami étoit une atteinte à la liberté publique. . . . *Ut intelligatis contra. . . &c. . . &c.*

(*Pro Milone*, 26.)

des cris si tumultueux que toute la fermeté ne le garantit pas de quelques mouvemens de crainte. Cependant il se remit assez pour continuer son discours qui dura trois heures, & qui fut publié immédiatement après tel qu'il l'avoit prononcé. Celui qui nous reste est beaucoup plus parfait que celui-là, parce que *Cicéron* le retoucha avant de le présenter à *Milon*; & c'est dans cet état qu'il est parvenu à la postérité.

De cinquante-une voix qui devoient prononcer sur le sort de *Milon*, il n'en eut que treize de favorables. L'usage étoit de les donner par le Scrutin, mais *Caton* qui se déclara pour l'accusé donna la sienne ouvertement. S'il l'eût donnée plutôt, il auroit entraîné la plupart des autres Juges. *Milon* ne resta pas long-temps dans la Ville; quelques jours après sa condamnation, il partit pour Marseille qui étoit le lieu de son exil. (d).

(d) Les dettes de *Milon* étoient en si grand nombre, qu'il hâta volontairement son départ pour se délivrer de l'importunité de ses Créanciers. Ils exigèrent que son bien fût vendu publiquement. Mais *Cicéron* ne se relâchant point dans son zèle, chargea *Philotinus*, un de ses Affranchis, d'assister à la vente pour acheter une partie des effets à l'avantage de *Milon* & de *Fausta* son épouse.

14 MERCURE DE FRANCE.

Quelques-uns de ses amis vouloient que pour sa défense il avouât nettement la mort de *Clodius* en s'efforçant de prouver que c'étoit une action juste & nécessaire même au bien public. Mais *Cicéron* trouva ce parti trop désespéré : il crut que l'ouverture la plus favorable pour sa défense , c'étoit de persuader aux Juges qu'au moment de sa rencontre , *Clodius* étoit en mouvement pour chercher *Milon* , & que celui-ci attaqué à l'improviste n'avoit pensé qu'à se défendre ; (e) & ce fut en effet le parti qu'il prit.

(e) La nature de leurs équipages & toutes les circonstances du combat sembloient confirmer ces suppositions : car si les gens de *Milon* étoient en plus grand nombre , ils se trouvoient embarrassés par un chariot où la femme étoit avec ses servantes. *Milon* étoit lui-même dans cette voiture , tandis que son ennemi étoit à cheval lui & toute son escorte , & dans la disposition d'un furieux qui cherche à se battre. Cette méthode de défense avoit encore un autre avantage ; c'étoit celui de ne pas exclure tout-à-fait l'autre ; & *Cicéron* ne manqua pas d'influencer plusieurs fois que si *Milon* eût formé réellement le dessein de tuer *Clodius* , il auroit mérité des honneurs plutôt que des supplices , pour avoir extirpé le plus dangereux ennemi de la paix & de la liberté de Rome. . . . *Quamobrem si cruentum gladium. . .* &c. *Pro Mil.* 28. &c. Au reste j'ai trouvé de

SEPTEMBRE. 1764. 15

Ce Plaidoyer a toujours passé pour le chef-d'œuvre de *Cicéron*. Chaque partie est parfaite en son genre. On admire la *majesté* de l'exorde, la *netteté* du récit, l'*enchaînement* des preuves, la *vigueur* des pensées, enfin le *pathétique* touchant qui est comme l'âme de la Péroraison. Il n'est pas douteux que si ce discours avoit été prononcé tel que nous l'avons aujourd'hui, le Prince des Orateurs auroit compté un triomphe de plus.

*HISTOIRE du Plaidoyer , prononcé
pour la défense de CAIUS RABIRIUS
POSTUMUS.*

LE Consul *Gabinus* à qui on a vu jouer un rôle assez considérable dans l'affaire de l'exil de *Cicéron*, avoit été pourvu du Gouvernement de Syrie en quittant le Consulat. Il avoit voulu se

grands secours pour ce morceau de mon *Histoire* dans l'excellent Commentaire d'*Asconius* sur ce discours. Je m'en suis servi jusqu'à le traduire en plusieurs endroits. La Vie de *Cicéron* de *Middleton* a été aussi consultée, & ne m'a pas été inutile. Voyez la belle Edition in-4°. des Oeuvres de *Cicéron* par M. l'Abbé d'O. Paris, 1741. VI. Vol. page 539.

16 MERCURE DE FRANCE.

rendre célèbre dans la guerre ; & dédaignant les succès qu'il auroit pu avoir contre les ennemis de la République , il avoit mieux aimé rétablir *Ptolomée* sur le Trône d'Eygpte , malgré un décret du Sénat qui le lui avoit expreffément défendu. La reconnaissance du Roi ne fut pas stérile , & le bienfait fut payé comme il méritoit de l'être. A son retour à Rome , il trouva trois accusations préparées contre lui : l'une de trahison contre l'État ; l'autre de concussion dans sa Province ; la troisième de brigue & de corruption.

Cicéron avoit reçu de *Gabinus* , les plus sensibles mortifications qu'on puisse recevoir dans la vie : il délibéra s'il ne se mettroit pas au rang des ses accusateurs ; mais par considération pour *Pompée* qui protégeoit le coupable , il se contenta de paroître au nombre des témoins. Le crédit de son protecteur plus que la bonté de sa cause le fit sortir victorieux de cette première affaire. (f)

(f) Voici la relation du procès que *Cicéron* envoya à *Quintus* son frère après la conclusion de cette affaire. » *Gabinus* est absous. On n'a rien vu de si puérile que *Lentulus* son Accusateur , » & rien de si méprisable que ses Juges. Cepen-

SEPTEMBRE. 1764. 17

Mais il n'étoit pas à la fin du danger. Il étoit accusé de concussion dans sa Province, son Juge M. *Caton* étoit un homme inflexible de qui il ne falloit rien espérer par la faveur. *Pompée* pria *Cicéron* de le défendre, & les instances de *César* s'étant venues joindre aux premières, il se rendit à la fin contre son propre goût & contre sa résolution : encore eut-il la mortification de ne pas réussir. (g) *Gabinus* fut condamné par *Caton* au bannissement perpétuel.

» dant si *Pompée* ne s'étoit pas donné des peines
» incroyables, il n'auroit pas échappé, puisque
» de 72 voix il en a eu 32 contre lui. La Sen-
» tence est si infâme qu'elle ne servira qu'à ren-
» dre sa condamnation plus sûre dans les autres
» procès. Mais il n'y a plus parmi nous de Ré-
» publique, de Sénat, de Justice, ni de Dignité.
» Que dirai-je de plus des Juges? Il n'y en avoit
» que deux du rang Prétorien, *Dom. Calvinus*,
» qui s'est déclaré pour lui si froidement, que
» tous les Spectateurs l'ont remarqué, & *Caton*,
» qui n'a pas plutôt vu les voix déclarées, qu'il
» s'est hâté de quitter la place pour en porter
» officieusement la nouvelle à *Pompée*. Quantité
» de personnes sont d'avis que je devois l'accuser.
» Mais quelle figure aurois-je fait s'il m'étoit
» échappé? . . . &c.

(*Ep. ad Qu, Fr. L. III. Ep. 2.*)

(g) Il y a beaucoup d'apparence que ce Plai-
doyer de *Cicéron* ne fut pas publié : mais comme

18 MERCURE DE FRANCE.

Cette condamnation produisit le procès de *Rabirius*, & donna occasion au discours dont il est question. On avoit prouvé par un des articles de l'accusation que *Gabinus* avoit touché deux millions pour le rétablissement de *Ptolomée* ; cependant tout le bien qu'on put lui trouver ne suffisoit pas pour les dommages auxquels il avoit été condamné : il ne put même donner de sûreté pour le reste, & dans un cas de cette nature, l'usage étoit de recourir à ceux dans les mains de qui la somme avoit passée, & qui devoient naturellement avoir eu part au butin. C'étoit *Rabirius* qui avoit été chargé

son usage étoit de conserver les *minutes*, ou les premiers traits de toutes ses Pièces dans ce qu'il appelloit ses *Commentaires*, & que ce recueil subsista plusieurs siècles après lui, *S. Jérôme* nous en a conservé un petit fragment qui paroît avoir fait partie de l'apologie qu'il crut se devoir à lui-même en commençant celle de *Gabinus*. » Je suis persuadé, dit-il, que l'amitié » doit être entretenue avec une religieuse exacti- » tude, surtout celle qu'on a renouvelée après » une querelle ; car lorsqu'elle n'a pas souffert » d'interruption, une faute se pardonne aisé- » ment, & prend au plus le nom de *négligen-* » *ce* ; mais s'échapper après une réconciliation, » c'est *perfidie*.

(*Or. frag. p. 495.*)

de cette commission. Il avoit inspiré à *Gabinius* le projet du rétablissement de *Ptolomée* ; il l'avoit accompagné dans son expédition ; il étoit demeuré à *Aléxandrie* pour solliciter le payement de la somme , & le Roi l'ayant pris à son service en qualité de Receveur public de ses impôts , il avoit porté le *Pallium* , espèce de vêtement particulier à ce pays.

Cicéron obligé par ses engagements à prendre la défense de *Rabirius* , soutint avec force qu'il n'avoit aucune part aux conventions de *Gabinius* ; mais que tout son crime ou plutôt sa folie , avoit été de prêter de grandes sommes au Roi , pour le soutien de ce Prince dans le séjour qu'il avoit fait à Rome , & que la nécessité où il s'étoit mis de faire le voyage d'Égypte , pour accélérer le recouvrement de ses avances , avoit été la source de tout son malheur.
&c. . . . &c. . . . &c.

Ce discours , quoique bien écrit est un des plus foibles qu'il ait composé. Avec quelqu'adresse qu'il ait déguisé ses véritables sentimens , on s'apperçoit cependant qu'il regardoit comme une indignité extrême , & comme une tache

20 MERCURE DE FRANCE.

à sa gloire , de se voir forcé à cette entreprise par le malheur des conjonctures.

HISTOIRE ou DISCOURS prononcé dans le Sénat , l'an 707 de la Fondation de Rome , pour rendre graces à CÉSAR alors revêtu pour la troisième fois du Consulat avec M. ÆMIL. LEPIDUS , du pardon accordé à M. MARCELLUS.

Quoique issu d'une Famille Plébéienne , *M. Marcellus* jouissoit d'une naissance distinguée & d'une réputation célèbre. Après avoir été élevé au Consulat conjointement avec le fameux Jurisconsulte *Servius Sulpitius* , il prit parti pour *Pompée* dans un temps où sa cause étoit celle de l'Etat , & où les plus honnêtes gens de la République regardoient *César* comme un Rebelle & un Usurpateur. La journée de *Pharsale* lui fit changer ces titres odieux contre celui de Maître du Monde , & ceux qui s'étoient vus ses Concitoyens devinrent ses Sujets. Depuis ce temps *Marcellus* s'étoit retiré à *Mitylene* dans l'Isle de

Lesbos, où il menoit une vie heureuse & tranquille, si le bonheur & la sécurité peuvent être faits pour un Républicain, quand sa patrie est dans les fers. Il paroît pourtant qu'il étoit assez satisfait de son sort, car *Cicéron* eut besoin d'employer toute son adresse & toute son autorité, pour le faire consentir à profiter de la grace de *César*.

Comme on trouve le récit de tout le progrès de cette affaire dans une Lettre de *Cicéron* à *Servius Sulpitius*, alors Proconsul de Grèce, j'ai pensé que je n'avois rien de mieux à faire que d'en présenter une Traduction libre à mes Lecteurs. C'est la quatrième du IV^e Livre du recueil, connu sous le titre d'*Epitres Familières*.

» Votre condition, lui dit-il, est
 » plus heureuse que la nôtre. Vous avez
 » la liberté d'ouvrir votre cœur & de
 » communiquer vos peines : c'est une
 » satisfaction qui nous est refusée, non
 » par le vainqueur, il est d'une bonté
 » & d'une modération admirable, mais
 » par la victoire même, qui est toujours
 » insolente dans les guerres civiles. Ce-
 » pendant nous avons sur vous d'autres
 » avantages, tels par exemple que celui
 » d'avoir appris un peu plutôt que vous

22. MERCURE DE FRANCE.

» le pardon de *Marcellus* , votre ancien
» Collègue , ou , pour parler plus juste ,
» d'avoir été témoin de toute la con-
» duite de cette affaire. Depuis le com-
» mencement de nos malheurs , je ne
» connois que cette occasion où l'on
» ait vu quelques traces de l'ancienne
» dignité. *César* après s'être plaint de
» l'humeur sombre de *Marcellus* , car
» c'est la cause qu'il donne à sa retraite ,
» a déclaré contre nos espérances , que
» malgré toutes les offenses qu'il avoit
» reçues de lui , il ne pouvoit rien refu-
» ser à l'intercession du Sénat. Voici
» comment la chose s'est passée. Sur
» quelques mots concertés , dans les-
» quels *Pison* avoit mêlé le nom de
» *Marcellus* , son frère *Caius* s'étoit
» jetté aux pieds de *César*. Alors tous
» les Sénateurs s'étoient levés , & s'ap-
» prochant du *Maître* , ils lui avoient
» adressé leurs supplications. Lorsque
» ceux à qui l'on avoit demandé leur
» opinion avant moi eurent parlé , &
» que mon tour fut venu , j'abandonnai
» tout d'un coup la résolution que j'a-
» vois prise de garder un silence éter-
» nel. Je dois faire honneur de mon
» changement au zèle du Sénat , & à la
» clémence du vainqueur. Je remerciai

SEPTEMBRE. 1764. 23

» *César* par un long Discours , & je
» crains bien que cette occasion ne me
» fasse perdre l'honnête repos qui fait
» aujourd'hui toute ma consolation
&c. . . . &c.

Ce discours de l'aveu de tous les connoisseurs est supérieur à tout ce qui nous reste de l'antiquité dans le même genre. L'élégance du style, la vivacité du sentiment, la politesse des complimens, tout s'y trouve, tout concourt à en faire un chef-d'œuvre. Il est vrai que les louanges de *César* y sont poussées si loin qu'elles ont fait douter de la sincérité de l'Orateur. Mais on doit se souvenir que ne parlant pas moins pour l'Assemblée que pour lui-même, son Sujet demandoit tous les ornemens de l'éloquence, & que ses flateries sont fondées sur la supposition que *César* pensoit au rétablissement de la République.

Marcellus certain de son pardon, quitta Mitylene pour revenir à Rome. S'étant arrêté dans sa route à Pirée pour y passer un jour avec *Servius Sulpitius*, il fut assassiné par *Magius Chilon*, l'homme du monde qui lui étoit le plus attaché ; & du même poignard *Magius* se perça aussitôt le cœur.

24 MERCURE DE FRANCE.

Les causes de ce tragique événement sont encore inconnues à la postérité; les Sçavans sont partagés dans leurs conjectures, & il ne nous appartient pas de décider.

HISTOIRE du Plaidoyer pour QUINTUS LIGARIUS.

A peine l'affaire de *Marcellus* étoit-elle finie, que *Cicéron* se vit engagé à faire un second essai de son éloquence & de son crédit en faveur de *Qu. Ligarius*, qui étoit actuellement en exil pour avoir porté les armes contre *César* dans la guerre d'Afrique, où il avoit été chargé d'un Commandement considérable. Ses deux Frères avoient toujours suivi le parti de *César*, & se trouvant soutenus par les bons offices de *Pansa* & de *Cicéron*, ils avoient déjà presque obtenu sa grace. Pendant que cette affaire sembloit tourner si heureusement, *Qu. Tubéron*, ancien ennemi de *Ligarius*, sçachant que *César* étoit particulièrement irrité contre ceux qui avoient renouvelé la guerre en Afrique, l'accusa dans les formes ordinaires d'obstination à la poursuite de cette guerre. *César* encouragea secrètement cette accusation, &

SEPTEMBRE. 1764. 25

& voulut que la Cause fut plaidée au *Forum* , où il fut présent lui-même , rempli des nouvelles préventions qu'on lui avoit inspirées contre le coupable , & résolu de prendre droit des moindres prétextes pour le condamner (*h*).

(*h*) L'illustre d'Aguesseau dans un de ses discours pour l'ouverture des Audiences du Parlement , ayant pour titre LA CONNOISSANCE DE L'HOMME , s'exprime ainsi au sujet du Plaidoyer pour *Ligarius*. Le Conservateur de la République , celui que Rome libre appella le *Pere de la Patrie* , parle devant l'Usurpateur de l'Empire & le destructeur de la Liberté. Il défend un de ces fiers Républicains qui avoient porté les armes contre *César* , & il a *César* même pour Juge. C'est peu de parler pour un ennemi vaincu en présence du victorieux ; il parle pour un ennemi condamné , & il entreprend de le justifier devant celui qui a prononcé la condamnation avant que de l'entendre , & qui bien loin de lui donner l'attention d'un Juge , ne l'écoute plus qu'avec la maligne curiosité d'un Auditeur prévenu. Mais il connoît la passion dominante de son Juge , & s'en est assez pour le vaincre. Il flatte sa vanité pour délarmer sa vengeance , & malgré son indifférence obstinée , il sçait l'intéresser si vivement à la conservation de celui qu'il vouloit perdre , que son émotion ne peut plus se contenir au dedans de lui-même. Le trouble extérieur de son visage rend hommage à la supériorité de l'éloquence ; il absout celui qu'il avoit déjà condamné , & *Cicéron* mérita l'éloge qu'il donne à *César* d'avoir sçu vaincre le Vain-

B

26 MERCURE DE FRANCE.

Mais l'éloquence de *Cicéron* fut victorieuse; elle triompha du vainqueur, & lui arracha le pardon malgré lui. La beauté de ce Plaidoyer est trop connue pour demander ici des éloges. Loin d'y accuser *Cicéron* de flatterie, on admire sans doute la force & la liberté qui respirent dans toute la Pièce. Cette heureuse hardiesse à prononcer des vérités fort dures, sans offenser celui qu'elles regardoient particulièrement,

queur & triompher de la Victoire. Quels éloges auroit-il donné à la modération d'un Prince aussi grand que *César*, mais plus maître de lui-même; qui se rend, non à l'éloquence, mais à la justice &c. *Œuv. de d'Ag. T. I. pag. 26.*

Le zèle de *Ligarius* s'étoit distingué pour la liberté de sa Patrie, & c'étoit précisément ce qui inspiroit autant d'ardeur à *Cicéron* pour sa défense, que d'éloignement à *César* pour son rétablissement. Après son retour il se lia si étroitement avec *Brutus* qu'il devint un de ses principaux Confidens dans la conspiration contre *César*. Ayant été saisi de quelques infirmités vers le temps de l'exécution, *Brutus* dans une visite qu'il lui rendit, se plaignit d'un fâcheux contre-temps. Mais il se releva aussitôt sur son coude & prenant son ami par la main: *Parlez, Brutus*, lui dit-il *si vous avez a me proposer quelque action digne de vous, je me porte bien* Il répondit à l'opinion que *Brutus* avoit eue de lui, car on trouve son nom parmi ceux des Conjurés. *Voyez l'hist. de Cic. déjà citée.*

SEPTEMBRE. 1764. 27
donne une aussi haute idée de Part
de l'Orateur, que de la clémence & de
la générosité du Juge. (i)

*HISTOIRE de la défense de DÉJO-
TARUS, Souverain de la Galatie
ou Gallo-Grèce, prononcée dans la
Maison de CÉSAR, l'an 708 de
la F. D. R. sous le Consulat de
QU. FABIVS MAXIMVS & de
C. TRÉBONIUS.*

Déjotarus étoit Souverain de la Ga-
latie, autrement dite Gallo-Grèce. C'est
une certaine étendue de Pays située
en Afrique, & bornée par la Phrygie,
la Bythinie & la petite Arménie. Il avoit
embrassé la cause de *Pompée*, & après
en avoir été puni par la perte d'une par-
tie de ses Etats, il se vit en danger
d'être dépouillé du reste. Son Petit-Fils
l'accusa l'an 708 de la F. D. R. d'avoir

(i) La harangue de *Cicéron* fut publiée sur
le champ & reçue du Public avec une extrême
avidité. *Atticus* qui la lut avec des transports
de joie & d'admiration, n'oublia rien pour en
faire prendre la même idée à tout le monde,
& pour la distribuer dans tous les lieux de sa
connoissance.

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

formé quatre ans auparavant des desseins contre la vie de *César*, dans son Palais même où il l'avoit reçu à son retour d'Egypte.

Cette accusation étoit ridicule & sans fondement : mais dans sa disgrâce tout étoit capable de lui nuire ; & la facilité que *César* avoit eue à prêter l'oreille à son Accusateur , marquoit non seulement qu'il étoit mal disposé pour lui , mais encore qu'il ne cherchoit peut-être qu'un prétexte pour lui enlever le reste de ses possessions. *Brutus* s'intéressa vivement à cette cause. Lorsqu'il étoit allé au devant de *César* à son retour d'Espagne , il lui avoit fait à Nice l'apologie de *Déjotarus* avec une liberté qui avoit frappé le Vainqueur , & qui lui avoit fait découvrir mieux que jamais le caractère violent de *Brutus*,

Le plaidoyer de *Cicéron* fut prononcé dans la Maison de *César*. Il y peignit avec des couleurs si fortes la malignité de l'Accusateur & l'innocence de l'accusé , que *César* partagé entre la résolution de ne pas l'absoudre , & la honte de le condamner , eut recours à l'expédient de remettre sa Sentence au premier voyage qu'il feroit dans l'O-

SEPTEMBRE. 1764. 29
rient, sous prétexte de quelques in-
formations plus exactes qu'il vouloit
prendre sur les lieux. Ce projet qui
n'eut point de suite, empêcha que l'af-
faire ne fût rappelée, & Déjotarus rentra
dans tous ses droits après la mort de
César arrivée l'année suivante.

*La suite de l'Histoire raisonnée des
Discours de Cicéron, contenant celle
des XIII Philippiques, ou Discours
contre Marc Antoine, au Mercure
prochain.*

LA RELIGION,

O D E.

*Par M. l'Abbé PAUCHET, Professeur
de Troisième au Collège d'ARRAS,
Membre de la Société Littéraire de
cette Ville.*

» Putas ne Deus è vicino ego sum, dicit Do-
» minus ? & non Deus de longè ? Si ocul-
» tabitur vir in absconditis, & ego non
» videbo eum, dicit Dominus ? Numquid
» non cælum & terram ego impleo, dicit
» Dominus ? Jerem. 23. v. 23. 24.

LOIN d'ici les accès d'une profane ivresse,

B iij

30 MERCURE DE FRANCE.

Fuiez , disparaissez , phantômes du Permesse ;
Je t'invoque , Dieu Saint , vers toi je prens l'effort !
Pénétré de ta loi c'est toi seul que je chante ;
De ma voix impuissante
Soutiens le foible effort.

Tout annonce ta gloire , en toi tout est lumière :
Daigne , Seigneur , ouvrir ma débile paupière
Aux spectacles pompeux que tu vas découvrir ;
Dévoile à mon esprit tes sublimes mystères ,
Les siècles de nos Pères ,
Et les temps à venir.

Rien n'étoit que Dieu seul ; & cet être suprême :
Pour se communiquer fort enfin de lui-même ;
Il parle , le jour naît , des miracles divers
Remplissent à sa voix les Cieux , la Terre &
l'Onde ;
Sa parole féconde
Enfante l'Univers.

L'Homme pâtri de terre à la terre offre un Maître-
Chef-d'œuvre du Très-Haut , heureux , s'il eût
scû l'être !
Aux loix du Créateur que ne fut-il soumis ?
L'innocence , la paix , les plaisirs , l'abondance
De son obéissance
Auroient été le prix.

Mais, ô spectacle affreux ! Quelles sont ces victimes.

SEPTEMBRE. 1764. 31

Que tu plonges, Grand Dieu, dans le fond des
abîmes !

Je vois l'Enfer vomir la haine & la fureur.

Tremblez, foibles humains ; fuyez, de votre vie

Le Démon de l'envie

Va troubler la douceur.

Vengeons-nous, disoit-il, dans sa jalouse rage,

Et du Dieu que je hais osons souiller l'image ;

L'homme est à mes regards un objet odieux ;

Pénétrons dans son cœur, chassons-en la justice ;

Et dans le précipice

Entraînons ses Neveux.

Il dit : déjà séduits nos pères infidèles

Goûtent de leur péché les douceurs criminelles ;

La peine suit le crime, ils cessent d'être heureux ;

Tels sont du juste Ciel les décrets redoutables,

Leurs fils naissent coupables,

Infortunés comme eux.

Des folles passions quel horrible ravage !

L'homme éprouve en lui-même un pénible esclavage ;

vage ;

De sa Raison l'orgueil obscurcit le flambeau ;

La mort, tribut du crime, exerçant son empire ;

De tout ce qui respire

A creusé le tombeau.

Tout s'égare ici-bas ; tout a perdu sa voie ;

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

Dieu s'irrite ; aux malheurs les Humains son est
proie ;

Il appelle les Eaux , & la Terre n'est plus.
Mais je le vois toujours dans sa juste vengeance ;
Distinguer l'innocence
Et sauver les vertus.

Telle est de Dieu sur nous la suprême Puissance ;
Les monts audacieux tremblent en sa présence.
Arrête , Pharaon ! la Mer est ton tombeau...
La loi sur la montagne est donnée à Moysé ,
Et la Terre promise
Voit un peuple nouveau.

Lorsqu'Israël fidèle écoutoit tes oracles ,
Tu fis pour lui, Seigneur , éclater tes miracles ;
Tu parles , la Nature est soumise à tes loix ;
Le Jourdain étonné remonte vers sa source ,
Le Soleil dans sa course
Obéit à ta voix.

Mais ce Peuple oubliant ses plus saints privilèges ,
Offrit à d'autres Dieux tous ses vœux sacrilèges ,
Il souilla tout l'éclat dont il fut revêtu ;
Il ferma , se livrant à son erreur grossière ,
Ses yeux à la lumière ,
Son cœur à la Vertu.

Quel rayon bienfaisant perce l'épais nuage

SEPTEMBRE. 1764. 33

Qui menaçoit les cœurs du plus funeste orage ;
Un jour plus beau renaît, le mensonge est détruit ;
L'auguste vérité chasse l'erreur profonde ;
Tel le flambeau du monde
Triomphe de la nuit.

Je vois se terminer nos cruelles allarmes ;
Les temps sont accomplis, Mortels, séchons nos
larmes ,

Nous allons découvrir des spectacles plus doux.
Juda ne régné plus. Du séjour du Tonnerre ,
Un Dieu vient sur la Terre
Habiter parmi nous.

Formé du plus pur sang d'une Vierge féconde
Il naît pour éclairer & convertir le Monde ;
Dans les pleurs , dans l'opprobre , il vit , il meurt
pour nous ;

Il meurt , & de son Père il a par son supplice
Désarmé la justice
Et calmé le courroux.

Qui pourroit raconter sa céleste origine ?
Du Fils de l'Eternel la puissance divine
Fit trembler les Enfers , & détruisit la Mort.
Il veut perpétuer son premier sacrifice ;
Sur un Autel propice
L'Amour s'immole encor.

Le Démon s'arme en vain contre la foïnaïssante

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

Le bras qui la soutient la rendra triomphante ;
L'Eglise offre à nos yeux des prodiges nouveaux ;
Elle abbat des Tyrans les fureurs inhumaines ;
Elle baise ses chaînes
Et brave ses bourreaux.

Cesse de nous vanter, Romain, ton héroïsme ;
Et de tes fiers *Catons* l'aveugle stoïcisme,
L'orgueil dans les tourmens retenoit leurs sangs,
glors,
Un fol honneur flattoit leur téméraire audace ;
Les secours de la grace
Forment les vrais Héros.

Le Chrétien dans la paix que l'innocence inspire ;
Goûte un bonheur plus pur que le jour qu'il respire ;
Indépendant de tout, sans soins & sans ennui,
Il trouve tous les biens dans la vertu qu'il aime ;
Les maux & la Mort même
Ont des attraits pour lui.

Affligé de desirs au sein de l'opulence ;
Tes regards insultoient à sa foible indigence ;
Dans des vases dorés tu buvois les chagrins,
O Riche ! en vain tu fuis le malheur qui t'accable ;
Un Juge inexorable
A fixé tes destins ;

Englouti sans espoir dans l'éternel abîme ;

La flamme t'environne ; à tes yeux , est ton
crime.

Le Ciel s'ouvre , & reçoit les Elus triomphans ;
Pour prix de leurs vertus Dieu leur donne en par-

tage

L'éternel héritage

Promis à ses Enfans.

*A M. LE NOIR , sur le Portrait
qu'il a fait , de M. LE KAIN ,
dans le rôle d'OROSMANE , au
moment qu'il vient de lire la Lettre de
NÉRESTAN à ZAIRE.*

DANS ce Portrait, ainsi que sur la Scène,

Je ressens de *le Kain* la fière émotion ,

Je pâlis à sa vue , & sa fureur m'entraîne :

Quelle terrible expression !

Toute âme en doit être saisie ;

Cette tête, ce corps , ces bras , qu'ils ont de
jeu !

Ainsi ta main régulière avec feu ,

Donne à ceux qu'elle peint une seconde vie.

Plus d'une fois tu fixas la beauté ;

Les Grâces, les Talens, ton Art les multiplie,

Et je puis, moi, dans mon obscurité

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

D'exercer tes crayons garder encor l'envie !

Mais pourquoi non ? le Noir, on dira que mes
traits

Sont ceux de l'Amitié sensible à tes succès.

Par M. GUICHARD.

REMERCIEMENT à L. A. S. ELECTORALES PALATINES, par M. HARDUIN, Secrétaire de la Société Littéraire d'ARRAS, sur une Tabatiere d'or, dont Elles ont daigné le gratifier.

AUGUSTES Souverains, cette boîte brillante,
Dont vous recompensez mes trop foibles Ecrits *,
Pour mon âme reconnoissante,
Aura toujours un nouveau prix.
De ce riche présent le journalier usage
M'offrira le moyen flatteur
D'annoncer mille fois que mon sincère hommage
Sçut m'attirer votre faveur.

* L'Auteur a dédié à l'ELECTRICE des Mémoires pour servir à l'Histoire d'Artois, imprimés à Arras, chez Nicolas, qui se trouvent aussi à Paris, chez Panckoucke ; & il a adressé à l'Electeur des Vers sur l'établissement de l'Académie de Mannheim, insérés dans le Mercure de Juillet 1764.

Un tel don me ravit autant qu'il me décore,
 Et me console, en ce jour fortuné,
 Du lot fatal qui me fut destiné
 Dans les maux qu'enfermoit la Boîte de *Pandore*.

COUPLETS GALANS.

HYMEN, de ta magnificence
 Mon tendre cœur est peu flatté.
 L'éclat que donne l'opulence
 Vaut-il celui de la Beauté ?
 Ce sont tes droits que je desiré,
 Fier Hymen, & non ta splendeur.
 Mais si j'ai l'Amour de *Thémire*,
 Que manque-t-il à mon bonheur ?

D'une robe d'or revêtue,
 La Beauté même perd son prix.
Vénus n'étoit-elle pas nue
 Quand elle a sçu plaire à *Pâris* ?
 Ma *Thémire* n'est pas moins belle
 Que l'Amante de ce Pasteur ;
 Mais elle est plus modeste qu'elle,
 Que manque-t-il à mon bonheur ?

L'Hymen bruyant & téméraire
 Vante des Plaisirs qu'il n'a pas ;
 L'Amour plus discret sçait les taire,

38 MERCURE DE FRANCE.

Quand il en goûte les appas,
Ma *Thémire* tendre, mais sage,
Ne m'a rien donné que son cœur ;
Mais s'il est à moi sans partage
Que manque-t-il à mon honneur ?

Par l'Auteur de l'Épître à Mélanie.

E P I T R E

A Madame de . . .

A PEINE de votre printemps,
Les roses commencent d'éclorre ;
Et vous unissez, jeune *Laure* ,
La sagesse & les agréments ;
Les devoirs que la mode abhorre
Vous les changez en sentimens ;
Mais la Raison , ce fruit du temps
Guidant l'amour qui vous caresse ,
Mieux que lui nous peint la tendresse ,
Puisquelle a pris vos traits charmans.
Cet enfant que rien ne désarme ,
Qui rit de nos pleurs répandus ,
N'est pas le Tyran qui m'allarme ;
Car la Sagesse qui nous charme ,
Est aussi Fille de *Vénus*
Que j'aime à vous voir affranchie
Dujoug des préjugés divers .

Dans cet âge de la folie
 Où la Raison dort assoupie
 Jusqu'à l'approche des Hyvers.
 Ah ! l'instant où l'on est jolie
 N'est que le règne des travers.
 Chez vous l'Hymen n'est point l'échange
 De l'ennui pour la liberté,
 Où souvent la Beauté se vange
 Des jours de la captivité,
 Et dans des chaînes éternelles
 N'enviant que de doux momens,
 Ne voit plus dans des nœuds fidèles
 Que le droit d'avoir des Amans.
 Souvent quand du Dieu d'Hyménée
 Une Belle grossit la Cour,
 Du Temple l'âme consternée
 Elle examine le contour
 Et remarque pâle, étonnée
 Une Chapelle pour l'Amour.
 Oui, vous fuyez ces femmes vaines
 Fières d'attacher à leurs chaînes
 Ces agréables Importans
 Dont le regard est un outrage
 Et de qui l'orgueilleux hommage
 N'est que la loi des Conquérans.
 Ces imaginaires Sultans
 Qui sur des tablettes traîtresses
 Multipliant leurs faux plaisirs,

40 MERCURE DE FRANCE.

Se vantent d'avoir des Maîtresses
Et n'ont pas même des desirs.
Laure loin de ce précipice
Vous marcherez en sûreté :
Sachez que l'hommage du vice
Ne peut que flétrir la Beauté,
Mais la Raison qui vous éclaire,
Tenant son flambeau radieux,
Vous montre bien ce qu'il faut faire
Et vous les sentez encore mieux.
Elle montre dans l'opulence,
Non l'éclat d'un luxe orgueilleux ;
Mais l'art d'enchaîner l'indigence
Dont le destin dans sa vengeance
Accable tant des Malheureux.
Le crime souille ces largesses
Que dévore un luxe éffréné,
Mais secourir l'infortuné
C'est diviniser les richesses.
Auprès d'un vertueux époux
Laure, vous trouverez sans cesse
Les maximes de la sagesse ;
D'un solide bonheur jaloux,
De l'amour il ressent l'ivresse,
Au sein du devoir qui le presse
De ne vivre plus que pour vous.
De votre esprit il voit les charmes
Croître, s'embellir tous les jours.

SEPTEMBRE. 1764. 41

C'est l'esprit qui forge les armes,
Dont se sert le Dieu des amours,
Et son regne dure toujours.
Quand le temps a chassé les grâces,
La coquette voit sur ses traces,
Le désespoir qui la flétrit ;
Le temps ne rend point ce qu'il ôte ;
Alors la sensible est dévote ,
Et la galante bel - esprit.
De l'esprit la gloire réelle
Sans cesse accompagne une Belle ;
Et son souffle la rajeunit :
Lorsque tout change & tout périt ,
La Raison est toujours nouvelle.

Par M. S...

IMPROMPTU

*A Madame *** , qui demandoit l'avis
de l'Auteur sur son Portrait qu'elle
venoit de faire faire.*

LE Peintre a bien rendu ce minois enchanteur ;
Cet œil vif & lutin , cette bouche enfantine :
C'est bien *Vénus* sous les traits de *Corine* ;
Mais il n'a pas peint votre cœur.

Par M. COSTARD , Fils.

LA MUSE JALOUSE,

Bouquet à LISE.

MUSE, vous me boudez ! Eh ! que vous ai-je fait ?

Qu'est devenu votre humeur agréable ?
 Pour *Lise*, cependant, il me faut un bouquet ;
 De grâce, quelques vers. . . *Motus* ! je suis au fait.
 Vous êtes femme, & *Lise* est trop aimable.

Par M. D***.

LETTRE de M. DE LA D. à
 M. DE LA PLACE, Auteur du
Mercur de France, en lui envoyant
 une Réponse au Discours d'ANTOINE
 VADÉ, adressé aux WELCHES.

J E n'ai pu lire que fort tard, Monsieur, les prétendus *Contes de Guillaume Vadé*. Ils feront honneur à celui à qui on les attribue, en supposant qu'il soit permis de s'y méprendre. On trouve dans ce même Recueil un *Discours aux Welches par Antoine Vadé*, frere de Guil-

SEPTEMBRE. 1764. 43

Laume. Par ces *Welches* on entend les François, & quant au Discours, ce n'est autre chose qu'une satire ingénieuse, mais outrée de la Nation Française. J'ai osé prendre sur moi d'y répondre.

C'est, je l'avoue, oser beaucoup, vu les ressources que déploie notre adversaire : mais le zèle pourra suppléer aux talens. Voici, Monsieur, cette réponse à laquelle je vous prie d'accorder place dans votre prochain *Mercur*. On nous donne ce Discours aux *Welches* pour un Ouvrage Posthume. Vous serez donc surpris de me voir parler à l'Auteur comme s'il étoit encore vivant. C'est qu'en effet j'ai appris qu'il n'étoit point mort, & si je voulois faire une pointe, j'ajouterois qu'il n'est pas né pour mourir sitôt.

J'ai l'honneur d'être &c.

RÉPONSE d'un François à la
Harangue * d'ANTOINE VADÉ
aux WELCHES.

EST-IL bien vrai, caustique *Antoi-*

* Ce discours se trouve dans un Livre intitulé
Contes de Guillaume Vadé., in-8°. 1764.

44 MERCURE DE FRANCE.

ne, que nous soyons *Welches*, & que vous soyez notre Compatriote ? A votre style, on vous prendra pour un François né dans le moment brillant de *Louis XIV* : mais à l'Epithète que vous nous prodiguez, il faudra vous croire toute autre chose ; il faudra vous regarder comme un descendant de ces fameux Germains, qui, avant que *Charlemagne* les eût fait vêtir & baptiser, appelloient *Welches*, ou *Barbares*, & les François, & les Anglois, & même les Romains.

Je vous crois bien vêtu & bien baptisé : mais à quoi bon ressusciter un vieux mot né dans les marais de l'*Elbe*, ou dans la forêt *Noire* ? Les Iroquois refusent aux Européens le titre d'hommes ; les Turcs disent *chien de Chrét....* ; la populace Angloise dit, *chien de François* : tout cela prouve autant que le *Welche* Germanique.

Le mot de *Barbares*, chez les Grecs & les Romains, ne prouve guères davantage : ils désignoient ainsi leurs Fondateurs & leurs Maîtres. Un discours tel que le vôtre, n'eût porté à faux ni dans Rome, ni dans Athènes.

C'est toute autre chose parmi nous. J'ignore en quoi nous sommes vains.

SEPTEMBRE. 1764. 45

J'ai mille preuves que nous ne le sommes point assez. J'en atteste nos habits à longue taille , quelques imitations beaucoup plus graves , quelques chapitres de l'Esprit des Loix , quelques Lettres philosophiques , certaines Comédies & Tragédies modernes , & enfin , votre harangue.

J'en atteste nos Historiens , ils peuvent se tromper , ils se trompent souvent ; mais il est rare de voir dans leurs Ecrits la même partialité qui révolte & chez le grave *Puffendorf* , & chez le prolix *Léti* , & chez tant d'autres. Le premier , surtout , ne peut masquer nulle-part la haine qu'il porte aux François. Il dissimule ou il déguise leurs plus belles actions ; il cherche à déprimer leurs plus grands hommes : petites choses qui ne dégradent que lui-même.

Je ne veux point citer ici quelques Ecrivains François fort indifférens sur la gloire de leur Nation , & souvent même encore plus ses détracteurs que *Puffendorf*.

Remontons au début de votre harangue ; parlons des Gaulois. Souffrez en même-temps , que j'assigne à leur gloire une époque plus brillante que celle où ils furent subjugués par *Jules*

46 MERCURE DE FRANCE.

César. Ils lui céderent, parce qu'il falloit que tout lui cédât; mais il se dut faire à lui-même de sincères complimens sur une pareille conquête. Il dut l'estimer à proportion de ce qu'elle lui coûtait; & vous sçavez qu'il y employa quatre fois plus de tems que pour soumettre tout le reste de l'Empire Romain & Rome elle-même. Ce n'est pas tout; ces mêmes Gaulois, que *César* ne put subjuguier qu'en dix ans, avoient autrefois terrassé la puissance Romaine en moins de dix jours. Souvenez-vous de la terreur que leur nom seul imprimoit aux Romains, lorsque ceux-ci faisoient trembler tant d'autres Peuples, de cette Loi qui ne dispensoit pas même les Prêtres d'aller à la guerre, quand il faudroit se défendre contre les Gaulois. Jamais précautions annoncerent-elles plus de crainte?

Il est vrai que les Druides coupoient fort lestement la tête à des victimes humaines pour le plus grand honneur de *Taranis*, d'*Esus*, de *Teutates*, &c. comme les Romains, pour mieux honorer *Saturne*, précipitoient leurs concitoyens du haut du Pont *Mulvius* dans le Tibre. Les Romains renoncèrent à cet usage barbare; mais sa représenta-

tion les amusoit encore. Chaque année on voyoit d'innocentes vestales jeter des hommes d'ozier dans le même fleuve, où auparavant on jettoit des hommes réels.

Les Grecs, & tous les autres Peuples du Monde ont suivi ou donné de pareils exemples, chacun à leur manière. Par-tout le sang humain a coulé sur les Autels des Dieux.

N'en accusons que la foiblesse & l'ignorance des hommes : ils ont tous commencé par être les mêmes. La différence des climats ne leur a point épargné cette triste ressemblance. On regarde seulement comme les moins barbares ceux qui ont remis les premiers la hache & le couteau dans leur étui. Les Druïdes, il est vrai, ne furent pas de ce nombre. A cela près, les Druïdes n'étoient point ignorans. Ils furent les Maîtres de *Pythagore* dans la Philosophie ; ils aimoient, ils cultivoient les Arts & étoient en cela imités par le reste de la Nation. Il y eut dans les Gaules jusqu'à des Poètes en titre, & ce qui dit beaucoup plus, ils y étoient respectés. Leur emploi consistoit à célébrer les hauts faits de leurs compatriotes. Ce qui prouve deux choses ;

48 MERCURE DE FRANCE.

l'une que les Gaulois étoient portés à en faire de grandes ; l'autre , qu'ils étoient sensibles à l'attrait du premier de tous les beaux Arts.

J'avoue que leur mâle vigueur parut foiblir sous le joug des Romains ; mais ce fut après avoir essayé bien des fois de le rompre. Ce'ui que leur imposa *Clovis*, n'aggrava point leur situation. Vous avancez qu'il les subjuga avec une poignée de Barbares : dites qu'il vainquit les Romains tyrans des Gaulois , & que ceux-ci le regarderent plutôt comme un libérateur que comme un ennemi. Ajoutez qu'il se fit Chrétien , changement qui lui devint aussi favorable qu'une abjuration moins étendue le fut depuis à un de nos plus Grands Rois. Les mêmes causes produisent communément les mêmes effets, quelle que soit la différence des siècles , parce qu'au fonds le cœur humain diffère peu d'avec lui-même dans tous les temps.

Croyez que l'Oriflamme ne fit pas toute la grandeur des Gaulois & des Francs nos ayeux. Troye eut son *Palladium* , & Rome son Bouclier ; mais indépendamment d'un tel secours , *Hector* & *Scipion* eussent toujours été des héros. *Charles Martel* , qui garantit
route

SEPTEMBRE. 1764. 49

toute l'Europe de l'esclavage des Sarrasins , & *Charlemagne* qui la soumit à son joug , ne durent point leurs succès à l'oriflamme. A propos de ces deux hommes , d'ont l'un fut l'ayeul de l'autre ; que pensez-vous de leurs faits & gestes ? Avouez que leurs soixante victoires méritoient bien autant d'occuper un *Thucydide* que la fameuse guerre du Péloponèse , guerre , où durant près de trente ans les deux plus braves Nations de la Grèce bornerent tous leurs exploits à couper des bleds & enlever des moutons ? Avouez-le , dis-je , de tels travaux sont plus faciles que de sauver l'Europe , ou de la soumettre.

Ce furent les François qui fonderent l'Empire d'Occident. Il y a , sans doute , quelque gloire à l'avoir fait.

Ce ne furent point les divisions de la *rose rouge* & de la *rose blanche* qui nous délivrèrent des *Angles*. Toutes nos possessions étoient déjà hors de leurs mains quand ces divisions éclaterent. Observez , cependant , qu'ils avoient bien moins à faire pour se maintenir chez nous , que *Charles VII.* pour les en chasser.

Observez , de plus , que toutes leurs invasions en France furent suivies de

C

leur retraite ; & que toutes celles qu'ils effuyèrent chez eux les mirent aux fers, C'est ce que produisit, entre autres, celles de quelques aventuriers Normands & François : car vous n'ignorez pas que ce fut, non l'Angleterre qui posséda la Normandie, mais la Normandie qui posséda l'Angleterre.

Selon vous, les guerres civiles d'Allemagne empêchèrent seules *Charles Quint* d'engloutir la France & d'en faire une Province de l'Empire. Dites plutôt que la France l'empêcha seule de ne faire de tout l'Empire qu'une Province. Fut-ce les Luthériens qui lui firent lever le siège de Metz & de Marseille ? *François I.* quoique souvent malheureux, ne fut jamais découragé, fut presque toujours l'affaillant. Il ne marqua d'incertitude que dans une occasion, & cette incertitude sauva *Charles* d'une ruine presque inévitable. Ce fut lui qui dut remercier Dieu.

Nous eumes, dites-vous, un moment bien brillant sous *Louis XIV.* Ce moment fut de quarante années d'une prospérité non interrompue : exemple inoui par-tout ailleurs. Et quels ennemis n'avions-nous pas à combattre ? Toute l'Europe, sans même en excep-

SEPTEMBRE. 1764. 51

ter l'Espagne : & néanmoins que d'éclatantes victoires ! Que de succès , que de grands hommes dans tous les genres ! Je vous renvoie , trop sévère *Antoine* , au portrait que trace de ce beau regne un autre grand homme de votre connoissance dans un Poëme digne des plus *brillans momens* du dernier siècle , & qui prouve que le nôtre n'est pas non plus sans éclat.

Ne disputons point sur l'étendue réciproque de la France & de la Sibérie. Je pense comme vous , que cette dernière l'emporte de quelques centaines de lieues : mais , je ne puis penser que l'on compare sérieusement ses déserts aux plaines fertiles de la Beauce & de la Picardie.

Je vous abandonne *les quarante lieues de Landes vers Bordeaux*. On eût très-bien fait de les céder aux Maures que l'Espagne chassoit fort mal-à-propos de chez elle. Quant à la Campagne , dite *Pouilleuse* , il est moins facile d'y renoncer. Jugez-en ; c'est elle qui produit ce Nectar si bien célébré dans le Mondain.

Ce vin d'Ai dont la mousse pressée,
De la bouteille avec force élançée ,

Cij

52 MERCURE DE FRANCE.

Comme un éclair fait voler le bouchon,
Il part, on rit, il frappe le plafond :
De ce vin frais, l'écume pétillante
De nos François est l'image brillante, &c.

De bonne foi, peut-on nommer *Pouilleuse* une contrée qu'*Horace* n'eût pas manqué de nommer *Divine*? Une contrée qui fournit aux délices des gosiers les plus délicats de l'Europe, & même de l'Asie, en dépit du précepte de l'Alcoran.

Je livre très-volontiers à votre censure la poudre, dont nos petits-Maitres de tous les états surchargent leur tête, leur chevelure & leurs habits. Nous pourrions encore valoir beaucoup, malgré ce ridicule. Vous sçavez ces fines plaisanteries des *Angles* sur la poudre à la *Maréchale*. Elles n'empêcherent point que *Mahon* ne fût emporté d'assaut.

Vous nous demandez si nous sommes le premier Peuple du Monde pour le Commerce & pour la Marine, & vous prévenez notre réponse par un lugubre hélas! C'est trancher la question sans la résoudre. Si nous y avions eu moins d'aptitude, nous aurions peut-être eu moins d'ennemis.

Nous avons déjà eu *Richelieu* & *Mazarin* pour Ministres , & nous ne soupçonnions pas encore l'utilité d'une Marine. LOUIS XIV & *Colbert* sentirent la nécessité d'en créer une. Le Monarque ordonne ; le Ministre exécute. *Virgile*, dans son Poëme, métamorphose les Vaisseaux d'*Enée* en Nymphes : Il semble que l'illustre *Colbert* ait changé en vaisseaux toutes les roches de l'Océan & de la Méditerranée. On sçavoit à peine que LOUIS XIV vouloit avoir une Flotte , & déjà ses Armées navales foudroyoient Alger & Tunis , humilioient Gènes & allarmoient Constantinople. Il en fut des François comme des Romains ; leur coup d'essai fut un triomphe , avec cette différence que *Ruiter* & *Tromp* valoient mieux que *Amilcar* dont triompha *Divilius*.

Je tombe d'accord avec vous qu'on achete ici le droit de juger des hommes , & qu'il n'y a pas bien long-temps qu'on y achetoit celui de les mener tuer tous à la guerre. On vient de réformer ce dernier abus , & il y a bien du mérite à l'avoir osé. Attendons tout d'un Roi qui veut le bien & de Ministres dignes de seconder ses vues.

Nous ne disputons point à *Copernic*

54 MERCURE DE FRANCE.

d'avoir découvert le système planétaire. Mais il devoit nous être permis de rendre justice à notre *Descartes*. Il fut très-utile à *Newton*, de même que *Mallebranche* ne fut pas inutile à *Locke*. Certainement les deux François l'emportent pour le génie.

D'ailleurs, est-il bien facile, dans ces sortes de matières, d'affirmer qui a tort ou raison ? Il en est des systèmes d'Astronomie comme des Royaumes & des Empires : les plus modernes finissent par bouleverser les plus anciens. Qui sçait si le système de la flagellation, ou quelque'autre, ne succédera point à celui de la gravitation ? Les tourbillons Cartésiens eurent pour Sectateurs des hommes du premier mérite. *Newton* lui-même doutoit, en quelque manière, de ses principes. Il portoit ce doute jusqu'à croire que les anciens en sçavoient plus que lui en fait de mathématiques.

Parmi une foule de reproches, vous nous faites ceux de n'avoir inventé ni la boussole, ni la poudre à canon, ni le thélescope, ni les lunettes &c. Rappelez-vous que les Auteurs de ces découvertes cherchoient toute autre chose & souvent même ne cherchoient rien.

C'est le hazard qui a produit les inven-

SEPTEMBRE. 1764. 55
tions les plus utiles, c'est le Génie qui
les a perfectionnées. Les Grecs n'inven-
terent presque rien, mais ils perfec-
tionnerent tout, & on les regarde com-
me fort supérieurs aux Egyptiens qui
avoient presque tout inventé.

Ce fut un Hollandois qui imagina la
premiere Pendule; mais ce sont les
François qui fournissent de bonnes Pen-
dules toute la Hollande.

La Gravure nous vient d'Italie; mais
c'est encore en France où ont été gra-
vées les plus belles Estampes.

Venise inventa les Glaces, d'après
l'invention des vitres, due aux Peuples
du Nord; mais les plus belles Glaces
de Venise n'ont que cinquante pouces
de hauteur: on en fabrique auprès de
Laon de plus de cent vingt pouces, &
ce n'est qu'en France qu'une telle Manu-
facture existe.

On attribue aux Vénitiens l'art de
tailler les Diamans & d'imiter les perles;
c'est de Paris que les habitans de Veni-
se tirent leurs bagues & leurs autres bi-
joux. D'ailleurs, cette invention n'est
qu'un renouvellement, non des Grecs, mais
des Syriens. Il est parlé quelque part
d'un chandelier d'*Antiochus* tout cou-
vert de diamans.

C iv

56 MERCURE DE FRANCE.

Il est parlé des tapis chez les Anciens; mais trouvera-t-on, soit chez eux, soit chez les Modernes, rien d'égal, rien de comparable à nos tapisseries des Gobelins, à ces chefs-d'œuvres qui luttent contre l'art des *Raphaëls*?

On parle encore de la Pourpre de Tyr; mais qu'elle fut inférieure à notre Ecarlate!

Passé-moi ces détails; ils n'ont rien de bas: c'est vous-mêmes qui m'y avez conduit, & je pourrois les étendre. Citerai-je encore ici les vases, les plats...;

Que *Germain*

Arondit de sa main divine;

Et tous ces vernis où *Martin*

A surpassé l'art de la Chine?

C'est affaire de luxe, on le sçait; mais vous ne me semblez pas vouloir le proscrire. A l'égard de nos Modes, vous voyez trop bien les choses pour n'y appercevoir qu'une manie frivole. C'est au fonds une ressource très-solide, une branche de commerce très-étendue. Les Chinois, ce Peuple si sage, mettent l'Europe à contribution avec leurs Magots; nous, c'est avec des pompons.

Notre Opéra-Comique peut valoir mieux que l'Opéra Bouffon Italien;

mais nous n'en tirons pas vanité. Notre grand Opéra, qui nous vient d'Italie, ne ressemble à rien de tout ce qu'on y voit en ce genre ; & ce n'est point là un défaut.

Notre Musique, sur laquelle on a tant disputé, rassemble deux qualités qui lui sont propres ; elle peint & elle exprime : ce qui ne signifie point du tout la même chose, quoi qu'en disent certaines Nations.

C'est à notre grand *Rameau* que ces mêmes Italiens doivent l'avantage de sçavoir comment & pourquoi ils font quelquefois de belles choses en musique. C'est lui qui a découvert, qui a développé les principes de ce bel art. C'est donc à lui qu'il doit sa véritable existence, puisque sans principes, nul art ne peut vraiment exister.

Vos remarques sur l'expulsion des *Baile*, des *Leclerc*, des *Basnage*, &c, trouveront sans doute, peu de contradicteurs. Observez cependant, que leur exil ne doit pas être imputé au corps de la Nation. Mais quand les Athéniens bannirent *Aristide*, quand *Scipion* fut banni par les Romains, c'étoit le fait de la République entière qui se monroit injuste & ingrate envers eux.

58 MERCURE DE FRANCE.

Ces mêmes François, chassés de leur Patrie, portèrent, il est vrai, leurs lumières & leurs talens chez nos voisins : mais je doute que leurs discussions sophistiques & dogmatiques ayent autant contribué que les ouvrages de *Cornelle*, de *Racine*, de *Moliere*, de *la Fontaine*, & de tant d'autres, à répandre notre Langue chez l'Etranger. La même cause qui fait que l'on trouve un Théâtre François dans presque toutes les Cours de l'Europe, fait aussi qu'on y parle François.

Peut-être, en effet, existe-t-il encore dans cette Langue certaines expressions peu nobles ; mais desquelles on peut se passer dans les Sujets nobles : peut-être les noms de nos Saints sont-ils moins sonores que ceux des Divinités payennes ; défaut, qui après tout, ne doit pas être imputé à notre Langue. J'avoue, en même temps, que les rives du *Simois* & du *Scamandre* offrent des sons plus flatteurs à l'oreille que la *Plaine des Sablons*, ou celle de *Long-Jumeau*. Qu'en faut-il conclure ? Que Troyes valoit mieux que Paris ? La décision seroit aussi injuste que ridicule. Je dirai plus, il n'est pas toujours avantageux à la Poésie de pouvoir nommer

les choses par leur nom, si harmonieux
que ce nom puisse être. J'en atteste ces
Vers que vous connoissez.

Dans ces champs fortunés , près de ces bords
fleuris

Où la Seine serpente en fuyant de Paris,
Lieux aujourd'hui charmans, retraite aimable &
pure

Où triomphent les Arts où se plaît la Nature , &c.

Voilà , non la Plaine de *Long-Jumeau* ,
mais ce qui vous paroît bien plus re-
doutable ; voilà *Saint Cloud* désigné
très-poétiquement , & avec autant d'har-
monie que de vérité. Je vais plus loin, &
je trouve que l'on conduit certains Ma-
gistrats.

Dans cet affreux château, palais de la ven-
geance ,

Qui renferme souvent le crime & l'innocence.

Ai-je besoin après cela que le nom
trivial de *la Bastille* figure dans ces Vers?
Il me suffit d'y trouver le fait & la cho-
se. Un nom propre n'est jamais qu'un
son : une indication est toujours une
image.

Quelquefois aussi l'image se trouve
réunie au nom propre; comme dans ces

60 MERCURE DE FRANCE.
autres Vers, où il est dit d'*Henri IV* :

Il marche vers Vincenne où Louis autrefois,
Au pied d'un Chêne assis, dicta les justes loix, &c.

Comme dans un autre, où l'on dit
en parlant de l'Amour :

Il voit les murs d'Anet que sa main a bâtis.

Avouez, délicat *Antoine*, que ces
noms-là valent bien celui de la porté
Scée? Que celui de notre Capitale est
autant, & peut-être plus harmonieux
que celui de Troyes, & que ce dernier
a beaucoup plus d'harmonie dans notre
Langue que dans la Grecque & la Latine?

Le vôtre, si c'est le vôtre, ne peut
pas, il est vrai, figurer à côté d'*Ante-*
nor : mais si c'étoit, je suppose, *Voltai-*
re, quel inconvénient d'en faire le pen-

dant d'*Homère* ?
Vous nous enlevez d'un trait de plu-
me tous nos Historiens François : l'a-
vez-vous fait sans quelque scrupule ?

Il faut avouer que la division de nos
Sermons tient peut-être un peu des fié-
cles Gothiques. Mais parmi ces Sermons
divisés, il s'en trouve qu'on eût admiré
dans le siècle de *Cicéron* même.

Il faut avouer aussi que les guerres

civiles de Rome offroient un champ plus vaste à l'éloquence de cet Orateur que les Coutumes du Hurepoix , ou du Gatinois n'en pourront jamais offrir à celle de nos Avocats. Nous en avons, cependant, quelques-uns qui se font lire , malgré le vice du Sujet. Que n'eussent-ils donc pas fait , si la matière eût secondé leurs talens ? Au reste ; ne regrettons pas que nos Orateurs n'ayent aucune guerre civile à prévenir ou à exciter. Un habile Rhéteur a souvent mis les Républiques au bord de leur tombe. Athènes & Rome en fournissent plus d'un exemple.

Je vous abandonne le fonds des *Lectres Provinciales* ; mais avouez que la forme a son mérite. Avouez qu'il falloit du Génie pour intéresser à la lecture ceux mêmes que le sujet intéresse le moins ou révolte le plus ?

Avouez que *Bossuet*, qui sçut être sublime & pathétique dans l'Oraison funébre d'une Princesse de vingt-deux ans , auroit pu l'être contre *Philippe & Catilina* ? Avouez qu'il célébra dignement le grand *Condé* ? Avouez que *Flechier* lui-même , l'élégant *Flechier* sçut être grand lorsqu'il fallut célébrer

62 MERCURE DE FRANCE.

Turenne ? tant il est vrai que le Sujet soutient le génie, & souvent même y supplée.

Il ne faut pas sans doute égaler notre *Fénelon* à *Virgile*. Il y aura toujours une différence extrême entre un Poëme & un Roman poétique ; entre de bons Vers & de bonne Prose. A cela près l'épisode de *Didon* lâchement trahie par *Enée*, & celle de *Calipso* abandonnée par *Télémaque*, peuvent être mises en parallèle, avec cette différence peut-être que le héros de *Virgile* est partout moins intéressant que celui de *Fénelon*.

Vous faites passer en revue quelques fautes légères échappées à notre ingénieux *la Fontaine*. Vous rendez en même temps justice à son rare & heureux génie. Peut-être eût-il fallu citer aussi quelques-unes des beautés qui le distinguent & qui ne se rencontrent que chez lui. Il a, dites-vous, négligé le premier devoir d'un Poëte, l'art de peindre. Je ne sçais ; mais dans ses écrits tout me paroît animé. C'est un Peintre Philosophe, comme l'exige le genre de l'Apologue. Chacune de ses images offre une leçon, & presque chacune de ses leçons présente une image. Écoutez

SEPTEMBRE. 1764. 63
Le Vieillard que trois jeunes gens rail-
loient sur son âge octogénaire.

La main des Parques blêmes
De vos jours & des miens se joue également.
Nos termes sont pareils par leur courte durée
Qui de nous des clartés de la voute azurée.
Doit jouir le dernier ? est-il aucun moment
Qui vous puisse assurer d'un second seulement ?
Mes arrière-neveux me devront cet ombrage.

Hé bien, défendez-vous au sage
De se donner des soins pour le plaisir d'autrui ?
Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui.
J'en puis jouir demain & quelques jours encore.
Je puis enfin compter l'Aurore
Plus d'une fois sur vos tombeaux, &c.

La prédiction s'accomplit ; les trois
Jouvenceaux meurent chacun d'une
manière différente.

Et pleurés du vieillard, il grava sur leur marbre
Ce que je viens, &c.

Ici, comme plus haut, l'image est
unie à la leçon. Mais ici la leçon & l'i-
mage ont un caractère de sublimité qui
saisit.

64 MERCURE DE FRANCE.

Jettons les yeux sur les Animaux malades de la peste.

Ils ne mouroient pas tous, mais tous étoient frappés.

On n'en voyoit point d'occupés.

A chercher les soutiens d'une mourante vie;

Nul mets n'excitoit leur envie.

Ni loups, ni Renard n'épioient

La douce, l'innocente proie,

Ees tourterelles se fuyoient.

Plus d'Amour, partant plus de joie.

Que d'intérêt & de vérité dans ce
Tableau ! En voici un où l'agrément se
trouve réuni au naturel.

Perrette sur sa tête ayant un pot au lait,

Bien posé sur un coussinet,

Prétendoit arriver sans encombre à la Ville.

Légère & court-vêtue, elle alloit à grands pas;

Ayant mis ce jour-là, pour être plus agile,

Cotillon simple & souliers plats.

Notre Laitière ainsi troussée, &c.

Comme il joue avec le pinceau !

Un héron au long bec, emmanché d'un long

cou,

Monté sur ses longs pieds, alloit je ne sçais où.

Voilà en deux vers la forme & la stupidité de cet oiseau on ne peut mieux peintes.

Je ne cite ces traits que de mémoire. Il en est mille autres plus frappans , mais dont les expressions m'échappent. Il me suffit d'y renvoyer les Lecteurs.

J'avoue qu'il n'est ici question que des fables de cet Auteur, & peut-être, n'avez-vous prétendu parler que de ses Contes. C'est à-peu-près la même chose. Demandez aux Lecteurs scrupuleux si *la Fontaine* y est Peintre ? La gase dont il couvre ses tableaux en adoucit quelques traits, mais l'effet total n'en est pas moins frappant. C'est *Vénus* qui renonce à une partie de sa nudité, & qui place le voile de manière que ses charmes n'y perdent rien.

On convient, en général, que l'*Arioste* est pur dans sa diction ; mais il est souvent monotone dans son style, & trivial dans ses idées. *La Fontaine* au contraire est toujours naïf sans bassesse, ou ingénieux sans vaines subtilités. Il remplit donc tous les devoirs du Conteur.

On ne peut qu'applaudir au rang que vous accordez à notre Théâtre. Mais aux grands noms que vous citez

66 MERCURE DE FRANCE.

on doit joindre celui de l'Auteur d'*Astrée*, d'*Electre* & de *Rhadamiste*. On doit ajouter le nom de l'Auteur d'*Oedipe*, de *Zaire*, d'*Alzire*, de *Mérope*, &c. On pourroit même enfler cette liste de quelques autres noms, parler surtout de deux Ecrivains qui ont enrichi la Scène Françoisé de deux genres de drame inconnus aux Anciens, & que les Anciens eussent vivement adoptés, si on les leur eût fait connoître.

Voilà donc notre supériorité avouée dans ces différentes parties? & c'est déjà beaucoup. Vous ajoutez que dans tous les autres genres nous avons des rivaux ou des maîtres. Des rivaux, oui, quelquefois : des maîtres, c'est ce qu'il faudroit prouver. Seroit-ce dans les Sciences? je m'en tiens à ce que j'ai déjà dit sur les objets de pure spéculation : & quant à ceux qui gissent en preuve, comme la Géométrie & la Physique expérimentale; nous y avons plus d'inférieurs que d'égaux. Seroit-ce dans les Arts? Voyez nos Temples, nos Palais, nos Jardins Royaux, &c, vous y reconnoîtrez la main de plus d'un digne rival des *Vitruves*, des *Phidias*, des *Zeuxis*, des *Michel-Ange*, des *Raphaël*, des *Titiens*, des *Rubens*, des *Corrèges*, des *Van-*

SEPTEMBRE. 1764. 67

dermeules, des *Berghem*; c'est-à-dire, l'équivalent de ce qui ne se trouve que dans tout le reste de l'Europe. Seroit-ce même dans l'industrie? Parcourez nos divers ateliers, vous y verrez l'Étranger accourir de toutes parts, ou pour s'y instruire, ou pour se pourvoir de ce qui lui manque. Voyez aussi nos Manufactures. J'espère même être bientôt en droit de vous dire: Voyez nos Campagnes.

Une observation digne d'être faite, c'est que la France est le pays de l'Univers, où l'on voit le plus d'établissmens en faveur des Arts, des Sciences & des Lettres. Il y auroit déjà beaucoup de mérite à se distinguer ainsi; mais les progrès ont encore surpassé les encouragemens. D'après cela, ne pourroit-on pas dire que la France a préservé l'Europe de la Barbarie? Quel Monarque, excepté *Louis XIV*, aimoit alors & protégeoit les talens? Ses bienfaits alloient les chercher jusqu'au milieu des glaces du Nord, jusqu'au sein des Nations les plus ennemies de celle qu'il gouvernoit. A l'égard des grands hommes, que ses libéralités ne purent atteindre, ils furent excités par l'impulsion générale qu'il avoit fait naître. III

68 MERCURE DE FRANCE.

donnoit le ton aux autres Souverains; ses Sujets le donnoient aux autres Peuples : car il est de la destinée du François d'exciter dans tous les temps, ou l'émulation, ou l'envie de ses voisins. Ce qu'ils ont fait de plus grand a presque toujours été d'après nous, ou contre nous.

Convendez, trop sévère *Antoine*, que pour mettre ainsi en mouvement tout ce qui nous environne, il faut être soi-même quelque chose. C'est produire le même effet que cette première cause, d'après laquelle part *Newton*, & qu'il n'explique pas.

Il y a treize cens ans que la Monarchie Française existe, ayant eu pour ennemis tous ses voisins, ne s'étant maintenue que par les armes, & ayant ou soumis, ou repoussé tous ceux qui prétendoient la détruire. Que de grands hommes dans la Liste de ses Rois, de ses Généraux, de ses Ministres, de ses Magistrats, de ses Poètes, de ses Orateurs, de ses Sçavans, de ses Artistes !... Nommez-moi un seul genre où elle n'ait pas produit de grands modèles ? Nommez-moi ensuite les Nations où cet heureux concours se trouve aussi complètement réuni ? Alors le Parallèle

fera de faison ; mais la Satyre sera toujours déplacée.

Aucun de nos Auteurs n'a prétendu que nous soyons, en tout, supérieurs aux Grecs & aux Romains. Bien peu nous ont qualifié, même quant à présent, de *premier Peuple du Monde*. Je vois, au contraire, tous les Gazetiers de certaine Nation lui prodiguer ce titre. Ne les en blâmons pas. Rome ne devint la maîtresse du Monde que parce qu'elle se crut destinée à le devenir. Dans un particulier, la modestie est une vertu : dans une Nation c'est un vice. Que le François continue à bien recevoir l'Etranger qui le visite ; il est naturel de faire tous les honneurs de chez soi : ayons, dis-je, pour les autres Peuples de l'estime, de la déférence ; mais laissons à l'écart toute vénération : elle mène trop loin.

*V E R S à une jeune Dame appelée
LOUISE.*

Si je pouvois être en personne
Dans votre gracieux séjour,
Dieux ! quel brillante couronne

70 MERCURE DE FRANCE.

Je vous offrirois en ce jour :
Et quelle guirlande de roses
Vermeilles comme vous & fraîchement écloses
Ceindroit votre élégant corset!....
Mais à quoi bon cette parure
Pour un objet charmant & déjà trop parfait ?
Vos Grâces, vos vertus, *Lise*, sont le bouquet
Que vous donnez vous-même à toute la Nature.

Par M. MOURET DUCHEMIN.

C O U P L E T S

*A l'occasion d'une branche de fleur
d'Orange, présentée à S. A. S.
Madame la P... de C.... par les
personnes de sa Cour, le Mercredi
25 Juillet 1764.*

Sur l'AIR : du Vaudeville d'Epicure :

D'UNE fleur le modeste hommage
A vos regards va s'embellir
Si vous daignez y voir l'image
Des cœurs qui vous l'osent offrir,
De nos jardins, c'est la parure ;
Le fruit de la faveur des Cieux,
Et les présens de la Nature,
Sont les Dons les plus chers aux Dieux :

O vous que la sagesse éclaire,
 Daignez sourire à notre ardeur.
 Le Ciel vous devoit à la Terre
 Pour sa gloire & notre bonheur.
 A tous nos vœux ce Ciel propice ;
 Sur votre front mit la candeur :
 Sur votre bouche la justice
 Et la bonté dans votre cœur.

Votre âme n'est jamais tranquille
 Tant quelle sçait des malheureux ;
 Votre maison est leur asyle,
 Vos bienfaits vont au devant d'eux ;
 Des beaux arts la troupe chérie,
 Près de vous recueille des fleurs,
 Et jamais votre âme n'oublie
 Que les ingrats & les flatteurs.

D'un zèle pur les douces flâmes,
 Reconnoissance , empressement,
 Le Ciel apour vous dans nos âmes
 Réuni tous les sentimens.
 Vivez, adorable Princesse,
 Conservez des jours précieux :
 L'honneur de vous servir sans cesse
 Suffira pour nous rendre heureux.

Par M. POINSINET, le jeune.

*PARODIE des Vers de M. C***,
sur le portrait de sa femme peint par
M. P. de S. A**; & insérés dans
le Mercure du mois de Juin dernier.*

A MADÉMOISELLE DE HINX.

AVEC mille appas séduisans ;
Riche des dons de la Nature,
Vous avez d'Hébé la figure,
Et des Grâces les agrémens :
De votre maintien la noblesse,
Aux attributs de la Sagesse
Joint ceux de l'esprit & du goût :
Ainsi, sans craindre l'Egigramme,
Pourra dire avoir trouvé tout
Quiconque vous aura pour femme.

*Par M. LANEVERE, ancien Mousquetaire
du Roi.*



VERS

*V E R S à M. LABRELLY , en lui
envoyant un sabre qu'il avoit
demandé.*

Vous plaire est mon vœu le plus doux ;
Le voilà ce glaive homicide ,
Fait pour armer un furieux Alcide ,
Plurôt qu'un Sage tel que vous.
Quelle victoire avez-vous à prétendre ,
Quand tous les cœurs vous sont soumis ?
Pourquoi chercher à vous défendre ,
Quand vous n'avez point d'ennemis ?

Par M. LA COSTE.

*A Madame de . . . qui s'appelle
M A R I E.*

ESPRIT solide , vif & doux ,
De mon âme , charmante Reine ,
Avec transport je vois en vous
Trois Dées sous une forme humaine.
Pleine de sentimens , de lumières , d'appas ,
Vous offrez à mes yeux *Junon , Vénus , Pallas.*
Que dis-je ? ce langage énerve

D

74 MERCURE DE FRANCE.

Votre tableau : *Vénus*, *Junon*, *Minerve*

Sûrement ne vous valoient pas.

Deux au moins de ces trois Déeses;

J'entends *Junon*, j'entends *Vénus*,

Élétriffoient leur éclat par de grandes foibleſſes;

Et vous n'avez que des vertus.

Par M. d'AZARQ.

SUSCRIPTION de l'enveloppe sous laquelle étoit une paire de Mitaines données par l'Auteur à Madame du F..

PRÉSENT Bourgeois, présent fort mince,
Mais le cœur qui le fait, vaut bien celui d'un
Prince.

Eh que trouver qui soit digne de vous ?

Un cœur franc : le mien l'est. Voilà tous mes
bijoux.

Par le même.

A L A M E S M E.

POUR saisir tout-à-coup l'esprit de mon présent,
Peut être feriez-vous des tentatives vaines....

Pour me prendre plus aisément

Je vous ai fourni des Mitaines.

Par le même.

LETTRE à M. DE LA PLACE,

sur une Tragédie Angloise.

LE plaisir que font à vos Lecteurs quelques Scènes de Tragédies Angloises, dont vous enrichissez de temps en temps le Mercure, m'engage aujourd'hui, Monsieur, à vous adresser un Extrait d'ELFRIDE, Poème Dramatique écrit en Anglois sur le modèle de l'ancienne Tragédie Grecque, par M. MASON, & dont la sixième Edition que j'ai vue, semble annoncer le succès en Angleterre. Le sujet de cette Pièce tient beaucoup de la nature des Contes que l'on aime à trouver dans les Mercures; cela n'empêche pas que le dénouement n'en soit très-tragique.

Voici le fait tel que *Rapin de Toyras* le rapporte. *Edgar* avoit oui-dire qu'*Orgar*, Comte de *Dévonshire* avoit une fille qui étoit une des plus belles personnes de l'Angleterre, & sur ce rapport, il avoit résolu de l'épouser, si elle se trouvoit telle qu'on la lui avoit dépeinte. Cependant, comme il ne vouloit pas faire des avances, dont il pourroit avoir sujet de se repentir,

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

il fit confidence de son dessein à un Comte, son Favori, nommé *Ethelwold*. Ensuite il lui ordonna d'aller, sous quelque prétexte, s'assurer si la beauté de la Dame répondoit à sa réputation. *Ethelwold* s'étant rendu chez le Comte de *Dévonshire*; n'eut pas plutôt jetté les yeux sur *Elfride*, sa fille, qu'il en devint éperdûement amoureux. Cette passion fit sur lui un effet si prompt & si violent, qu'oubliant toutes les faveurs qu'il avoit reçues du Roi son Maître, il demanda *Elfride* pour lui-même. Sa demande lui ayant été accordée, il accomplit son mariage le plus secrètement qu'il lui fut possible, faisant entendre au Comte son Père, qu'il avoit des raisons très-importantes pour ne le pas divulguer. Quelque temps après étant retourné auprès du Roi, il lui dit que la beauté d'*Elfride* étoit des plus médiocres; qu'il s'étonnoit qu'on en eût parlé si avantageusement, & que, selon les apparences, la richesse du Père contribuoit plus que toute autre chose à donner à la beauté de la fille cette grande réputation. Ce rapport, qui n'étoit pas capable d'enflammer le cœur du Roi, fit l'effet qu'*Ethelwold* en avoit attendu. *Edgar* se dégouta de

ce mariage, & en perdit même entièrement la pensée. Lorsqu'*Ethelwold* s'aperçut que la passion du Roi étoit tout-à-fait éteinte, il lui représenta qu'encore que la richesse de la fille du Comte de *Devonshire* ne fût rien par rapport à un Roi, elle pouvoit néanmoins faire la fortune d'un Particulier. Sur ce fondement il lui demanda la permission de rechercher cette Dame, qui étoit héritière d'un des plus puissans Seigneurs du Royaume. *Edgar*, qui avoit entièrement perdu l'envie d'épouser *Elfride*, accorda volontiers cette permission à son Favori, & parut même très-content qu'il pût se procurer un mariage si avantageux. Dès qu'*Ethelwold* eut obtenu le consentement du Roi, il alla retrouver sa femme, & fit célébrer ses noces publiquement. Cependant, de peur que son épouse ne parût trop belle aux yeux du Roi, il la tint, sous quelque prétexte, dans une maison de campagne, sans lui permettre de paroître à la Cour.

De quelque précaution qu'*Ethelwold* eût usé, il ne fut pas possible que sa trahison demeurât long-temps cachée. Les Favoris manquent rarement d'ennemis secrets, qui ne demandent

78 MERCURE DE FRANCE.

pas mieux que de trouver les occasions de les ruiner. *Edgar* fut enfin informé de la vérité : mais dissimulant sa colère, il voulut, avant que de la faire éclater, s'instruire, par ses propres yeux, si ce qu'on lui avoit rapporté étoit vrai. Dans cette vue il fit naître l'occasion d'un voyage aux environs du lieu où *Ethelwold* tenoit sa femme, & quand il fut près de la maison, il lui dit qu'il vouloit aller voir cette belle Dame dont on lui avoit fait autrefois un rapport si avantageux. Ce fut là comme un coup de foudre pour *Ethelwold* : il fit tous les efforts possibles pour détourner le Roi de ce dessein : mais tous ses artifices furent inutiles, & ne firent au contraire qu'affermir le Roi dans sa résolution. Tout ce qu'il put obtenir, ce fut la permission de s'avancer, sous prétexte d'aller donner quelques ordres pour la réception du Roi. Dès qu'il fut chez lui, il alla se jeter aux genoux de sa femme, & lui ayant avoué ce qu'il avoit fait pour la posséder, il la conjura de faire ses efforts pour éviter de donner de l'amour au Roi, qui n'en étoit que trop susceptible. *Elfride* lui promit tout ce qu'il voulut, bien résolue pourtant de lui manquer de parole. Il ne l'eut pas

plutôt quittée pour aller au-devant du Roi, qu'elle prit soin de se parer de tout ce que l'art pouvoit ajouter à sa beauté naturelle. Ses soins eurent le succès qu'elle s'en étoit promis. Dès qu'*Edgar* eut jetté les yeux sur elle, il en devint passionnément amoureux, & dès ce moment même il résolut de s'en assurer la possession. Pour mieux exécuter ce dessein, il feignit de ne trouver rien d'extraordinaire dans la beauté d'*Eisfride*, & par-là il donna grand sujet de joie au mari. Il la quitta donc avec une tranquillité apparente : mais portant au fond de son cœur la vengeance & l'amour, qui sont de toutes les passions les plus capables d'agiter les hommes. Quelque temps après il fit partir *Ethelwold* pour le Northumberland, sous prétexte de quelque affaire pressante. Mais ce malheureux n'acheva pas son voyage ; il fut trouvé mort au milieu d'un bois, où l'on crut d'abord qu'il avoit été assassiné par des voleurs : mais on ne fut pas long-temps en doute sur ce sujet, quand on vit que le Roi ne faisoit faire aucune perquisition pour découvrir les auteurs de ce meurtre, & qu'au contraire il épousa lui-même la veuve du mort.

Quelques-uns disent qu'*Edgar* tua lui-

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.
même *Ethelwold* dans une partie de
chasse. *

A quelques changemens près, que
l'Auteur a été obligé de faire pour ajus-
ter le sujet au Théâtre, voilà sa Pièce.
Les Personnages sont :

Orgar, Comte de Devonshire.
Elfride, fille du Comte *Orgar*.
Ethelwold, mari d'*Elfride*.
Edgar, Roi d'Angleterre.
Edwin, Messager.
Chœur de jeunes Filles.

La Scène est en un endroit du Parc,
devant le Château d'*Ethelwold*, dans
la Forêt d'*Harewood*.

Ethelwold, Favori de son Maître,
& comblé de ses bienfaits, après cet
abus de confiance & cet excès d'ingra-
titude, malgré tout l'amour qui en est
la cause, est un rôle trop foible pour
inspirer un véritable intérêt : aussi M.
Mason le fait-il tomber principalement
sur *Elfride*, à qui il donne la passion la
plus forte pour son mari. Le Comte de

* Histoire d'Angleterre. Liv. IV.

Devonshire est un vieux Militaire, célèbre par ses faits d'armes, qui aime tendrement sa fille, qu'*Etelwold* a épousée & tient renfermée depuis trois mois. Il ouvre la Scène, déguisé en Pèlerin ; il est inquiet du sort d'*Elfride* : il craint que ce mystère ne cache quelque fourberie ou quelque indignité de son gendre, & tout vieux qu'il est, se promet, dès qu'il en sera instruit, d'en tirer vengeance. Il obtient par pitié des filles compagnes d'*Elfride* de pouvoir reposer dans un bosquet, d'où il entend sa fille regretter l'absence de son mari, & ses compagnes la rassurer sur ses craintes.

ELFRIDE.

» Pourquoi le Comte vient-il voir si
 » secrètement une épouse qui l'adore,
 » si ce n'est parce qu'il craint d'exciter
 » la jalousie de quelque autre Beauté
 » qui partage peut-être sa tendresse ?
 » Pourquoi suis-je ici cachée comme
 » une triste Religieuse, que personne
 » ne visite, excepté quelque oiseau de
 » nuit qu'elle rencontre en son Cloître
 » en récitant ses Prières ? Pourquoi ne
 » m'est-il pas permis de suivre mon
 » époux, toutes les fois que son devoir
 » l'appelle au Palais du Roi ?

D v

„ Ne formez pas un pareil souhait;
 „ la plus digne preuve d'amour qu'*Etel-*
 „ *wold* puisse vous donner, est de pré-
 „ server votre jeunesse & votre beauté
 „ de la contagion de la Cour. Les ten-
 „ dres impressions de l'innocence, l'ai-
 „ mable rougeur de la modestie, la
 „ tout se perd; une parure étudiée y fait
 „ disparoître les grâces naturelles, &
 „ ne laisse plus distinguer sur le visage
 „ que des traits sans vie. Ah! *Elfride*,
 „ si vous étiez condamnée, (& puisse
 „ un sort plus heureux vous en garantir)
 „ à traîner votre vie parmi ces scènes
 „ ennuyeuses du faste & du vice, votre
 „ cœur plus pur, entraîné par son pen-
 „ chant vertueux, soupireroit bientôt
 „ après les plaisirs innocens d'*Hare-*
 „ *wood*.

E L F R I D E.

„ Amies, vous m'entendez bien mal:
 „ ce Palais rempli de Courtisans ne se-
 „ roit pas l'objet de mes desirs, si ce
 „ Palais ne retenoit pas *Ethelwold*.
 „ S'il étoit ici, sa présence changeroit
 „ ce rang de chênes en superbes colon-
 „ nes, ces fleurs émaillées de toutes
 „ sortes de couleurs, en un cercle de
 „ Dames ravissantes par leur beauté;

» qui là-bas prennent leurs ébats en
 » poussant leurs andouillers l'un contre
 » l'autre en Chevaliers armés dans un
 » Tournois. Si *Ethelwold* habitoit ce
 » château, &c.

LE CHŒUR.

» Et souhaitez-vous qu'*Ethelwold*
 » négligeât le bien de l'Angleterre, &
 » qu'il perdît dans de vains amusemens
 » des heures dont on ne peut fixer le
 » prix, &c.

J'ai traduit ce lambeau de Scène pour faire connoître l'emploi que *M. Mason* fait du Chœur, qu'à la manière des Grecs, il a cru devoir introduire dans sa Tragédie. Ce Chœur est le confident d'*Elvire* : il lui donne des conseils, & comme il ne désempare pas la Scène, il donne même au Roi & aux autres personnages ; en un mot, il prend part à tous les événemens. Lorsque le Chœur reste seul sur le Théâtre, ou il chante des Odes, ou il dialogue par chœur & demi-chœur.

Cet époux si chéri d'*Elfride* arrive enfin à son ordinaire : elle voudroit le suivre à la Cour. Elle craint son père, il est d'un tempérament violent, jaloux de son rang, & fier de son ancienne

84 MERCURE DE FRANCE.

noblesse du moins , dir-elle , apprenez-moi la cause qui fait que vous vous troublez si fort toutes les fois que je parle de quitter *Harewood* ? *Ethelwold* lui avoue enfin qu'il craint l'effet de sa beauté à Cour » je vous » parle sérieusement. » Pour le trône sur lequel *Edgar* est assis , je ne voudrois pas qu'*Edgar* vous vît ».

E L F R I D E .

» *Edgar* est un Roi & non pas un Tyran ».

E T H E L W O L D .

» Il est vrai , *Edgar* est un Roi & un Roi juste. Il marche toujours d'un pas assuré dans la sentier étroit de l'honneur. Je ne connois que l'appas dangereux de la beauté qui puisse l'en écarter. Ah ! *Elfride* , si ce charme éblouissant vient s'offrir à ses regards , l'animal féroce ne s'échappe pas avec plus de fureur du foible cordon qui l'attache , qu'*Edgar* ne brise les liens de la Loi. Dernièrement encore , frappé des graces de la jeune *Malthide* , il ordonna sur le champ à sa mère de la livrer à ses desirs éffrénés. Cette Dame , aussi prudente qu'honnête , pour arracher sa fille à la violence & au deshonneur dont elle étoit menacée ,

» fut réduite à gagner une de ses ser-
 » vantes, & à l'envoyer de nuit mas-
 » quée dans la chambre du Roi. Le
 » jour éclaira la tromperie ; mais l'amour
 » qu'il a conçu pour cette servante ,
 » lui a fait oublier *Malthide* & pardon-
 » ner à sa mère » *

Dans ce moment un Messager vient
 annoncer l'arrivée du Roi. *Ethelwold*
 se trouve enfin forcé d'avouer la tra-
 hison qu'il a faite à ce Prince & à
Elfride elle-même ; qu'après l'avoir
 vue , belle comme elle est , il avoit
 ordre de la saluer Reine d'Angleterre.

E L F R I D E .

» Au lieu de ce titre , vous m'avez
 » offert celui de *Femme d'Ethelwold*.
 » Voilà donc cette terrible nouvelle ?
 » voilà donc cette action inouïe , qui
 » parvenue à ma connoissance , devoit
 » me faire fuir à ton aspect , comme
 » à celui d'un monstre ? Non ! que ta

* Le fait est tel dans l'Histoire de ce Prince ;
 dont les Amours ont toujours eu quelque chose
 de singulier. Sa première Maîtresse fut une Re-
 ligieuse qu'il enleva de son Couvent , sans que
 les sollicitations de l'Archevêque *Dunstan* pussent
 l'obliger à l'y renvoyer. Comme il avoit fondé
 beaucoup de Monastères , cela n'a pas empêché
 les Moines de son temps de le placer au rang
 des Saints.

86 MERCURE DE FRANCE.

» tendre épouse te rassure dans ses bras.
 » Sois bien convaincu que l'amour de
 » ton *Elfride* ne peut jamais mourir,
 » ou que s'il le pouvoit, un embrasse-
 » ment si ravissant suffiroit pour le ra-
 » nimer ».

E T H E L W O L D.

» Tu me pardonnes donc. Arrive,
 » Souverain que j'ai offensé ! Enfonce
 » ton épée de justice dans mon sein,
 » & je mourrai content ».

L'ivresse de ces transports ne dure guère *Ettelwold* est dévoré de remords. Il dit à *Edwin* (le *Messager*,) d'aller au-devant du Roi. » Hélas je n'ai point de masque pour cacher mon infamie ! » tandis que le repentir afflige mon âme, » puis-je répandre sur mon visage les expressions de la joie & paroître ce que je ne suis pas ? Non, j'aurois beau commander à mes yeux, ils ne m'obéiroient pas : je sens toute l'indignité de l'action que j'ai commise.

E L F R I D E.

» Trop de délicatesse de votre part
 » vous l'exagère. Votre crime, *Mylord*,
 » n'est que le crime de l'amour. Mille
 » comme vous ont failli.

E T H E L W O L D.

» *Elfride*, je le sçais ; si l'amour pou-

» voit m'absoudre , mon âme seroit aussi
 » pure que l'innocence même. Oui, je
 » t'adore & tu es belle ! . . . au-delà . .
 » Mais c'est ce qui me désespère. Il n'est
 » aucun de tes charmes qui n'augmente
 » le poids de mon offense & qui à cha-
 » que instant n'aggrave mes torts envers
 » le meilleur des Maîtres. Oui, *Elfride*,
 » *Edgar* étoit le meilleur des Maîtres.
 » Idée affligeante qui me poursuit jus-
 » ques dans tes bras . . . Cieux ! il faut
 » que je meure, ou que je conserve une
 » si chère Epouse.

E L F R I D E.

» Vis ou meurs ,
 » Je suis de même à toi. La mort ne
 » peut en rien diminuer, la vie ne peut
 » augmenter mon amour. Que cet em-
 » brassement t'en soit le garant.

Il est à remarquer que le Père d'*Elfride* toujours caché dans un bosquet , où comme un pauvre Pèlerin , il est supposé se reposer de ses fatigues , apprend par cet entretien la véritable raison d'un mystère qu'il n'avoit jamais soupçonné & qui lui fait concevoir les plus grandes espérances pour la grandeur de sa fille. J'observe encore que le chœur présent à cette Scène , assez attendrissante , n'y peut rien dire qui n'y jette du froid ; aussi parle-t-il très-peu. L'Auteur qui

38 MERCURE DE FRANCE.

a senti ce défaut l'excuse de son mieux ; en faisant dire à celle du chœur qui prend la parole après qu'*Ethelwold* s'est retiré , que l'action héroïque d'*Elfride* ne peut qu'être admirée en silence. La réponse d'*Elfride* est pleine de sentiment. » Comment l'ambition pourroit-elle trouver place dans un cœur aussi » rempli d'amour que le mien ? Si le parti » que je prens a quelque chose de noble » & de supérieur qui vous frappe , im- » putez le tout à l'Amour , à l'Amour » vertueux. C'est de toutes les passions » celle qui porte le plus aux actions belles » & généreuses. Elle quitte le chœur ; & comme *Ethelwold* a craint que sa beauté ne fit effet sur le Roi , elle va chercher une fleur bleue qu'elle connoît , dont elle veut se frotter le visage : tout petit qu'est ce détail , j'auroit tort de n'en pas faire mention , puisque mon objet est de faire connoître la pièce. J'en aurois un plus grand de traduire ce qu'elle dit à ce sujet. Pendant ce temps , le chœur chante son ode. Elle revient avec cette fleur ; son Père déguisé la suit. Le chœur , qui d'abord avoit eu pitié de lui , commence à craindre qu'il ne soit un espion. A peine a-t-il pro-

noncé deux mots, qu'*Elfride* reconnoît sa voix. Sa fille a beau dire, le cœur a beau le prêcher, *les leçons même des druides ou des bardes ne font aucune impression sur lui, lorsqu'une insulte telle que celle-ci excite sa juste indignation.* Au lieu de la fleur qu'elle vient de chercher pour se défigurer, il veut qu'elle se pare de ses plus riches vêtemens, & de tous les diamans qu'il lui a donnés, il l'oblige de le suivre. Le Roi arrive accompagné d'*Ethelwold*, & un moment après le furieux *Orgar* qui instruit le Prince de la trahison de son favori. *Edgar* qui veut en juger par lui-même, entre au Château avec le Comte de *Devonshire*. *Eáwin* en interdit la porte à *Ethelwold*. Le Lecteur est au fait de ce qui doit suivre par le récit historique qui a précédé. Le Roi devient à la première vue éperdument amoureux d'*Elfride*, au point que si *Ethelwold* se fût emparé de ses plus riches trésors, eût répandu le poison de la sédition parmi ses troupes, eût même osé porter une main rebelle jusques sur sa Couronne, il le lui auroit plutôt pardonné. Il y a beaucoup de pathétique dans les reproches que ce Prince fait à son favori devant *Elfride*, qui sollicite sa grace.

90 MERCURE DE FRANCE.

E D G A R.

» Ne t'ai-je pas toujours témoigné la
» plus grande confiance & l'amitié la
» plus tendre ?

E T H E L W O L D.

» Percez-moi plutôt le cœur que de
» le répéter.

E D G A R.

» Ecoutez-moi. Je ne te rappelle pas
» mes bienfaits pour te les reprocher.
» En vérité, ton mérite a toujours été
» au-dessus de tous ces honneurs, &
» ton zèle le disputoit en tout à mon
» amitié. Non, jusqu'à cette action....
» Mais quelle indigne action ! Regar-
» de-moi. Tu me connois. *Ethelwold*
» a vu plus d'une fois le feu sortir de
» mes yeux à l'aspect d'une beauté
» qui m'avoit sçu toucher. Mais que je
» meure, Comte, si jusqu'à présent
» j'avois connu l'Amour !

E T H E L W O L D.

» Je ne le vois que trop, & je n'ai
» rien à dire pour diminuer mon offen-
» se..... Cette épée seule peut tout
» expier.

E D G A R.

» Non, arrête, *Ethelwold*. Remets
» ton épée dans son fourreau. Hors ce

„ moment de fureur , je ne t'ai jamais
 „ regardé comme mon Sujet. Tu as
 „ toujours été mon ami , & tout offen-
 „ sé que je suis , tu l'es encore. Je re-
 „ tracte ma parole : te bannir ou scel-
 „ ler l'arrêt de ta mort , c'est jusqu'où
 „ ne s'étend pas le juste droit de l'ami-
 „ tié
 „ Partons , Mylords , (à *Elfride*) Mira-
 „ cle enchanteur de ton Sexe , Adieu.
 „ Je vais dans mon Royaume de *Mer-*
 „ cie. Cependant auparavant , comme
 „ je me l'étois proposé , nous chasse-
 „ rons le chevreuil dans cette forêt.
 „ Comte *Ethelwold* , tu nous join-
 „ dras , &c.

Je passe une Scène de reproches du
 Comte *Orgar* à sa fille , & toutes les
 réflexions & les allarmes du cœur , pour
 venir au dénouement qui me paroît
 adroit , en ce qu'il est autre que ce que
 dit l'Histoire , sans cependant y être
 contraire. Après avoir chassé quelque
 temps , le Roi renvoye tous ses Sei-
 gneurs , & ordonne au Comte *Ethel-*
wold , au Lord *Ardulph* & à *Edwin* de
 le suivre ; puis ayant fait quelques dé-
 tours dans le bois , il s'arrête dans un
 endroit ouvert assez spacieux. Ce lieu-
 ci , dit il , convient à merveille à ce que

je me propose. Alors, avec une contenance tranquille & l'œil calme, il continue à parler ainsi. » A présent, » écoute-moi, *Ethelwold*. Ton Roi t'a » pardonné ta trahison ; tu es pleinement absous de tout ce que tu as » commis contre la Majesté Souveraine : » mais quitte envers le Roi, tu ne l'es » pas ni envers l'homme, ni envers l'ami. A ce double titre, je t'appelle à » présent pour me faire raison. Défends » ta vie avec ton épée ; ne me réponds » pas, défens-la bravement. Si tu as » l'avantage, je te pardonne ma mort ; » si tu succombes, il faut qu'en mourant, tu me résignes *Elfride*. A l'instant tous les deux tirent l'épée. Mais *Edwin*, témoin du combat, & qui en fait le récit, dit, qu'*Ethelwold* paroît à peine se défendre. il feint de vouloir frapper la tête du Monarque, seulement pour laisser son propre sein découvert. » *Edgar*, du premier coup, perce » le cœur de mon cher Maître. Il tombe à terre, & s'écrie en tombant : » Cette blessure expie pour tout. *Edgar*, ainsi vengé, me pardonnera ; » & les pleurs de ma tendre & chaste » Epouse honoreront ma mémoire. Il » sourit & meurt.

SEPTEMBRE. 1764. 93

Je ne sçais, Monsieur, si ce sourire en ce moment est bien naturel; mais il est assez familier aux héros du Théâtre Anglois qui meurent sur la Scène. L'Acteur qui joue à Londres le rôle de *Pèdre* dans la Tragédie de *Venise sauvée*, que vous avez si heureusement adaptée au goût & au Théâtre François, après avoir reçu le coup de poignard, pousse un grand soupir & rit presque en même temps.

Le Comte *Orgar* tâche d'engager le chœur à consoler sa fille. Il espère la voir bientôt Reine d'Angleterre. Il suit le Roi pour tâcher de le ramener à *Harrewood*. *Elfride*, au contraire, fait un vœu solennel de bâtir un Couvent dans l'endroit teint du sang de son Epoux, d'y pleurer toute sa vie enfermée avec ce chœur de Vierges chastes, d'y chanter six fois par jour des *Requiem*, &c. de ne violer jamais ce vœu qu'elle fait, &c. » Descendez de vos trônes de lumière, Anges, écoutez-moi, écrivez chaque mot en caractères d'or, puis remontez au plus haut des Cieux, & là, placez en évidence parmi les Registres redoutables de l'Eternité ce moment immortel de l'engagement que je prends. C'est à genoux & au mi-

94 MERCURE DE FRANCE.

» lieu de ce chœur de filles agenouillées
 » comme elle, qu'*Elfride* prononce ces
 » vœux & cette espèce d'invocation aux
 » Anges, que le chœur répète à diffé-
 » rentes reprises. *

La Tragédie d'*Elfride* n'est point par-
 tagée à l'ordinaire en premier, second
 Acte, &c. C'est une continuité de Scènes
 toujours liées par la présence du
 chœur. La simplicité du Sujet en est re-
 marquable, & c'est un mérite de plus
 à l'Auteur; d'ailleurs pour lui rendre
 toute la justice qui lui est due, il faut
 convenir qu'il y a de très-belles choses
 dans sa Pièce. Les cinq ou six Odes que
 le chœur y chante, ont beaucoup de
 noblesse & d'élévation; peut-être même
 y a-t-il quelquefois trop de Poësie,
 attendu l'état & la jeunesse de cette
 troupe de filles, que l'on doit supposer
 n'exprimer que les sentimens dont elles
 sont affectées par les objets présens,
 ou par la diversité des événemens; mais

* Ici, l'Auteur s'est totalement éloigné de
 l'Histoire. *Elfride* épousa *Edgar*, ce fut même
 une très-méchante femme, car elle fut soupçon-
 née d'avoir fait poignarder le jeune *Edouard*, sur-
 nommé le *Martyr*, fils d'*Edgar*, d'un premier
 lit, pour procurer la Couronne à *Ethelred*, son
 fils à elle qu'elle avoit eu du Roi, & qui y par-
 vint en effet après la mort d'*Edouard*.

SEPTEMBRE. 1764. 95

comment appeller défaut, ou du moins comment ne pas pardonner à celui qui annonce les plus grands talens? *Sum ex iis, qui mirer Antiquos; non tamen ut quidam, temporum nostrorum ingenia despicio; neque enim quasi lassæ & effecta natura, ut nihil jam laudabile pariat. Tacit.*

La Tragédie d'*Elfride* est précédée de six Lettres de M. *Mason* à un Ami, à qui il rend compte de sa Pièce; je me propose de vous en parler une autre fois & de vous communiquer quelques réflexions auxquelles ces Lettres ont donné lieu.

Votre très-humble, &c.

* * *

V E R S pour mettre au bas du Portrait de Mlle *DOLIGNI*, Actrice de la Comédie Française, peinte par le sieur *LE NOIR*, de l'Académie de S. Luc.

PAR sa naïveté, ses talens, sa douceur,
Doligni, du Public a captivé le cœur;
Minerve la forma pour jouer la folie,
Et l'amour lui remit le masque de *Thalie*.

STANCES LIBRES.

*A M. de B. Maire d'Uzès, sur la mort
de M. de S. M. . . son neveu.*

Tour passe, & dans ce monde il n'est rien de durable.

Je n'avois qu'un ami que j'aimois tendrement,
L'impitoyable Mort le plonge au monument,
Et me laisse gémir sous le coup qui m'accable.

Que ne me prenoit-elle à sa place aujourd'hui,
Il m'eût dans son courroux paru plus supportable,
D'emporter les regrets d'un ami véritable,
Que d'avoir la douleur d'exister après lui.

Il meurt, & ma patrie éperdue, éplorée,
Du même deuil que moi se couvre dans ce jour.
Peut-elle trop pleurer la mort prématurée
D'un jeune Citoyen digne de son amour ?

A peine touchoit-il à sa première aurore,
Qu'avec cet air charmant qui gagne tous les cœurs,
Les grâces, les vertus, les talens enchanteurs,
Sur ses pas, à l'envi, s'empresserent d'éclorre.

Chéri de ses égaux, & des Grands estimé,
Doux, humain, complaisant, franc, généreux,
sincère,

11

Il eut tout ce qu'il faut pour plaire ;
Pouvoit-il manquer d'être aimé ?

Il le fut ; & les pleurs dont sa tombe est couverte,
N'expriment que bien foiblement
À quel point d'un Ami , d'un Citoyen charmant
Nous déplorons l'affreuse perte.

Heureux, si nos soupirs , nos larmes , nos regrets
Pouvoient forcer la Mort à lâcher sa victime !
Mais non , le Ciel (il faut adorer ses décrets)
Ne veut plus le laisser dans le séjour du crime.

Vous que les nœuds du sang & ceux de l'amitié
Attrachioient à sa destinée ;
Vous , près de qui croissoit la trame fortunée ,
De ses jours que la Parque a coupé sans pitié !

Oncle à ses yeux bien cher , & pour qui sa belle âme
S'élançant dans vos bras , des portes de la mort ,
De sa tendre amitié sentit encore la flâme ,
Et s'éteignit sans peine après ce doux effort ;

Permettez qu'un Ami , qu'il distingua des autres ,
Qui l'aimoit comme vous , qui ressent vos douleurs ,
Sur son triste tombeau répande quelques fleurs ,
Et mêle ses larmes aux vôtres.

Par M. FRANÇOIS , ancien Officier de Cavalerie.

*COUPLETS composés à Table, pour
une société aussi brillante que bien
unie.*

AIR de la Romance de Daphné.

VOUS que l'amitié rassemble
Dans ce jour enchanteur,
Vous devant qui l'amour tremble,
Ne songez qu'à boire ensemble
Dans la coupe du bonheur.

Sur les pas de la sagesse,
Fixés, enchaînés toujours
Les jeux, les ris, l'allégresse,
L'aimable Dieu du Permesse,
Et les folâtres amours.

Si l'imposture & l'envie
Blâment vos jeux innocens,
Passez sans ennui la vie,
Riez de leur jalousie,
Et méprisez les méchans.

Vous êtes dans l'heureux âge,
Où tout invite au plaisir ;
Sans contrainte, & sans partage,
Faites une étude sage,
De l'art de le bien saisir.

D'une société douce
 Etendez les agrémens :
 L'envie en vain se courrouce
 Et veut par mainte secousse,
 Ebranler ses fondemens.

Tant que ces Beautés brillantes,
 Entr'elles s'estimeront,
 Nos Fêtes seront charmantes,
 Nos félicités constantes,
 Et les méchans créveront.

Par le même.

V E R S à Mlle. D. . .

ELÈVE de *Pallas*, émule de *Diane*,
 Dont le cœur n'est ni faux, ni fourbe, ni gâté,
 Dont l'âme neuve encor, n'a jamais coqueté
 Et dont la bouche est le fidèle organe
 Du Sentiment & de la Vérité !
 En vain ta vue à nos cœurs est funeste ;
 En vain l'amour à tes genoux sourit,
 Simple & sans fard, rien ne t'enorgueillit ;
 Tu nous séduis avec cet air modeste,
 Qui charme tout, & qui fait que l'on dit
 Que la beauté devient un don céleste,
 Quand la vertu la pare, & l'embellit.

Par le même.

E ij

LE mot de la premiere Enigme du mois d'Août est *le Soleil*. Celui de la seconde *le Seau de puits*. Celui du premier Logogryphe est *Encensoir* ; tout le monde fait ce conte d'un Payfan Normand qui se brûla à un encensoir qu'il alla baiser, le prenant pour une relique ; on y trouve les mots *Io, Corine, sinon, cornes, or, Roi, noce, os, soir, none, sein, rose, oie, serin, Seine, encre, ris, encens, scène, sec, noir, ire, noise, Nonce, cire, soie*. Celui du second Logogryphe est *Jasmin*, dans lequel se trouvent *main, ami, as, mi & an*.

E N I G M E.

RIEN n'est plus léger que moi,
 Ni ne porte plus de chaînes ;
 L'homme, qui me fait la loi,
 Souvent s'amuse de mes peines.
 Jeune, vieux, petit ou grand,
 Par tout la coutume trop dure,
 Insultant aux maux que j'endure,
 Me traite comme un enfant.
On me prendroit pour un Hercule,

Foulant aux pieds la force du taureau.
 Sans marquer mon dépit, jamais je ne recule ;
 L'ami le plus ardent n'est pour moi qu'un bourreau,
 Pour surprendre les gens , je n'ai point l'artifice
 D'user avec eux de malice ;
 Et l'on ne peut me reprocher
 Qu'à pas de loup je les aille chercher.
 Quand la Victoire entre les Rois décide ,
 Impartial dans cet événement ,
 Et le poltron & l'intrévide
 Me sont à charge également.
 De tous ces traits le bizarre mélange
 Me fait paroître singulier ;
 Mais, plus que moi, l'on deviendroit étrange,
 Si l'on pensoit me trouver au grenier.

Par M. B***.

A U T R E.

J suis né prisonnier, petit & misérable:
 Je suis père d'enfans prisonniers comme moi :
 Souvent de ma prison l'on me délivre à table ;
 Et je porte le nom d'un Roi.
 Sans être le Dieu le Cythère,
 J'habite pourtant dans les cœurs.
 Hélas, Mortels, versez des pleurs !
 Ma prison perdit votre mère,

E. iij

102 MERCURE DE FRANCE.

Donna la mort à votre pere ,
Et vous causa bien des malheurs.

Par M. M. Avocat au Parlement.

L O G O G R Y P H E.

Je fus jadis le langage des Dieux.
Par moi Jupin , Phœbus , Minerve & les Poëtes ,
Les Charlatans , même certains Prophètes ,
Aux Mortels parloient en tous lieux ,
En tous lieux rendoient leurs Oracles ,
Annonçoient même des miracles
Au genre humain privé de l'usage des yeux. *
De la nature implacable ennemie ,
Quand le monde éclairé la considéra mieux ,
Quand on l'aima , le mépris , l'infamie ,
Renversèrent bientôt mon trône glorieux.
Mais c'est assez ; parlons de ma structure ;
C'est-là , je crois , où tendent tous vos vœux.
Six pieds font le nombre de ceux
Qu'en me formant m'a donnés la Nature.
Si vous sçavez bien les lier ,
Vous aurez , sans beaucoup de peines ,
A-peu-près une ville auprès de Montpellier ;
Le père de ces trois Thébaines ,
Qui forttement osèrent s'emporter
* *Oculi spiritūs.*

Contre *Bacchus* & ses cérémonies,

Et par ce Dieu furent punies ;

Une Amante de Jupiter ;

Ce feu céleste, cette flâme,

Dont la majestueuse ardeur ;

Malgré vous communique à l'âme

Et sa noblesse & sa grandeur ..,

Sur ce point je pourrois encore,

Lecteur, amusant votre espoir,

Voir, tout en discourant, naître plus d'une aurore ;

Cependant je finis : vous venez de me voir.

C. D. V., C. D. N.

A U T R E.

DANS mon tout je suis peu de chose ;

Et je n'offre rien de fort beau ;

Mais si quelqu'un me décompose,

Une prompte métamorphose,

Me donne à chaque instant un être tout nouveau ;

Je suis un successeur de *Pierre* ;

Un *Evangeliste* ; Un *Sçavant*,

Auteur de plus d'un *Commentaire*

Sur l'un & l'autre *Testament* ;

Une ancienne armé de défense ;

Deux *Villes*, dont la différence

D'une seule *Lettre* dépend ;

Un poisson de mer excellent ;

E iv

104 MERCURE DE FRANCE.

Une Isle près de la Sicile ;
Un exercice en honneur chez les Grecs ;
Un mot funeste au jeu d'échecs ;
Un meuble aux Voyageurs utile.

Ce n'est pas tout. En moi , l'on trouve encor
Le nom générique de l'or ;

Ce que l'on est , quand on ne peut rien dire
Ce que la vanité desire ;

Ce qu'un enfant craint de montrer ;

Ce qu'on doit à l'Être Suprême ;

Le nom de ceux que le Ciel aime ;

Une pierre où l'on peut au besoin se mirer.

Je n'en dirai pas davantage.

Sur ce détail , quoiqu'imparfait ,

Lecteur , vous me donnez , je gage ,

Vingt pieds au moins : or je n'en ai que sept.

Par M. COLIN , Procureur à Noyal Muffillac.

A U T R E.

DANS mon entier , je suis un mets solide ;
Un tiers ôté , je suis un mets liquide.



f.

Viens, viens dans ce boccal prompt-

f.

Clavecin.

Fin.

-ment. L'Echo de ces ris son

Fin.

Suivés

cœur te dit mieux en - Viens.

CHANSON.

VIENS dans ce bocage
Tendre, & cher Amant ;
Sous ce beau feuillage
Rends-toi promptement.

L'écho de ces bois
Te porte la voix
D'une Bergère qui t'adore ;
Mais son cœur te dit mieux encore.
Viens, &c.

*La Musique est de M. DOBET fils, Organiste
à Châteaudun ; les paroles sont de M. R... de
la même Ville.*



ARTICLE II.
NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*HISTOIRE de la Maison de
MONTMORENCI, par M.
DÉSORMEAUX.*

SECOND EXTRAIT.

NOUS avons mis sous les yeux du Lecteur une suite de Héros qu'a produits l'illustre Maison de *Montmorenci*. L'Historien en quelque sorte les a résuscités, il les représente sous des traits particuliers ; il n'a point imité ces Ecrivains vulgaires qui n'ont qu'un pinceau. M. *Désormeaux* avoit à peindre divers genres d'Héroïsme. Tous ses tableaux respirent le génie, cet intérêt le grand ressort de l'ame. Il s'est surpassé dans les deux portraits qui lui restoit à nous offrir. La vie d'*Henri II*, Duc de *Montmorenci*, est peut-être l'ouvrage le plus touchant que l'on puisse lire ; c'est l'histoire la plus fidelle, animée de ce charme, qui sembloit n'appartenir qu'au roman. Ce Seigneur infortuné.

vint au monde à Chantilly le 30 Avril 1595, ses premiers regards ne s'ouvrirent que sur une carrière immense de gloire & de prospérités. *Henri IV* lui destina, dès le berceau, Mademoiselle de *Vendôme*, sa fille naturelle. A peine étoit-il hors de l'enfance, mille traits annonçerent le naturel noble & bienfaisant du jeune Duc; » il remarqua un » jour un Gentilhomme du Connétable » son père enseveli dans une profonde » mélancolie. Il n'eut pas plutôt appris » la cause de son chagrin, qui venoit de » dérangement de ses affaires, qu'il l'en- » voya chercher : il le conduisit seul » dans une gallerie, & là il lui témoi- » gna combien il desiroit de l'obliger. » Ce Gentilhomme surpris lui fit enten- » dre qu'il ne le croyoit pas en état de » lui rendre de grands services : *il est » vrai*, repartit au Duc; *mais voilà une » enseigne de diamants dont je peux » disposer : recevez-la pour l'amour de » moi ».*

A peine le Duc fut-il présenté à la Cour qu'il frappa tous les yeux. Il répondit avec tant de respect, de vénération & de sensibilité au Roi, que ce Monarque enchanté prit plaisir à faire en public l'éloge du jeune *Montmorenci*.

Voyez, disoit un jour ce Prince à MM. de Villeroy & de Joannin : voyez, mon fils Montmorenci, comme il est bien fait ! si jamais la Maison de Bourbon venoit à manquer, il n'y a point de famille dans l'Europe qui méritât si bien la Couronne de France que la sienne, dont les grands hommes l'ont toujours soutenue & même augmentée au prix de leur sang. La Reine, Marguerite de Valois, disoit que s'il eût plu au Ciel de lui donner un fils, elle n'eût jamais rien tant souhaité qu'il ressemblât au Duc de Montmorenci. Ce fut lui qui fit élever au Connétable son père, une Statue Equestre de bronze, que nous voyons encore à Chantilly, monument unique de piété filiale dans un Particulier. Il parut avec toutes les grâces de sa figure, & toute la magnificence de son rang dans un carrousel que donna la Reine Marie de Medicis ; l'Historien nous en fait une description brillante.

Le jeune Duc, par la mort du Connétable, devint possesseur du riche & important Gouvernement du Languedoc. Vous aimerez, Monsieur, à voir son portrait d'après M. Desormeaux lui-même. » Ce Seigneur étant sans » contredit l'homme le mieux fait du

» Royaume. Ses traits étoient parfaite-
 » ment beaux & réguliers. Il n'avoit
 » d'autre défaut que celui d'avoir les
 » yeux un peu tournés. Mais on pré-
 » tend que ce défaut , loin de dimi-
 » nuer les graces de sa figure, sembloit
 » les augmenter; la douceur & la ma-
 » jesté étoient peintes sur son visage, &
 » dans toute sa personne; jamais on
 » n'apperçut dans ses yeux ou sur ses
 » traits le plus léger nuage de colère
 » & d'impatience; enfin sa prestance &
 » son air étoient tels que le célèbre
 » Duc d'Ossone, Vice-Roi de Naples,
 » lui rendant visite, en passant par le
 » haut Languedoc, demeura long-tems
 » sans lui parler. *Montmorenci*, surpris
 » de son silence & encore plus de l'ex-
 » trême attention avec laquelle il le re-
 » gardoit, ne put s'empêcher de lui
 » dire: *Monsieur, vous remarquez peut-*
 » *être quelque défaut en ma personne?*
 » *Monsieur*, répondit d'Ossone, *je trou-*
 » *ve que la nature s'est méprise; car*
 » *croyant faire de vous un grand Roi,*
 » *elle n'a fait qu'un Duc; mais avec tou-*
 » *tes les qualités nécessaires à un Mo-*
 » *narque.* La beauté de l'âme l'empor-
 » toit encore chez *Montmorenci* sur la
 » beauté du corps: il semble qu'il fai-

» soit confister toute sa gloire à faire
 » des heureux ; il ne laissa presque point
 » passer un jour sans faire du bien ; c'é-
 » toit l'âme , les sentimens & les grâces
 » de *Titus* dans un particulier illustre.
 » Il répondit à ceux qui lui représen-
 » toient que ses largesses convenoient
 » plus à un Roi qu'à un grand Seigneur,
 » qu'il croyoit n'avoir reçu tant de biens
 » du ciel que pour en faire part aux au-
 » tres ; & qu'il n'auroit souhaité d'être
 » Empereur, que pour être le bienfaiteur
 » de l'humanité ». Il avoit un domestique
 nombreux , & c'étoit beaucoup moins
 le goût pour la représentation que la
 bienfaisance & la générosité qui lui fai-
 soient conserver tant de personnes à son
 service. Son épouse l'aimoit éperdu-
 ment , mais quoiqu'elle réunît toutes
 les grâces & toutes les vertus , elle
 n'avoit pu empêcher le Duc de se livrer
 au commerce des femmes, imitateur
 dans cette foiblesse du Connétable son
 père.

Pendant que la guerre civile embras-
 soit une partie du Royaume , le Duc de
Montmorenci ne s'appliquoit dans son
 Gouvernement qu'à conserver l'autori-
 té Royale dans tout son éclat. Nouvelle
 guerre intestine , exercée par les Protestans

tans : *Montmorenci* marche contr'eux , fait des prodiges de valeur , & déploye toutes les qualités d'un Capitaine consommé. C'est dans l'habile historien qu'il faut suivre cette carrière de gloire où marche son Héros. Ce qui devoit flatter le plus le Duc , c'est que les vaincus ne l'admiroient pas moins que les vainqueurs ; on ne l'appelloit dans l'un & dans l'autre parti que le *Grand Montmorenci* , le *Roi des hommes* , le *père des soldats*.

Il essuya beaucoup de dégoûts de la part du Cardinal de *Richelieu* , au sujet de François de *Montmorenci* , Comte de *Boutteville* ; on sçait quelle fut sa déplorable fin. Le Roi n'oublia rien pour consoler le Duc de *Montmorenci* ; il lui envoya M. de *la Saladie* , Capitaine au Régiment de Normandie , avec une Lettre conçue en ces termes : *Mon Cousin* , je m'assure que vous ne doutez point que je n'aime & ne chérisse votre Personne , & ne considère votre Maison , comme celle qui , entre les plus anciennes & les plus illustres de mon Royaume , doit avoir acquis près de moi une particulière recommandation pour son rang , ses alliances , & pour les grands services que cet Etat a reçus de vos Prédécesseurs , de ceux de votre nom , & de vous-même.

Je veux croire aussi que vous ne doutez point que je ne prise & fasse estime des hommes de courage , & que leur conservation ne me soit aussi chère que de tout autre chose qui soit en ma puissance ; ces considérations doivent donc vous faire juger du déplaisir que j'ai eu de la faute , & du malheur de feu Boutteville. Au reste le Duc de Montmorenci renferma en lui-même le chagrin dont il étoit dévoré : ni les offres qu'on lui fit de toutes parts , pour l'aider à venger la mort de son cousin , ni les avantages qu'il eût pu espérer de la part des Protestans , qui déjà méditoient de nouvelles révoltes , n'ébranlèrent sa fidélité.

Suite des belles actions militaires du Duc de *Montmorenci*. Aucun Général n'eut plus de part que lui à la chute des Protestans. Dans le cours des trois guerres civiles , il n'assiégea point de place qu'il ne la prît , & ne livra point de combat dont il ne sortît victorieux.

Malgré les sujets de mécontentement qui pouvoient l'aigrir contre le Cardinal de *Richelieu* , *Montmorenci* n'écoula que sa générosité & sa noblesse d'âme si connue , pour s'intéresser au sort du Cardinal , dont le crédit sembloit être voisin de sa chute. Le Roi mourant lais-

soit voir à son Ministre un affreux avenir. » En sortant de la chambre du Roi,
 » le Duc fut chez le Cardinal, qu'il
 » trouva seul, couché sur un lit & fon-
 » dant en larmes : ces circonstances ne
 » doivent point surprendre ; *Richelieu*
 » si fier, si audacieux dans la prospé-
 » rité, se laissoit aisément abattre par
 » le sentiment de l'infortune ; *Montmo-*
 » *renci* lui offrit sa personne, son Gou-
 » vernement, & tout ce qui dépendoit
 » de lui pour le soustraire à la fureur de
 » ses ennemis ». Le Duc lui rendit donc
 tous les services dont sa place de Gou-
 verneur du Languedoc étoit susceptible.
 Les allarmes du Cardinal s'étoient dissi-
 pées. Le Roi après avoir longtems ba-
 lancé avoit préféré son Ministre à sa
 mère. Il avoit pour ennemis tous les
 Grands & le Peuple accablé d'impôts.
 Que de philosophie, Monsieur, vous
 trouverez dans cette réflexion de M.
Déformeaux ! » Le sort de ce Ministre,
 » gouvernant son Maître & l'Etat triom-
 » phant des plus puissans ennemis, ne
 » doit point être envié ; il étoit le plus
 » malheureux de tous les hommes, puis-
 » qu'il étoit celui qui inspiroit & ressen-
 » toit le plus de haine ».

. Nous approchons de la terrible cataf-

trophe qui va nous ravir le malheureux *Montmorenci*. Accablé de chagrin & d'inquiétudes, il ne témoignoit plus la même docilité & les mêmes égards pour le Cardinal. Les mécontents dressent toutes les batteries, tendent tous les pièges pour entraîner *Montmorenci* dans leur parti; on lui présente l'idée de venger la famille Royale, & de rendre le calme à l'Etat agité par de funestes divisions. Il embrasse cette image qui flatoit sa vanité. La Duchesse son épouse même, employa tout ce que l'art & la tendresse fournissoient d'armes à une femme aimable pour le séduire. Enfin elle l'emporte. Il lui dit : *eh bien, Madame, vous le vous le voulez, j'y souscris pour vous plaire; mais souvenez-vous qu'il m'en coutera la vie.* Elle repliqua. *N'en parlons plus,* ajouta-t-il, *la chose est résolue; je ne serai pas le dernier à m'en repentir.* Il se livre tout entier à Monsieur, dont l'inexpérience & la foiblesse ont fait le malheur de tous ceux qui s'attachèrent à lui. Bataille où *Montmorenci* est fait prisonnier. Il avoit été lâchement abandonné par ses troupes; on peut même accuser, Monsieur, d'ingratitude; il ceda à la bassesse & à la

jalouſie de ſes indignes favoris qui firent mourir dans ſon cœur l'envie qu'il avoit conçue peut-être de retirer le Duc des mains du Vainqueur.

C'eſt ici, Monsieur, que l'Histoire prend le ton de la Tragédie la plus touchante, & que M. Désormeaux a répandu tout le feu du ſentiment le plus viſ. Il n'eſt plus poſſible d'achever cette vie infortunée ſans verſer des larmes. A chaque ligne on ſe ſent plus déchiré. Monsieur ſigne un Traité, & il ſemble que la grace du Duc de *Montmorenci*, qui devoit être un des principaux objets du Prince, entra peu dans cette eſpèce de réconciliation avec le Roi & ſon Miniſtre. Toute la Cour ſe jeta en larmes aux pieds du Monarque. Jamais, pour emprunter la belle image de *Stace*, on n'avoit plus déployé la Majesté des douleurs. Le Roi auſſi dur, oſons dire auſſi barbare que ſon Miniſtre, oppoſa un cœur de fer à tous ces aſſauts ; il mit de la grandeur d'âme à ſe montrer inébranlable, comme ſi la clémence n'étoit pas le plus bel appanage des Rois, & que la douceur de pardonner ne fût pas un de leurs premiers plaiſirs. Liſez, Monsieur, tous ces détails douloureux dans l'Historien : on diroit qu'il eſt dans la

116 MERCURE DE FRANCE.

prison avec son Héros, qu'il marche avec lui au supplice pour le consoler, pour recueillir les larmes de l'humanité, pour nous offrir toute l'âme d'un grand homme, plus malheureux encore que coupable. Qu'il le rend intéressant! Qu'il fait oublier la faute de *Montmorenci*, & en même tems qu'il fait haïr l'inéxorable, le cruel *Richelieu*! Que l'on aime à pleurer avec l'épouse infortunée du mort: *O mon Dieu*, disoit - elle, en versant des torrens de larmes, *je n'aime que lui dans le monde, & vous me l'avez enlevé fin que je n'aime que vous!*

Si tous les Historiens, Monsieur, avoient sçu, comme M. Déformeaux, prêter une âme à la vérité, elle n'auroit pas vu souvent le Roman lui être préféré. C'est avoir beaucoup de talent que d'intéresser sans fiction, & de faire répandre des larmes sans altérer le vrai, la bête de tous les bons écrits, & surtout du genre historique.



LETTRE de M. BERNIERE, Contrôleur des Ponts & Chaussées & de la Société Royale des Science & Arts de METZ, à M. DE LA PLACE.

P LUS un Ouvrage, Monsieur, est intéressant par son objet, plus il mérite d'être annoncé. C'est à ceux de cette nature que vous donnez toujours la préférence, & je pense entrer dans vos vues en vous adressant cette Lettre sur un Ouvrage qui ne fait que paroître, & dont j'ai reçu un Exemplaire depuis très-peu de jours.

Cet Ouvrage est intitulé, *Essai sur la qualité des Monnoies étrangères & sur leurs différens rapports avec les Monnoies de France, suivi de tables qui indiquent la valeur intrinsèque des Monnoies étrangères, courantes & anciennes, contenues dans le Médailler Monétaire du Roi, & essayées à Paris; par M. Macé de Richebourg, à Paris, de l'Imprimerie Royale, 1764.*

Vous voyez, Monsieur, par ce Titre, de quelle importance doit être cet Ouvrage. L'Auteur s'est proposé d'y

118 MERCURE DE FRANCE.

démontrer que toutes les Monnoies de l'Univers peuvent être réduites à une même valeur comme certaine, fixe & invariable, sans porter aucune atteinte aux Loix reçues pour la fabrication des Monnoies chez toutes les Nations: il donne des moyens clairs pour y parvenir, & son projet paroît si simple & si aisé dans l'exécution, qu'il fera dire qu'il est surprenant que personne, avant l'Auteur, n'y ait pensé comme lui.

Il distingue dans les Monnoies en général deux valeurs, sçavoir, la valeur intrinsèque & la valeur numéraire. La première, dit-il, est invariable, l'autre, au contraire, varie ou peut varier sans cesse, suivant les temps, les circonstances & les vues qui font agir les Souverains. L'une tient physiquement, essentiellement aux métaux, & ne fait qu'une même chose avec eux; c'est l'or & l'argent purs & sans alliage: cette valeur n'est point soumise au pouvoir des Souverains; elle est, par conséquent, la même dans le Monde entier. En effet, un marc d'or pur reçu en France, en Angleterre, en Espagne, en Italie, enfin en quelqu'autre lieu & en quelque temps que ce soit, est toujours un marc d'or pur, une même ri-

chesse, a une seule & même valeur.

L'autre est différente dans chaque Etat, dans chaque Nation, & n'a rien de constant ni de réel ; il dépend absolument des Princes de l'augmenter ou de la diminuer.

La valeur intrinsèque de la monnoie est donc la seule valeur vraie & constante ; aussi est-ce la seule que les Nations considèrent dans leurs échanges & dans leurs changes. Ce que l'Auteur dit à cet égard, est de la plus grande vérité, & mérite d'être vû dans l'ouvrage même.

De là, l'Auteur tire cette conséquence naturelle, que si les Nations s'accordoient aussi pour ne fabriquer leurs Monnoies qu'au même poids & au même titre, quoique avec des empreintes & des dénominations qui leur fussent particulières à chacune ; le commerce deviendroit infiniment plus aisé & plus sûr entr'elles : ce compte des changes & échanges seroit de la plus grande simplicité, & personne n'ayant plus à craindre d'être trompé, on verroit naître entre ces Peuples Commerçans, cette confiance & cette intimité si desirable & également avantageuse aux uns & aux autres.

L'Auteur démontre avec la plus gran-

170 MERCURE DE FRANCE.

de évidence les avantages qui résulteroient de cet accord entre les Nations : il sent cependant toute la difficulté qu'il y auroit à ramener les hommes à la même façon de penser & d'opérer ; mais il propose un moyen simple de se procurer les mêmes avantages , en apposant sur les Monnoies un caractère qui annonçât le titre auquel elles seroient fabriquées.

L'Analyse rendroit trop imparfaitement ce que *M. de Richebourg* expose avec autant de netteté que de précision ; ces principes sont puisés dans la Nature , & portent avec eux un caractère de vérité , qui ne laisse aucun doute à l'esprit. Ce projet qu'il propose est simple , facile à exécuter , & sans dépense : les avantages qui doivent en résulter méritent toute l'attention des Souverains & des Peuples ; il y a même tout lieu de présumer que le Ministère éclairé sous les yeux duquel cet Ouvrage a été composé , n'en a ordonné l'impression que pour disposer nos voisins à suivre l'exemple que la France leur donnera sans doute bientôt , en faisant graver sur ses Monnoies ce signe du titre auquel elles sont fabriquées.

L'Auteur qui ne donne présentement que les rapports des Monnoies d'Espagne ,

gne, de Portugal, d'Angleterre & de Hollande avec les nôtres, promet de donner à l'avenir les mêmes rapports des Monnoies de tous les autres Pays commerçans, si la méthode qu'il a adoptée est reconnue la meilleure. En attendant que le Public ait prononcé, je crois qu'il peut se flatter de voir approuver ses vues, ses calculs, son travail; on ne peut que louer un Citoyen qui s'occupe d'objets aussi utiles.

On peut dire aussi qu'il a réduit en pratique les choses dont il a donné la théorie, en joignant à l'Ouvrage dont il s'agit des tables de toutes les espèces étrangères, courantes & anciennes, contenues dans le Médailler monétaire du Roi. Toutes ces espèces dont on annonce le poids & le titre y sont réduites à leur valeur intrinsèque. En jettant un coup d'œil sur ces tables, on verra avec quelle facilité on peut comparer les Monnoies des différentes Nations.

Cet Ouvrage intéresse également les Négocians, les Banquiers, les Personnes qui font le commerce des Matières d'or & d'argent, les Fabricateurs des Monnoies, &c; & l'homme d'état y trouvera les connoissances dont il a besoin pour se garantir des surprises

dans les traités de Commerce, & dans tous ceux où il s'agira de quelque intérêt pécuniaire entre les Puissances.

Enfin l'Auteur soumet son travail & son projet au jugement des Personnes éclairées, & les prie de l'aider de leurs conseils avec une modestie qui lui fait honneur.

J'ai pensé, Monsieur, qu'un Ouvrage de cette nature ne pouvoit être trop tôt connu; c'est le motif qui m'engage à vous en adresser le présent Extrait; c'est aussi une occasion très-agréable pour moi de donner publiquement à l'Auteur les Eloges que me dicte une ancienne & sincère amitié, & que justifie le mérite de son Ouvrage & de ses vûes.

J'ai l'honneur d'être, &c.

BERNIERE.

Nota. Cet Ouvrage se débite à Paris, chez Panckoucke, à côté de la Comédie Française.

Despilly, rue Saint Jacques.

Tabary, au troisième Pilier de la grande Salle du Palais.

Et chez l'Auteur, rue des Prouvaires, la première Porte cochère à gauche en entrant par la rue Saint Honoré.

Ce 26 Aout 1764.

LETTRE de M. le FEVRE, Prêtre
de la Doctrine Chrétienne, à
l'Auteur du Mercure.

LA Lettre qui vous a été adressée Monsieur, & que j'ai lue dans votre second Mercure du mois de Juillet dernier, n'est point exacte sur mon Mémoire, concernant L'ORDRE DU SAINT-ESPRIT DE NAPLES. Si M. de la *Dixmerie*, Auteur de cette Lettre, s'étoit donné la peine de lire entièrement ce petit Ouvrage, il se feroit convaincu que je ne me suis point contenté de dire que *l'Ordre du Saint-Esprit institué en France par Henri III, a été renouvelé d'après celui de Naples.* Car, quoique je n'aie pas eu pour objet de parler de notre *Ordre du Saint-Esprit*, j'ai cependant dit, à quel sujet *Henri III* l'avoit institué. J'ai même rapporté les motifs apparens & secrets qui ont engagé ce Roi à l'établir, & la véritable date de son institution. M. de la *Dixmerie* n'a donc pas raison, Monsieur, de marquer dans sa lettre, qu'il n'a trouvé dans ma petite Brochure aucune anecdote sur notre *Ordre du Saint-*

124 MERCURE DE FRANCE.

Esprit, excepté celle où je dis qu'il a été renouvelé d'après celui de Naples.

J'ai pu ignorer ce qu'il ajoute à sa Lettre, que M. de Saint-Foix a fait imprimer en 1758 un petit Ouvrage concernant notre Ordre du S. Esprit, puisque M. de Saint-Foix n'en a débité qu'un fort petit nombre d'exemplaires. N'en ayant pu avoir communication, je ne puis juger si ses notes & anecdotes sur l'Ordre de Naples sont à-peu-près les mêmes que les miennes. Mais il est très-constant que ces Statuts ne sçauroient être présentés dans cet Ouvrage comme dans le mien, puisque l'Original n'a point été connu par M. de Saint-Foix, & que les Copies qui sont dans quelques Auteurs, sont imparfaites. C'est ce que j'ai prouvé, en marquant les Variantes du Texte du P. de Montfaucon qui a le plus approché de l'Original.

Quant à ce que M. de la Dixmerie prétend dans sa Lettre d'après M. de Saint-Foix, sur la question, si notre Ordre du Saint-Esprit a été renouvelé d'après celui de Naples ? J'ai rapporté quelques articles des deux Statuts qui en font voir l'exacte comparaison, & j'ai prouvé que les deux Rois avoient eu les mêmes motifs pour instituer leurs

SEPTEMBRE. 1764. 125
Ordres, & leur donner le même titre.
Ainsi je crois devoir persister dans mon
sentiment, malgré l'opinion de M. de
la *Dixmerie*.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LEFEBVRE,

*AVIS sur la DIPLOMATIQUE-
PRATIQUE, proposée par souscrip-
tion à la fin de l'année dernière, &
dont le Prospectus a été imprimé ou
annoncé dans plusieurs Ouvrages pé-
riodiques. Par M. LE MOINE, Ar-
chitecte de l'Eglise de Toul, de l'A-
cadémie Royale de METZ. 2 vol. in-
4°. avec gravures.*

LE Public ayant bien voulu faire ac-
cueil à cet Ouvrage, nécessaire à tous
ceux qui desirent arranger, ou main-
tenir en bon ordre leurs Archives,
l'Auteur a envoyé son manuscrit à Pa-
ris pour obtenir l'approbation & le pri-
vilège. Il n'attend que le retour des
premiers cahiers pour commencer l'im-
pression. Les gravures du Dictionnaire
des Abréviations sont déjà commen-
cées; & l'on fera son possible pour

F iij

126 MERCURE DE FRANCE.

distribuer l'ouvrage dans le cours de Janvier prochain.

On pourra encore souscrire jusqu'au premier Décembre prochain, temps auquel la liste des souscriptions sera imprimée, & passé ce temps, le volume se vendra 15 liv. au lieu de 9 liv.

L'Auteur renouvelle ici sa promesse portée au *Prospectus*, que dans le cas d'une seconde édition, il n'ajoutera rien que par supplément, lequel sera donné *gratis* aux Souscripteurs.

Plusieurs personnes ayant désiré qu'il y eût dans cet Ouvrage des sceaux des grandes Maisons & de l'ancienne Noblesse; l'Auteur avertit que tous ceux qui désireront faire graver leurs sceaux, pourront envoyer une copie bien destinée au sieur *Dorvazzy*, Graveur & Imprimeur en Taille-douce, à Nancy, (ou les pièces originales à l'Auteur à Toul, qui en rendra bon compte;) auquel sieur *Dorvazzy* on fera passer en même-tems 6 liv. pour la gravure, le papier, & le tirage de chaque sceau. On y trouvera un double avantage: le Public, de voir sous les yeux des exemples de principes avancés sur la figillation; & les Particuliers de configner dans un dépôt répandu, la copie

SEPTEMBRE. 1764. 127
des plus anciens sceaux, qui déperissent
tous les jours par vétusté.

LE MOINE.

Toul, le 26 Juillet. 1764.

AVIS AU PUBLIC.

LA belle édition du *VIRGILE*,
D'ANNIBAL CARO, 2 vol. in-8°.
avec figures, que nous annonçames
dans le premier volume du *Mercur* de
Juillet dernier, se vend maintenant chez
Delormel, rue du Foin, à l'Image Sainte
Génévieve.



Fin

Mélanges intéressans & curieux, ou Abrégé d'Histoire Naturelle, Morale, Civile & politique de l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, & des Terres polaires. Par M. R. D. S *. Tomes 3^e, 4^e & 5^e. A Paris, chez DE HANSY, Libraire, Pont au Change; MUSIER fils, Quai des Augustins; PANCROUCKE, rue & à côté de la Comédie Française. Prix, 10 livres, les cinq vol. in-12. brochés.*

EXTRAIT DU III^e. VOLUME.

L'AUTEUR de cet important Ouvrage a eu pour objet de donner une bonne description des Pays connus par les voyages. Pour remplir ce dessein, il fait parcourir à ses Lecteurs les cinq zones qui partagent les globes terrestres, & qui, comme l'on sçait, font les deux zones froides, les deux zones tempérées & la zone torride qui occupe le milieu entre ces deux dernières. Dans les deux premiers volumes, dont nous avons parlé, lorsqu'ils ont paru, M. de S..

SEPTEMBRE. 1764. 129

a fait l'Histoire des contrées qui se trouvent sous la *zone froide Septentrionale*, & nous pouvons assurer que la manière dont il a rempli cette tâche, en faisoit desirer la suite avec empressement. La publication en a été suspendue pendant quelque temps par la mort du sieur *Durand*, Libraire, qui avoit acquis le Manuscrit; mais l'Auteur dédommage le Public de ce retard, en donnant tout à la fois trois volumes de cette continuation, au lieu de deux qu'il avoit promis d'abord. Jettons les yeux sur le 3^e volume, qui nous présente les pays renfermés dans la *zone tempérée en deçà de l'Equateur*.

» Des Peuples sauvages & misérables,
» dit l'Auteur, des Déserts stériles & af-
» freux, des montagnes couvertes éter-
» nellement de glace & de neige; c'est ce
» que l'on a vu dans les terres, dont les
» premiers volumes présentoient la des-
» cription. Ici les objets commencent à
» devenir moins désagréables. Si en en-
» trant dans cette zone tempérée, on
» apperçoit encore des pays & des habi-
» tans peu différens de ceux des terres po-
» laires, qu'on jette les yeux dans le
» lointain, on sera bientôt plus satisfait.
» A chaque pas, le tableau s'embellira,

F v.

» la perspective deviendra plus riante &
 » plus gracieuse. «

La *Siberie* qui s'offre d'abord dans ce troisième volume, justifie en partie ce que l'Auteur vient d'avancer. Dans plusieurs cantons de cette immense contrée, la vieille nature se montre encore toute nue, toute brute & toute sauvage; mais dans plusieurs autres, elle paroît rajeunie & embellie par les mains industrieuses de l'Art & du génie. » On ne peut, » dit M. de S. . . . porter ses regards sur » la Sibérie, sans être ravi d'admira- » tion. Quel plus bel effort peut-il y avoir » du génie humain ! Par quel endroit » pourroit-il se rapprocher davantage » de la Divinité, si ce n'est par cette faculté de créer, dont on voit ici l'exemple le plus frappant ! Des déserts changés en villes peuplées; des loix imposées à des Sauvages indépendans; les Arts & l'Industrie florissans dans des lieux jadis barbares & incultes; l'ordre, la discipline, l'abondance établis où ne régnoient autrefois que la confusion, l'anarchie & la stérilité la plus triste. Tel est l'ouvrage des Russes; » (ou plutôt de *Pierre-le-Grand*). En » 1583, lors de la conquête de la *Siberie*, il n'existoit que deux villes. On

en compte aujourd'hui plus de cinquante, sans parler de trois mille *Stabodes*, Forts ou Villages répandus, çà & là dans cette nouvelle Terre.

La *Sibérie* a environ quinze cens lieues de l'Orient à l'Occident, & quatre cens cinquante lieues du Sud au Nord. Ce pais est arrosé dans plusieurs de ses Provinces, par un grand nombre de lacs, de fleuves, de rivières, de ruisseaux & de sources. La longueur du lac *Baikal* est d'environ cent lieues, & sa largeur de vingt-cinq. Ce lac est par-tout très-profond & navigable. Son eau est douce, blanche & très-claire. Il renferme des poissons de toute espèce, & en grande quantité. Dans la Province d'*Irkuftkoy*, est un lac d'eau salée, dont le circuit est à-peu-près de trois lieues; le sel y est en si grande abondance, qu'on voit en été se former sur l'eau des cristaux transparens formés par l'assemblage d'un grand nombre de particules salines. Ces concrétions s'étant insensiblement grossies, sont ensuite entraînées au fond par leur propre poids.

On rapporte, dit M. *Gmelin*, (*Flora Sibirica*) que plusieurs Lacs, dans le district de *Tobolsk*, étoient très-poissonneux il y a quarante ans; aujourd'hui

132 MERCURE DE FRANCE.

d'hui ils sont salés, & le poisson y a péri. Les habitans de ces contrées, ajoute le même Ecrivain, s'accordent tous à dire que des Lacs, anciennement très-considérables, se sont séchés peu-à-peu, tandis qu'il s'en est formé d'autres en des endroits où l'on voyoit auparavant des plaines très-sèches. La manière dont les peuplades de poissons sont arrivées dans ces Lacs nouvellement formés, ne paroît point du tout difficile à concevoir aux habitans; ils disent que les canards, les plongeurs & autres oiseaux aquatiques, ont pu apporter les premiers œufs de ces poissons, qui se sont multipliés insensiblement.

Parmi les fleuves de Sibérie, on distingue l'*Oby* & le *Jenisei*. Le premier mérite d'être considéré par sa profondeur, sa largeur, & par la majesté de son cours. Après avoir parcouru, en serpentant, un espace de plus de cinq cents lieues, il va se rendre à la Mer glaciale. Le *Jenisei* n'est guère moins considérable; il coule, presque en droite ligne, depuis le 50° degré de latitude, jusqu'au 70° sous lequel il se jette aussi dans la Mer glaciale.

La Sibérie, dans son étendue immense, ne peut manquer de posséder un grand.

nombre de productions des trois regnes de la Nature ; mais M. de S... fidèle à remplir le titre de son Ouvrage , ne s'y arrête qu'autant qu'elles sont intéressantes & curieuses. Nous, avons lu , sur-tout avec plaisir , l'article de l'*Ivoire fossile* ou *Dents de Mamout*. L'Auteur, peu satisfait des explications qu'on a données sur l'origine de cet ivoire , propose une idée qui lui est propre , & qui prouve qu'il n'épargne point le travail & les recherches pour éclaircir les matières dont il rend compte. C'est dans l'Ouvrage même qu'il faut lire ces détails. Après avoir considéré la Sibérie , en Géographe & en Naturaliste , M. de S... l'envisage en Historien & en Politique, suivant la méthode qu'il a adoptée dans tout le cours de son Ouvrage. Ainsi après l'histoire de la conquête de cette contrée , il passe à la description du Gouvernement , des mœurs & de la Religion des différens Peuples qu'on y voit aujourd'hui ; sçavoir , les Russes , les Tartares Mahométans & les Tartares Payens. Nous allons dire quelque chose des mœurs de ces derniers. La plus considérable peuplade des Tartares Payens est celle des *Ostiakes* , chez lesquels l'agriculture est inconnue , & qui ne

134 MERCURE DE FRANCE.

vivent que de chasse & de pêche. Ils mangent toujours le poisson sans sel, sans pain, & ne boivent ordinairement que de l'eau; mais ils paroissent faire un cas particulier du sang chaud, de quelque animal que ce soit; un morceau de poisson sec, trempé dans de l'huile de Baleine, ou même un grand verre de cette huile est encore pour eux un régal exquis.

Quelques - uns entretiennent des *Rhennes*, qui servent à tirer leurs traîneaux; mais le plus grand nombre élève, à cet effet, des chiens de la taille de ceux qu'on employe ici pour le combat du Taureau. Amoins de l'avoir vu, dit *M. Muller*, on auroit peine à croire avec quelle force & quelle vitesse ces chiens tirent les traîneaux. Dès qu'ils sont en marche ils ne cessent de hurler & d'aboyer, que lorsqu'ils ont atteint le premier relai. Si la traite est plus forte qu'à l'ordinaire, ils se couchent d'eux-mêmes devant le traîneau & se reposent un instant; on leur donne un peu de poisson, & après ces rafraîchissemens ils reprennent leur train jusqu'au premier relai. Dans toute la partie Septentrionale de la Sibirie, on ne se sert pas d'autres voitures que que de ces traîneaux; il y a des postes

Aux Chiens , établies , qui ont leurs relais réglés de distance en distance , comme les postes d'Europe. Plus un voyageur est pressé , plus on augmente le nombre des chiens ; en sorte qu'on en attèle quelquefois jusqu'à douze sur un seul traîneau. L'amour domine dans ces contrées, tout autant qu'ailleurs. Les hommes ne peuvent se persuader que ce soit assez d'une seule femme , & ils en prennent autant qu'ils en peuvent entretenir. Passé quarante ans , ils les regardent comme vieilles ; mais elles ne sont pas renvoyées ; on les garde pour avoir soin du ménage , & l'époux en prend une jeune pour lui servir de compagne. La parenté ne met aucun obstacle à ces mariages. A l'exception qu'un fils ne s'unit pas à sa mere , (peut-être parce que les mères sont déjà vieilles lorsque leurs enfans sont nubiles , on voit des pères prendre leurs filles pour femmes , des frères épouser leurs sœurs , &c. Un plaisir commun aux deux sexes , c'est de fumer du tabac. Rien ne paroît être plus gracieux à leur goût ; apparemment , dit l'Auteur , parce que leur méthode est très-différente de celle des autres Nations. Ils mettent d'abord un peu d'eau dans

136 MERCURE DE FRANCE.

leur bouche, & avalent le plus qu'ils peuvent de fumée avec cette eau. Cette opération les enivre, au point que souvent ils en font les victimes. Les uns se trouvent suffoqués & privés de respiration par l'abondance de la fumée; d'autres se trouvant sur le bord d'une rivière ou près du feu, se noyent ou se brûlent.

Rien n'égalé le mépris que ces hommes grossiers témoignent pour la mort: ni les remèdes propres à l'éloigner, ni les moyens pour la prévenir; rien n'est employé ni recherché. Leur survient-il un ulcère au visage, ou à quelque autre partie du corps? ils n'y font pas la moindre attention. Ils voyent cette espièce de gangrène gagner, petit à petit, toutes les autres parties, & leurs membres pourris se séparer de leur corps, les uns après les autres, sans se plaindre & avec une résignation apathique, qui se rencontre à peine dans les animaux les plus stupides.

Plusieurs Ecrivains ont parlé d'une race d'*hommes bigarés* ou *tigrés*, qu'on voit en Sibirie, particulièrement proche la ville de *Crasnoyar*. M. de *Stral-kenberg* rapporte en avoir vu un, dont la tête & le corps étoient marquetés de

SEPTEMBRE. 1764. 137

taches blanches comme de la neige, parfaitement rondes, & de la largeur d'une pièce de vingt-quatre sols; d'autres dont les taches étoient irrégulières & allongées, comme on en voit aux chiens & aux chevaux; il dit même en avoir rencontré un, qui avoit la moitié de la tête blanche comme de la neige, & l'autre extrêmement noire. M. de S. . . . compare les relations & les sentimens, & il résulte de cette critique que M. *Gmelin* a rencontré juste, en disant que ces hommes ne forment point une race particulière, que ces bigarrures ne sont point naturelles, & qu'elles ne sont que des suites de maladies causées par le mauvais régime.

Nous ne suivrons point l'Auteur dans les autres contrées qui remplissent le reste de ce volume. Nous ne nous étendrons pas non plus sur les notes qu'il a mises au bas des pages pour rendre son texte plus clair & plus concis; il nous suffira de dire qu'elles sont remplies d'une érudition aussi agréable qu'elle est abondante, d'une critique aussi honnête que judicieuse. M. de S. . . . a lû non-seulement les voyageurs, mais les Historiens, les politiques, les naturalistes, les physiciens; il a sçu faire de toutes

138 MERCURE DE FRANCE.

les connoissances qu'il y a puisées, l'ouvrage le plus heureux & le plus satisfaisant. Il nous reste à parler dans quel qu'un des Journaux suivans, des quatrième & cinquième volumes, qui traitent des pays renfermés dans le vaste Empire de la Chine.

ANNONCES DE LIVRES.

SUR le sort de la Poësie en ce siècle Philosophe ; par M. Chabanon, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres ; avec cette Epigraphe : *Quid placet aut odio est quod non mutabile credas.* Horat. Epist. 1. Lib. 2. A Paris, chez Jorry, rue & vis-à-vis la Comédie Française, au grand Monarque & aux Cigognes. 1764 ; avec approbation. Brochure in-8°.

Cette Brochure contient trois ouvrages de genres différens. Le premier est un écrit en vers, qui a concouru cette année pour le prix de l'Académie Française, & qu'elle a jugée digne d'un *Accessit*. L'Auteur y traite du *sort de la Poësie*. Nous aurons occasion d'en citer plusieurs morceaux, lorsque nous rendrons compte des différens Ouvra-

SEPTEMBRE. 1764. 139

ges qui ont concouru cette année pour le prix de l'Académie. Le second écrit contenu dans ce recueil est une dissertation sur *Homère* considéré comme Poète tragique, lue à l'Assemblée publique de l'Académie des Belles-Lettres, le 15 Avril 1760. Ce morceau est suivi d'une Tragédie en un Acte, intitulée, *Priam au Camp d'Achille*.

ÉPIÏTRE à l'Auteur des *Grâces*, chez *Jorry*, rue & vis-à-vis de la Comédie Française, feuille in-8°. petit format.

C'est une petite Pièce anonyme, d'environ cent-cinquante vers, faite à la louangé de l'Auteur de la cette Comédie, & des Actrices qui y jouent. Voici en particulier ce qu'on dit de Mlle *Luzzi* qui fait le rôle de l'*Amour*.

Luzzi, ton front ingénieux
Nous peint bien ton aimable Maître.
Comme lui tu ris de nos feux,
Et comme lui tu les fais naître.
Oui, tes yeux par lui-même instruits
Feront tout le mal qu'il peut faire;
Tu sçais exprimer sa colère,
Sa cruauté, son doux souris;
Et plus que lui sûre de plaire,

140 MERCURE DE FRANCE.

Tu joins le père de la Mère
Aux dehors séduisans du Fils.

Nous ajouterons encore les vers suivans, faits pour les Actrices qui représentent les trois Grâces.

Aglai, Cyane, Euphrosine,
Montez au rang qu'on vous destine!
O vous, qui les représentez,
L'Amour vous a remis ses armes,
Et vous partage tous les charmes
De celles que vous imitez.
Sans nommer quelle est la plus belle,
Chacun entre vous balançant,
Confond en vous applaudissant,
Le personnage & le modèle.

Ces vers nous ont paru ingénieux
& faciles.

MÉMOIRE pour les Abbés, Prieurs
& Religieux des Abbayes de S. Vincent du Mans, de S. Martin de Seès, de S. Sulpice de Bourges, de S. Alire de Clermont, & de S. Augustin de Limoges. A Paris, de l'Imprimerie de Lambert, rue & à côté de la Comédie Française; 1764; un vol. in-4°. de 600 pages.

SEPTEMBRE. 1764. 141

La grande affaire qui fait l'objet de ce Mémoire, se plaide actuellement au Parlement de Paris. Il est probable que le Public en apprendra l'événement, avant que le Mercure paroisse.

PLAIDOYERS & Mémoires contenant des questions intéressantes, tant en matières civiles, canoniques & criminelles, que de police & de commerce, avec les jugemens & leurs motifs sommaires, & plusieurs discours sur différentes matières, soit de Droit public, soit d'Histoire; par M. *Mannory*, ancien Avocat en Parlement; A Paris, chez *Claude Hérisant*, Imprimeur-Libraire, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or, 1764; avec approbation & privilège du Roi; les Tomes X & XI.

Nous avons annoncé les précédens volumes de cet important recueil, à mesure qu'ils sortoient de dessous presse. Le Public les a reçus avec avidité, & témoigne le plus vif empressement d'en voir la suite. Les Tomes X & XI feront bientôt suivis du XII^e, car l'Auteur & le Libraire tiennent leur engagement avec la plus grande exactitude. La singularité des causes dont M. *Mannory* a été chargé, son éloquence noble, vive, quelquefois enjouée, toujours

142 MERCURE DE FRANCE.

persuasive, rend ces deux volumes aussi intéressans, aussi piquans que les IX premiers. Il semble que les événemens les plus rares soient venus s'offrir à cet Orateur célèbre pour attirer sur lui les regards du Public: mais c'est moins à la singularité des matières, qu'aux charmes victorieux de son éloquence, que M. *Mannory* est redevable de ses succès & de sa grande réputation.

LA Géographie, ou description générale du Royaume de France divisé en ses Généralités; contenant toutes les Provinces, Villes, Bourgs & Villages de ce Royaume, la distance de Paris aux Villes principales, & celles des Villages aux Villes dont ils dépendent; ce que chaque Généralité a payé au Roi en 1749; le rapport annuel de chaque Archevêché, Evêché & Abbaye, & leur taxe en Cour de Rome, le nombre des feux que contiennent les Villes, Bourgs & Villages, avec des anecdotes curieuses, tirées des annales de chaque endroit; le cours des rivières, les routes & grands chemins; les Carosses, Coches d'eau & autres Voitures publiques; les curiosités d'histoire

SEPTEMBRE. 1764. 143
naturelle qui se trouvent dans chaque
Généralité; enfin les foires des Villes,
Bourgs & Villages; le tout enrichi
d'une collection choisie d'un nombre
considérable de Cartes copiées d'après
les originaux; avec les plans de toutes
les Villes de Guerre & du Chef-lieu
de toutes les Généralités, & une petite
Carte topographique des environs de
ces Villes. Par M. *Dumoulin*, Officier
réformé. Tome II, qui contient la
Généralité de Rouen. Le prix est de
six livres broché. A *Paris*, chez le
Clerc, quai des Augustins, 1764; avec
privilege du Roi. in-8°.

La longueur de ce titre nous dispense
d'entrer dans aucun détail; il dit tout ce
qu'il est nécessaire de sçavoir touchant
cet Ouvrage, qui est en effet très-ins-
tructif, & qui se donne successivement
volume par volume,

DISSERTATION sur les tremble-
mens de terre & les éruptions de feu,
qui firent échouer le projet formé par
l'Empereur *Julien* de rebâtir le Temple
de Jérusalem, où l'on prouve l'action
immédiate de la Providence, & un mi-
racle proprement dit, pour maintenir
la vérité des prophéties contre l'attaque

144 MERCURE DE FRANCE.

réunie des Juifs & des Payens ; par M. *Warburton*, Orateur de l'honorable Société de l'Incolns-Inn, avec cette épigraphe : *& cadent in ore gladii, & captivi ducentur in omnes gentes ; & Jerusalem calcabitur à gentibus, donec impleantur tempora Nationum.* Luc. XXI. 24. A Paris, chez N. M. *Tilliard*, Libraire, quai des Augustins, à S. Benoît, 1764, avec approbation & privilège du Roi, deux volumes in-12.

M. l'Abbé *Mazeas* donna il y a dix ans une dissertation sur le même Sujet, & qui portoit le même titre. On ne dit pas si celle que nous annonçons est la même, ou en quoi elle diffère de la première : quoiqu'il en soit, nous croyons avec M. *de la Haye*, qui en a été le censeur, qu'on ne peut que sçavoir gré au Traducteur d'avoir rendu en notre langue, & mis dans un nouveau jour, les preuves d'un événement qui assure à notre religion un triomphe que l'incrédulité ne sçauroit désavouer.

Le même Libraire, *Tilliard*, quai des Augustins, à S. Benoît, vient de recevoir d'Italie la description des plus beaux édifices de Rome moderne, ou Recueil des plus belles vuës des principales Eglises, Places, Palais, Fontaines,

SEPTÉMBRE. 1764. 145
nes, &c, qui sont dans Rome, dessinées par *Jean Barbault*, Peintre, ancien Pensionnaire du Roi à Rome; gravées en XLIV grandes Planches, & plusieurs vignettes, par d'habiles Maîtres, avec la description historique de chaque édifice. A Rome, 1763, un volume *in-folio Atlantico*.

CODE militaire des Suisses, pour servir de suite à l'Histoire Militaire des Suisses au Service de la France, dédié à S. A. S. Monseigneur le Comte d'Eu, Colonel Général des Suisses & Grisons; par M. le Baron de *Zurlauben*, Chevalier de l'Ordre militaire de S. Louis, Brigadier ès Armées du Roi, Capitaine au Régiment des Gardes Suisses de Sa Majesté, & Associé-Correspondant Honoraire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. A Paris, chez *Vincent*, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin, à l'Ange, 1764; avec approbation & privilège du Roi, quatre volumes in-12.

Ce Code militaire est la continuation de l'Histoire des Suisses au Service de France, Ouvrage du même Auteur, qui se vend chez le même Libraire, & que le Public a jugé digne de sa curio-

G

146 MERCURE DE FRANCE.

fité. Non-seulement la Nation Helvétique est intéressée à la lecture de ces deux Ouvrages , mais il n'est pas possible de bien sçavoir l'Histoire de France , ni même celle de plusieurs autres Peuples de l'Europe , sans connoître l'Histoire & le Code militaire des Suisses. Il est peu de Gens de guerre qui ne trouvent dans ce dernier Ouvrage des instructions utiles. Dans un Livre de cette nature il y a une infinité de choses qui peuvent convenir à toutes les Troupes du Roi. Nous ne parlerons point des détails historiques qui doivent piquer la curiosité de tous les Lecteurs , & spécialement des Militaires , parce que tous y est relatif à leur profession.

TRAITÉ historique des Plantes qui croissent dans la Lorraine & les trois Evêchés , contenant leur description , leur figure , leur nom , l'endroit où elles croissent , leur culture , leur analyse & leurs propriétés , tant pour la Médecine , que pour les Arts & les Métiers ; par M^e P. J. Buchoz , Avocat au Parlement de Metz , Docteur en Philosophie & en Médecine , Aggrégé du Collège Royal des Médecins de Nancy ; à Nancy , chez F. Messin, Libraire ,

SEPTEMBRE. 1764. 147
rue de la Hache , 2 vol. in-8°. petit
format.

Nous avons annoncé cet Ouvrage lorsqu'on en publia le *Prospectus* , & lorsque le premier volume parut. On en donna le second tome l'année dernière ; & à mesure que les suivans sortiront de dessous presse , nous continuerons à en faire mention.

MÉMOIRES pour la Vie de Jesus-Christ , traduits du Latin de *Boudinius* de Furnes , avec des remarques par M. l'Abbé *Méry de la Conorgue* , Prêtre & Licencié en Théologie ; à Paris , chez *Rozet* , rue S. Severin , au coin de la rue Zacharie , à la Rose d'or , 1764 ; avec approbation. Un vol. in-12 , petit format.

Jean Boudinius , ou *Boudins* , né à Furnes , où il occupoit une Charge distinguée dans le seizième siècle , s'est servi de la connoissance des Langues , de la lecture des anciens Ecrivains , & d'une critique également sûre & mesurée , pour éclaircir des circonstances de la Vie de Jesus - Christ. Son dessein a été de faire remarquer l'harmonie admirable qui régné entre chaque fait de la vie du Sauveur , & le but que Dieu

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

s'est proposé dans les decrets éternels de sa Providence. Il fait voir, en un mot, que toutes les actions de Jesus-Christ, tous les événemens qui ont précédé ou suivi sa naissance, ne sont que l'accomplissement des desseins qu'il avoit formés en venant au monde.

LE même Libraire, le S^r Rozet, rue S. Severin, au coin de la rue Zacharie, a acquis des fonds des sieurs *Didot & Durand*, l'*Histoire Générale des Voyages* par M. l'Abbé Prévost, 17 volumes in-4^o. avec figures; il prie MM. les Souscripteurs de se présenter incessamment pour qu'on puisse leur tenir compte de leurs avances & leur délivrer les volumes qu'ils n'auroient pas encore reçus.

Le même Livre se vend aussi en 64 volumes in-12. chez le même Libraire qui le distribuera en corps complet ou en volumes séparés selon ceux dont on sera déjà pourvu.

NOUVEAU Dictionnaire portatif, ou Histoire abrégée de tous les hommes qui se sont fait un nom par des talens & des erreurs, par des vertus & des forfaits, depuis le commencement du Monde jusqu'à présent; Ouvrage

dans lequel on expose sans flatterie & sans amertume ce que les Ecrivains les plus impartiaux ont pensé sur le génie, le caractère & les mœurs des hommes célèbres dans tous les genres ; par une Société de Gens de Lettres ; avec cette Epigraphe : *Mihi Galba, Otho, Vitellius, nec beneficio, nec injuriâ cogniti. Tacit. Histor. Lib. I. §. 1.* Tome premier. A-D. A Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, Libraire ; 1764 ; in-8°. dont les pages ont deux colonnes, d'un caractère assez menu.

Le Titre de cet Ouvrage, dont on ne donne aujourd'hui que le *Prospectus*, fait voir dans quel goût il sera composé. L'objet de ceux qui y travaillent, est de rassembler tout ce que les Ecrivains & les Auteurs de tous les Dictionnaires historiques ont dit de plus intéressant sur chaque homme célèbre. Sur le *Prospectus* que nous allons copier, le Public connoîtra ce qu'il doit attendre du travail des Auteurs. » Le champ » est vaste, disent-ils, mais nous nous » sommes bornés à cueillir les fleurs & » les fruits, qui méritent d'être présentés » aux gens de goût ; à tracer en peu de

150 MERCURE DE FRANCE.

» mots, mais sans rien omettre d'essen-
» tiel, les Révolutions, les Conquêtes des
» Peuples, les changemens arrivés dans
» les mœurs & dans les Arts; à mêler au
» récit des grands événemens, des par-
» ticularités piquantes & des jugemens
» exacts, sur les Hommes qui en ont été
» le mobile. Tel est le plan que nous
» nous sommes proposé & que nous
» avons tâché de remplir.

Nous n'ignorons point qu'il a paru
» deux DICTIONNAIRES HISTORI-
» QUES PORTATIFS avant celui que
» nous osons publier. Le premier en
» deux volumes in-8°, n'est qu'un
» abrégé superficiel, dans lequel mille
» petits Ecrivains sont tirés de l'oubli,
» pour figurer à côté des grands Hom-
» mes, dont souvent ils occupent la
» place. Le second est la production de
» l'enthousiasme d'un homme de parti,
» qui s'est plus attaché à faire le Pa-
» negyrique de ses Partisans, & la Sa-
» tyre de ses adversaires, qu'à rendre
» son Ouvrage exact, impartial & Phi-
» losophique. C'est pour remédier au
» défaut de ces deux Ouvrages, que
» nous en avons entrepris un nouveau
» plus instructif que le premier, &
» moins partial que l'autre.

Les Eloges dont plusieurs Littéra-
 » teurs ont honoré nos Essais, l'em-
 » pressement qu'ils ont fait paroître pour
 » la publication de l'Ouvrage entier,
 » le goût de notre siècle pour les *Dic-*
 » *tionnaires*, nous assureroient les suf-
 » frages du Public, quand même nous
 » n'aurions pas tâché de les mériter par
 » notre zèle, nos recherches & notre
 » impartialité. Il nous a peu coûté d'être
 » justes; n'étant d'aucun parti ni d'au-
 » cun Corps, quel motif aurions-nous
 » de flatter ou de médire?

» Les Lecteurs qui ont été rebutés par
 » la sécheresse du petit *Dictionnaire* en
 » 2 vol. in 8^o, & par l'emporte-
 » ment & la cherté du *Dictionnaire*
 » *Critique* en 6 Tom. trouveront au-
 » tant & plus de matière dans notre Ou-
 » vrage en 4 vol. que dans celui-ci, &
 » ne déboursent guères plus que pour
 » l'autre. Chaque volume sera de 800
 » pages d'impression au moins, même
 » papier, même format, même carac-
 » tere que les Articles qui sont joints
 » à ce *Prospectus* pour servir de modèle.
 » Le zèle des Imprimeurs répondra à
 » celui des Auteurs. Ils ne donneront
 » aucune feuille au Public qu'après en
 » avoir tiré quatre épreuves, & un des

152 **MERCURE DE FRANCE.**
» Auteurs verra la quatrième.

LETTRE sur le meilleur moyen d'assurer le succès de l'éducation ; à *Paris*, de l'Imprimerie de *H. L. Guérin & L. F. Delatour* ; 1764 ; avec approbation & permission. **Brochure** in-12. de 90 pages.

Chaque Auteur qui écrit sur l'éducation, (& jamais on n'a tant écrit sur cette matière) pense avoir trouvé le meilleur moyen d'en assurer le succès. C'est au Public à assigner le prix ; & pour juger avec connoissance de cause , il doit lire la lettre que nous annonçons , & dans laquelle il trouvera quelques vues nouvelles.

LETTRES d'un jeune homme , avec cette Epigraphe : *O sentiment , sentiment , douce vie de l'âme ! Rousseau de Genève. A la Haye , 1765. Brochure* in-12. de 120 pages.

La plupart de ces **Lettres** avoient paru successivement dans quelques volumes du *Mercur* , & nous avons cru voir que le Public les lisoit avec plaisir. L'Auteur a pensé qu'il convenoit de les réunir en un corps d'Ouvrage , & d'en former une **Brochure** qui ne peut

SEPTEMBRE. 1764. 153
manquer d'être bien accueillie. On y
trouve de ce sentiment qui ne nuit point
à l'esprit, & que les gens de goût lui
préfèrent.

MÉMOIRE sur la Colonne de la
Halle aux Bleds, & sur le Cadran cy-
lindrique que l'on construit au haut de
cette Colonne ; par *A. G. Pingré*,
Chanoine Régulier & Bibliothécaire
de Ste Gèneviève, de l'Académie
Royale des Sciences, Astronome-Géo-
graphe de la Marine ; à Paris, chez
Barrois, Libraire, quai des Augustins,
1764 ; Brochure in-8°. de 44 pages.

Ce Mémoire est divisé en deux par-
ties ; la première présente un précis his-
torique de la construction de la Colonne
qui est à l'ancien Hôtel de Soissons,
& de ce qui peut y avoir rapport. Dans
la seconde l'Auteur expose ce qui re-
garde le cadran même qu'il a entre-
pris d'y tracer sur la proposition qui
lui en a été faite par le Bureau de la
Ville.

ABRÉGÉ du recueil des Actes,
Titres & Mémoires contenant les af-
faires du Clergé de France, ou Table
raisonnée en forme de précis, des ma-

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

tières contenues dans ce recueil , divisées en deux parties , dont la première plus considérable , renferme chaque matière de doctrine & de discipline ; les Questions , les Décisions , la Jurisprudence , & les différens Jugemens. La seconde , servant de nomenclature , rappelle les noms , & contient sommairement tout ce qui concerne 1°. Plusieurs Provinces du Royaume. 2°. Les différens Diocèses. 3°. Les Chapitres , les Abbayes , les Prieurés , les Chapelles , les Cures ou Paroisses , les Universités , les Colléges , les Hôpitaux , &c. 4°. Les Ordres Religieux & Militaires ; plusieurs Corps & Communautés Ecclésiastiques & Religieuses. 5°. Quelques Auteurs & autres Particuliers dont il est spécialement parlé dans les Mémoires. Ouvrage utile & nécessaire aux Jurisconsultes & aux Ecclésiastiques ; qui facilite l'usage du recueil des Mémoires du Clergé , & qui tient lieu des Mémoires même. Seconde édition revue , corrigée & considérablement augmentée de différens articles & d'extraits tirés des rapports de l'Agence , depuis 1720 , jusqu'à 1750 inclusivement. A Paris , chez Guillaume Desprez , Imprimeur ordinaire du Roi & du Clergé de France.

SEPTEMBRE. 1764. 155
ce, rue S. Jacques, au coin de la
rue des Noyers, 1764; avec privilège
du Roi. *in-folio*, dont le prix est de
36 liv. relié.

Pour se former une idée juste &
avantageuse de ce grand Ouvrage, il
faut en lire l'Avant-propos & la Préfa-
ce. Nous y renvoyons les Lecteurs qui
voudront être instruits plus en détail;
quoique le Titre seul du Livre en fasse
connoître le but, le plan & l'utilité.

FRAGMENT d'une Lettre sur la po-
lice des Grains; à Bruxelles, & se trouve
à Paris chez *Musier fils*, Libraire, quai
des Augustins; 1764. Brochure *in-12*.
de 36 pages.

L'objet de cette Lettre est de mon-
trer les avantages qui résultent de la li-
berté du commerce des grains soit au
dedans, soit au dehors du Royaume.

LETTRE de l'Auteur de la nouvelle
Méthode de cultiver la Vigne dans tout
le Royaume, à un Amateur d'Agri-
culture; à Paris, chez *Musier fils*, Li-
braire, quai des Augustins; 1764;
avec approbation & permission. Feuille
in-12.

L'Auteur de cette nouvelle Méthode

G vj

56 MERCURE DE FRANCE.

a essuyé des objections auxquelles il répond dans cette Lettre.

LES fidèles Tableaux de l'art d'écrire par colonnes de démonstrations, ouvrage très instructif par M. *Roylet*, Expert vérificateur des écritures, signatures authentiques, rue de la Poterie dans celle de la Verrerie, se vendent, ainsi que ses autres ouvrages chez la veuve *David*, au Saint-Esprit, Quai des Augustins, & *Regnard*, Imprimeur de l'Académie, grande Salle du Palais.

Cet ouvrage est d'un Auteur connu par ses cours de démonstrations publiques, & ses corrections gratuites qu'il continue les Jedis, 4 heures de relevée; tant sur son premier traité de l'Art d'écrire, que sur ce nouvel exercice de la plume. On passe à celui du calcul par une explication simple & intelligible de toutes les opérations de l'Arithmétique appliquée, tant à la finance & au commerce, qu'à la réduction des monnoyes étrangères en celle de France; avec une manière aisée de tenir les Livres tant en parties simples qu'en parties doubles.

EN rendant compte, dans un de nos

SEPTEMBRE. 1764. 157

*Mercur*es précédens , des Campagnes de M. de Gréqui , & du Roi de Prusse , qui se vendent chez *Merlin* , Libraire , rue du Mont S. Hilaire , nous avons oublié de dire que ce même Libraire débite aussi les campagnes de MM. de *Villars* , de *Cogni* , de *Marfan* & de *Noailles* : les gens de guèrre trouveront dans le recueil de ces ouvrages , une Bibliothèque militaire qui augmentera à mesure que le même Libraire mettra sous presse les campagnes des autres Généraux.

MÉMOIRE sur le tirage des bateaux par les bœufs ; Brochure in-12 , de 28 p.

Ce Mémoire est suivi de deux autres écrits , dont l'un de 16 pages , est intitulé avis sur le commerce des grains & de toutes autres denrées qu'on peut transporter par les rivières d'Aîne , d'Oise & de Seine ; l'autre a pour titre , position des relais de la Compagnie du tirage des bateaux par les bœufs , & prix auquel elle s'engage de les fournir toute l'année à ceux qui auront traité avec elle pour tous leurs voyages. Ces divers écrits se distribuent au Bureau de la Compagnie , & ne sont pas susceptibles d'analyse ; il faut les lire en entier : nous avons parlé amplement de la nouvelle Compagnie du tirage par les bœufs.

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

ACADEMIES.

*PRIX proposé par l'Académie Royale
des Sciences & Belles - Lettres de
PRUSSE , pour l'Année 1766.*

LE Prix de la Classe des Belles-Lettres
devoit être adjugé le 31 de Mai 1764. Il
concernoit la Question suivante :

*Quand est-ce que la puissance souve-
raine des Empereurs Grecs a totalement
cessé dans Rome ? Quel gouvernement
les Romains eurent-ils alors ? Et dans
quel tems la souveraineté des Papes fut-
elle établie ?*

La Dissertation qui avoit pour Devise
ces mots de Virgile ,

Pacatumque reges patriis virtutibus orbem.
a été couronnée ; & l'Auteur est M.
François Sabbathier , Professeur au Col-
lège de Châlons-sur-Marne.

La Classe de Mathématique propose
pour le Prix de l'année 1766 la Question
suivante :

SEPTEMBRE. 1764. 159

On demande *une explication de la manière dont l'eau est élevée par la Machine connue sous le nom de la Vis d'Archimède, & les moyens de porter cette Machine à un plus haut degré de perfection.*

Quoique cette Machine soit connue depuis très longtems, & employée avec un grand succès dans la pratique, la Théorie en est presque entièrement inconnue; & par conséquent cette recherche paroît d'une importance d'autant plus grande qu'on ne sçauroit douter que tant la Théorie que la Pratique n'en puissent retirer les plus grands avantages. On comprendra qu'en cas que les Principes connus de l'Hydraulique ne soyent pas suffisans pour approfondir cette matière, il faudra recourir à des expériences, qui étant jointes aux lumières de la Théorie, fourniront la route la plus sûre pour arriver au but proposé.

On invite les Sçavans de tout païs, excepté les Membres ordinaires de l'Académie, à travailler sur cette Question. Le Prix, qui consiste en une Médaille d'or du poids de cinquante Ducats, sera donné à celui qui, au jugement de l'Académie aura le mieux réüssi. Les Pièces, écrites d'un caractère lisible, seront

160 MERCURE DE FRANCE.

adressées à M. le Professeur *Formey*,
Secrétaire perpétuel de l'Académie.

Le terme pour les recevoir est fixé
jusqu'au 1 de Janvier 1766 , après quoi
on n'en recevra absolument aucune,
quelque raison de retardement qui puisse
être alléguée en sa faveur.

On prie aussi les Auteurs de ne point
se nommer , mais de mettre simplement
une Devise , à laquelle ils joindront un
billet cacheté qui contiendra avec la De-
vise leur nom & leur demeure.

Le Jugement de l'Académie sera dé-
claré dans l'Assemblée publique du
31 de Mai 1766.

On a été averti par le Programme de
l'année précédente, que le Prix de la Classe
de Philosophie Expérimentale , qui sera
adjudgé le 31 de Mai 1765 , & pour le-
quel les Pièces seront reçues jusqu'au
1 de Janvier de la même année , concer-
ne la Question suivante.

*On demande de nouvelles expériences ,
d'après lesquelles on puisse expliquer dis-
tinctement & prouver solidement , en quoi
consiste le changement que les alimens
tirés tant du règne animal que du règne
végétal , éprouvent dans le corps humain,
soit dans le ventricule , soit dans les
intestins , pendant l'état de santé. Le
résultat de ces recherches doit être de*

SEPTEMBRE. 1764. 161

faire voir quelle est proprement la partie des alimens qui se convertit en suc nourricier, comment se fait cette conversion, & quelles sont les parties des alimens qui ne peuvent naturellement subir aucune digestion, ni servir à nourrir le corps?

Quant à la question proposée par le Grand Directoire de Guerre & des Domaines, l'Académie avertit le Public, que le Prix proposé sur la meilleure construction des fourneaux, relativement à l'épargne du bois, ne sera adjugé que dans l'Assemblée publique du mois de Janvier de l'année prochaine, parce qu'on se propose de faire dans cet intervalle des expériences qui décideront laquelle des Pièces qui ont concouru, mérite la préférence.

Le Grand Directoire propose en même temps cette nouvelle Question: quelle est la meilleure construction des fours pour cuire les briques, la chaux, & les ouvrages de poterie, tant pour épargner le bois, que pour l'égalité de la cuite dans les différens endroits du four?

On recevra les Mémoires, jusqu'au 1 de Mars prochain; ils seront soumis au jugement de l'Académie. & le Prix sera adjugé dans l'Assemblée publique du 31 Mai 1765.

ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

ADDITIONS aux Recherches sur la Taille du Frère JACQUES, par M. BORDENAVE, Professeur Royal de Chirurgie, &c.

LES recherches que j'ai données (a) sur la taille du *Frère Jacques*, ont eu pour objet principal de vanger la mémoire de M. Méry, de la médifance & de la calomnie, par l'examen des faits contestés. Je n'aurois pas pensé à faire son apologie, si un Anonyme, se disant Chirurgien de Province, ne se fût élevé avec autant de fausseté que d'indécence, sans aucun sujet légitime, contre un homme dont les talens ont non seulement été dignes de l'estime de ses

(a) Mercurès d'Octobre II vol. & Novembre 1763.

contemporains, mais encore des hommages de la Postérité ſçavante.

L'Anonyme, loin de ſe rendre aux autorités que nous lui avons oppoſées, perſiſte dans ſon erreur, & la ſoutient avec ſi peu d'égarde pour les choſes & pour les perſonnes, qu'il ne mérite aucune répoſe. Si nous en faiſons une, nous croyons la devoir au Public; ce n'eſt point à l'Anonyme que nous l'accordons.

Si M. Méry eût ſeul écrit contre le *Frère Jacques*, on pourroit ſouſçonner, je ne dirai pas de la rivalité, (car la diſtance de ces deux hommes étoit trop grande;) mais de la partialité. Ce ſouſçon ſe détruit bientôt, en réfléchiffant que tous les Auteurs contemporains ont été d'accord ſur les mêmes faits, que les témoins des opérations du *Frère Jacques* n'étoient pas ſeulement les Chirurgiens François, mais des Médecins, des Chirurgiens Etrangers; que d'ailleurs en ſuppoſant que la vérité eût été trahie en France, elle ne pouvoit l'être en même temps par les Etrangers, qu'on ne peut ſuppoſer animés des mêmes paſſions; enfin que *Frère Jacques*, intéreſſé lui même à nier les faits qui lui avoient été objectés,

n'a pu les arguer de faux dans l'écrit qu'il a publié en 1702, deux ans au moins après l'ouvrage de M. Méry. Ces réflexions simples suffiront pour convaincre des esprits non prévenus; ajoutons y des considérations sur ce qu'étoit M. Méry, sur ce qu'a été le Frère Jacques, enfin sur les moyens mis en usage pour sa défense.

M. Méry, Chirurgien de Paris très-distingué, Membre de l'Académie Royale des Sciences, l'un des Chirurgiens principaux de l'Hôtel-Dieu, Chirurgien de la Reine &c, a été un de ces hommes rares, dont la mémoire sera toujours précieuse. L'amour de l'étude, des connoissances profondes en anatomie, un génie vif, des dispositions heureuses pour la Chirurgie, données par la Nature, cultivées par l'Art, lui procurerent bientôt une très haute réputation, qui n'a pas été l'effet d'une prévention, aveugle ni de la cabale, mais qui a été le fruit d'un mérite réel, & à laquelle il s'est montré supérieur par une conduite presque sans exemple. Ses talens connus de LOUIS XIV. le firent choisir pour porter ses conseils & ses secours à la Reine de Portugal, & lui méritèrent l'honneur d'être chargé

SEPTEMBRE. 1764. 165

de la santé de M. le Duc de *Bourgogne*. Il s'acquitta de cet emploi avec distinction ; mais préférant la tranquillité , l'étude , l'exercice de son état au séjour de la Cour , il revint à Paris , & non moins recommandable par ses vertus que par ses talens , il consacra le reste de sa vie à la retraite , à l'étude , au soulagement des pauvres , à la religion.

Tel a été l'homme qu'on ne craint pas d'accuser aujourd'hui d'imposture. Son éloge n'a ici rien de suspect ; je me suis contenté d'en rappeler quelque traits ; il est consigné il y a longtemps par un des plus célèbres & des plus élégans écrivains de ce siècle (M. de Fontenelle) dans les Mémoires de l'illustre Académie dont il a été Membre.

M. Méry, en donnant ses observations sur la manière de tailler du *Frère Jacques*, a laissé un ouvrage revêtu de toutes les marques d'authenticité possibles. Le rapport imprimé & fait à M. le Premier Président de *Harlai*, ne peut être équivoque , ni supposé altéré ; le *Frère Jacques* vivoit , en a été témoin , & il n'a pas réclamé. Les faits rapportés par M. Méry , sont toujours attestés par la présence d'un grand nombre de Médecins

166 MERCURE DE FRANCE.

& de Chirugiens célèbres, & ont été constatés devant le *Fr. Jacques* qui étoit soutenu par l'autorité, qui pouvoit les nier avec avantage, si la vérité eût été pour lui, & qui certainement n'eût pas manqué de le faire ou par lui-même, ou par quelques-uns de ces Ecrivains obscurs, dont la plume vénale se prête si aisément à tout. Cependant l'Anonyme ne rougit pas d'avancer *que le rapport est altéré, que les faits sont controuvés, que l'envie a gagné comme par contagion tous les Lithotomistes de l'Europe, & que la découverte du Frère Jacques a été enfouie dans un cloaque inépuisable d'impostures de toutes espèces (b)*. L'Anonyme nie ainsi tous les faits sans preuves & sans d'autres autorités que la sienne. Aveuglé par sa passion, il ne s'est pas aperçu que ces raisons ne sont que des injures; & le Lecteur judicieux pourra se convaincre en les examinant, qu'elles contiennent seules plus d'impostures, que tout ce qui a été écrit contre le *Frère Jacques*, en supposant toutefois qu'il en soit échappé quelqu'une contre lui.

L'Anonyme élève le *Frère Jacques*; & sans craindre de manquer au respect dû

(b) Mercure de Juin 1764.

à la vérité , il le proclame *Chirurgien par goût & par éducation , & l'un des plus grands hommes que la France ait produits*. On sera surpris sans doute de ce portrait , quand on sçaura que cet homme élevé parmi les plus vils animaux qu'il gardoit dès sa tendre jeunesse , devenu Soldat dans un âge plus avancé , puis valet de Charlatan , enfin Religieux errant , a été un des plus téméraires Opérateurs ; qu'il n'a exécuté qu'au hazard une taille latérale , dont la découverte peut-être rapportée à *Franco* , & qu'il n'a eu quelques succès , qu'après s'être corrigé suivant les conseils de MM. *Méry & Hunauld*.

Ce Frère , du Tiers-ordre de Saint François , a parcouru divers Pays de l'Europe ; beaucoup d'infortunés ont été les victimes malheureuses de son ignorance & de sa témérité ; & s'il a par hazard eu quelques succès , ils n'ont été ni assez nombreux , ni assez marqués pour lui mériter une confiance constante , ni pour le fixer dans aucun Pays. Partout où il s'est montré , il a eu en sa faveur cette crédulité que le Peuple accorde sans réflexion. Un air inspiré , un zèle louable dans les gens instruits , mais toujours blâmable lorsqu'il

fait trop entreprendre, un habit religieux lui ont assuré d'abord ces suffrages, que les Empyriques tâchent de gagner sur les trétaux par des déguisemens de diverses espèces. Inférieur par les connoissances à l'idée que l'on avoit de lui, sa réputation n'a pas demeuré long-temps la même : la prévention s'est dissipée, & les mauvais succès, auxquels on étoit attentif il y a soixante ans, ont fixé les jugemens. Il faut croire que l'envie d'être utile avoit engagé ce *Frère* à opérer; la probité qu'il a toujours montrée, dépose en sa faveur, & susceptible des profiter des avis qui lui avoient été donnés, au moins est-il louable d'avoir avoué avec candeur à *M. Salzmann*, qu'il avoit abandonné sa méthode, & qu'il traitoit ses malades avec plus de précaution (c).

Si l'Anonyme s'est formé d'après ce modèle, s'il est Chirurgien par un goût & par une éducation semblable à celle du *Frère Jacques*, quelle idée peut-on avoir de ses connoissances? Comment peut-on les apprécier? Au moins peut-on lui souhaiter qu'il imite la candeur de cet Opérateur, & l'engager à

(c) Heister. *Instit. Chirurg.* Tom. 2 p. 909

SEPTEMBRE. 1764. 169

ne pas assurer avec autant d'opiniâtreté, que le *Frère Jacques* n'a jamais taillé sur une sonde sans crénelure, *malgré les autorités, témoins oculaires & authenticités*, pour me servir de ses expressions. (d)

On ne peut établir l'Histoire des Sciences & des Arts, fixer l'époque des inventions, suivre leurs progrès qu'en consultant les autorités des Contemporains, & l'usage de telles ou telles machines ne peut être révoqué en doute, lorsque des témoins oculaires déposent ce qu'ils ont vu. Tels sont les procédés que nous nous sommes fait un devoir de suivre dans nos recherches sur la taille de *Frère Jacques* (e); nous croyons inutile de les répéter ici, & d'en établir la certitude. Si on se refuse à des preuves aussi authentiques, on peut tout nier, & il n'y a rien de certain pour assurer les découvertes.

On est dispensé de répondre ou de discuter les faits, lorsque la négative & les injures tiennent lieu de preuves. L'Anonyme a suivi cette voie; cependant comme il veut prouver par *démonstra-*

(d) Réponse de l'Anonyme, *Mercur* de Juin 1764.

(e) *Mercur* d'Octobre II vol. & Novembre 1763.

H

tion , on peut lui accorder quelques réflexions pour l'assurer combien nous sommes disposés à en profiter , & à être de son avis , s'il peut convaincre. On ne peut se refuser à la modestie de ses expressions , à l'enchaînement & aux conséquences lumineuses de ses preuves. *Les autorités , dit-il , c'est la démonstration , contre laquelle le nombre des années , ni le nombre des hommes avec tous leurs titres , talens , & probité apparente ne peuvent absolument rien.* Mais quelle est cette démonstration , à laquelle l'Anonyme demande que nous répondions sans ambiguïté ?

Une sonde solide exactement ronde & sans rainure , remplissant le canal de l'urèthre , bien loin de faciliter l'introduction d'aucun instrument dans la vessie , elle s'y opposeroit absolument.

Cette proposition n'étant pas absolument vraie , il faut en établir la valeur. Si on opéroit sur l'urèthre seulement , sans doute , que la sonde trop grosse présenteroit quelque résistance à l'introduction des instrumens dans la vessie , & encore un conducteur mâle , tel qu'on l'employoit autrefois , pourroit-il entrer ; mais si on opère sur le bas de l'urèthre & sur le col de la vessie , la même difficulté n'aura plus lieu ; il ne

SEPTEMBRE. 1764. 171

suit donc pas absolument de la première proposition que la crénelure de la sonde soit d'une nécessité indispensable. Dailleurs en supposant que la crénelure de la sonde soit d'une nécessité indispensable dans l'exécution du grand appareil, on conclut, *donc le Frère Jacques connoissoit la crénelure de la sonde à tailler, avant d'aller à Paris.* On ne voit pas quelle connexion il y a entre cette conséquence & la proposition antécédente. Personne n'a dit que le *Frère Jacques* ne connût pas la crénelure de la sonde; mais on a vu & on a écrit qu'il employoit une sonde non crénelée, parce que réellement il s'en servoit. Un Opérateur qui veut se faire une méthode, peut employer des instrumens moins parfaits que ceux qui sont vulgairement en usage, & le *Frère Jacques* paroît avoir été dans ce cas.

Du reste, quoique la crénelure de la sonde soit très-utile pour bien faire l'opération de la taille, le défaut de crénelure ne présente pas une impossibilité absolue, sur-tout pour faire mal. On ne peut diriger un instrument tranchant sur la convexité d'une sonde non crénelée; mais on peut le diriger le long de la partie latérale de la sonde, ce qui

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

devient suffisant pour détruire la prétendue impossibilité absolue. D'ailleurs le *Frère Jacques* incisoit de bas en haut, & ne coupoit pas sur la sonde ; donc il pouvoit tailler avec une sonde pleine, mais seulement avec moins de sûreté pour l'invariabilité de l'incision : aussi a-t-il été démontré par l'ouverture des cadavres morts de son opération, que l'incision n'étoit pas constamment la même.

Il ne répugne pas plus que le *Frère Jacques* ait pu inciser de bas en haut, en commençant latéralement à la tubérosité de l'ischion, qu'il n'est impossible de couper de bas en haut, comme l'ont fait quelques Lithotomistes. Les témoignages sont donc ici d'accord avec la possibilité.

L'Anonyme nous accuse d'avoir eu peu de sincérité dans l'exposition de nos recherches. Je serois sensible à ce reproche, s'il étoit mérité ; mais de quelque part qu'il vienne, quoique peu fondé, je le pardonne à l'Anonyme, & j'y répons en peu de mots.

On m'objecte d'abord de n'avoir pas rapporté l'espèce de justification qui se trouve dans l'écrit du *Frère Jacques*. Je répons que cette espèce de justification est si peu méthodique, & si mal faite, qu'elle ne peut être regardée que

comme une simple récrimination d'un homme mécontent. M. Méry a nommé des témoins de ce qu'il avance, a désigné le nom des malades opérés, les lieux, les succès; il rapporte que de soixante sujets opérés, treize seulement ont été parfaitement guéris, vingt-quatre sont restés fistuleux, phtyriques, &c, & vingt-trois sont morts, dont sept en un même jour (f). *Frère Jacques* se contente d'une plainte vague; & pour faire voir combien il est peu fondé en bonnes preuves contre M. Méry, je rapporte ses propres termes: *L'on a remarqué que quoique Frère Jacques ait taillé plus de cent personnes, tant à Paris, Versailles, qu'aux environs, & que M. Méry n'en a pas avoué un seul; mais, au contraire, a rapporté, par ses Ecrits, qu'ils étoient tous morts & exténués ou fistuleux.*

Si l'Anonyme qui a eu soin de rapporter ce Passage, l'eût comparé avec ce que dit M. Méry, dans le lieu cité ci-dessus, & dans un Ouvrage imprimé deux ans avant, il se fût convaincu lui-même que *Frère Jacques* étoit un menteur, & nioit les faits sans raison, puis-

(f) Observ. sur la manière de tailler. P. 74

que M. *Méry* convient que de soixante Sujets opérés, treize ont été parfaitement guéris ; il n'est donc pas vrai , comme l'a avancé *Frère Jacques*, que M. *Méry* n'ait pas avoué un seul malade guéri.

Je demande présentement au Lecteur non prévenu, ce que l'on doit penser d'un écrit dans lequel il y a des mensonges aussi manifestes , & comment on peut l'appeller une justification ? L'écrit de M. *Méry*, qui sûrement ne plaisoit pas au *Frère*, devoit lui être assez connu pour qu'il n'ignorât pas ce qui y étoit contenu ; mais comme il ne pouvoit le réfuter, il se contente d'une négative, générale, manifestement fausse par la comparaison des deux écrits. Le *Frère Jacques*, sur un si grand nombre de *Taillés*, nomme ensuite deux malades seulement, qu'il dit guéris. Les Auteurs contemporains ont nié que celui de *Fontaine-Bleau* l'ait été parfaitement ; ils assurent l'avoir vu fistuleux & exténué : comment croira-t-on plutôt sur ce point la seule assertion du *Frère* que nous avons convaincu de faux quelques lignes plus haut ?

Si l'Anonyme eût fait ces réflexions, il se seroit épargné des objections aussi peu réfléchies, des expressions inju-

rieuses, & une note aussi déplacée qu'indécente contre le *Rapport des expériences sur la taille*, inséré dans le troisième Volume in-4°. de l'Académie Royale de Chirurgie. Ceux qui seront en état d'apprécier ce travail, y reconnoîtront des recherches exactes, des notions lumineuses sur les différentes tailles, des observations sur les défauts de quelques-unes, que l'on n'a point dissimulées, des expériences faites avec la plus grande attention, des faits cités scrupuleusement, enfin un jugement aussi impartial qu'éclairé. Malheur à ceux qui n'y reconnoissent pas la doctrine & la vérité! Cet Ouvrage produit sous les yeux des plus grands Maîtres, est digne de l'Académie qui l'a avoué; il passera à la postérité malgré la clameur passagère de quelques êtres sans conséquence, & le jugement de notre siècle sera celui de l'avenir.

Une objection peu fondée, fait plus de tort à celui qui la propose, qu'à celui qui la reçoit; elle prouve ou l'envie de critiquer, ou le desir de soutenir le mensonge. Sans accuser l'Anonyme d'avoir l'une ou l'autre de ces vues, croyons plutôt que l'objection suivante lui est échappée faute de raisonnement, puis-

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

qu'elle n'a aucune connexion avec ce qu'il veut prouver.

Dans mes recherches sur la taille du *Frère Jacques* (g), j'ai rapporté le texte de cet Opérateur, qui se plaignant de *Mrs Méry & Saviard*, dit, (pag. 4.) « ils devoient du moins avouer que l'opération étoit bonne en elle-même, mais qu'il falloit seulement *rectifier la sonde*, comme il a été convenu avec les Médecins du Roi & de l'Hôtel-Dieu. » Pour prouver que la sonde avoit été rectifiée, j'ai fait mention des certificats donnés par les premiers Médecins & Chirurgiens du Roi, que le *Frère* reconnoît pour ses protecteurs, & imprimés par ses soins à la fin de la Brochure susdite. Le *Frère Jacques* est convenu qu'il falloit rectifier sa sonde; les Certificats portent que ses tailles ont été plus heureuses, particulièrement depuis que, suivant les avis qui lui ont été donnés, il a eu soin de rectifier les instrumens dont il se sert pour sonder & faire l'incision.

L'Anonyme qui ne sçait ménager aucune autorité, dit que ces prétendues

(g) Mercure de Novembre P. 166.

Corrections vagues & indéterminées ne désignent rien de positif, que le mensonge qui les a produites, 1°. elles désignent d'après les propres paroles du Frère Jacques, qu'il a rectifié sa sonde, ainsi qu'il a été conseillé de le faire. 2°. Elles ne sont point indéterminées, puisqu'il y est mention qu'il a rectifié les instrumens dont il se servoit pour sonder & faire l'incision. 3°. Sur quel fondement l'Anonyme peut-il avancer que les Certificats ne désignent rien de positif que le mensonge? A-t-il oublié qu'ils sont de M. Fagon, premier Médecin du Roi, de M. Félix, premier Chirurgien, de MM. Duchesne, Bourdelot & Boudin, Médecins de la Cour, & de M. Hervais, premier Chirurgien de la Reine? Est-il permis, sans aucun sujet, d'injurier la mémoire des personnes recommandables, de les accuser de s'être prêtés au mensonge, d'avoir, par conséquent, donné de faux certificats, sans alléguer contre eux d'autres raisons légitimes, qu'une imposture?... quelle réputation pourra être intacte, si on tolère ainsi d'insulter les morts?

L'Anonyme, en parlant mal de plusieurs Certificats authentiques, repro-

178 MERCURE DE FRANCE.

che ensuite comme un défaut de sincérité de n'avoir pas rapporté celui des Chirurgiens de la Charité Royale de Versailles, qu'il croit favorable. Ce Certificat fait mention des opérations guéries par la dextérité & expérience du *Frère Jacques*. Si il y eût été question des instrumens dont se servoit cet Opérateur, s'il eût contenu une assertion positive sur l'espèce de sonde qu'il employoit, & que je n'en eusse point parlé, l'Anonyme auroit raison d'accuser ma sincérité; mais comme ce Certificat ne contient rien de relatif à la réctification des instrumens (ce que j'avois alors à prouver) la mention que j'en eusse faite, eût été superflue. L'Anonyme a donc tort de rendre suspecte mon exposition & la sincérité de mes vues. Il est encore ici en défaut; je prie le Public d'oublier cette tracasserie déshonnête, & de lui pardonner.

Quant à ce qui concerne la mort de M. le Maréchal *de Lorge*, j'ai rapporté ce qui a été écrit par les Auteurs contemporains seulement, & j'avoue de bonne foi que je n'avois pas alors sous les yeux l'Histoire du *Frère Jacques*, par M. *Vacher*. D'ailleurs, cette Histoire imprimée en 1756, est plutôt un Pané-

gyrique qu'une Histoire discutée & utile pour le progrès de l'art ; & pour admettre tout ce qu'elle contient , il auroit été à desirer que l'on eût cité des Mémoires sûrs , ou les autorités sur lesquelles on appuie les faits rapportés.

Je ne discuterai pas plus au long l'Ecrit anonyme ; ce seroit y donner un temps que je dois à des occupations plus utiles. Il est aisé de se convaincre qu'il n'a été produit dans d'autres vues que de décrier M. Méry pour élever le Frère Jacques , & rapporter à ce dernier exclusivement toutes les découvertes en Lithotomie. En prouvant la vérité des faits contenus dans l'ouvrage de M. Méry , j'aurois convaincu des esprits moins prévenus ; mais que peut on espérer de l'Auteur d'une réplique, qu'il appelle *intéressante* & qui n'est au fond qu'un écrit sans principes , injurieux , sans preuves & produit par la passion ?



LETTRE en forme d'Avis à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure de France, par M. ANDRÉ, Maître en Chirurgie à Versailles.

J'AI vu, Monsieur, dans le Mercure de ce mois, l'Extrait d'un Mémoire par lequel M. Dibon fait un défi à M. Keyser, qui seroit très-utile à l'humanité, puisqu'on pourroit, par l'exécution de ce projet, annéantir le charlatanisme, & procurer aux vrais Artistes, une méthode sûre, univoque & permanente, pour toutes les maladies qui ont besoin de ces sortes de remèdes, dont le nombre est grand, & les guérisons souvent peu assurées.

C'est pourquoi, à l'imitation de M. Dibon, qui offre de mettre son remède à l'épreuve la plus rigoureuse, sous les yeux des Artistes les plus éclairés, & en invitant M. Keyser d'en faire de même à l'égard du sien & de sa méthode, je m'engage ainsi qu'eux, à me soumettre aux mêmes épreuves, puisque l'un & l'autre de mes moyens sont employés dans les Hôpitaux du Roi, &

que j'ai été comme eux, approuvé de tous les premiers Chirurgiens du Royaume, & notamment sur les preuves que j'ai faites à l'Hôtel Royal des Invalides. Je puis donc me mettre en parallèle, & faire la même proposition; si la récompense n'a pas suivi mes succès, la raison en est claire; c'est que mon remède & ma méthode, ne dépendent ni du hazard, ni de la routine; mais d'une marche nouvelle & toujours assurée, guidée par une connoissance profonde de la maladie, du temps & des remèdes qu'il faut employer pour la détruire; ce qu'on ne pourra jamais sans l'usage de mes pierres de touches, ou de mes bougies.

Cette nécessité que j'ai reconnue comme absolue, demande donc plus, pour le bonheur de l'humanité, que pour celui de l'Art, de vérifier encore une fois les attestations qui m'ont été données pour lors par les premiers de l'Art; je me flatte de prouver à l'un & à l'autre de ces Messieurs, quoique leurs remèdes soient bons, dans bien des cas, que les listes des malades désignés comme guéris par M. Keyser, ne m'éblouissent pas, & qu'elles ne seroient pas si nombreuses, si je les vérifiois; en un mot, que je voudrois faire voir, qu'il s'en faut de

182 MERCURE DE FRANCE.

beaucoup que ces remèdes remplissent toutes les qualités absolument nécessaires pour guérir les maladies de l'urèthre ainsi que celles de la vessie , chez les hommes & chez les femmes , qui sont les suites des impressions du vice vénérien & celles qui font le plus de ravages. Je ne parle point ici des autres symptômes de cette maladie & qui sont apparens , je veux croire qu'ils en effacent beaucoup ; mais je nie toujours qu'ils en détruisent les racines , & j'en rendrai les raisons publiques avant qu'il soit long-temps.

Au reste , il est très-certain , si mes moyens n'étoient pas absolument nécessaires , pour guérir ces sortes de maux, qu'il n'y auroit pas eu tant de maladies de ce genre , & sur lesquelles on les a employés si utilement , ainsi qu'on peut s'en assurer par des milliers de témoignages les plus authentiques.

Ce que je crois encore devoir ajouter ici , c'est que ceux qui trouveront que mes bougies ne guérissent pas assez vite, doivent apprendre à mieux détruire la cause de la maladie & que l'effet cessera ; mais s'ils se contentent de faire cesser l'effet par tout autre moyen que par des bougies de l'espèce des miennes , l'un

SEPTEMBRE. 1764. 183

& l'autre resteront toujours ensevelis dans le tissu de l'urèthre , sans pourtant que la partie soit regardée comme morte, & qu'on ne puisse la guérir , ainsi que l'ont cru MM. *Astruc & Boerrhave*. Avec plus de temps , de remèdes & d'autres combinaisons , ces maladies ne seront jamais incurables , si on ne les laisse pas trop vieillir & acquérir le degré d'un vrai cancer à la vessie & à la matrice. Je veux aussi qu'on sçache que je suis en état de prouver tout ce que je dis , & que si MM. *Astruc & Boerrhave*, les deux plus grands hommes de notre siècle , n'ont pu réussir à guérir le virus de l'urèthre (car cette maladie ne peut jamais être réputée guérie tant qu'il restera des signes qui feront connoître qu'il y existe du mal) par toutes les préparations mercurielles les mieux administrées & tous les antivénériens qu'ils ont si bien connus ; comment donc oset-on se persuader qu'il puisse exister un remède qui soit capable , étant pris intérieurement , de déraciner ces maux , puisqu'il est prouvé par des milliers d'exemples , que ces maux souvent se cachent pendant bien des années ? il n'est , par conséquent , pas étonnant qu'on trouve le moyen d'en

184 MERCURE DE FRANCE.

arrêter & d'en coaguler l'effet en le repercutant; mais le malade n'en fera ni mieux, ni plus en sûreté. L'Auteur de celui qui est le plus en vogue, n'en est pas persuadé non plus que ses adhérens; cependant ils les laissent subsister sans s'embarasser de ce qui, dans la suite, arrivera aux malades: effet terrible, & qui le seroit d'avantage, s'il étoit vrai qu'on n'en pût guérir: mais ces maladies sont guérissables, & le seront toujours, dès qu'on ne tardera pas à y employer mes moyens. Avec eux on verra ce qu'on fait; on découvrira les maux cachés, on les fera suppurer. Par-là, on verra que la partie n'est point morte, que les fluides y ont assez d'action, pour laisser attirer le vice & sa cause, & faire cesser les signes de la maladie, qui n'en sont que les effets. Ainsi le mal local, comme les rétentions d'urines, seront guéris, si le sujet n'est pas trop vieux, & les maux trop profonds. C'est par conséquent faire un grand tort à l'humanité, que de ne vouloir point attaquer ces maux dans leurs sources, dans leurs principes & dans leur origine.

J'ai l'honneur d'être, &c. |

A N D R É.

À Versailles, le 18 Avril 1764.

ARTS. AGRÉABLES.

PEINTURE.

L'ACADÉMIE de S. Luc a ouvert le 25 du mois dernier, dans l'Hôtel d'Aligre, rue S. Honoré, un Sallon de Peinture & de Sculpture. En exposant ses œuvres aux regards du Public, son but est non seulement de procurer à ses Membres & à ses Elèves les moyens de se perfectionner à l'aide d'une critique judicieuse & impartiale, mais encore de montrer qu'elle peut n'être désavouée ni par ses Concurrrens, ni par ses Protecteurs.

GRAVURE.

L'ESTAMPE de *Mlle CLAIRON*, célèbre Actrice du Théâtre François, est mise au jour & se distribue chez le *Sr Beauvarlet*, rue S. Jacques, & chez le *Sr Basan*, rue du Foin, quartier S. Jacques. Elle porte 26 pouces de haut sur 18 de large, & se vend 24 liv. Tout a concouru à la perfection de cette Estampe.

tampe , qui est gravée d'après le Tableau qu'en a peint M. *Carle Vanloo*, par MM. *Cars & Beauvarlet*, tous deux Graveurs du ROI. *Mlle Clairon* y est représentée dans le rôle de *Médée* au 5^e Acte de cette Tragédie , à l'instant qu'elle vient de poignarder ses enfans , & qu'elle s'enfuit dans son char en les montrant à *Jason*. La gravure de la Planche a été payée par le ROI , ainsi que la Bordure du Tableau , lequel a été donné à *Mlle Clairon* par Madame la Princesse de *Galitzin*.

Les talens universellement connus du Peintre & des Graveurs indiquent suffisamment tout le mérite & toutes les beautés de cet Ouvrage.

M U S I Q U E.

LETTRE à M. DE LA PLACE,

IL y a plusieurs années, M^r, qu'en m'exerçant sur la flûte traversière je me suis apperçu que cet instrument étoit aussi propre à rendre les quarts de tons, qu'il l'est à exprimer les demi-tons & les tons entiers. Pour rendre ma découverte utile, je me suis appliqué à y mettre toute la justesse possible par un *doicé* aussi simple que facile : je

J'ai communiqué à des Maîtres habiles & à des Amateurs éclairés, qui l'ont approuvé & n'ont rien omis pour m'encourager dans mon travail. Au moment où je me dispoisois à en faire part au Public, j'apprends qu'un Anonyme vient de répandre une tablature générale de tous les tons, demi-tons & quarts de tons, suivie d'un Air à la *Grecque*, où l'on fait aussi usage de quelques quarts de tons. Je n'ose dire, Monsieur, que ce soit ici un larcin qui m'ait été fait par quelque personne qui aura pu m'entendre; une même découverte utile & agréable peut se présenter à deux hommes à la fois: mais je ne peux diffimuler que cette tablature, quant aux quarts de tons, me paroît très-fautive, & même impraticable par l'usage des demi-trous dont l'Anonyme s'est servi. Un intérêt personnel me porte à réclamer contre cette nouvelle méthode: c'est que plusieurs personnes me l'attribuent & s'obstinent à prétendre que j'en suis l'Auteur. Souffrez, Monsieur, que je sois assez jaloux de ma réputation, pour ne pas prendre sur mon compte tous les vices dont on a chargé cette esquisse informe. Je la désavoue absolument, & je prends ici

188 MERCURE DE FRANCE.

des engagements avec le Public pour lui donner incessamment une Méthode plus certaine & plus facile. Je vais faire graver une échelle de tous les quarts de tons telle que je la pratique, accompagnée d'un air avec des variations, dans lesquels les quarts de tons seront employés.

Votre Mercure, Monsieur, est le dépôt général de toutes les découvertes, je vous y demande une place pour la mienne. On a de même recours à vous, quand on reclame un bien dont on est propriétaire; je vous demande aussi cette grace & celle de me croire &c.

BUFFARDIN, Pensionnaire de la Cour de SAXE.



SUPPLÉMENT à l'Article des Sciences.

* Lorsque nous annonçâmes la découverte importante de M. le Comte de Lauragais , nous avertîmes le Public qu'il devoit faire des expériences en présence de l'Académie. Ces épreuves ont réussi , & nous avons l'avantage de posséder actuellement la véritable Porcelaine du Japon. On en jugera par le témoignage des Commissaires que nous allons rapporter.

EXTRAIT des Registres de l'Académie Royale des Sciences, du 28 Août 1764.

NOUS, soussignés, Hellot, de Montigny, Macquer, le Roi & Tillet, nommés par l'Académie, pour examiner la Porcelaine, que M. le Comte de Lauragais a faite dans son laboratoire, & dont il avoit précédemment déposé quelques échantillons entre les mains du Secrétaire perpétuel de la Compagnie; nous nous sommes rendus le 14 de ce mois à son Hôtel, rue de l'Université, où il nous a fait voir plusieurs

190 MERCURE DE FRANCE.

gobelers & sous-coupes de diverses Porcelaines, tant de Chine & du Japon, que de quelques Fabriques de l'Europe, telles que de Saint Cloud, de Sévres, de Chantilly, de Frakendalh dans le Palatinat, de Meissen en Saxe, & de Chelféa en Angleterre.

Par un premier examen, tant à la vue simple qu'à la Loupe, nous avons observé que la couvette ou vernis de *M. de Lauragais*, ressemble beaucoup au vernis d'un gobelet bleu & blanc du Japon, qu'il nous a présenté pour pièce de comparaison; que comme vernis du Japon, il est traité d'écaille d'une finesse extrême, qu'on ne distingue pas à la vue simple; que le blanc de la Porcelaine de *M. de Lauragais* n'est pas un blanc de lait comme celui d'un gobelet antique à relief du Japon, ni un blanc de neige, comme celui d'un gobelet de Sévres, auxquels nous l'avons comparé.

Nous avons cassé un gobelet de la plupart de ces Porcelaines pour en examiner à la Loupe ce qu'on nomme la mie ou le biscuit, qui dans toutes avoit une couverte cristalline.

La mie de la Porcelaine de Saxé nous a paru d'un blanc laiteux & presque fondue en émail.

SEPTEMBRE. 1764. 191.

Celle de la Porcelaine d'Angleterre est plus grenue, mais moins blanche.

Celle de Frakendalh, fabriquée depuis peu par M. *Hanon*, est blanche, fine, compacte & un peu terreuse.

Celle de M. *Macquer*, qui est faite de matière semblable à celles qu'employe M. *Hanon*, & qu'il a trouvée dans le Royaume, en differe peu; mais elle est un peu plus vitrifiée.

Celle de Sévres est d'un grain fin; plus blanc que celui de Saxe, mais plus aride ou moins vitrifié.

Celle du Japon a le grain fin, blanc, ferré & à demi vitrifié, comme le doit être la vraie Porcelaine. Celle de M. de *Lauragais* a aussi le grain blanc, fin, compact & à demi vitrifié.

Nous avons fait rougir au milieu des charbons allumés, des gobelets de ces différentes Porcelaines avec un gobelet de celle de M. de *Lauragais*, pour la jeter ensuite dans l'eau froide.

Les gobelets d'Angleterre, de Ville-roi, de Sévres, se sont cassés dans le fourneau.

Celui de Saxe s'est cassé en le retirant du feu.

Ceux de Chine & du Japon se sont étonnés ainsi que celui de M. de *Laura-*

gais ; c'est-à-dire , qu'ils se sont fendil-
lés intérieurement , ce qui leur a fait
perdre leur son ; mais ils sont restés en-
tiers & sans fêlures extérieures.

Nous avons pris au hazard deux go-
belets de la Porcelaine de M. de *Lau-
ragais* , & les ayant remplis d'eau froi-
de aux trois quarts , nous les avons pla-
cés au milieu d'un brasier de charbons
allumés , où nous les avons laissés jus-
qu'à ce que l'eau fût bouillante ; ayant
versé cette eau , ils ne nous ont pas
paru avoir subi aucune altération ; ils
ont même conservé tout le son qu'ils
avoient auparavant.

Un autre gobelet de la porcelaine
de M. de *Lauragais* a été placé dans le
fourneau devant la tuyère d'un grand
soufflet de forge , comme pour servir de
creuset ; on l'y a tenu rouge blanc pen-
dant une heure & demie : il n'a point fon-
du ni même fléchi ou perdu de sa forme.

Il résulte de toutes ces expériences ,
que la Porcelaine de M. le Comte. de
Lauragais est de toute les Porcelaines
que nous avons examinées , celle qui
approche le plus de la Porcelaine du Ja-
pon , & nous n'avons pu appercevoir
aucune différence entre ces deux pâtes.

Il seroit à souhaiter que les person-
nes

SEPTEMBRE. 1764. 193

nes de son rang & les gens riches, vou-
lissent employer aussi avantageusement
que lui, une partie de leur temps & de
leurs revenus à ces sortes de recherches,
la plûpart trop dispendieuses pour des
Physiciens ordinaires, dont la fortune est
communément bornée. Signé *DE MON-
TIGNY, LE ROI, HELLOT, MAC-
QUER & TILLET.*

Je certifie le présent Extrait confor-
me à son Original & au jugement de
l'Académie. A Paris, le 18 Août 1764.
Signé *GRAND-JEAN DE FOUCHY,*
Secrétaire perpétuel de l'Académie
Royale des Sciences.

ARTICLE V. SPECTACLES.

OPERA.

L'ACADÉMIE Royale de Musique
a remis au Théâtre, le Mardi 7 Août,
Nais, Ballet héroïque avec un Prologue,
qui avoit été représenté pour la pre-
miere fois le 22 Avril 17 9.

Le Poëme de cet Opéra est de feu

I

194 MERCURE DE FRANCE.

M. CAHUZAC, la Musique de M.
RAMEAU.

L'entreprise audacieuse des Titans contre les Dieux, qui les renversent à coup de foudre sous les rochers qu'ils avoient entassés, fait le sujet du Prologue.

Rien de plus ingénieux, rien de plus industrieusement exécuté, que la machine au moyen de laquelle les Titans semblent élever à vue d'œil l'énorme monceau de roches qu'ils détachent de la Terre. La Gloire, où paroissent tous les Dieux dans le plus haut du Ciel, est traité pittoresquement & rend très-bien l'espèce de vérité idéale, dont le modèle, puisé dans l'imagination des Poëtes, est gravé dans la mémoire des Amateurs d'après nos meilleurs Peintres. C'est encore un des plus célèbres de notre siècle (M. BOUCHER) qui a bien voulu donner les desseins & l'esquisse de cette décoration. La Musique, en général, dans tout cet Opéra, digne de son illustre Auteur, dispose très-bien le Spectateur au grand spectacle de ce Prologue, par une ouverture qui peint à l'esprit le bruit formidable & tumultueux du combat des *Titans* excités par la *Guerre* & la *Discor-*

de. Que l'on nous permette de saisir l'occasion de rappeler les avantages de ce qu'on a proposé dans les précédens Mercurés sur les entr'actes. Ce beau morceau de Musique, si convenable à l'ouverture du Spectacle, le devient-il autant, repris à la fin du Prologue, lorsque la défaite des *Titans* assure à l'Univers la tranquillité, le bonheur & les plaisirs, & que cet entr'Acte doit faire passer à un Ballet dont le Poëme & la Musique n'ont pour objet que l'image des fruits heureux de la Paix? Quelle différence ne produiroit pas pour les Auditeurs, d'un goût juste & délicat, une symphonie dont le caractère prépareroit dans cet entr'Acte, au genre opposé de spectacle & de musique qu'on va lui offrir? Plus on fera d'attention aux disparates qu'occasionne la négligente routine de répéter ainsi le principal morceau de l'Acte qu'on vient d'exécuter, plus on y appercevra un vice aussi défectueux que seroit celui d'un tableau dans lequel les masses brunes & fortes seroient répétées pour servir de passage aux masses claires & brillantes, ou, en raison inverse, celles-ci passeroient *crûment* aux premières.

196 MERCURE DE FRANCE.

On nous a dispensé heureusement, par l'extrait du Poëme de ce Ballet donné dans sa nouveauté, d'avoir aujourd'hui à rendre un compte détaillé d'un Drame qui, ainsi que la plupart de ceux du Poëte qui en étoit l'Auteur, n'est qu'une espèce de collection de *découpures*, sans ensemble dans la contexture de l'action, sans liaison dans le fil du dialogue, & sans pensées dans la versification, mais formée seulement pour amener des Fêtes, des Danses, & des Ariettes.

Cette dernière partie, à la vérité, s'y trouve si brillante, qu'à l'aide de la Musique admirable d'un grand Maître, * qui séduit toujours la raison de l'Auditeur quand il vient au secours de celle du Poëte, la reprise de cet Opéra à un succès fort soutenu & qui semble même s'être fortifié par le nombre de ses représentations, malgré les obstacles de la saison. Les beautés variées de la Musique, l'agrément des Ballets, ** composés avec génie, beaucoup de goût & d'intelligence, dédommagent par l'a-

* M. RAMEAU.

** Les Ballets du Prologue & du premier Acte sont de la composition de M. LAVAL Fils, Maître des Ballets du Roi, les autres de M. LANI.

ment, de l'intérêt qui manque dans le fond comme dans les détails du Poëme.

Mlle LARRIVÉE, dans le rôle de *Nais*, renouvelle, en quelque sorte, & le mérite de ses talens & les suffrages dont le Public l'a toujours accueillie. L'aimable enjoûment, & l'enthousiasme voluptueux d'un Vieillard favori des Dieux, & interprète de la Nature, ne peuvent être mieux rendus, & avec des graces plus nobles que par M. LARRIVÉE, dans le rôle de *Tirésie*. Cette espèce d'épisode, la partie la plus agréable de cet Opéra, s'embellit encore par la voix & par la manière de chanter de cet Aëteur. Le rôle de *Neptune* est pour M. LE GROS, un nouveau champ de gloire; les airs brillans dont il est rempli, servent à développer de plus en plus les qualités qu'on avoit déjà applaudies dans cette nouvelle Haute-contre. M. LE GROS satisfait d'autant plus le Public & les Amateurs, qu'il y a lieu d'attendre de lui cette chaleur & cette action, qui ne doivent pas consister seulement dans le jeu des gestes, mais dans celui du chant & surtout dans ces accens de l'âme difficiles à bien diriger, pour les commençans, mais sans lesquels les Talens les

198 MERCURE DE FRANCE.

plus consommés d'ailleurs sont condamnés à une perpétuelle médiocrité sur la Scène. M. GELIN , dont la belle voix est toujours nécessaire au soutien d'un rôle , n'avoit pû remplir aux premières représentations celui de *Télenus* à cause d'une indisposition. Il avoit été remplacé par M. DURAND , qui a eu des applaudissemens.

Au Ballet du 1 Acte, on remarque avec plaisir non seulement la justesse de la composition , mais encore le talent de l'exécution. M. LAVAL , MM. GARDEL & RIVIERE figurent & expriment très-bien l'adresse & les efforts des Athlètes pour la Lutte. MM. ROGIER & LEGER n'occupent pas moins l'attention du Spectateur dans le combat du Ceste. La Chaconne produit un spectacle de noblesse de grâces dans lequel danse M. VESTRIS, aujourd'hui le premier de l'Europe en ce genre. Ce même Acte est encore très-agréablement varié par les caractères des Matelots , sous la forme desquels sont travesties les Divinités de la Mer , que rendent avec la vivacité & la gaité convenables M. BEATE & Mlle PESLIN.

On doit présumer tout ce qu'offre d'intéressant le Ballet des Bergers & Bergères, au deuxième Acte, par le plaisir toujours nouveau que fait Mlle LANI (actuellement Epouse du sieur GELIN.) Elle y est fort bien secondée par M. GARDEL qui danse dans cette même entrée, & dont nous avons déjà plusieurs fois annoncé avec justice les talens distingués. M. LANI & Mlle LYONNOIS donnent à ce Ballet un agrément d'un autre genre plus vif & plus comique, quoique toujours du ton convenable aux bienséances de ce Théâtre. Ils exécutent les principales Entrées de Pastres. On n'a rien à apprendre aux Lecteurs sur les talens de ces deux Sujets & sur la possession dans laquelle ils sont de plaire & d'inspirer le sentiment de gaieté qu'ils expriment par leurs pas.

Les TRITONS & les NEREIDES forment le Ballet du troisième Acte. Mlle ALLARD en fait un des principaux agrémens. Les talens de cette danseuse ont une célébrité acquise à si juste titre qu'elle dispense d'en répéter actuellement les éloges. Il en est de même de M. & de Mlle *Vestris* qui

200 MERCURE DE FRANCE.

danſent ſeuls & en pas de deux dans le même Acte.

On ne doit pas obmettre de faire mention des applaudiffemens qu'on donne aux Ballets du Prologue dans lesquels ſe diſtinguent Mlle GUIMARD, ſous la forme de *Flore*, caractère qui a tous égards ne peut-être mieux adapté, M. LEGER ſous celle de *Zéphir*, & M. LYONNOIS ſous celle de *Pan*.

A l'égard de tout ce qui concerne l'agrément & ce qu'on a coutume de nommer la fraîcheur du Spectacle tant en décoration qu'en habillemens, le Public ne pourroit ſans injustice reſuſer des éloges aux Directeurs de ce Théâtre à chaque Opéra que l'on remet dans la nouvelle Salle des Thuilleries.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE 23 Juillet, on remit au Théâtre le *Rival ſuppoſé*, Comédie en Proſe, en un Acte, de M. DE SAINT-FOIX, représenté pour la première fois en 1749. Cette Pièce dont nous avons donné l'analyſe, avec des remarques, en rendant compte de la dernière Edition.

SEPTEMBRE 1764. 201
des Œuvres de Théâtre de l'Auteur, (*)
a été jouée avec succès pendant plu-
sieurs représentations à cette reprise.

On a donné le premier Août, la pre-
mière représentation de *Timoleon*, Tra-
gédie par M. DE LA HARPE. Il y a des
beautés de situations de sentimens &
de style dans cette Pièce, qui furent ex-
trêmement applaudies & qui mériteront
toujours de l'être, principalement dans
les quatre premiers Actes. Nous ne
sommes pas en état d'en rendre un
compte détaillé ni d'en donner aucun
extrait, parce que la seconde représen-
tation en a été suspendue jusqu'à pré-
sent par un accident, qui a eu des
suites assez graves pour ôter à M. le
K A I N, chargé d'un des premiers
rôles; la liberté de marcher.

Le Lundi 13 on a remis le *Malade
imaginaire* avec tous ses agrémens,
Comédie de MOLIERE en trois Actes
en Vers & en Prose. Cette Comédie
a été très bien jouée. Les soins que
les Comédiens ont pris pour la remet-
tre avantageusement n'ont point été
infructueux. On en continue les repré-

(*) Voyez les Mémoires d'Avril 1762.

sentations qui attirent un assez grand nombre de Spectateurs, pour prouver que le Public, malgré l'apparence de *débauche*, si l'on peut dire, qui règne aujourd'hui dans le goût du Comique, en respecte encore le Maître & sent tout le prix de ses immortelles productions.

La remise de *Deucalion & Pirrha de l'Isle Sauvage*, & des *Grâces*, trois Pièces de M. de Saint Foix, ne peut être que très favorable au produit de la recette de ce Théâtre.

L'élégante & naturelle expression du Sentiment, le tour ingénieux & agréable sous lequel la Nature est toujours fidèlement présentée dans ces trois Ouvrages, doivent former par leur réunion un Spectacle très intéressant & très-agréable. Le temps nécessaire pour l'impression de notre Journal nous oblige à remettre au volume prochain le compte que nous avons à rendre de cette Reprise, dont la première représentation a dû être donnée le 23 Août. *

(*) Voyez dans les Mercurès d'Avril 1762, l'analyse de ces trois Pièces à l'occasion de la nouvelle édition déjà citée ci-dessus.

COMÉDIE ITALIENNE.

ON a donné sur ce Théâtre, le 26 Juillet, la première représentation des *Amans de Village*, Comédie en deux Actes mêlée d'Ariettes. Le Drame, dont le Sujet est une petite intrigue de Village, est de M. RICCOBONI, la Musique de M. BAMBINI. Cette Pièce a eu quelques représentations.

Le Vendredi 17 Août, on joua pour la première fois le *Portrait d'Arlequin*, nouvelle Comédie Italienne, en deux Actes de M. GOLDONI. L'intrigue de cette Pièce roule sur un *Portrait d'Arlequin* & un autre de *Célio* avec lequel *Camille*, amoureuse d'*Arlequin*, trompe la jalousie de *Scapin*. Tous les événemens, tous les *imbroglio* qu'occasionnent ces deux portraits qui passent alternativement dans les mains de tous les personnages, & qui y passent par des incidens si naturels qu'ils paroissent en quelque sortes nécessaires, attachent, amusent, & même intéressent tant le Spectateur, qu'il n'y a ni vuide, ni langueur dans la conduite de cette Pièce. Toutes les scènes sont autant de nouveaux sujets d'admirer l'immense fécondité du génie de l'Auteur. Mlle CAMILLE & M. CARLIN ont donné de nouvelles preuves, s'il en restoit encore à donner, du plus haut degré où puisse atteindre dans leur genre, la fidelle & la plus aimable imitation de la Nature.

Le 20 Août, on a donné la première représentation de *l'Anneau perdu & retrouvé*, Comédie nouvelle, en deux Actes, mêlée d'Ariettes.

204 MERCURE DE FRANCE.

Cette Pièce a eu beaucoup de succès, & doit continuer d'attirer une grande affluence. La Musique est d'un Amateur qui s'est rendu célèbre tant à la Ville qu'à la Cour, par l'usage qu'il a fait en plusieurs genres, même dans le plus élevé, de ses profondes connoissances dans la Musique.

CONCERT SPIRITUEL.

DANS le Concert du 8 Août, Fête de l'Assomption, on a exécuté *Exaltabo te, Deus meus Rex*, Motet à grand chœur de M. LESCOT. Mlle BON a chanté un petit Motet. Cette voix qu'on n'avoit point encore entendue à ce Concert, a fait un très grand plaisir & a été fort applaudie. Beaucoup de légèreté, un volume assez considérable, & le timbre le plus *argentin* & le plus agréable. L'admirable & peut-être l'inimitable M. DUPORT a joué une Sonate de Violoncelle. M. CAPRON a exécuté un Concerto de violon. Mlle FEL a chanté un nouveau Motet à voix seule de M. KOHAUR. Le Concert a fini par *Quia innoxium*, Motet à grand chœur de la composition de M. MATHIEU Fils, Ordinaire de la Musique du Roi. Ce Concert a paru fort agréable aux Auditeurs, dont le nombre étoit beaucoup plus grand qu'il n'a coutume d'être en cette saison.



PIÉCES relatives à l'Art. des Spectacles.

N. B. *Sans la recommandation expresse de ne rien changer dans la Lettre ci jointe , l'Auteur du Mercure , chargé de cet Article , auroit supprimé tout ce que la politesse & la prévention trop flatteuse de M. le Comte de y prodiguent en sa faveur.*

LETTRE de M. le Comte de

à M. DELAGARDE.

J'AI lu , Monsieur , dans le Mercure de ce mois votre judicieuse observation sur la Lettre à MM. les Comédiens François. Je ne vous dissimulerai pas que mon amour-propre a été flatté d'avoir rencontré vos idées ; & si mon avis sur la Musique des entr'actes de nos Drames François , pouvoit un jour faire fortune dans le Monde , ce seroit sans doute parce qu'il a trouvé en vous un Protecteur éclairé , qui sçait mettre en preuve ce que je n'ai osé mettre qu'en question.

Ne nous flatons cependant pas , Mon-

206 MERCURE DE FRANCE.

fieur , de voir apporter quelques changemens à un usage soumis à l'habitude & autorisé par l'indifférence ; vous sçavez mieux que moi que rien n'est si tenace qu'un ancien abus. J'avois celui-là sur le cœur, j'en ai dit mon sentiment, vous l'avez approuvé & les choses resteront dans l'état où elles sont.

On écoute, on dit vous avez raison, cela est vrai, mais on va toujours son train. Sans désapprouver, Monsieur, la nouvelle carrière que vous découvrez aux compositeurs dignes de faire de la Musique dans le grand caractère de nos Tragédies, je dirai que sans faire tort à personne, on peut faire usage de la Musique déjà créée, suffisamment abondante pour perpétuer d'Acte en Acte la gradation d'intérêt de nos meilleures Pièces de Théâtre.

Dès le temps des *Jodelles*, des *Garniers*, des *Hardy*, &c, ces ennuyeux Confabulateurs qui marchaient encore dans la nuit de l'ignorance & du mauvais goût, avertissoient cependant leurs Comédiens, car alors chaque Auteur avoit les siens, de mettre *des entremets moult gracieux*, & de les interposer entre les Actes pour ne les confondre, & ne mettre en continuation de propos,

ce qui requiert une convenable distance de temps.

C'est ainsi que parloit Garnier il a plus de deux cens ans dans la préface de la Tragédie de *Bradamante* ; si le Bon-homme revenoit à la représentation de *Méropé*, par exemple, & qu'il entendît au lieu d'*entremêts moult gracieux*, se mêler aux cris de cette Mère désolée, qui se déchire le sein, dont elle ne peut arracher le poignard de la douleur, ce que vous appelez si bien un charivari barbare, ne s'écrieroit-il pas ! *O mes Neveux, après les inconcevables progrès qu'a fait le Théâtre François du point où je l'avois laissé, comment permettez-vous à ce bruit Ethérogène de vous imposer de si cruelles distractions & de chasser le doux plaisir de votre âme à grands coups de dissonances ?*

Il en seroit ainsi à l'Opéra où *Roland* après avoir dans sa fureur jalouse, brisé tous les meubles, est gaillardement reconduit avec l'air qui a fait danser la Nôce de Village par le moyen de laquelle il a sçu le sort déplorable de son amour.

A l'égard des Chœurs, Monsieur, je n'en reconnois point l'avantage ; ils

208 MERCURE DE FRANCE.

embarrasseroient la Scène sans la rendre, je crois, plus intéressante. Cette nouveauté dénatureroit peut-être la sublime simplicité de nos meilleurs Poèmes en les chargeant d'une parure étrangère. C'est la Vénus de *Praxitelle*, dont on cacheroit les beautés naturelles, avec de l'or & des pierreries. Si je n'ai point eu le bonheur de corriger un abus reconnu pour insupportable, & de prouver, armé de votre suffrage, une utilité sensible, j'ai du moins à me féliciter d'avoir trouvé cette occasion de rendre un hommage public à l'honnêteté de vos sentimens & aux talens de votre esprit.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Compiègne, ce 11 Avril 1764.

*RÉPONSE à une Lettre adressée à M.
DE LAGARDE, sur l'introduction
des Chœurs dans nos Tragédies.*

*N*AYANT pas d'autre adresse que celle de notre Journal pour répondre à la lettre insérée dans le deuxième Volume.

de Juillet , l'Auteur est prié de trouver bon que l'on employe cette voie pour lui communiquer les observations qu'il nous a fait l'honneur de demander.

L'Introduction des Chœurs dans nos Tragédies , a toujours été sans succès , comme l'observe très-bien l'Auteur de la Lettre. Il s'agit de sçavoir s'il n'y auroit pas quelques moyens d'en rendre l'usage plus avantageux sur notre Scène ? Nous n'avons aucune connoissance bien certaine sur la pratique des Anciens à cet égard. Ces Chœurs , qui font une partie assez considérable de leurs Drames , étoient-ils récités tumultueusement par plusieurs voix , sans modulation déterminée , sans mesure & sans règle ? Dans ce cas , comment distinguoit-on les paroles ? Etoient-ils assujettis à un certain Rithme relatif à notre Musique ? Alors on doit supposer que le Dialogue devoit l'être aussi , & que les Chœurs étoient à-peu près au récit des Tragédies , ce qu'ils sont à celui de nos Opéra ; sans quoi il y auroit eu la même disproportion qui se trouve entre les Chœurs de musique & la déclamation ou la récitation simple de nos Tragédies ; d'où il auroit résulté un effet aussi désagréable pour les Anciens que pour

210 MERCURE DE FRANCE.

nous ; par conséquent , on auroit pris bientôt le même parti : c'est-a-dire , de les bannir entièrement de la Scène. Une troisième conjecture sur cela (& peut-être la plus probable) est la complaisance avec laquelle les Anciens se prêtoient quelquefois comme nous à bien des choses absurdes & contraires à toutes vraisemblances dans leurs représentations théâtrales. Si, par exemple, il reste quelque vestige de notre pratique actuel du Théâtre , comment la postérité concevra-t-elle que de nos jours on ait joué l'*Andrienne* avec des habillemens du temps actuel , & que dans l'*Homme à bonne fortune* , le valet qui vent passer pour son Maître , & qui est réputé prendre ses habits pour cela , paroisse sous un vêtement de 150 ans , & oublié de toute la Nation , tandis que ce Maître représente dans l'habit le plus moderne & le plus opposé à celui de ce travestissement ? Quelle torture ne se donneront pas les Commentateurs Bibliomanes, curieux d'exhumer les ouvrages ensevelis dans le plus profond oubli , lorsqu'ils rencontreront quelques Drammes d'Opéra Bouffon ? Combien de fausses conjectures , combien d'interprétations , qu'on ne peut prévoir, pour

SEPTEMBRE. 1764. 217

concilier avec l'idée d'un siècle éclairé , le bizarre assemblage de couplets de prose parlée , & de certains mots rangés en ligne comme des Vers , dont les moins intéressans paroîtront avoir été faits pour être cent & cent fois répétés par la Musique ! Enfin , sur combien d'autres inconséquences embarrassera ce Peuple François , cette Nation si instruite & si délicate , si féconde en Poétiques , si attachée à la sévérité des Loix primitives du raisonnement ! & sur-tout au temps marqué pour l'époque de son initiation dans la Philosophie !

Quel qu'ait pû être l'usage des Anciens à l'égard des chœurs , on croit qu'il ne pourroit y avoir encore aujourd'hui que les deux manières dont ils les auront employés ; c'est-à-dire , 1°. le chant harmonique ou l'unisson , comme le chœur si connu de *Scanderberg*. 2°. L'imitation du bruit tumultueux de plusieurs voix , qu'un même sentiment fait élever en même temps. On a fait des Essais de la première manière. L'expérience a constamment prouvé que le grand bruit musical étouffoit , pour ainsi dire , la récitation du Drame , & répandoit une espèce de pauvreté sur tout le reste,

212 MERCURE DE FRANCE.

ce qui produisoit infailliblement la langueur & l'ennui ; c'est l'effet ordinaire de tout ce qui est outré & fort au-delà de la Nature. Il en ternit les vrais beautés & dégoûte de sa riche simplicité. Ce que l'on avance à cet égard, est fondé sur les tentatives réitérées que l'on a faites des Pièces à intermèdes. Elles ont presque toutes trompé dans l'effet l'espérance dont l'imagination s'étoit flattée. On a toujours éprouvé qu'en voulant donner plus d'éclat à un Spectacle par la réunion de plusieurs genres disproportionnés, ils se détruisoient mutuellement & que ce qui en résultoit ne seroit qu'à confirmer dans le grand principe de l'unité & dans le penchant naturel de l'esprit à l'analogie.

L'autre moyen, seroit de faire imiter à voix simple & sans ordre, les cris ou les discours d'une multitude, excitée par certain événement ou animée d'une même passion. Ceci paroît encore bien moins susceptible de succès malgré les soins qu'on se donneroit pour en diriger l'exécution. Quelque étendues que soient les facultés d'un Art d'imitation, il y a des points où il doit s'arrêter ; autrement il décele son impuissance, sans faire un pas vers son progrès. Ce qu'on a quel-

quelquefois témérairement essayé sur un objet , ne sert qu'à détruire l'illusion qu'on auroit opérée sur les autres. Tel seroit le cas de l'Art Théâtral dans ce qu'on propose. Il est certain que cet Art ne peut trop chercher à se rapprocher de toutes les vérités possibles. Il n'est pas moins vrai qu'il a pour cela des moyens en plus grand nombre & plus faciles que tous les autres ; mais doit-on croire pour cela qu'il n'ait pas ses bornes ? Le genre d'imitation en question en est une. Quelque étude, quelque travail que l'on fasse pour parvenir de sang froid aux mêmes inflexions, au mêmes accens que dicte à une multitude une passion subite, un mouvement involontaire, on n'y parviendra jamais ; & ces points délicats dans la Nature, dès qu'ils sont manqués, deviennent des ridicules insoutenables. ajoutons que quand on y parviendroit, l'Auditeur lui-même seroit-il dans la même situation exactement que lorsque quelque objet ou quelque événement réel lui a fait entendre de pareilles clameurs ? Quelque forte que puisse être d'ailleurs l'illusion de la Scène, elle ne peut aller jusques-là. Il paroît donc plus dangereux qu'utile de

tenter cet autre moyen. Ainsi tout concourt à conclure , comme l'Amateur éclairé, dont on vient de rapporter la Lettre, que les Chœurs produiroient plus d'embaras que de richesse sur notre Scène Françoisé, & une distraction du fond de son Sujet qui en romptroit l'unité.

CÉRÉMONIES PUBLIQUES.

LE Dimanche 5 de ce mois , Mgr le Cardinal de *Bernis* , nommé par le Roi à l'Archevêché d'Alby , fut sacré à Sens par Mgr le Cardinal de *Luyne*s, assisté des Evêques de *Bezier* & d'*Auxerre*.

C'est peut-être le premier exemple qu'il y ait eu en France , depuis trois siècles , d'un Cardinal sacré par un autre Cardinal.

Cette brillante Cérémonie s'est faite dans l'Eglise Métropolitaine , où toutes les Compagnies , la Noblesse , & les Personnes les plus qualifiées de la Province furent placées avec un ordre & une décence , qu'on dut aux sages dispositions de Son Eminence. La garde

SEPTEMBRE. 1764. 215

des Portes fut confiée à un détachement du Régiment de Mestre-de-Camp; les Chanoines y assisterent vêtus de rouge, suivant un ancien Privilège qu'ils ont de porter cet habit dans les jours les plus solennels; une Musique militaire & le bruit des décharges d'artillerie se mêlerent à l'orgue, & aux acclamations d'un grand Peuple qui étoit accouru de tout le Diocèse.

L'attachement de ce Peuple, pour son Prélat, & l'empressement de voir conférer l'Ordination Episcopale à un Ministre connu par les talens les plus aimables, & par les Négociations les plus importantes, donnerent un grand lustre à cette fête, & en relevèrent encore la magnificence.

Mgr le Cardinal de *Bernis* étoit arrivé le Vendredi au soir, accompagné de Mgr le Cardinal de *Luynes*, qui étoit allé au-devant de lui avec M. l'Abbé de *Gabriac*, d'une Maison illustre du Languedoc, & qui a l'honneur d'être alliée à celles de Leurs Eminences.

Les Chefs des principaux Corps se distinguèrent par l'éloquence & la noble précision de leurs complimens, & furent invités le soir même & les deux

216 MERCURE DE FRANCE.
jours suivans , à la table de Son Emi-
nence. Plus de cinquante couverts furent
servis avec autant de goût que de pro-
fusion ; & le Public admis dans les Sal-
les du Palais Archiépiscopeal , parut ne
pouvoir se rassasier du plaisir de voir
tant de grandeur unie à tant d'affabilité.

LETTRE à l'Auteur du MERCURE.

M. DE VERDIERE ayant dû vous prévenir ,
Monsieur , au sujet des deux Lettres que j'ai
l'honneur de vous envoyer , je vous prie de vou-
loir bien les faire mettre dans le Mercure pour
servir d'éclaircissement à un Article de mon Mé-
moire. J'ai l'honneur d'être , &c. DE BUSSY.

A Paris , le 20 Août 1764.

*A M. DE BUSSY , Brigadier des
Armées du ROI , &c.*

De Dampierre , le 10 Août 1764.

EN lisant, Monsieur , le Mémoire expositif de
vos créances sur la Compagnie des Indes , je me
suis aperçu que le sens qu'il présente à la page
70 , ligne 24 , jusques & compris la page 72 ,
les quatre dernières lignes exclusivement , donne
à entendre que j'ai commandé les Troupes jus-
qu'à votre retour devant Arcate.

Je suis persuadé, Monsieur , que cette erreur
viend

SEPTEMBRE. 1764. 217

vient du desir qu'on a eu de rendre votre Mémoire plus court.

Vous pouvez vous souvenir qu'après votre départ (le 9 Octobre) les Opérations que vous m'aviez prescrites, avoient pour objet de couvrir votre marche sur *Arcate*, en m'avancant avec un gros détachement sur le *Paler*, & de faire repasser le même jour le *Seyar* a toute l'armée.

Après l'exécution de ces deux ordres, je retournai à Pondichéry, où ayant rendu compte de l'état actuel de l'armée, le Général m'expédia l'ordre de vous aller joindre de ma personne, pour servir avec vous en ma qualité de Colonel.

Cet ordre est du 13 Octobre 1759.

J'arrivai à *Arcate*, le lendemain 14.

Le 23, vous vous mîtes en marche.

Trois jours après, nous apprîmes la révolte de l'armée. La suite des faits est conforme à l'exposé que vous en faites.

Je me rappelle avec plaisir les sages dispositions & les efforts que vous fîtes pour rompre l'entreprise des Anglois sur *Arcate*.

J'espère que vous ne me refuserez pas la justice qui m'est due, puisque tous ces faits sont connus de vous, & doivent vous être présents.

J'ai l'honneur d'être, &c.

VERDIERE

RÉPONSE de M. DE BUSSY,
Brigadier des Armées du Roi, &c.

De Paris, ce 12 Août 1764.

Je suis bien fâché, Monsieur, que la nature de
Mémoire que je viens de donner ne m'ait point

K

218 MERCURE DE FRANCE.

permis d'entrer dans de plus longs détails ; j'aurois dit que n'étant resté que deux jours à l'armée dont je vous avois remis le commandement, vous vîntes me rejoindre de votre personne, avec un ordre du Général pour servir dans mon détachement en votre qualité de Colonel, & que vous ne retournâtes qu'avec moi dans la Province d'*Arcaate*, après avoir partagé toutes les fatigues & les périls de mon expédition ; que par conséquent, tout ce qui se passa à l'armée, dont je vous avois remis le commandement, ne se fit pas sous vos ordres. J'aurois voulu, comme je l'ai déjà dit dans une note de mon Mémoire, qu'il m'eût été possible de faire mention des Officiers qui se sont distingués dans chacun des événemens où je me suis trouvé ; vous êtes certainement un de ceux à qui j'aurois rendu justice avec plus de plaisir.

J'ai l'honneur d'être, &c. DE B U S S Y.

RENÉ OLIVIER, Comte du Guesclin, est mort dans les Terres en Anjou, âgé de 69 ans. Il étoit chef de la branche du Guesclin Baucé ; il laisse un fils unique, actuellement dans le service, de *Marie-Françoise de la Roussardiere d'Aligny*, actuellement vivante.

Le Comte du Guesclin étoit le chef de la Branche des Seigneurs de Baucé, puînée de celle de la *Robrie*, dont elle est séparée depuis 1610. Celle-ci a pour chef *Bertrand Olivier Marie*, Comte du Guesclin, Frère de l'Evêque de Cahors.

Fautes à corriger dans le Mercure du mois d'Août.

A l'article du *Semoir de Languedoc*, page 214, ligne 11, cent seize, lisez deux cens vingt-six.

Lû & approuvé, ce 31 Août 1764. GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ARTICLE PREMIER.

S UITE de l'Histoire raisonnée des Discours de <i>Cicéron</i> .	Page 8
LA Religion, Ode. Par M l'Abbé <i>Pauchet</i> .	29
VERS à M <i>le Noir</i> , sur le Portrait qu'il a fait de M. <i>le Kain</i> .	38.
REMERCIEMENT à L. A. S. ELECTORALES <i>PALATINES</i> , par M. <i>Harduin</i> , &c.	36
COUPLETS galans.	37
ÉPIGRAMME à Madame <i>de...</i>	38.
IMPROMPTU à Madame *** , &c.	41
LA Muse jalouse, Bouquet à <i>Lise</i> .	42
LETTRE de M. <i>De la D.....</i> à M. <i>De la Place</i> .	<i>ibid.</i>
RÉPONSE d'un François à la Harangue d' <i>An-</i> <i>toine Vadé</i> aux <i>Weiches</i> .	43
VERS à une jeune Dame , appelée <i>Louise</i> .	69
COUPLETS à l'occasion d'une branche de fleur-d'Orange , &c.	70
PARODIE des Vers de M. C ***.	72
VERS à M <i>Labrelly</i> .	73
VERS à Madame <i>de...</i> qui s'appelle <i>Marie</i> .	<i>ibid.</i>
SUSCRIPTION de l'enveloppe sous laquelle étoit une paire de mitaines , &c.	74
A la même	<i>ibid.</i>
LETTRE à M <i>De la Place</i> , sur une Tragé- die Angloise.	79
VERS pour mettre au bas du Portrait de Mlle <i>Doligni</i> , Actrice de la Comédie Françoise.	95
STANCES libres.	96
VERS composés à table pour une Société aussi brillante que bien unie.	98

220 MERCURE DE FRANCE.

VERS à Mlle D. . .

ÉNIGMES.

99
100 & 101

LOGOGRAPHES.

103 & 104

CHANSON.

105

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HISTOIRE de la Maison de Montmorenci,
par M. Deformeaux. *Second Extrait.*

106

LETTRE de M. Bernier à M. De la Place.

117

LETTRE de M. le Fevre, Prêtre de la Doc-
trine Chrétienne, à l'Auteur du Mercure.

123

AVIS sur la Diplomatique-Pratique par M.
le Moine, de l'Académie Royale de
METZ.

125

AVIS au Public.

127

MÉLANGES intéressans & curieux, &c.

128

ANNONCES de Livres.

138 & suiv.

ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

PRIX proposé par l'Académie Royale des
Sciences & Belles-Lettres de PRUSSE.

152

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

162

LETTRE en forme d'Avis à M. De la Place.

180

ARTS AGRÉABLES.

PEINTURE.

185

GRAVURE.

ibid.

MUSIQUE.

186

SUPPLÉMENT à l'Article des Sciences.

189

ART. V. SPECTACLES.

OPÉRA.

193

COMÉDIE Française.

200

COMÉDIE Italienne.

207

CONCERT Spirituel.

204

PIÈCES relatives à l'Art. des Spectacles.

205

CÉRÉMONIES publiques.

214

De l'imprimerie de SEBASTIEN JOURX.

UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 03977 4164



